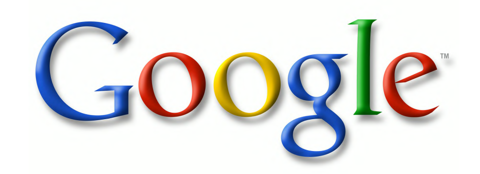




MONSIEUR THIERS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE PLON

La Guerre de France (1870-1871). Deux volumes in-8° cavalier, avec une carte figurative de l'invasion allemande........ ... 16 »

Le Comte de Cavour. Un volume in-8°................. 7 50

Le Comte de Serre. Un volume in-18................. 3 50

Portraits d'histoire morale et politique du temps, Victor Jacquemont, M. Guizot, M. de Montalembert, le P. Lacordaire, le P. Gratry, M. Michelet, Madame de Gasparin, Madame Swetchine, M. Taine, Alfred Tonnelé. Un volume in-18.............. 3 50

Discours de réception de M. Charles de Mazade. Réponse de M. Mézières, directeur de l'Académie française. Un vol. in-8°. 1 »

LIBRAIRIE CALMANN LÉVY

L'Italie moderne. Un volume in-18.

L'Italie et les Italiens. Un volume in-18.

La Pologne contemporaine. Un volume in-18.

Deux Femmes de la Révolution. Un volume in-18.

LIBRAIRIE DIDIER

Lamartine. Un volume in-18.

Les Révolutions de l'Espagne contemporaine. Un vol. in-18.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MONSIEUR THIERS

CINQUANTE ANNÉES
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

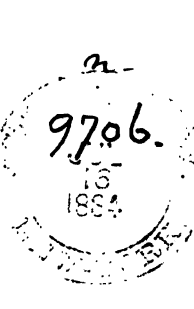
CH. DE MAZADE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1884


9706.
1884

AVANT-PROPOS

Notre siècle vieillit, et depuis qu'il est né au lendemain des grandes convulsions, sous l'éblouissant rayon de Marengo, il a vu bien d'autres révolutions, bien des expériences tragiques, bien des crises de toute sorte qui ont dévoré trois ou quatre générations. Il a vu le monde, — la France aussi bien que l'Europe, — changer plusieurs fois de face, les idées se modifier comme les situations, les gouvernements périr et renaître, le succès et la puissance passer d'un camp dans un autre camp. Avoir vécu de la vie de ce siècle, avoir traversé soixante années d'agitations et d'épreuves, quatre ou cinq régimes différents, sans quitter un seul instant la scène, sans s'épuiser, en grandissant au contraire avec les circonstances, c'est une fortune rare. C'est le destin de l'homme qui est le sujet de ce livre et qui mérite d'être compté comme un personnage de l'histoire.

Telle est la vie de M. Thiers, en effet, qu'elle se mêle pour ainsi dire à la trame de la vie nationale, de l'histoire française, depuis les heures déjà si lointaines où, tout brillant de jeunesse, ce fils de ses œuvres se jetait dans les luttes généreuses de la Restauration. Du moment où il est entré dans la carrière, il l'a parcourue sans plus s'arrêter, d'un pas alerte et ferme, en homme fait pour toutes les fortunes, toujours prêt au conseil et à l'action, inépuisable de ressources, de savoir et d'éloquence. S'il a paru quelquefois prendre des rôles différents, il a toujours servi la même cause, — la cause du pays, de sa grandeur et de ses institutions libres. Cette cause, il l'a servie d'un dévouement passionné à travers les révolutions, sous la Monarchie, sous la République ou sous l'Empire, — sous les pouvoirs qu'il aimait aussi bien que sous les pouvoirs qu'il n'aimait pas, — comme écrivain, comme orateur, comme ministre, comme chef de gouvernement; il l'a défendue contre tous les excès avec l'originalité et l'universalité dc son esprit, jusqu'au jour où, mûri par l'âge et par l'expérience, popularisé par ses services, il s'est trouvé être l'homme nécessaire, le représentant privilégié de la France dans une crise suprême. C'est la catastrophe de 1870-1871 qui a fait de lui ce qu'il a été au soir de sa vie, dans les circonstances les plus cruelles, un personnage national; c'est sa vie tout entière qui l'avait préparé à être, au moment des tragiques extrémités, le grand serviteur

public dont le pays a invoqué et reconnu la cordiale et décisive autorité.

Qu'on découvre après cela, si l'on veut, que M. Thiers a eu comme d'autres ses défauts, ses vivacités, ses obstinations, cela se peut bien. Il ne reste pas moins entre tous un personnage national et historique, non-seulement par ce caractère de réparateur des infortunes publiques qu'il a eu dans son vieil âge, mais encore par tout ce qu'il a représenté au courant de sa vie, par sa figure morale. Nul Français contemporain, peut-être, n'a mieux répondu à cette moyenne d'opinions, d'idées et de sentiments de la France telle qu'elle est sortie de la Révolution, telle qu'elle a vécu depuis plus d'un demi-siècle.

Assurément, M. Thiers a été un fils de la Révolution, de la société moderne, et il ne s'en cachait pas. Il tenait à la Révolution en homme qui la voulait organisée, libérale et bienfaisante, qui comprenait le prix d'un gouvernement sensé et conservateur pour une grande nation, qui mettait l'honneur de la politique moderne dans la défense incessante de la paix civile, de la paix religieuse, de la paix des classes. Il a été surtout un patriote; il a été du parti de la France, non de la France d'un jour ou d'un régime, mais de la France de tous les temps, de l'histoire, de la tradition, de l'ancien régime comme de la Révolution. Sur ce point, il ne connaissait ni transaction ni défaillance, et, pour lui, le patriotisme n'était ni une

déclamation banale ni une forme de l'esprit d'opposition; il était patriote en homme prévoyant et réfléchi, familiarisé par une longue vie, par une étude de tous les instants avec les plus grandes affaires, avec les secrets de la diplomatie européenne, en homme toujours prêt à défendre les intérêts et la grandeur de la France contre les systèmes qui pouvaient les ruiner ou les compromettre. Il était ainsi un patriote, un fils de la Révolution, un politique, et tout cela, il l'a été avec l'originalité de sa nature, avec sa souplesse, son ardeur, sa raison ingénieuse, — avec cette clairvoyance si vive qui, à certaines heures, a eu comme un caractère saisissant et pathétique. C'est ce qui a fait sa popularité et son ascendant le jour où ont fondu sur la France des malheurs qu'il avait prévus sans pouvoir les empêcher.

Retracer cette carrière avec tout ce qu'elle a de séduisant et d'instructif, c'eût été toujours une œuvre digne d'être tentée. S'il y a un moment où cette œuvre puisse être particulièrement utile et opportune, c'est bien en vérité ce moment présent où ne règnent ni la prévoyance ni le bon sens, où tout semble se réunir pour relever la mémoire de celui qui a couvert sa vie d'une dernière illustration en ranimant cette France vaincue qu'il appelait « la grande blessée ! » On ne juge quelquefois bien les hommes supérieurs que par ce qui les a suivis et par ceux qui prétendent les remplacer. Il est certain que les événements ont marché

et singulièrement dévié depuis que M. Thiers a quitté le monde, — qu'on a vu d'autres hommes, d'autres spectacles, d'autres systèmes ou d'autres procédés politiques. Tout ce qu'on voit ne sert qu'à remettre l'image de M. Thiers dans sa vraie lumière, et j'ajouterai, à sa vraie hauteur. Le souvenir toujours vivant de celui qui a montré comment on répare les désastres d'une grande nation est le jugement, c'est-à-dire la condamnation de ceux qui passent leur temps à aggraver ces désastres, à défaire ce qu'un généreux esprit de patriotisme avait fait, — en préparant peut-être à leur pays de nouvelles et plus redoutables crises.

En écrivant ces pages, je ne pouvais me défendre de cette pensée que, si M. Thiers avait été de ce monde, il aurait opposé la puissance de son esprit à tout ce qui met en péril l'avenir de la France; il aurait été le chef naturel de la croisade du patriotisme et de la raison. Devenu par la mort un personnage de l'histoire, il parle encore un langage assez expressif pour tous ceux qui veulent l'entendre, et à la première page de ce livre destiné à le faire revivre je veux inscrire le nom de M. Mignet, qui a été pour M. Thiers le compagnon invariable de toutes les heures, — qui reste parmi nous le témoin respecté d'une des plus grandes existences publiques dans ce siècle.

15 mars 1884.

MONSIEUR THIERS

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE D'UN HOMME D'ÉTAT. — M. THIERS ET LA RESTAURATION.

I

Les morts vont vite! les uns tombent dans l'oubli, les autres entrent aussitôt dans l'histoire. Il y a quelques années déjà, un de ces hommes faits pour se survivre à eux-mêmes par leurs actions, un homme qui semblait n'avoir point encore rempli tout son destin, quoiqu'il fût comblé de jours, disparaissait tout à coup, au milieu d'une des plus graves crises publiques. Il s'éteignait subitement, à quelques lieues de Paris, dans une hôtellerie de Saint-Germain, et ceux qui ont pu le voir une dernière fois, au moment où il venait d'être saisi par la mort, dans ce camp de deuil improvisé, en ont gardé l'ineffaçable souvenir. Dans une modeste chambre d'auberge, sur un petit lit sans ornements, entre quatre cierges, il reposait endormi du sommeil sans rêves, avec

sa physionomie caractéristique, naguère encore si vivante, maintenant rigide et immobile. C'est tout ce qui restait d'un homme qui, après avoir pendant soixante ans occupé le monde du retentissement de ses œuvres et de sa parole, — politique, orateur, historien des scènes nationales, ministre des heures prospères ou des heures de miséricorde, chef d'opposition ou chef de gouvernement, et toujours inépuisable d'esprit, d'expérience, d'activité, de sagesse ingénieuse, de passion, — avait eu un instant l'étrange fortune d'apparaître comme le génie familier de la France en détresse. C'était le dénoûment soudain d'une carrière qui, après avoir commencé dans l'obscurité, n'avait cessé de s'agrandir à travers les révolutions et les contestations du siècle, pour se résumer à son terme dans une sorte de dictature morale du patriotisme et de la raison prévoyante. C'était, en un mot, la fin de M. Thiers, le dernier grand témoin d'un autre âge, le dernier grand conseiller public, mourant à Saint-Germain dans l'éclat d'une popularité nationale et d'une renommée universelle.

C'est toujours une destinée rare, c'est le privilége exceptionnel d'un petit nombre d'hommes de se dégager en personnages de l'histoire des agitations et des contradictions de leur temps. M. Thiers est entre ses contemporains un de ces privilégiés qui grandissent dans les mêlées de leur siècle. Certes, à l'époque où, jeune et inconnu, il se plaisait à dérouler dans ses récits impétueux et faciles les scènes tragiques de la Révolution française, en attendant de reproduire les spectacles guerriers de l'Empire, — à l'époque où il entrait dans la car-

rière publique par une victoire du droit populaire sur le droit traditionnel, de la monarchie élue et parlementaire sur la légitimité royale, — à cette époque, déjà lointaine et presque légendaire, il ne voyait pas tout l'avenir; il ne se doutait pas que la révolution qu'il avait racontée n'était pas finie, que la monarchie nouvelle qu'il contribuait à fonder n'aurait qu'un règne éphémère, que le régime parlementaire lui-même aurait ses éclipses, que la République et l'Empire renaîtraient avec leurs fatalités, et que, lui, demeuré l'un des derniers survivants de sa génération, il serait appelé à recevoir dans ses mains la grande victime épuisée de désastres, la France vaincue, déchirée et mutilée.

M. Thiers a vécu assez pour voir se nouer et se dénouer tous ces drames, pour y jouer un rôle toujours nouveau et toujours grandissant même dans la défaite, pour s'élever de degré en degré au-dessus des contestations vulgaires, et pour pouvoir dire avec une confiante fierté, à une heure décisive de son vieil âge : « Je n'entends pas paraître au tribunal des partis, devant eux, je fais défaut; — je ne fais pas défaut devant l'histoire, et je mérite de comparaître devant elle. » Il l'a mérité, sans doute, et ce qui fait vraiment de M. Thiers un de ces hommes qui s'appellent des personnages historiques, ce n'est pas seulement l'éclat des rôles publics, ce n'est ni le pouvoir conquis ou perdu dans les luttes de parlement, ni même cette magistrature presque souveraine qui a couronné sa vieillesse; ce qui fait surtout de M. Thiers un personnage de l'histoire, c'est qu'à toutes les heures, dans toutes les situations, il s'identifie si inti-

mement avec son temps et avec son pays, qu'il en est inséparable, qu'il reste la frappante expression de tout un ordre d'idées et d'événements.

Il est plus que tout autre, à travers les hasards d'une longue vie, par tout son être, le fils des temps nouveaux, de la société moderne, de la révolution française. C'est son origine, c'est sa tradition; il est de ces races nouvelles qui se sont mises en marche à l'aube de 1789 pour ne plus s'arrêter, dont il semble résumer d'un trait familier le mouvement ascendant en s'appelant lui-même dans l'éclat de la fortune, avec une bonhomie qui n'est pas exempte d'orgueil, « le petit bourgeois ». De cette révolution dont il est né, à laquelle il tient par toutes les fibres, il n'aime sûrement ni les abstractions vaines, ni les destructions sanglantes, ni les fureurs et les crimes. Il aime simplement ce que la France a aimé, ce qui a survécu à tout, ce qui a rallié les générations au lendemain des orages : les bienfaits d'émancipation civile sans les représailles outrées contre le passé, l'ennoblissement des classes grandissantes sans les excès de démocratie jalouse, les libertés nécessaires sans la licence des multitudes, la tolérance sans la réaction contre les cultes traditionnels. Il aime la révolution fixee, coordonnée par une administration puissante, par les codes, par le concordat. Il est jusqu'au bout de cet ordre nouveau qu'il ne cesse de défendre contre les retours d'ancien régime aussi bien que contre les utopies des sectes. M. Thiers a une autre passion inspiratrice, dominante, la passion de la grandeur nationale, surtout de la grandeur militaire. Ici il ne distingue plus entre la patrie ancienne et la

patrie nouvelle, entre la France de Vauban, de Turenne, de Louis XIV, et la France de Marceau, de Napoléon, de Davout, de Masséna. Il a la religion du pays, le fanatisme de ses gloires et la pitié de ses malheurs. Tout ce qui est du pays le touche au cœur, devient son affaire personnelle, et il dira avec abandon : « Mon pays, je le connais bien, je connais ses défauts, ils me font bien du mal ; je connais aussi ses qualités, et j'en jouis profondément. »

Politique, orateur, écrivain, il est patriote, fils de la révolution : il est tout cela sans effort, sans affectation, avec le feu d'un esprit qui s'intéresse à tout, qui comprend tout, avec la liberté d'une nature faite pour le mouvement, — impétueux et facile, cordial, entreprenant, habilement mesuré, inépuisable de séductions, de ressources et d'évolutions à travers les événements. C'est l'originalité de M. Thiers, et c'est parce que le pays s'est senti vivre en lui, parce qu'en lui le pays a retrouvé ses instincts, ses ardeurs généreuses, ses attachements, même parfois si l'on veut ses préjugés, ses superstitions et ses faiblesses ; c'est pour cela que ce mort enfermé un instant il y a quelques années dans la petite chambre de Saint-Germain reste un personnage historique. Il reste le grand Français qui, en définitive, depuis qu'il est entré en scène jusqu'à la dernière heure, se trouve lié à toutes les phases du siècle, — à la Restauration par l'éclat de ses débuts, — à la Monarchie constitutionnelle de 1830 par son double rôle de ministre et de chef parlementaire, — à la République de 1848 par la résistance aux déchaînements d'anarchie, — au second Empire par la défense des libertés nécessaires, — aux

catastrophes de 1870 par le dévouement d'un patriotisme désolé et réparateur. Qui ne le voit qu'à un moment ou par un seul côté et avec l'œil des partis ne le connaît pas. Sa vie, tout entière à l'action, est comme un cours d'histoire contemporaine et de politique en permanence.

II

On raconte qu'un soir de ses dernières années, dans une de ces réunions familières où tout le monde passait, Français et étrangers, M. Thiers se trouvait au milieu de quelques-uns de ses plus anciens amis, ses contemporains, tous octogénaires ou bien près de l'être. Ils se livraient ensemble à une de ces conversations d'esprits éminents qui ont beaucoup vu, qui ont acquis l'expérience sans perdre le feu d'autrefois, la vigueur native, et M. Thiers, le plus animé de tous, regardant autour de lui avec une satisfaction souriante, se serait plu à dire : « C'est nous qui sommes encore les jeunes aujourd'hui ! » C'était le sentiment qu'exprimait, il y a quelque quarante-cinq ans déjà, M. de Talleyrand entrant un jour à la Chambre des pairs et se rencontrant avec quelques-uns de ses contemporains de l'Assemblée constituante arrivés comme lui des premiers à la séance. Ceux-là aussi se croyaient les jeunes parce qu'ils arrivaient les premiers après avoir fait une longue route à travers les révolutions. Le mot est devenu peut-être plus vrai aujour-

d'hui qu'il ne l'était il y a quarante-cinq ans, à une époque où, sans parler de bien d'antres, il y avait dans les Assemblées, dans les lettres, dans la presse, des hommes comme Guizot, le duc de Broglie, Berryer, Odilon Barrot, Lamartine, Cousin, Villemain, Thierry, Armand Carrel, le républicain généreux à l'âme fière, au talent viril. Ce qu'il y a de certain, c'est que le siècle a vieilli depuis 1835, que les esprits ont vieilli comme le siècle, que la séve s'est ralentie ou dispersée, — et que M. Thiers et ses amis pouvaient encore se croire les jeunes parce qu'ils sentaient en eux le souffle d'un temps qui, en définitive, reste le plus beau de l'histoire française après le réveil de 1789.

S'il y a eu, en effet, une époque brillante, ayant pour ainsi dire son cadre, son originalité historique, son unité, en dépit d'une révolution accomplie dans l'intervalle, c'est cette période de trente-trois ans qui va de 1815 à 1848. Elle a vu au lendemain des défaites une carrière nouvelle s'ouvrir, les esprits se former et s'animer aux luttes libérales, le génie littéraire renaître, la société moderne, sortie de la Révolution et de l'Empire, essayer de se fixer dans des institutions modérées. Elle a été pour la France vaincue et frémissante encore de ses désastres, l'ère réparatrice par la monarchie constitutionnelle, par le régime parlementaire. Cette monarchie constitutionnelle inaugurée dans un deuil national, elle n'a pas complétement réussi sans doute, elle a eu ses fatalités, ses crises nées du choc des passions, elle n'a point duré. Qu'est-ce donc qui a duré de nos jours? Cette trêve ou ce cycle de trente-trois ans a du moins suffi pour donner

à la France le temps de se relever par la paix, par les idées, par l'éloquence des tribunes, par la vigoureuse poussée de générations pleines de séve et de vie. C'est justement aux premières heures de cette époque que commence à se mettre en marche celui qui allait être un des chefs de ces générations nouvelles. M. Adolphe Thiers avait dix-huit ans en 1815.

Il était né le 18 avril 1797 dans une modeste maison d'une petite rue de Marseille, berceau obscur d'une destinée promise aux agitations et à l'éclat des scènes publiques. Il avait une origine simplement bourgeoise plutôt que plébéienne. Son aïeul paternel, avocat au parlement d'Aix, puis archiviste ou secrétaire de la ville de Marseille, était allé mourir à Menton, presque suspect d'émigration. Son aïeul maternel, M. Amic, était un homme de négoce entendu et estimé. Son père, atteint dans sa petite position par les événements révolutionnaires, semble avoir réuni quelques-uns de ces traits de volubilité, de vivacité, qui se sont reproduits chez le fils avec la supériorité de l'intelligence et de la grâce. Sa famille avait un lien de parenté avec les Chénier, et c'est par le frère de l'infortuné et poétique André, c'est par Joseph Chénier que le jeune Thiers avait pu entrer comme boursier de l'État au lycée de Marseille, où, après les lettres classiques, objet de ses premières études, il s'attachait avec feu aux mathématiques qui préparaient à la carrière des armes. Il a parlé de ces années de collége bien longtemps après, un jour que, s'abandonnant à ses réminiscences familières et rappelant les partis à la sagesse par le spectacle des ruines de tous les régimes

qui se sont crus éternels, il disait à la dernière Assemblée : « J'étais élevé alors dans les lycées impériaux, et à toutes les distributions de prix nous avons fait des vers latins pour le héros qui nous gouvernait ; moi, j'en ai fait. Ce héros devait être éternel, et l'on pouvait être tenté de le croire... » M. Thiers aimait à se rappeler le temps où il faisait des vers latins sur l'Empereur, et où ses maîtres le notaient comme « intelligent et indiscipliné ». C'était un enfant de petite bourgeoisie marseillaise, qui, dès le premier âge, avait vu défiler les régiments de l'armée d'Égypte revenant en France, qui avait été élevé dans les écoles de l'Empire, et qui arrivait aux épreuves de 1815 avec un esprit déjà instruit, fait pour tout saisir et pour tout comprendre.

Origine, instinct de classe, éducation impériale, impressions de la jeunesse en présence de l'invasion étrangère, tout cela s'est certainement retrouvé en se confondant, en se transformant dans cette nature si vive, si prompte, qui s'est déployée de tant de façons, à travers tant d'événements, et qui, au fond, a si peu changé.

III

Sa première instruction politique à dix-huit ans, c'était tout ce qui se pressait sous ses yeux : cette chute soudaine d'un puissant gouvernement né de la révolution, élevé par la guerre, frappé par la guerre, — cette résur-

rection de l'ancienne monarchie avec ses princes inconnus, avec ses promesses et ses fatalités. C'était cette crise de 1815 qui allait conduire la France « de la soumission silencieuse à la liberté éloquente », mais qui, pour le malheur d'un régime naissant, commençait par se confondre avec une poignante humiliation nationale. Si l'Empire avait duré, M. Thiers était destiné sans doute à entrer dans les armées ou dans l'administration avec cette génération des lycées que Napoléon s'était flatté de former pour ses desseins de gouvernement ou pour ses dévorantes entreprises.

La Restauration changeait tout, ouvrait à la jeunesse d'autres perspectives encore indistinctes, et le fils des petits bourgeois de Marseille, pauvre et sans nom comme il le disait, ayant sa fortune à faire et ne pouvant la demander qu'à lui-même, partait d'un cœur léger pour Aix, où il allait suivre les cours de droit. Avec l'Empire il eût été un officier, il aurait fait la guerre, — il a peut-être toujours gardé le regret d'une vocation trompée ! Avec la Restauration il devenait en peu d'années un avocat, il entrait au barreau ; mais, avocat ou officier, il n'était sûrement pas de ceux qui restent en chemin, qui consentent à borner leur horizon. En faisant son noviciat d'avocat, il étendait et multipliait ses études ; avec ce don du travail sans fatigue, ce goût d'universalité et cet air d'improvisation perpétuelle qui ont été chez lui une sorte d'originalité innée, il allait de l'interprétation des lois à la littérature des derniers siècles, des mathématiques à la philosophie de Descartes. En ouvrant son esprit à toutes les études, il suivait de loin

les luttes politiques qui se déroulaient à Paris, qui retentissaient à Aix, dans ces pays du Midi aux passions ardentes, aux partis tranchés. Dans cette vie provinciale mêlée de travail, de rêves d'ambition et même de plaisirs, il se signalait rapidement par la netteté de son intelligence, par la hardiesse de ses opinions libérales, par toutes les saillies d'une nature heureuse, et c'est dès ces premiers moments qu'il s'était lié avec un autre jeune homme né à Aix, étudiant comme lui, bientôt avocat comme lui, M. Mignet. C'est alors que se formait cette amitié fidèle qui n'a jamais souffert depuis ni éclipse ni atteinte, qui a défié les années, les épreuves, les changements de fortune dans un siècle où la politique et les révolutions ont brisé ou dénoué tant de liens, — « amitié, selon un vieux mot, point seulement d'amis, mais de frères ».

Ils s'étaient rencontrés au seuil de l'École de droit, on peut dire au seuil de la vie, — l'un, jeune homme à la physionomie grave et douce, à l'âme chaleureuse, mais contenue, à l'esprit pénétrant et méditatif, porté aux hautes interprétations en histoire comme en politique; l'autre vif, décidé, tout mouvement et tout feu. Avec des caractères et des goûts d'esprit différents, ils avaient été conduits aussitôt à une sérieuse et forte intimité par l'attrait de la jeunesse, par des analogies d'origine et de destinée. Tous les deux ils étaient nés dans des conditions modestes, ils avaient reçu la même éducation et ils avaient leur chemin à faire. Ils entraient ensemble dans une carrière aux émulations généreuses, ils se sentaient tous les deux les mêmes instincts d'émancipation libé-

rale, la même ambition de s'élever par le talent, de chercher l'avenir au delà d'une ville de province. Ils mettaient en commun leurs études, leurs idées, leurs espérances, leurs projets, et tandis que M. Mignet débutait, coup sur coup, à l'Académie de Nîmes par un *Éloge de Charles VII*, à l'Académie des Inscriptions de Paris par un savant essai sur la *Féodalité et les institutions de saint Louis*, M. Thiers lui aussi prenait son essor. Il tentait un peu toutes les voies : il cherchait fortune jusqu'à Toulouse, aux Jeux Floraux, par un discours sur les « caractères de la littérature romantique », et il a écrit en ce temps-là sur l' « éloquence judiciaire » ; mais son vrai coup de maître était l'*Éloge de Vauvenargues*, présenté à un concours de l'Académie d'Aix, — et à cette première tentative, à ce premier succès est restée attachée une légende de malice.

M. Thiers, connu déjà pour une chaude tête libérale, effarouchait quelque peu les honnêtes académiciens d'Aix, presque tous royalistes, qui voyaient en lui moins le talent que les opinions suspectes, et qui, pour éviter de couronner le discours dont il était présumé l'auteur, ajournaient le concours. Sans se décourager, avec la complicité d'un magistrat, M. d'Arlatan de Lauris, plus sensible, lui, au talent qu'aux opinions, il faisait arriver mystérieusement de Paris un autre discours écrit en toute hâte, et le discours venu de Paris était naturellement jugé digne du premier prix, tandis que l'éloge attribué à M. Thiers devait se contenter d'un modeste accessit. Quand on brisa le sceau qui cachait le nom des lauréats, on s'aperçut que les deux ouvrages étaient du même

auteur ! Le tour avait réussi, l'Académie provençale se trouvait un peu mystifiée, et dans sa première bataille le brillant débutant avait mis son industrieux et piquant génie. Tel qu'il était, même à part le jeu de la mise en scène, cet *Éloge de Vauvenargues* méritait son succès et dépassait le cadre d'une petite Académie de province. Il est resté une de ces œuvres de jeunesse où se dessinent les linéaments d'un caractère et d'un esprit.

C'est déjà M. Thiers presque tout entier, pensant avec aisance, observant avec finesse et sans amertume, écrivant d'un style simple, clair et courant, de ce « style modelé sur les choses », représentant tout avec vérité et sans saillie. Son idéal se déclare du premier coup. Il peint, chemin faisant, les moralistes, — et Montaigne le sceptique, le sage, « qui préfère le doute comme plus facile, peut-être aussi comme plus humain dans un temps où l'on s'égorgeait par conviction », et La Rochefoucauld, l'analyste profond, mais incomplet, des secrets du cœur, et La Bruyère, « le génie véhément et élevé qui a l'impatience de la vertu », comme Tacite en avait la « douleur ». A la suite de ceux-ci, nouveau venu dans cette famille de moralistes, se dégage Vauvenargues avec ses vues sur l'homme, son âme généreuse, son goût pour les actions fortes et ses élans comprimés. Son panégyriste aimait en lui, j'imagine, moins le penseur « silencieux et souffrant », refoulé sur lui-même, que le jeune homme sensible à ces « premiers regards de la gloire » plus doux que les « premiers feux de l'amour ». Dans tous les cas, par cet essai un écrivain venait certainement de naître à Aix, et ce double succès, — celui de M. Thiers avec

l'*Éloge de Vauvenargues,* celui de M. Mignet avec le discours sur les *Institutions de saint Louis,* — comblait surtout un désir des deux amis : il leur ouvrait la route de Paris et les transportait ensemble sur un théâtre à la fois plus vaste et plus animé, où leurs facultés devaient trouver, avec des horizons agrandis, tous les stimulants de la vie publique et intellectuelle. M. Mignet s'acheminait le premier sur Paris au mois de juillet 1821, et au mois de septembre M. Thiers l'avait déjà rejoint.

IV

Unis dans la grande aventure comme dans leur vie d'étudiants, ils étaient partis avec leurs couronnes. Ils débarquaient dans la ville des agitations et des révolutions à cette heure décisive du second ministère Richelieu, et pour première demeure ils choisissaient dans un petit hôtel du passage Montesquieu deux petites chambres contiguës, plus que modestement meublées, où s'abritaient pour quelque temps ces fortunes fraternelles destinées à grandir si vite par le talent. Ils arrivaient inconnus, sans relations, avec peu de ressources, mais avec la jeunesse, l'ardeur du travail, la volonté de réussir, une inépuisable confiance, et quelques lettres de recommandation pour les puissants du jour. Une de ces lettres leur avait été donnée, je crois, par un homme estimé à Aix, le docteur Arnaud, le père de l'aimable

auteur de gracieux romans, madame Ch. Reybaud. Ils se trouvaient ainsi accrédités auprès de leur compatriote Manuel, le tribun le plus populaire du moment, et par Manuel ils étaient introduits dans ce monde libéral qui grandissait par les encouragements de l'opinion, par la lutte de tous les jours, quelquefois même par des défaites apparentes. Ils entraient dans cette société vivante et active de l'opposition du temps représentée par ses journaux et par ses salons. M. Mignet avait été admis presque aussitôt au *Courrier français,* auprès de Chatelain, de Benjamin Constant, de Kératry; M. Thiers, de son côté, était accueilli au *Constitutionnel* par M. Étienne. Les deux amis marchaient du même pas. Ce qu'ils avaient fait dans leur vie d'étude à Aix, ils ne cessaient de le faire dans leurs petites chambres du passage Montesquieu : ils travaillaient en commun, ils échangeaient leurs idées, ils se préparaient ensemble à de nouveaux efforts. Tout semblait leur sourire, et tandis que M. Mignet écrivait sur la politique extérieure de façon à exciter l'attention de M. de Talleyrand, ou professait à l'Athénée avec une séduisante gravité, avec une savante et ingénieuse précision, sur l'histoire de la réformation, M. Thiers portait dans le journal le plus populaire du temps le feu de son esprit, je ne sais quel accent nouveau et inattendu fait pour relever le ton un peu banal de ces polémiques d'un libéralisme bourgeois, impérialiste et classique.

Une fois introduit dans ce monde de la politique et des lettres, M. Thiers se montrait prêt à tout. Rien ne lui semblait étranger. Tantôt, à propos d'une brochure de M. de Montlosier, la *Monarchie française au* 1er *mars*

1822, il prodiguait les aperçus fins et hardis, essayant déjà ses idées sur l'histoire de la Révolution, vengeant le monde de 1789 des dédains et des passions d'ancien régime, faisant d'une simple critique d'un livre une sorte de manifeste ardent de la société nouvelle; tantôt il se tournait vers les arts, et donnait au *Constitutionnel* un compte rendu du *Salon* de 1822. Il écrivait peut-être un peu légèrement, en critique un peu inexpérimenté des traditions de l'art, des grandes écoles de la peinture, mais avec un instinct juste, un goût très-vif et une verve naturelle qui se plaisait à saluer tour à tour la mémoire du jeune Drouais, « dévoré de ses feux et ravi avant l'âge », ou la renommée naissante d'Horace Vernet. Un jour, M. Thiers laissait échapper quelques pages enjouées et libres, moins connues peut-être que toutes les autres, sur la destinée singulière d'une comédienne anglaise, mistress Bellamy. Un autre jour, vers la fin de 1822, aux approches de la guerre d'Espagne, après une excursion rapide à travers la Suisse, la Provence et le Languedoc, il revenait avec un récit aussi attrayant qu'instructif : *les Pyrénées et le midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre* 1822. Il mêlait à ses impressions de politique en voyage les descriptions à la fois précises et imagées de la vallée du Grésivaudan, des beautés de Marseille, sa ville natale, des sites pyrénéens, de l'éblouissante perspective du prieuré de Saint-Savin. Au même instant, sans mesurer encore la portée de l'œuvre qu'il allait entreprendre, il se préparait déjà à l'*Histoire de la Révolution,* dont les premiers volumes datent de l'automne de 1823.

Ainsi, avant que deux années eussent passé, M. Thiers se signalait dans tous les sens, sous toutes les formes, par la vivacité du talent. Il commençait à être salué comme un jeune athlète à la brillante armure dans les mêlées nouvelles du temps. Peu auparavant, à propos de Charles de Rémusat, M. Guizot venait de parler de « cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'ont ni brisée ni pervertie, qui aime et veut la liberté sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentiments, à qui enfin les grands événements dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à ses devanciers ». M. Thiers, lui, allait dire bientôt d'un ton plus délibéré, en parlant de lui-même et de ceux avec qui il commençait à nouer amitié : « Nous sommes la jeune garde. » Il était sûrement, du droit du talent, de cette élite des générations en marche. Il se trouvait dès son apparition un des premiers, un des chefs de cette jeunesse libérale qui grandissait déjà dans toutes les régions de la politique et de l'esprit, qui embrassait l'avenir avec confiance, qui a rempli de sa séve, de ses promesses, de ses œuvres, dix des plus belles années du siècle.

V

La Restauration a été un temps à la fois heureux et malheureux. Elle a eu cette fortune de donner à la France, au lendemain des désastres de la guerre, une grandeur nouvelle par des institutions généreuses, par l'éclat des tribunes et le réveil des esprits. Elle avait le malheur de s'être confondue en naissant avec des passions d'ancien régime, des ardeurs et des menaces de réaction qui faisaient de la royauté bourbonienne une suspecte ou une ennemie au milieu d'une société renouvelée par la Révolution et l'Empire. C'est le secret de son histoire, de son caractère, de ses luttes et de sa ruine. Elle arrivait justement, entre 1821 et 1824, à une crise décisive de sa destinée. Elle avait vécu assez pour que tout se dessinât dans ce drame plein d'émouvantes péripéties. La politique de réaction, un instant contenue par un roi sage et par des ministres modérés, semblait désormais victorieuse : elle l'était certainement, elle l'était par elle-même et par le vaste mouvement de réaction européenne qui lui permettait la guerre d'Espagne; mais c'était une victoire meurtrière conduisant par une terrible logique de M. Decazes à M. de Richelieu, de M. de Richelieu à M. de Villèle, pour finir par conduire de M. de Villèle à M. de Polignac. L'opposition semblait vaincue, elle l'était sans doute dans les élections, dans les Chambres, dans

les journaux victimes des répressions et de la censure; mais à la place ou à côté de la vieille opposition des premières années, souvent violente et conspiratrice, commençait à se former et à se montrer une opposition bien autrement redoutable, ce que M. Royer-Collard appelait « une nation nouvelle », cette jeunesse que signalait M. Guizot, qui arrivait par degrés à la vie publique, impatiente de liberté et d'activité.

Déjà, en effet, se manifestait ce mouvement de rénovation qui embrassait la politique et les lettres, la philosophie et les arts. C'était le moment où un livre comme les *Considérations surla Révolution* de madame de Staël remuait de vives intelligences, où les imaginations et les esprits, animés d'un souffle imprévu, s'essayaient au rajeunissement de la poésie, de l'histoire, des idées, où la pensée française commençait à s'étendre par l'étude des littératures étrangères. Par lui-même, ce mouvement n'avait sans doute rien d'hostile et de menaçant; il se conciliait avec la monarchie constitutionnelle, il n'excluait pas chez quelques-uns la fidélité royaliste. Il pouvait cependant devenir dangereux, il l'était déjà après 1821, parce que dans cet avénement d'une génération impatiente de vivre l'inspiration dominante était toute libérale, parce que cette jeunesse qui arrivait se sentait la fille de la société de 1789, la complice des intérêts et des instincts nouveaux, l'alliée de toutes les revendications généreuses contre une réaction grandissante. Dans cette légion des jeunes de 1820 qui, à peine échappés à la discipline d'airain de l'Empire, avaient respiré l'air d'un temps plus libre et plus doux, tous n'avaient pas la

même origine, les mêmes traditions, les mêmes préoccupations ou les mêmes tendances.

Les uns, sortis de l'Université, de l'École normale où ils avaient été nourris de l'ardente parole de Victor Cousin, leur frère aîné et déjà leur maître, étaient des hommes d'étude instruits et réfléchis : celui-ci, Augustin Thierry, ayant l'instinct des résurrections historiques; celui-là, Jouffroy, délicat et profond psychologue; Dubois, âme de polémiste supérieur; Damiron, critique juste et fin. Dispersés d'abord dans les lycées de province, ils s'étaient bientôt retrouvés à Paris, suspects, persécutés, bannis de leurs modestes fonctions universitaires, comme Cousin, Guizot étaient exilés de leur tribune de Sorbonne. Ils commençaient à former un groupe d'esprits indépendants et originaux, qui dépassaient par le vol de leurs idées les doctrines du dix-huitième siècle aussi bien que les préjugés révolutionnaires, et alliaient le spiritualisme philosophique à un libéralisme élevé en politique. D'autres, appartenant par leur naissance, par leurs relations de famille, à des classes sociales différentes, étaient des jeunes gens d'une brillante et forte culture, sans haine contre la Restauration, mais vivement épris de liberté, de dignité nationale, de justice. Ils représentaient dans le nouveau libéralisme cette école mondaine et lettrée dont M. de Rémusat, qui en était, a reproduit les traits avec l'émotion du souvenir[1]. C'étaient des volontaires de la pensée que le mouvement des choses rapprochait bien vite des jeunes philosophes de l'Ecole normale, et

[1] Voir les *Critiques et Études littéraires, ou Passé et Présent*, par Charles de Rémusat, 2 vol. in-18.

quelques-uns, notamment M. Duchâtel, M. Vitet, s'étaient rencontrés pour la première fois dans cette petite chambre de la rue du Four où Jouffroy professait avec une éloquence attachante, presque religieuse. Je ne parle pas de tous ceux qui, en dehors de la politique et de la philosophie, mettaient leur génie naissant à créer une poésie, une littérature nouvelle, un art nouveau.

Il y avait, en un mot, dans ce mouvement multiple et grandissant de jour en jour, toutes les variétés de la vie, de l'éducation et des talents. Ce qui rapprochait tous ces esprits, ce qui est resté le caractère de ces années de la jeunesse du siècle, c'est la foi aux idées, l'ardeur généreuse des convictions, la séve morale; c'est cette vivacité de passion d'une société renaissante, où l'on s'intéressait à tout, à la Charte et à la poésie, aux luttes parlementaires et à une œuvre d'histoire, à une nouveauté littéraire comme à un discours de Royer-Collard, aux *Méditations* de Lamartine comme à une leçon de Cousin. Époque heureuse, après tout, où la violence même des combats de la politique et de l'esprit s'ennoblissait par la sincérité et par les illusions!

C'est dans ce monde si animé, si vivant, que M. Thiers, nouveau venu à Paris, était entré avec éclat. Il avait fait ses premières armes au *Constitutionnel;* il n'avait pas tardé à étendre ses relations, à nouer amitié avec tout ce qui était jeune comme lui, notamment avec M. de Rémusat, et tous ces talents qui s'élevaient à la fois se trouvaient même un instant réunis dans un recueil dont un homme actif, M. Coste, avait eu l'idée, les *Tablettes universelles.* Ce recueil existait déjà; on le réorganisait en

rassemblant ces forces nouvelles sous l'autorité des noms les plus accrédités de l'opposition. C'était, à côté des journaux livrés aux improvisations d'une polémique ardente, un essai de « Revue » où l'on devait traiter « avec plus de soin et d'étendue les grandes questions de la politique et de la littérature ». M. de Rémusat se multipliait dans les *Tablettes*. C'est là qu'il publiait, sous ce titre : *le Choix d'une opinion*, des pages d'une délicate fermeté qu'il a recueillies depuis, qui ressemblaient alors à un manifeste des jeunes libéraux mondains à l'adresse des salons. M. Dubois écrivait sur l'Université et sur M. de Lamennais, son orageux compatriote de Bretagne. M. Mignet parlait avec sagacité de la diplomatie, des affaires obscures de la Russie; d'autres écrivaient sur la philosophie, sur les « poésies de M. de Lamartine », sur les essais historiques de M. Guizot. M. Thiers, pour son compte, s'était chargé de ce qu'on appellerait aujourd'hui une « chronique », — d'un « bulletin politique » qu'il ne signait pas, où il retraçait périodiquement la situation, à ce moment troublé de la guerre d'Espagne : on était en 1823. Dans ces « bulletins » inconnus, curieux à relire, M. Thiers déployait dès lors une singulière sûreté de coup d'œil, l'intuition des affaires, le sens juste et fin des jeux de la politique, des ambitions et des rivalités des hommes. Il maniait la polémique avec un art souple et hardi; mais cette alliance des forces nouvelles dans une même œuvre n'était que d'un moment.

La disparition forcée des *Tablettes* laissait sans lien l'armée à peine en formation. Les universitaires, suivis de M. de Rémusat, de M. Vitet, de M. Duchâtel, de

M. Duvergier de Hauranne, allaient, par la création du *Globe,* ouvrir en pleine Restauration une école de critique supérieure et de philosophie destinée à devenir bientôt une puissance intellectuelle. M. Thiers revenait au *Constitutionnel,* ou plutôt il était un peu partout, guerroyant au *Constitutionnel* d'abord, écrivant un instant au *Globe* sur le Salon de peinture, poursuivant en même temps l'*Histoire de la Révolution* qu'il venait de commencer, s'occupant de politique, de finances, d'art militaire, et partout montrant déjà ces qualités natives qui ont fait de lui le plus puissant, le plus lumineux des vulgarisateurs.

VI

Au fond, en entrant avec ses jeunes contemporains dans le mouvement de la Restauration, M. Thiers ne se confondait pas avec eux. Il était leur allié, il marchait sous le même drapeau, il se retrouvait à peu près avec eux dans les luttes décisives, il ne leur ressemblait pas. On peut bien dire que dans cet essor du commencement du siècle il a eu, dès le premier jour, une place particulière et distincte par l'originalité de sa nature et de ses idées, par la direction et même par la forme de son talent. Il a représenté presque seul avec M. Mignet une nuance intellectuelle et politique du mouvement de la Restauration. Il différait assurément des jeunes philosophes dont il était l'ami, qui allaient planter leur drapeau et dresser

leur tente au *Globe*. Ceux-ci étaient des esprits réfléchis qui ne craignaient pas d'interroger les plus secrets problèmes de la destinée humaine et du monde nouveau, qui tentaient de dégager la vérité historique de la confusion du passé, la vérité morale de la confusion des systèmes. Sans désavouer le dix-huitième siècle, ils prétendaient relever la philosophie par un spiritualisme indépendant. En restant passionnément fidèles aux principes de la Révolution française et de la société moderne, ils voulaient les féconder par un libéralisme supérieur, de même qu'ils admettaient dans la littérature, dans les arts, ce souffle d'inspiration rénovatrice qui s'est appelé le romantisme. Ils restaient en tout des penseurs généreux, des novateurs spéculatifs et doctrinaires.

M. Thiers, lui, n'a jamais été de cette famille d'esprits. Il a été de bonne heure de ceux qui trouvent que « l'univers bien compris n'est point désespérant », et qui restent volontiers dans la réalité, dans l'interprétation simple des choses. Il avait pour philosophie le sens commun; en fait d'idées générales, le dix-huitième siècle, le siècle de Montesquieu et de Voltaire était visiblement encore sa tradition préférée. C'était la tradition de la raison lumineuse. Dans les écoles nouvelles, il n'aimait ni les théories qui transfiguraient l'histoire, la philosophie ou la politique, ni ce qu'il appelait le genre « impressif », l'abus de l'analyse, de la rêverie solitaire. Pour lui, génie tout en dehors, il était né avec l'instinct de l'action, il aimait l'action pour elle-même, sous toutes les formes, dans toutes les conditions, en homme fait pour la comprendre, pour en ressentir les émotions généreuses. Il le disait à son début,

dans son *Éloge de Vauvenargues*, comme s'il se donnait à lui-même un mot d'ordre : « La vie est une action, et, quel qu'en soit le prix, l'exercice de notre énergie suffit pour nous satisfaire, parce qu'il est l'accomplissement des lois de notre être. » Il le répétait quelques années plus tard d'un accent plein de feu dans des pages sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, où il se plaisait à représenter l'homme de guerre en campagne, obligé de songer à tout au milieu des circonstances les plus extraordinaires et de périls de tous les instants : « Penser fortement, clairement, au fond de son cabinet, est beau, disait-il ; mais penser aussi fortement, aussi clairement, au milieu des boulets, est l'exercice le plus complet des facultés humaines. » Et il ajoutait, résumant sa pensée : « L'homme est né pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au bonheur, il est certain que jamais la vie ne lui est plus supportable que lorsqu'il agit fortement. Alors il oublie, il est entraîné et cesse de se servir de son esprit pour douter, blasphémer, se corrompre et mal faire. » L'idéal inné de M. Thiers, c'est l'action, et avec cet instinct de l'action il en a la langue, une langue à lui, simple, claire, assez souvent négligée, toujours courante et vive. C'est ce qui explique le polémiste, l'écrivain, l'historien, avant d'expliquer le politique, le parlementaire et le ministre. C'est ce qui explique aussi comment et en quoi il différait dès lors de ces autres esprits sérieux, élevés, un peu dogmatisants, pour qui il avait plus d'estime que de goût, et dont il parlait quelquefois dans l'intimité assez malicieusement. Il était homme à écrire un jour à Ampère : « Faites-nous de ces savants articles qui sont

savants sans être insupportables comme ceux de nos amis du *Globe*. » Il y avait entre lui et les amis du *Globe* des incompatibilités d'humeur et de caractère qui n'ont pas laissé d'avoir un rôle dans la politique du temps.

Il différait, d'un autre côté, des libéraux mondains, de ces jeunes whigs français qui devenaient une des forces de l'opposition nouvelle. Ceux-là tenaient à la haute société, à des familles qui avaient occupé, qui occupaient la veille encore des fonctions publiques, et ils étaient avant tout des Parisiens. Ils se ressentaient de cette vie sociale qui, sans enchaîner l'essor de leurs convictions, donnait à leur libéralisme un caractère particulier. M. Thiers avait une tout autre origine. Il a dit depuis dans un jour de libre familiarité : « Par ma naissance, j'appartiens au peuple; par mon éducation, je suis de l'Empire; par mes goûts, mes habitudes, mes relations, je suis de l'aristocratie. » Il avait certes raison, il a été de la plus haute aristocratie, celle du génie. Il était fait pour être bientôt, selon le mot de M. de Talleyrand, non un parvenu, « mais un personnage arrivé ».

A ses débuts, il avait l'originalité d'un nouveau venu portant dans le monde parisien la verdeur d'un jeune homme sorti d'une classe obscure et les saillies de sa nature méridionale. Il arrivait du fond de sa province avec ses idées et son talent. Par son âge comme par son esprit, il devait se lier avec les jeunes libéraux du monde qu'il rencontrait dans quelques salons, chez M. Laffitte, chez M. Ternaux; il allait plus loin qu'eux, il était naturellement d'une opposition plus avancée, plus révolutionnaire si l'on veut, et dès les

premiers pas, dans cet article par lequel il se signalait, où il s'attaquait à M. de Montlosier relevant un drapeau d'ancien régime, il prenait hardiment position au cœur de la société créée par la Révolution française. « M. de Montlosier, disait-il dans ce morceau qui avait déjà l'allure d'un discours, M. de Montlosier parle sans cesse des vanités plébéiennes, il rappelle continuellement notre bassesse et nos crimes. Je n'invoquerai pas les lois contre cette insulte aux classes, mais j'opposerai à ces injures chevaleresques le langage de ma raison bourgeoise et écolière. Oui, dirai-je à M. de Montlosier, nous avons des prétentions comme vous : c'est l'orgueil qui chez nous demande l'égalité, et qui chez vous la refuse; mais entre ces deux orgueils, lequel est coupable, de celui qui demande le droit commun, ou de celui qui le conteste? » Et tous ces défis d'ancien régime résumés par M. de Montlosier, le publiciste, la veille encore inconnu, les relevait avec la verve impétueuse d'un homme parlant au nom des classes nouvelles, visant à travers les théories du vieux patricien un gouvernement déjà troublé par l'esprit de réaction.

Ce qui reste caractéristique, c'est qu'il y a eu certainement un point, le point décisif du combat, où M. Thiers a été dès le premier jour plus vivement, plus directement engagé que les libéraux mondains et les philosophes de la jeune opposition. Sur la Révolution et sur l'Empire qui lui apparaissait comme la concentration victorieuse et coordonnée de la Révolution, il avait ses idées arrêtées, son parti pris. De naissance, d'instinct, d'éducation, d'imagination, il appartenait à cette époque de rénovation

puissante, redoutable et glorieuse. Il s'avouait révolutionnaire et patriote tout net, sans subterfuge et sans quintessence. Sur ce point, il pensait et il sentait comme Manuel et comme Béranger; il allait plus loin que les jeunes libéraux, les modérés et les doctrinaires constitutionnels. En même temps, cependant, s'il semblait se séparer par certaines de ses hardiesses de ses amis de la jeune opposition, il échappait par son âge, par la vivacité de son esprit, aux préjugés de la vieille opposition, du vieux libéralisme campé au *Constitutionnel*. De ce libéralisme représenté par le *Constitutionnel*, mélange singulier de fanatisme révolutionnaire, de réminiscences napoléoniennes, de démocratie ombrageuse, de philosophie du dix-huitième siècle et de superstitions classiques, M. Thiers ne prenait que ce qui convenait à sa nature. Il n'avait, quant à lui, ni les banalités d'irréligion à la Dulaure, ni les ressentiments jaloux à la Courier, ni envie, ni haine. Jusque dans ses opinions les plus vives, il gardait je ne sais quelle liberté aisée d'intelligence qui le défendait des vulgarités de parti, bien plus encore des passions de secte, et s'il se sentait de la race de Voltaire, il ne se confondait pas avec tous les voltairiens.

En un mot, il restait lui-même, avec ses instincts, avec ses dons naturels, entre les jeunes et les vieux libéraux, lié aux uns et aux autres par une pensée commune d'opposition, indépendant des uns et des autres par la liberté de son allure, par la vigoureuse souplesse d'un talent qui avait l'ambition, le goût et le pouvoir de régner.



VII

Qu'était-ce que M. Thiers dans ces brillantes et fécondes années de la Restauration où il s'élevait de jour en jour, où il se dégageait rapidement de la mêlée universelle? Plus que tout autre, c'était un jeune fils des classes nouvelles, ne devant rien qu'à lui-même, entrant avec éclat dans un monde où tout était nouveau comme lui, où tout souriait aux hardiesses du talent. A peine arrivé depuis quelques années, presque depuis quelques mois, il avait déjà marqué sa place par le feu et la fertilité d'un esprit fait pour tout comprendre et tout entreprendre, pour pouvoir dire aux autres en leur donnant le signal de la marche : « Nous sommes la jeune garde ! » Ce qu'il a été depuis avec plus de retentissement, sur de plus vastes théâtres, dans des conditions qu'il ne pouvait pas même entrevoir, il l'était, dans son premier essor, au début de cette prodigieuse carrière.

Il avait surtout la confiance, le puissant et élastique ressort des natures destinées à arriver à tout et à rebondir à travers les événements d'un siècle ; il avait la confiance de l'homme qui sent croître ses forces, qui a hâte de prendre possession de la vie, et cette confiance ne se manifestait pas seulement chez lui par la netteté des idées, — de ces idées qu'il avait conçues toutes faites en naissant, disait-il, — par le ton décidé et tranchant

de ses polémiques, de ses premiers écrits; il la portait, pour ainsi dire, dans tout son être, dans ses relations, dans les salons de M. Laffitte, de M. Ternaux, de M. de Flahaut, où avec sa petite taille, son accent méridional et sa verve étincelante, il intéressait autant qu'il étonnait. Il avait de l'assurance, il la justifiait par la supériorité et la variété de ses aptitudes. Il avait l'ardeur et la facilité du travail, une merveilleuse puissance d'assimilation, le besoin inné d'étendre ses conquêtes, je veux dire ses connaissances, l'art de s'instruire par la conversation, par ses rapports avec des hommes qui avaient l'expérience et l'autorité, qui pouvaient lui donner ce que l'étude solitaire ne donne pas toujours.

Avec le baron Louis, qu'il avait séduit, qu'il se plaisait à consulter en le contredisant quelquefois, et dont il a souvent parlé depuis en l'appelant son maître, il s'initiait aux détails du budget, il débrouillait les opérations de finance et de crédit. Avec le général Jomini, il étudiait les affaires militaires en homme déjà persuadé que « l'histoire de la guerre est une des bases de la science politique », qu'on ne « sait à fond la carte d'un pays qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre », et qu'on ne connaît bien aussi « les relations de ce pays avec les autres qu'en connaissant bien sa carte ». Avec les témoins ou les serviteurs de la Révolution et de l'Empire, dont il se faisait le familier, il avait l'impression directe, aussi juste que vive, des événements et des personnages du grand drame français et européen. A tous il demandait le secret de leur expérience ou de leurs souvenirs, et en les interrogeant, en les écoutant, il les devançait, il discu-

tait, il paraissait déjà tout savoir, guerre et politique, diplomatie, administration et finances.

Physionomie certes curieuse, singulièrement vivante! Tout se réunissait ou se combinait dans ce jeune homme des classes nouvelles occupé à se frayer un chemin, — l'impétuosité et la mesure, l'imagination d'un artiste et la raison bourgeoise, l'ardeur d'un combattant engagé sous un drapeau d'opposition et l'instinct du gouvernement, la passion des grands intérêts et le goût des détails, l'art de tout animer, le mouvement, la décision avec la cordialité et la bonne humeur. C'était l'originalité de M. Thiers! Tous ces traits d'une nature heureuse, vivacité, souplesse, compréhension rapide, lucidité, tous ces traits, ils étaient déjà sans doute dans les coups d'essai par lesquels M. Thiers se signalait à son entrée dans les journaux ; ils se rassemblaient et s'accentuaient surtout dans une œuvre plus vaste, poursuivie pendant plusieurs années, qui était à la fois la révélation d'un talent grandissant, une nouveauté historique et un livre de combat politique, — l'*Histoire de la Révolution française.*

L'homme était certainement fait pour l'œuvre, et l'on peut dire que M. Thiers en portait le germe à son arrivée à Paris. Il en traçait le programme, il en précisait du moins la pensée première et le dessin général dans ces pages ardentes par lesquelles il débutait dans le *Constitutionnel,* où, prenant à partie M. de Montlosier, il relevait et résumait les titres de la Révolution française pour les opposer aux résurrections d'ancien régime. C'est l'esprit tout plein de cette pensée qu'il s'était mis au travail à la première occasion offerte par un libraire, sans pres-

sentir encore peut-être l'étendue de ce qu'il entreprenait. Il avait commencé avec un prête-nom, ou une sorte de patronage d'un homme tombé depuis dans l'oubli, Félix Bodin, qui du reste ne lui donnait que son nom et avait le bon goût de s'effacer presque aussitôt. Au moment où M. Thiers s'engageait dans son immense entreprise, à ses côtés M. Mignet, lui aussi, abordait à sa manière, avec son esprit sobre et généralisateur, le redoutable problème de l'époque révolutionnaire. Les deux premiers volumes de M. Thiers paraissaient à l'automne de 1823; le vigoureux et saisissant précis de M. Mignet paraissait en 1824. Les deux amis travaillaient ensemble dans leur fraternelle intimité, comme des émules animés du même feu, allant au même but, se contrôlant et s'encourageant mutuellement. D'un seul coup la Révolution française trouvait ses deux premiers historiens, et c'était là justement une œuvre aussi neuve que hardie, aussi délicate que difficile.

Ce qu'il y avait de hardi et de nouveau, c'était cette idée de ramener aux proportions historiques une époque si récente et si sombre, dont les résultats étaient sans doute écrits partout, dans la société, dans les lois, dans la transformation des mœurs, mais qui par elle-même restait encore enveloppée d'une redoutable obscurité. Jusque-là en effet, il y avait eu un étrange phénomène. L'Empire, par la gloire militaire dont il occupait la nation, par le silence intérieur qu'il lui imposait, semblait avoir reculé dans un passé presque lointain les dix dernières années de l'autre siècle. En s'appropriant les bienfaits civils les plus incontestés de la Révolution,

l'Empire avait mis l'interdit sur tout le reste; il s'était étudié à imposer d'autorité, de force, la paix entre les opinions, entre les passions, entre les classes, entre les vainqueurs et vaincus, même entre la religion et la Révolution. Il aurait voulu étouffer jusqu'aux souvenirs, et lorsque ces souvenirs avaient l'air de se réveiller, ne fût-ce que dans un discours académique comme celui de Chateaubriand à propos de Joseph Chénier et de son rôle pendant l'époque sombre, Napoléon éclatait avec violence contre ceux qui troublaient sa politique. Il ne voulait souffrir ni la réhabilitation ni le procès de la Révolution; il aurait mieux aimé que de longtemps on n'en parlât plus. Son rêve était d'imprimer aux institutions et aux hommes une effigie nouvelle faite pour tout éclipser. Il avait réussi jusqu'à un certain point à détourner les esprits, à faire oublier le passé. Avec la Restauration, le procès se ravivait; il n'était pas jugé ni même instruit. De la Révolution que savait-on? Elle rappelait aux uns la Terreur, le sang, le Roi immolé, les persécutions et les spoliations, — aux autres des événements terribles où ils avaient eu un rôle.

La Révolution n'était guère connue encore que comme une redoutable légende ou par des Mémoires partiels, par des documents peu répandus, par des plaidoyers intéressés, par les témoignages des victimes et des acteurs survivants. Après quelques années, l'ouvrage qui répondait le mieux à l'idée d'une révision indépendante, d'un jugement supérieur, qui contribuait le plus aussi à réveiller une curiosité intelligente chez les jeunes générations, c'était le livre des *Considérations* de madame de

Staël; mais ce n'était qu'un essai, un programme de philosophie libérale et constitutionnelle. Pour la première fois, avec M. Thiers et M. Mignet, la Révolution française était ressaisie, interrogée et décrite dans son ensemble et dans ses détails, dans sa marche orageuse à travers des péripéties toujours nouvelles et toujours sanglantes, dans ses excès et dans ses ambitions légitimes, dans le mouvement de ses partis comme dans le déploiement de sa puissance, dans ses personnifications sinistres ou héroïques. Tout ce passé sortait du domaine des légendes et des souvenirs pour reparaître à tous les yeux dans sa réalité vivante, multiple et pathétique.

C'était la première histoire de la Révolution, et cette histoire, elle était écrite par des hommes qui devaient à leur âge de n'avoir point été mêlés à ce passé qu'ils racontaient, d'être étrangers aux fautes et aux crimes d'une époque de combat. Les deux écrivains, par leur jeunesse et par la position où ils se trouvaient placés, avaient l'avantage de pouvoir profiter des témoignages des derniers survivants « sans partager leurs passions », comme aussi de pouvoir rester attachés à la cause de la Révolution « sans la confondre avec ceux qui l'avaient mal servie ». Leurs ouvrages, loin de se nuire ou de se contrarier, se complétaient par la diversité des talents. Celui de M. Mignet était comme une condensation savante et lumineuse de vingt années de révolution dans un récit d'un vigoureux relief[1]; il s'inspirait visiblement d'une pensée réfléchie, d'une certaine philosophie de

[1] Le livre de M. MIGNET a pour titre : *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol.

l'histoire, et ce que M. Mignet résumait dans un précis demeuré un modèle, M. Thiers le racontait avec mille détails, avec une curiosité intime de toutes choses, — avec le même esprit. L'un et l'autre rendaient à la Révolution de France le service de la débrouiller, et en la débrouillant de la représenter non plus comme une convulsion accidentelle d'anarchie, mais comme une crise fille de la logique de l'histoire, mère et source d'une société nouvelle.

Parce que M. Mignet et M. Thiers, dans leurs récits, faisaient la part de la nécessité, de la puissance irrésistible des choses, parce qu'au lieu de scinder ou de renier la Révolution, ils l'embrassaient tout entière et ils s'efforçaient de l'expliquer, est-ce à dire que ces jeunes esprits fussent comme les complices rétrospectifs de tout ce qu'ils racontaient? Était-ce la réhabilitation indistincte, systématique et inquiétante de toutes les phases de la Révolution, de la Terreur aussi bien que de la défense du sol menacé, des tyrannies sanguinaires, spoliatrices, aussi bien que des actes destinés à survivre? Était-ce la glorification de la fatalité, du succès, du fait accompli? Il y avait sans doute parfois une certaine indulgence déguisée sous l'impartialité. Assurément ces jeunes annalistes d'un temps qui n'avait pas eu encore d'histoire ne voulaient point incliner tous les sentiments de vérité et de justice devant la déesse d'airain, la fatalité; ils n'avaient pas la pensée de réhabiliter les crimes, de prendre le succès pour unique et souveraine mesure des actions hnmaines, d'idéaliser les moyens révolutionnaires. S'ils considéraient la Révolution comme né-

cessaire et légitime dans son principe, ils la regardaient pour le reste comme l'œuvre des hommes, comme le résultat de leurs passions, de leurs aveuglements, de leurs fureurs, de leurs efforts contraires. « La Révolution, disait M. Mignet, a eu beaucoup d'obstacles à vaincre, ce qui a produit des excès passagers à côté de bienfaits durables. Les privilégiés ont voulu l'empêcher; l'Europe a tenté de la soumettre, et, forcée à la lutte, elle n'a pu ni mesurer ses efforts, ni modérer sa victoire. La résistance intérieure a conduit à la souveraineté de la multitude, et l'agression du dehors à la domination militaire. Cependant le but a été atteint malgré l'anarchie et malgré le despotisme. » Je ne dis pas que d'autres interprétations n'aient été possibles; celle des deux jeunes émules n'excluait ni la pitié pour les vaincus, ni la sévérité pour les violents triomphateurs d'un jour, ni la liberté à l'égard de tous. Elle ouvrait, pour ainsi dire, un cadre à la fois précis et flexible, où M. Thiers particulièrement pouvait se déployer à l'aise, avec ce qu'il a appelé depuis la première qualité de l'historien, l'intelligence, — l'intelligence pour tout comprendre, avec le don de la clarté pour tout remettre dans son vrai jour.

Ce qui a fait de l'*Histoire de la Révolution française* de M. Thiers un livre d'un intérêt durable qui a pu être complété, rectifié ou contesté, mais, qui dans son ensemble, n'a pas été sérieusement dépassé, c'est le mouvement et la vie, c'est l'art de ranimer, de coordonner ce drame confus, puissant et terrible, qui commence à la veille de 1789, qui s'achève ou du moins a un dénoûment provisoire au 18 brumaire. Les premiers

volumes se ressentaient encore sans doute de certaines hésitations de talent. A mesure que l'auteur pénétrait dans le drame, il semblait en saisir mieux l'étendue. Il s'avançait d'un pas plus assuré, sans regarder derrière lui, s'attachant peu aux pouvoirs qui se succédaient, entraîné lui-même dans le mouvement, allant de crise en crise, de l'éclipse tragique et émouvante de la monarchie aux convulsions de la République naissante, des délires de la Convention et de la Terreur aux épuisements, aux velléités de réorganisation régulière du Directoire.

Il déroulait le tissu des événements comme s'il eût écrit le bulletin d'une longue bataille, faisant passer dans ses abondants et faciles récits les hommes, les partis acharnés à s'immoler les uns les autres, la Révolution tout entière concentrée dans un gouvernement formidable pour tenir tête à la guerre civile et à l'invasion étrangère. Il portait la lumière, il rétablissait une sorte d'ordre dans le chaos obscur et sanglant où se débattait la société française. Sur deux points il se montrait particulièrement nouveau et supérieur. D'un côté, il exposait avec autant de savoir que de netteté toute la partie économique et financière de la Révolution, les bouleversements du crédit, les combinaisons de Cambon, la création du grand-livre; d'un autre côté, il se plaisait à décrire avec l'instinct le plus vif et le plus sûr, avec un art attachant, les opérations de guerre, l'organisation et la marche des armées, la campagne de l'Argonne, les batailles de Sambre-et-Meuse ou du Rhin, la première campagne d'Italie, l'expédition d'Égypte. Il racontait la guerre en stratégiste comme il racontait en financier

la création du grand-livre. C'est encore le charme de ses récits.

Il racontait la Révolution en homme qui l'aimait dans ce qui l'ennoblissait et la relevait, qui en subissait la fascination au point de jeter trop facilement un voile sur ce qu'elle avait de plus sombre, qui à aucun moment ne consentait à se séparer d'elle. Il se laissait emporter à ce courant, et c'est avec une entraînante vivacité d'émotion que, touchant déjà presque au terme, au lendemain de la campagne d'Italie, oubliant les crimes et les malheurs pour ne se souvenir que de l'éclair de gloire qui venait de Rivoli, il écrivait cette dernière page d'un de ses derniers volumes : « Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous ! à quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la Révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête. On regardait ces restes d'agitation comme la vie d'un État libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable... toutes les voix étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. D'admirables armées faisaient flotter les trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient les soldats à la victoire; Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte et une foule d'autres encore s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans

cette génération de héros les malheureux ou les coupables. Aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait, qui trahirait sa patrie : tous paraissaient grands, purs, heureux, pleins d'avenir ! Ce ne fut là qu'un moment, mais il n'y a que des moments dans la vie des peuples comme dans la vie des individus... »

M. Thiers écrivait l'histoire avec l'originalité de sa nature et de son esprit : originalité assurément différente de celle de M. Guizot ressaisissant les lois de la civilisation française et retraçant en philosophe, en doctrinaire, en écrivain toujours un peu abstrait, les progrès des nations européennes ; originalité différente aussi de celle d'Augustin Thierry, le grand artiste des résurrections du passé. M. Thiers, lui, écrivait en politique, un peu en tacticien, en homme d'action : ses récits étaient encore de l'action. Il avait dans les luttes de l'esprit quelque chose de ces jeunes héros dont il aimait à évoquer la mémoire, et l'*Histoire de la Révolution française* était sa campagne d'Italie, brillante, retentissante.

Un soir de ce temps-là, dans le salon du prince de Talleyrand, on parlait de ce livre, dont les derniers volumes avaient déjà paru. Des royalistes le critiquaient avec amertume comme la plus audacieuse réhabilitation de l'époque révolutionnaire ; ils ne voyaient pas tout ce qu'il y avait sous ce feu de vive et nette intelligence des choses de gouvernement. M. de Talleyrand écoutait tout et finissait par dire : « Je pense que M. Thiers, qui est au fond

un esprit très-monarchique, écrirait encore mieux l'histoire de l'Empire; je crains seulement que vous ne lui en laissiez pas le temps. » Le rusé diplomate, qui avait des coquetteries pour la jeunesse, démêlait dans l'écrivain le politique fait pour un grand rôle, et dans l'œuvre présente l'œuvre future; mais l'heure n'était pas encore venue. Pour le moment, l'*Histoire* de M. Thiers restait le livre le plus complet, le plus éclatant sur la Révolution. Elle avait l'à-propos, le mérite de répondre à toute une situation morale et politique, le retentissement d'un succès populaire dans les classes nouvelles, dont elle reconstituait la tradition, dont elle flattait les instincts. Elle était, sous la forme historique, comme le manifeste du libéralisme militant opposé à la contre-Révolution qui occupait déjà le pouvoir et les Chambres, qui essayait de renaître et de s'organiser sous le nom de la Restauration.

VIII

On comptait déjà plus de dix années de vie constitutionnelle. On touchait à ce point culminant de 1827-1828, où le ministère Villèle venait de succomber dans les élections, où la lutte des partis s'animait de jour en jour, où l'opposition grandissait par l'affluence des talents, par la vivacité des griefs, par les complicités croissantes de l'opinion.

A parler franchement, après tant d'espérances déçues

et tant d'efforts trompés, on peut bien dire désormais qu'il y avait plus de passion que de raison et de prévoyance dans ces luttes, que cette opposition se laissait emporter trop loin à l'égard d'un gouvernement plus agité, plus égaré que sérieusement menaçant. Telle qu'elle était, cette Restauration, elle avait été assurément un bienfait. En dix années, tout avait singulièrement changé. La France n'était plus la grande vaincue rançonnée et humiliée de 1815. Diplomatiquement elle avait repris sa place en Europe avec M. de Richelieu, elle avait reconquis son crédit dans les cours et auprès des peuples. Rien ne se faisait plus sans elle, et cette guerre d'Espagne elle-même qui avait été un grief pour les libéraux, elle avait du moins servi à réveiller un peu partout le sentiment d'une nation militaire toujours vivante. La France pouvait peser encore dans les conseils du poids de son alliance et de son armée rajeunie, ramenée au feu. Intérieurement la liberté pouvait être laborieuse, contestée, soumise à de pénibles épreuves, à de dangereux mouvements de réaction, elle gardait toujours sa vivace et irrésistible énergie; elle avait pour elle l'opinion, l'instinct de la France nouvelle, le régime constitutionnel, le mouvement des esprits, toutes les forces morales conspirant pour sa défense. La Restauration était heureusement condamnée à ne pouvoir gouverner qu'un pays libre. Les armes dont on se servait contre elle, c'est elle qui les avait données, et M. de Rémusat disait avec sa leste bonne grâce : « Je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la Restauration; je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné des

idées que j'employais contre elle. » Ce brillant essor des intelligences qui a été l'honneur d'un temps, qui aurait pu en être la force, c'est par elle qu'il avait été possible.

La France lui avait dû de se relever de toute façon en dix années. Au fond, entre la royauté et la France nouvelle, entre la Restauration et les libéraux, il n'y avait aucune incompatibilité absolue. Le grand traité d'alliance entre eux était toujours la Charte; mais il y avait une fatalité, un redoutable malentendu : il y avait la défiance! La Restauration ne croyait pas à la sincérité des libéraux; elle voyait dans le libéralisme la Révolution toujours prête à renaître, elle se roidissait contre le péril, et en montrant ses alarmes elle irritait l'opposition sans pouvoir la dominer. Les libéraux à leur tour ne croyaient pas à la sincérité de la Restauration, ils voyaient en elle une ennemie de la société nouvelle, de la Charte elle-même, ils ne cachaient pas leurs soupçons, et ils ne faisaient qu'ajouter au trouble d'un gouvernement prompt aux réactions.

C'est ce fatal malentendu qui compromettait tout. Il y avait sans doute des trêves, des moments où un souffle de conciliation semblait tempérer la lutte, dissiper les ombrages, et la dernière de ces trêves était le ministère Martignac en 1828; mais ce n'était encore qu'une trêve. La défiance régnait au fond des cœurs, obstinée et agressive chez les uns, mesurée et attristée chez les autres; elle était pour ainsi dire l'âme de cette opposition libérale, qui devenait une armée aussi nombreuse que puissante. Les plus modérés avaient évidemment cru d'abord à une alliance possible, durable, de la légitimité et du

régime constitutionnel; parfois, au moindre signe favorable, ils y croyaient encore, peu à peu ils y croyaient moins. M. Thiers, quant à lui, était de ceux qui n'y croyaient pas du tout. Plus que tout autre il se sentait engagé dans cette guerre de la défiance par ses instincts, par ses amitiés, par ses opinions sur la Révolution, par cette *Histoire* même qu'il avait achevée en 1828, qu'il terminait par ces mots : « La liberté n'est pas encore venue, elle viendra! »

Assurément M. Thiers ne conspirait pas, il n'avait dans sa nature rien de l'irréconciliable; il ne mettait ni haine, ni fiel dans son opposition. Il ne croyait pas à la Restauration, il la combattait avec toutes les ressources d'un talent agrandi par l'étude, avec une dangereuse habileté, en polémiste à qui M. Royer-Collard pouvait dire un jour : « Vous les attaquez bien vivement, vous jouez bien la partie. Cela me fait peine, mais que puis-je? la raison est de votre côté. » M. Thiers cependant, lui aussi, avait pu croire que les luttes décisives allaient être tout au moins ajournées par l'avénement du ministère Martignac, et même à ce moment il avait formé un projet singulier. Il étudiait le système du monde, il se proposait d'écrire une *Histoire générale,* et pour réaliser son dessein tel qu'il l'avait conçu, il songeait tout simplement à accompagner le capitaine Laplace prêt à partir pour un voyage de circumnavigation. Il avait trouvé auprès du ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, le plus aimable empressement. Il touchait déjà au départ, lorsque tout à coup, le 8 août 1829, l'arrivée au pouvoir de M. de Polignac venait changer

ses projets et le retenir à Paris, en lui offrant l'occasion la mieux faite pour le tenter et l'enflammer.

Avec le ministère Martignac les derniers beaux jours de la Restauration s'en allaient. Avec le ministère Polignac éclatait partout en quelque sorte le sentiment d'une crise prochaine et décisive. On n'avait pas besoin de retenir M. Thiers, et de le détourner de son voyage, on n'avait pas à lui dire : « Restez et combattons ! » Il avait déjà pris son parti de rester et de combattre. Il était prêt à entrer dans les luttes nouvelles, non plus en débutant inconnu et impétueux comme en 1822, mais avec l'autorité du talent et du succès, avec le nerf d'un tacticien aussi habile que hardi, avec des idées assurées et un but précis. Il avait devant lui l'ennemi, la contre-révolution ostensiblement assise au pouvoir, saisissable et menaçante. Il avait un moment songé à chercher dans le *Constitutionnel* un instrument de combat, mais il y avait eu quelque difficulté avec le vieux journal. Tout devait être nouveau dans une situation si nouvelle. C'est l'origine du *National,* né des circonstances et pour la circonstance, avec le concours de M. Thiers, de M. Mignet et d'un jeune talent moins connu alors, Armand Carrel. Tandis qu'à ses côtés le *Globe,* avec M. Dubois, avec M. de Rémusat, accentuait l'opposition des jeunes philosophes du libéralisme, M. Thiers, lui, engageait au *National* une véritable campagne qui commençait aux premiers jours de 1830 pour se dénouer six mois après au bruit d'une révolution, en pleine victoire.

IX

Ce n'est plus ici l'historien allant chercher dans un passé orageux les titres de la société moderne; ce n'est pas non plus seulement un polémiste harcelant un ministère : c'est un politique à la stratégie savante, se servant d'un journal pour une action déterminée, mettant le siége autour d'un pouvoir suspect, traçant d'heure en heure dans le feu du combat tout un programme de conquêtes libérales. J'ai dit que l'*Histoire de la Révolution* était la campagne d'Italie de M. Thiers; on pourrait bien plutôt caractériser ainsi cette lutte de six mois menée avec autant de précision que d'irrésistible vigueur. Il faut bien se rendre compte de ce que pensait et voulait M. Thiers, puisque c'est ce qu'il a toujours pensé et voulu dans sa longue vie, puisque c'est déjà l'homme d'État tout entier à l'œuvre avec ses vues familières, ses procédés et ses mots retentissants.

Assurément il était de ceux qui voyaient la destinée des Stuarts écrite sur le visage des Bourbons aînés, comme d'autres, en ce moment même, voyaient « les ordonnances écrites sur le visage des ministres du 8 août ». Il croyait la Restauration fatalement vouée à des tentatives meurtrières de réaction, il croyait aussi que la nation serait un jour ou l'autre réduite à résister, à se défendre : il acceptait toutes les chances de ce duel.

Il n'hésitait devant aucune des extrémités du conflit, et en cela il avait ce qu'on peut appeler le sentiment révolutionnaire; mais il n'était révolutionnaire qu'en cela. Au fond il restait, selon le mot de M. de Talleyrand, « un esprit très-monarchique », très-occupé de sauvegarder à travers tout les conditions d'un gouvernement régulier. Il avait la prétention de ne chercher son point d'appui que dans la légalité, dans les institutions, dans la Charte, dans les libertés qu'elle consacrait. L'habileté profonde et redoutable de sa tactique était justement d'enlacer la faction royaliste maîtresse du pouvoir, de l'enfermer dans la loi et de la réduire à l'alternative d'en sortir avec effraction ou d'y périr étouffée. Dès le premier jour M. Thiers, donnant le ton aux polémiques du *National*, n'hésitait pas à préciser ainsi la lutte entre ceux qui voulaient la Charte, toute la Charte, rien que la Charte, et ceux qui depuis quinze ans ne cessaient de la menacer par une série d'entreprises venant se résumer et se concentrer dans un dernier défi sous le nom de ministère Polignac. Il avait merveilleusement choisi et défini le terrain, où, appuyé à la légalité, il pouvait se déployer à l'aise, porter la guerre au camp ennemi, enflammer l'opinion et la préparer à toutes les résistances en faisant son éducation constitutionnelle.

Principes et usages des régimes libres, droits du parlement et du peuple, droit de se défendre contre la violation des lois même au besoin par le refus du budget, il remuait tout, il éclairait tout avec une hardiesse calculée et mesurée. A ceux qui croyaient l'embarrasser en lui demandant s'il voulait refaire une révolution de 89, il

répondait que de tels événements ne se reproduisaient pas deux fois, que c'était une grave extrémité. « Une révolution, poursuivait-il, est une chose si terrible, quoique si grande, qu'il vaut la peine de se demander si le ciel nous en destine une. Examinant sérieusement la chose, nous nous sommes dit qu'il n'y avait plus de *Bastilles* à prendre, plus de trois ordres à confondre, plus de nuit du 4 août à faire, plus rien qu'une charte à exécuter avec franchise et des ministres à renverser en vertu de cette Charte. Ce n'est pas là sans doute une besogne facile; mais enfin elle n'a rien de sanglant, elle est toute légale, et bien aveugles, bien coupables seraient ceux qui lui donneraient les caractères sinistres qu'elle n'a pas aujourd'hui. » Et, un autre jour, après avoir parlé de la révolution d'Angleterre et de la révolution française, de ce qui s'était passé pour Charles Ier et pour Louis XVI, de ce qui ne devait plus se passer, il ajoutait avec un mélange de menace d'un autre genre et de pitié, comme par un pressentiment : « Quand Jacques II, après avoir éloigné ses amis de toutes les opinions et de toutes les époques, se trouva isolé au milieu de la nation morne et silencieuse; quand éperdu, effrayé de sa solitude, ce prince qui était bon soldat, bon officier, prit la fuite, personne ne l'attaqua, ne le poursuivit, ne lui fit une offense. On le laissa fuir en le plaignant. » Avant que six mois fussent écoulés, c'était l'histoire du roi Charles X partant pour Cherbourg.

A ceux qui, pour le malheur du vieux roi, se plaisaient à rêver encore une monarchie semi-absolue, mêlée de réminiscences d'ancien régime et de velléités

dictatoriales, M. Thiers opposait une vive peinture de la monarchie constitutionnelle telle qu'elle devait être, avec ses conditions, avec ses traits essentiels. « Un roi héréditaire, disait-il, inviolable dépositaire du gouvernement, obligé d'en confier l'exercice à des ministres responsables qui font pour lui la paix, la guerre, rédigent les lois, abministrent la fortune publique, sur lesquels la sévérité nationale punit les fautes commises; un roi placé ainsi dans nne région supérieure où il siége au-dessus des coups de l'ambition, au-dessus des traits de la haine publique... Au-dessous de ce roi, une pairie que son hérédité rende indépendante des ministres et que ses lumières rendent dépendante de l'opinion... A côté de cette pairie, une assemblée élective composée de tous les hommes distingués par l'industrie, par les armes, par les sciences, par les arts, — envoyée pour représenter le pays, faire prédominer son esprit, non pour nommer les ministres, mais pour les faire nommer par l'usage qu'elle fait de ses votes, — n'administrant point de ses mains, mais par les mains des hommes qui ont sa confiance : un tel ensemble d'institutions compose le gouvernement le plus calme et le plus libre, le plus balancé et le plus vigoureux. C'est celui qu'au dix-neuvième siècle, entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan, on peut et on doit souhaiter à la France!... Si c'est la vraie royauté, c'est aussi la vraie république, mais la république sans ses orages. Elle a ses mouvements, ses passions, ses élévations, ses chutes subites, mais tout cela sous des formes plus régulières et plus belles. Elle a ses Césars aussi, mais chez elle les Césars sont des

Chatham, des Pitt, des Canning. Ils arrivent non à la tête des armées, mais par des majorités. On ne les poignarde pas, on les envoie à la Chambre des pairs. Ainsi dans cette république monarchique, le génie s'élève sans usurper, sans périr, sans bouleverser l'État. La vérité se fait jour, le cœur humain s'agite, se satisfait, et l'ordre règne... » Une fois lancé dans cette voie des interprétations hardies, il se plaisait à représenter cette monarchie constitutionnelle sous toutes ses faces, dans ce qu'elle avait de favorable à la « grandeur nationale de la France » comme à la « vraie liberté ». Il en définissait de toute façon les conditions pratiques, positives, et en venait bientôt à hasarder ce mot, destiné à rester comme la formule du régime parlementaire : « Le Roi règne et ne gouverne pas! » M. Thiers avait dès lors de ces mots expressifs, décisifs, qu'il a reproduits plus d'une fois au courant de sa carrière : « Le Roi règne et ne gouverne pas!... Si on ne veut pas passer la Manche, on passera l'Atlantique!... » En d'autres termes, si on ne veut pas se contenter de la monarchie à l'anglaise, on risque d'avoir la république à l'américaine.

Y avait-il malgré tout, dans ces polémiques tour à tour menaçantes ou ingénieuses, une arrière-pensée plus précise, et, pour dire le mot, une préméditation conspiratrice en faveur d'un changement dynastique? En réalité, M. Thiers n'avait eu encore à cette époque aucune relation avec le prince vers qui se tournaient déjà bien des regards. Il n'avait jamais vu M. le duc d'Orléans, il n'avait eu avec lui aucune communication indirecte ou directe. Il n'allait au Palais-Royal ni comme un confi-

dent ni comme un hôte, et il n'était pas même, je crois, de cette fête du printemps de 1830, donnée par le roi de Naples, fête vraiment napolitaine, où, selon M. de Salvandy, « on dansait sur un volcan ». Il ne faudrait pas cependant être plus naïf que ne l'était M. Thiers. Il est bien certain qu'avec ses sentiments pour les Bourbons aînés, avec ses opinions, avec cette conviction qu'il n'y avait plus nécessité d'une révolution d'institutions en France, mais qu'il pouvait y avoir un « accident » changeant les personnes royales, — il est bien certain, dis-je, qu'avec ces idées, il n'en était pas à s'interroger sur cette éventualité d'une substitution dynastique. Il ne rappelait pas si souvent la révolution anglaise de 1688 sans pousser dans le secret de son esprit l'analogie jusqu'au bout. Apparemment il mettait bien un nom sous ce portrait qu'il traçait un jour du prince qui conviendrait à la France : « Des vertus simples, modestes, solides, qu'une bonne éducation peut toujours assurer chez l'héritier du trône, qu'un pouvoir limité ne saurait gâter; voilà ce qu'il faut à la France ! voilà ce qu'elle souhaite ! »

Évidemment il faisait entrer ce nom sous-entendu et cette idée, avec bien d'autres, dans ses calculs. Il avouait parfaitement d'ailleurs qu'il n'avait pas le secret de l'avenir, que cet avenir était dans les mains de ceux qui pouvaient tout apaiser comme ils pouvaient déchaîner l'orage. Pour le moment, il s'efforçait de tenir ferme sur son terrain de monarchie libérale. Il passait son temps, ainsi qu'il l'écrivait gaiement à Ampère, à éclaircir « le gâchis pour les électeurs à cent écus ». Toute cette campagne du *National*, en un mot, il la conduisait avec une prodigieuse

dextérité, redoublant de souplesse audacieuse sous les répressions, toujours prêt à la défense ou à l'attaque, entraînant les uns, retenant les autres, jouant entre tous le rôle d'excitateur et de guide.

Rien ne représente mieux peut-être M. Thiers à ce moment d'active expansion qu'un portrait singulièrement vivant tracé par Lamartine dans le récit d'une rencontre qu'il avait eue un peu par hasard avec l'historien de la Révolution. Les deux hommes n'étaient guère faits pour s'entendre. Ils ne se ressemblaient ni par la naissance, ni par l'éducation, ni par l'esprit, ni par les idées, ni par les affinités sociales et politiques; il n'y avait entre eux d'autre lien que l'attrait mutuel de deux talents également supérieurs dans des sphères différentes. Cet attrait existait; Lamartine ne cachait pas qu'il avait du goût pour M. Thiers « comme on a des préférences dans le camp ennemi! » M. Thiers, quoique peu porté de son naturel à la rêverie, se faisait un plaisir de saluer dans le *National* l'apparition des *Harmonies*. Un ami commun, M. Auguste Bernard, revenu depuis peu des colonies, avait voulu réunir, sans aucune intention politique, uniquement par amitié, le poëte attaché aux Bourbons et le jeune polémiste du *National*. C'était un soir du printemps 1830 que se rencontraient ces trois hommes destinés l'un à l'oubli, les deux autres à des rôles retentissants. Ils étaient réunis chez Véry au Palais-Royal, dans un repas intime animé de la plus cordiale liberté.

« Je vis, a dit Lamartine, un petit homme taillé en force par la nature, dispos, d'aplomb sur tous ses

membres comme s'il eût été toujours prêt à l'action, la tête bien en équilibre sur le cou, le front pétri d'aptitudes diverses, les yeux doux, la bouche ferme, le sourire fin, la main courte, mais bien tendue et bien ouverte, comme ceux qui, selon l'expression plébéienne, ont le cœur sur la main...

« L'esprit était comme le corps, d'aplomb sur toutes ses faces, robuste et dispos. Peut-être, comme un homme du Midi, avait-il un sentiment un peu trop en saillie de ses forces. Il parlait le premier, il parlait le dernier, il écoutait peu les répliques; mais il parlait avec une justesse, une audace, une fécondité d'idées qui lui faisaient pardonner la volubilité de ses lèvres..... c'étaient l'esprit et le cœur qui causaient. Nous avions en vain exclu la politique de l'entretien; elle rentrait par la fenêtre ouverte. Il s'abandonna au courant du jour; il jugea sans haine, mais avec une sévérité tempérée seulement par ses égards pour moi, la situation de Charles X et celle du duc d'Orléans, dont il me montrait de la main les fenêtres de l'autre côté du jardin. On voyait qu'en secouant le vieux trône, il tenait déjà une monarchie en réserve dans le palais des révolutions. Il semblait l'évoquer du geste dans la certitude anticipée de la gouverner, mais sans prévoir qu'il contribuerait également à la perdre. Il y avait assez de salpêtre dans cette nature pour faire sauter dix gouvernements. Ce qui me frappa surtout, et oserai-je le dire, ce qui me convainquit de l'immense supériorité de ce jeune homme sur toutes les médiocrités de l'opposition aux Bourbons, c'est le mépris de son propre parti, vertu de vieillesse à laquelle on arrive ordinairement avec les années, mais qu'il professait hautement avant l'âge par la seule justesse et par la seule fierté de son esprit.

« Je sortis plus convaincu que jamais de la perte de la Restauration, puisque la Providenee lui avait suscité un

tel ennemi; mais je sortis en même temps charmé d'avoir rencontré un ennemi digne d'être combattu, un esprit brave et résolu dans une légion d'hommes de parti médiocres... »

X

C'est M. Thiers dans cette allure de jeunesse militante, dans le feu de ce mouvement de 1830 où se préparait une révolution pour laquelle tout conspirait, gouvernement et opposition, qui était à demi faite, tout au moins commencée le jour où à l'adresse altière des 221 on avait répondu par une dissolution irritée de la Chambre. De toutes parts, sous toutes les formes, les droits du peuple et les droits du Roi se trouvaient ouvertement en présence : les uns et les autres avaient leurs champions. S'il y avait, par une dernière faveur de la fortune, une circonstance faite pour détourner ou tempérer les crises prochaines, c'était cette expédition d'Alger qui venait d'être entreprise, qui mêlait une diversion d'honneur national aux agitations intérieures du moment. Elle aurait pu rallier les esprits, elle ne les ralliait pas : elle n'était pour l'opposition, pour son jeune *leader* du *National,* qu'une cause de défiance de plus, un grief nouveau, — peut-être pour le Roi, pour son premier ministre M. de Polignac, une cause d'illusion de plus.

Le roi Charles X était un prince bien intentionné, sincère dans ses superstitions de race et de foi, aimant

l'honneur de la France, haïssant d'instinct tout ce qui venait de la Révolution, agité au souvenir de Louis XVI, mêlant tout cela dans une tête légère et allant les yeux fermés au-devant d'un danger qu'il créait ou qu'il augmentait par ses craintes ou par ses défis. A cette fête du 31 mai 1830, donnée pour les princes napolitains au Palais-Royal, le vieux roi, qui avait accepté avec bonne grâce l'invitation du duc d'Orléans, s'était rapproché un moment d'une fenêtre, et, regardant le ciel constellé, par une soirée merveilleusement pure, il disait : « Voilà un beau temps pour ma flotte d'Alger; dans ce moment mon armée doit toucher la côte d'Afrique! » Quelques jours après, Alger était pris, l'armée avait planté le drapeau français sur la terre d'Afrique. On était en pleine crise d'élections, et l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, en ordonnant un *Te Deum* pour célébrer cette rapide victoire, ajoutait ces dangereuses paroles : « Ainsi soient traités partout et toujours les ennemis de notre seigneur et roi! Ainsi soient confondus ceux qui osent se soulever contre lui! » C'était par trop laisser voir qu'avec cette victoire des armes françaises on s'enhardissait à la politique de combat à l'intérieur, et ces appels à la force répétés autour du gouvernement avaient d'autant plus de signification qu'ils semblaient répondre aux élections toutes libérales qui s'accomplissaient.

Tout devenait pressant en effet : ou il fallait se décider à céder devant la Chambre nouvelle, convoquée pour le 3 août, ou il fallait agir sans plus de retard. Le coup d'État était dans l'air; il s'annonçait assez pour que M. Thiers, relevant les bruits qui couraient dans Paris,

précisant les projets attribués au ministère, ne craignit pas de dire un jour : « Nous entendons par coup d'État ne pas réunir la Chambre, casser les élections, fonder un nouveau système électoral par ordonnance. Tout cela fait en s'appuyant ou non sur l'article 14, avec un motif ou un autre, est pour nous un coup d'État... Voilà ce qu'on croyait ce soir... On disait encore la presse menacée la première. Cela ne nous étonnerait point, car dans le mouvement qui vient d'avoir lieu en France, la presse a l'honneur, qu'elle ne désavoue pas, d'être le principal coupable; mais elle résistera, elle se fera condamner s'il le faut, et protestera de tous ses moyens contre la violation des lois... » Et, comme pour mettre un raffinement de plus dans ses défis, il ajoutait : « Nous ne croyons pas encore aux bruits qui circulent... Les ministres ne voudront pas jouer leurs têtes pour faire honneur à la parole de leurs partisans. L'heure fatale viendra sans doute, car il n'y a malheureusement pas d'exemple d'un parti corrigé par l'expérience, mais cette heure n'est pas venue : nous ne la craignons ni ne la souhaitons. » Il parlait ainsi le 21 juillet. Avant que cinq jours fussent écoulés, le coup d'État était accompli, tout au moins tenté par ces ordonnances, où Charles X et M. de Polignac, avec leur désastreux aveuglement, croyaient voir le salut, — que le ministre de la marine, M. d'Haussez, ne signait qu'en évoquant le souvenir de Strafford ! La fatalité l'avait emporté; les ordonnances déchaînaient la lutte qui en « trois soleils », selon le mot de Chateaubriand, allait changer la destinée de la France, qui pendant trois jours se partageait pour ainsi

dire entre trois camps divers : le camp du peuple et de la révolution à Paris, le camp des illusions à Saint-Cloud, le camp d'une royauté nouvelle à Neuilly.

Une fois la lutte ouverte, M. Thiers y était tout entier de l'esprit et du cœur, par le conseil et par l'action; il était surtout, si l'on veut, au début et au dénoûment. Je ne veux pas suivre cette révolution de trois jours dans toutes ses péripéties; je voudrais simplement préciser l'intervention décisive de M. Thiers sur deux points essentiels, aux deux moments principaux. Ainsi, à peine les ordonnances avaient-elles paru le 26 juillet, le *National* était aussitôt comme le quartier général des écrivains de l'opposition. M. Thiers le premier proposait la protestation des journaux, qui se résumait en ces mots : « Le régime légal est interrompu, celui de la force est commencé. L'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens les premiers appelés à obéir sont les écrivains des journaux; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi... C'est à la France de juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance... » La promesse qu'il avait faite cinq jours avant, il la tenait, — et cette protestation, il ne voulait pas qu'elle restât un manifeste anonyme publié par les journaux; il entendait lui donner la sanction de la signature. « Il faut un acte, disait-il avec véhémence, il faut des noms au bas, il faut des têtes au bas! » Une discussion des plus vives, des plus confuses, s'était engagée entre les journalistes réunis au *National*. Il y en avait qui hésitaient. M. de Rémusat, un des premiers, répondait à l'appel de M. Thiers. « Voulez-

vous signer? lui avait dit celui-ci. — Sans aucun doute! » répliquait sur-le-champ M. de Rémusat. Tout le monde finissait par signer. C'était le premier acte de la résistance, de la révolution; c'était le signal décisif qui impliquait assurément, pour ceux qui le donnaient, une assez grave responsabilité.

On était loin de savoir ce qui allait arriver. On ne pouvait pas croire surtout que le gouvernement tentât cette aventure sans être prêt au combat, et même dans l'opposition, aux yeux des chefs les plus sérieux, des militaires, des députés, le succès d'une insurrection semblait fort douteux en face d'une armée fidèle. A mesure que les heures passaient cependant, la situation de Paris s'aggravait par degrés. La défense faiblissait ou flottait, — le mouvement populaire ne cessait de s'enflammer et de s'étendre. Au début, on avait parlé tout au plus d'une résistance légale; — le second jour, surtout le troisième jour, on touchait à une révolution. Déjà la République trouvait des défenseurs jeunes et ardents qui entouraient le général Lafayette, et l'Empire lui-même avait quelques partisans qui commençaient à lever le drapeau de Napoléon II.

La confusion était complète, le sang coulait : il n'y avait plus un moment à perdre pour donner une direction au mouvement, et ici encore M. Thiers prenait un rôle des plus actifs. Hardiment, chez M. Laffitte, il conseillait de sauver la monarchie par un changement dynastique. Il n'inventait pas sûrement le nom du duc d'Orléans; mais un des premiers il jetait ce nom dans le peuple par une proclamation où il rappelait que le prince « avait été à

Jemmapes », qu'il « avait combattu sous les trois couleurs », qu'il appartenait à la Révolution. Non-seulement il donnait le mot d'ordre en engageant le nom, il recevait en même temps de M. Laffitte, du général Sebastiani, la mission d'aller à Neuilly décider le duc d'Orléans à accepter le rôle qui s'offrait à lui, et là se passait une scène singulièrement émouvante. Le prince avait quitté Neuilly, il était au Raincy. M. Thiers se trouvait pour la première fois, lui inconnu, en face de la duchesse d'Orléans et de la princesse Adélaïde, à qui il dépeignait la situation sous les plus vives couleurs. Il n'hésitait pas à montrer que si, par un retour de fortune, Charles X l'emportait encore, le duc d'Orléans était désormais trop compromis pour n'être pas menacé de toutes les colères de la cour, que si on laissait la révolution aller jusqu'à la République, on courait aux excès, aux divisions sanglantes, et que la famille d'Orléans aurait le sort des Bourbons, que de toute façon, le prince, en acceptant la couronne, en rentrant à Paris, préservait la France et sa maison. La duchesse d'Orléans, depuis la reine Marie-Amélie, profondément émue, refusait de se rendre à ces raisons toutes politiques. La princesse Adélaïde, plus hardie, ne craignait pas de s'engager au nom de son frère et autorisait le jeune plénipotentiaire à porter à Paris des promesses qu'elle était prête à sanctionner de sa présence. « J'irai, lui disait-elle avec une confiance toute virile; on ne se défiera pas d'une femme, et il est naturel qu'une sœur risque sa vie pour son frère. »

Ce n'était pas tout : il restait à en finir avec le gouvernement de Charles X, à désarmer les partis qui vou-

laient pousser la révolution plus loin, à organiser l'avénement d'une royauté nouvelle avec le concours de la Chambre qui se réunissait spontanément. Tout pouvait dépendre de la promptitude ou de l'à-propos d'une résolution, et là aussi M. Thiers montrait sa décision : c'est lui qui, avec M. de Rémusat, suggérait l'idée de ménager la transition en nommant d'abord le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Le reste était une affaire de combinaison. M. Thiers ne faisait pas les événements, je le sais bien et ne veux rien grossir. Il n'était qu'un des acteurs du grand drame ; il ne jouait que son rôle, il le jouait hardiment en donnant au début le signal de la résistance, en contribuant au dernier moment à donner un roi à la révolution, à dénouer une formidable crise.

Et maintenant qu'on embrasse d'un regard ce chemin parcouru par le plus alerte des nouveaux venus de la vie publique. Il y avait huit ans tout au plus que le jeune fils de la Provence était arrivé à Paris, obscur et inconnu, sans ressources et sans relations, n'ayant pour toute arme et pour toute puissance que l'esprit. En huit années, il avait réussi à briller au premier rang dans la mêlée des opinions, à devenir un des chefs de la génération nouvelle. Il avait raconté à une société renaissante ses propres origines, ses propres traditions, en l'intéressant passionnément à la Révolution française, et il y avait conquis la popularité. Il avait été pour cette brillante et malheureuse Restauration un ennemi d'autant plus redoutable qu'il avait le talent qui entraîne, la cordialité qui séduit. Le jour où la lutte définitive avait paru s'engager entre une réaction à outrance et le libéralisme

menacé, entre l'ancien régime et la société nouvelle, il s'était porté aussitôt au point décisif du combat. Il avait mené la campagne avec éclat, il venait d'avoir son rôle dans une révolution habilement dénouée et fixée.

Désormais ce n'était plus seulement l'écrivain, l'historien de la Révolution, le stratégiste du *National :* c'était plus que cela, ou si l'on veut c'était tout cela résumé dans un politique préparé à passer des luttes de l'esprit à l'action, lié d'avance à cette monarchie nouvelle qu'il venait d'aider à naître, qui lui apparaissait comme un couronnement de la Révolution française.

CHAPITRE II

COMMENT SE FONDE UN GOUVERNEMENT. — M. THIERS ET LA MONARCHIE DE 1830.

I

Un jour, peu avant juillet 1830, Royer-Collard s'entretenait avec M. Mignet, dont il aimait la jeunesse sérieuse et le talent; il lui parlait de l'avenir incertain de la France, des Bourbons, auxquels il restait lié, tout en les jugeant avec une liberté hautaine, du duc d'Orléans, à qui il croyait peu, des chances d'une révolution de dynastie, et il ajoutait de son inimitable accent : « Pour prendre une couronne, il faut être un grand homme... Il y a plus loin du Palais-Royal aux Tuileries que d'Ajaccio aux Tuileries[1]. » Royer-Collard parlait en homme qui

[1] Si l'on veut rapprocher les impressions des hommes sur certaines situations, on n'a qu'à mettre en regard de ces paroles de Royer-Collard ce que lord Palmerston, passant à Paris l'hiver de 1829, écrivait d'un ton assez dégagé : « Si le Roi allait porter son entêtement jusqu'à l'action et s'il était appuyé par un ministère audacieux et désespéré, assez fort pour affronter l'orage de l'opinion publique, alors et dans ce cas le résultat serait probablement un changement d'habitants aux Tuileries, et le duc d'Orléans au Palais-Royal pourrait être invité à traverser la rue. » On voit que lord Palmerston ne jugeait le voyage du Palais-Royal aux Tuileries ni aussi long ni aussi difficile à faire.

cherchait avec inquiétude l'avenir dans le passé, qui ne voyait que les difficultés, les crises redoutables à travers lesquelles un soldat de génie s'était fait un empire en France et un stathouder de Hollande s'était fait une royauté en Angleterre. Recommencer ces événements lui semblait impossible. Il ne soupçonnait pas qu'il n'y avait désormais pour conquérir une couronne ni à revenir d'Italie et d'Égypte comme Napoléon, ni à descendre à la tête d'une armée dans une petite anse inconnue d'Angleterre comme Guillaume III, — qu'un combat de quelques heures pouvait supprimer tout à coup la distance entre le Palais-Royal et les Tuileries. C'est ce qui venait d'arriver par cette révolution de trois jours qui envoyait en exil une vieille dynastie, faisait sortir du sol embrasé une royauté populaire, ouvrait pour la France une ère nouvelle, — et qui, après avoir paru réussir, à dix-huit années de distance, devait disparaître à son tour, laissant dans l'histoire un mécompte de plus, un problème bien souvent agité.

Cette révolution que Royer-Collard croyait la veille impossible et qui était relativement si facile, cette révolution presque instantanée, tant le dénoûment suivait de près l'explosion, a-t-elle été en définitive un bienfait, et d'abord était-elle nécessaire? Portait-elle en elle-même, comme toutes les révolutions qui l'ont précédée ou qui l'ont suivie, comme tous les régimes qui se sont succédé en France depuis près d'un siècle, sa mystérieuse et irrésistible fatalité?

Rien n'est plus facile sans doute que de faire après coup ce qu'on pourrait appeler le roman de l'histoire,

de tracer aux événements le cours qu'ils auraient dû suivre, de leur fixer la limite qu'ils auraient dû ou qu'ils auraient pu ne pas franchir. Une seule chose est certaine : la révolution de 1830 avait entre toutes les révolutions cette fortune rare d'être légitime dans son origine, dans son principe. La provocation était éclatante : le signal du conflit avait été donné par l'autorité royale. Il y avait, selon le mot de M. Thiers, coup d'État flagrant, violation de la Charte, attentat du pouvoir contre le droit. La résistance avait pour elle la loi, l'opinion, tous les sentiments libéraux. La révolution de Juillet était un acte de défense, c'est son originalité historique. Après cela, n'eût-il pas mieux valu que cette révolution provoquée par un coup d'État restât exclusivement une victoire sur le coup d'État, en d'autres termes qu'elle s'arrêtât à la limite de la défense nécessaire? N'eût-il pas mieux valu pour le pays, pour les institutions libres, que l'hérédité de la monarchie fût respectée, que la crise se dénouât par le règne d'un héritier du trône encore enfant avec la régence d'un prince populaire? C'est possible. A voir tout ce qui est arrivé depuis, les déceptions qui se sont accumulées, l'impuissance des plus habiles efforts, on peut dire sans doute, on a souvent dit qu'il suffisait pour la France de « ressaisir ses libertés sans renverser son gouvernement », et qu'aller au delà, c'était se rejeter fatalement dans les aventures, préparer des ruines nouvelles. Au moment du combat, on n'avait pas le temps de tout calculer et d'interroger l'avenir; on était entraîné par le torrent des événements. Ce qui eût été possible le premier jour ne l'était plus après le sang versé, lorsque

le drapeau tricolore avait reparu et flottait déjà sur les Tuileries. Le roi Charles X avait joué sa couronne, il avait perdu la terrible partie pour lui et pour sa famille : le règne des Bourbons aînés était fini! — Une minorité ne pouvait être qu'un expédient inefficace. Il n'y avait plus désormais, — on le croyait, on avait, si l'on veut, cette illusion, — il n'y avait plus d'autre dénoûment qu'une monarchie libérale et nationale sortant de l'ardente fournaise pour couvrir la France tout à la fois contre les retours du passé et contre l'anarchie qui menaçait de prendre le nom de république. Le duc d'Orléans était visiblement le chef désigné, non comme régent, mais comme roi, de cet ordre nouveau destiné à dissiper les derniers fantômes d'ancien régime, à rassurer la France moderne dans ses instincts à réaliser par un vrai gouvernement constitutionnel ce qu'il y avait de plus légitime dans la Révolution continuée par l'Empire.

Tout était fait presque aussitôt que conçu, entre le 30 juillet et le 9 août, en bien moins de temps que Guillaume III n'en avait mis pour aller de Torbay à Londres. Seulement il ne suffisait pas d'improviser dans le feu du combat une révolution dynastique, de substituer par un vote du Parlement un souverain élu à toute une race royale acheminée sur Cherbourg. Avant que le 1688 français se dégageât avec tout son caractère, avant même que la question de l'existence définitive ou de la direction du régime nouveau fût nettement décidée, plus de six mois devaient s'écouler : six mois d'émotions publiques, d'incohérences, de contradictions, d'oscillations, d'enfantement laborieux et périlleux!

II

C'était une grande expérience qui commençait, l'expérience d'une monarchie rationnelle et libre à fonder sous le coup d'une révolution, entre les ressentiments des vaincus et les emportements de quelques-uns des vainqueurs, en présence d'une Europe profondément et diversement remuée par les événements de France. Cette monarchie d'élection, elle avait à tenir tête dès sa naissance à des difficultés de toute sorte, intérieures et extérieures, à des adversaires d'autant plus audacieux qu'elle en était elle-même à s'essayer.

Les partisans de la royauté déchue, ceux qu'on allait appeler des « carlistes », bien que peu à craindre dans leur irréparable défaite, gardaient l'influence d'une longue possession du pouvoir. Ils étaient partout, et après un moment de stupeur, ils recommençaient bientôt à s'enhardir, à remuer certaines provinces, la Vendée, le Midi, même à reparaître à Paris. Ils avaient d'ailleurs dans le Parlement quelques représentants, parmi lesquels Berryer était homme à soutenir avec éclat la retraite d'une cause vaincue. Les républicains — il y en avait dans la jeunesse de Juillet — ne formaient pas encore un parti, ce qui allait être avant peu le parti fanatique de l'insurrection. Plus ardents que nombreux, ils gardaient les armes avec les passions du combat; ils se multipliaient dans

les associations agitatrices, dans les clubs, dans une presse violente; ils s'efforçaient par tous les moyens d'entretenir les excitations populaires, de précipiter ou de dénaturer le mouvement. La situation était d'autant plus compliquée qu'entre ces deux camps extrêmes, dans le gouvernement lui-même, parmi les défenseurs ou les conseillers de la royauté du 9 août, on était loin d'être d'accord sur le caractère intérieur et sur le caractère extérieur de la révolution. A côté des libéraux conservateurs comme M. Guizot, M. Molé, M. de Broglie, le général Sébastiani, il y avait des hommes qui, sans être républicains, représentaient des opinions avancées et avaient des complaisances pour l'agitation : le général Lafayette, toujours plein d'illusions, M. Laffitte, M. Dupont (de l'Eure), M. Odilon Barrot, en qui semblaient revivre les idées de 1791.

Il s'agissait pour la monarchie nouvelle de savoir si elle retrouverait la force et l'autorité d'un régime régulier, ou si elle glisserait dans « un état révolutionnaire permanent », si elle resterait en paix avec l'Europe ou si elle se jetterait dans les propagandes extérieures, au risque de provoquer la coalition des cabinets et d'aller droit à la guerre.

La question n'avait pas été décidée sous le premier ministère du 9 août; elle restait plus que jamais incertaine avec le second ministère, celui du 2 novembre 1830, auquel M. Laffitte donnait son nom. Elle ne cessait de se débattre sous toutes les formes, autour du nouveau Roi, dans les conseils, dans le Parlement, dans la rue, tantôt à propos du procès des ministres de Charles X, tantôt à

propos des dévastations de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'Archevêché, un jour au sujet de la démission du général Lafayette, un autre jour au sujet de la révolution de Belgique. Au fond, c'était une confusion universelle qui menaçait de tout compromettre et qui aurait peut-être tout perdu, si de l'incohérence même n'avait surgi tout à coup un homme fait pour trancher le débat, — Casimir Perier !

Rien certes de plus dramatique que ces orageux débuts d'un grand gouvernement où M. Thiers, pour sa part, n'avait pas tardé à prendre un rôle, non plus en simple journaliste signataire d'une protestation, mais en politique se formant et se préparant à l'action. Dès l'avénement du premier cabinet du nouveau régime, il avait été appelé auprès du plus habile des chefs, le baron Louis, et associé comme conseiller d'État à l'administration des finances singulièrement éprouvées par la révolution. Avec M. Laffitte, au 2 novembre, il avait reçu le titre de sous-secrétaire d'État, et à bien dire il était le vrai ministre sous la direction flottante et inactive du chef de ce second cabinet. Sans être député encore, — il représentait le gouvernement dans toutes les questions financières dans les Chambres. Il s'essayait à la tribune comme dans les affaires. Il prenait hardiment sa place parmi ces « jeunes acteurs de la révolution de 1830 », dont il parlait dans un de ses premiers discours. Sous-secrétaire d'État ou député, du reste, M. Thiers avait fait son choix entre les deux politiques qu'il voyait se débattre autour de lui, et pour être tout entier à la royauté du 9 août il n'avait rien à désavouer. Il n'avait jamais

caché, dans les plus vives ardeurs de ses polémiques contre les Bourbons, ses préférences pour la monarchie ni même ses dédains pour la république.

Cette royauté nouvelle du 9 août, il l'avait désirée et préparée, il l'avait aidée à naître ; il l'avait défendue en pleine crise contre quelques-uns des combattants de Juillet, contre ses jeunes amis du *National*, Cavaignac, Jules Bastide, Thomas, qu'il conduisait un soir u Palais-Royal et qui, devant le prince encore lieutenant général, déployaient toutes leurs passsions républicaines. M. Thiers, lui, restait après la victoire comme en plein combat un monarchiste constitutionnel, parlementaire. De même un peu plus tard, lorsque M. Laffitte, chef du ministère du 2 novembre, se sentait débordé par le désordre, flottant toujours entre ses entraînements révolutionnaires et ses velléités semi-conservatrices, M. Thiers n'avait point hésité ; il avait essayé jusqu'au bout de fixer les irrésolutions du président du conseil, de le décider à une action plus ferme. Il n'avait pu réussir, et si, comme sous-secrétaire d'État, il croyait devoir par honneur suivre M. Laffitte dans sa retraite, il avait d'avance dégagé ses opinions et sa liberté : de sorte qu'il n'avait qu'à rester lui-même pour être un des auxiliaires et bientôt un des chefs de l'entreprise qu'inaugurait Casimir Périer, qui a été la vraie fondation de la monarchie de 1830.

Qu'on se rende compte de la situation telle qu'elle était au 13 mars 1831. Toutes les questions extérieures soulevés par les événements de Juillet s'agitaient plus que jamais : en Belgique, où la révolution du 29 septembre 1830 restait en suspens entre les délibérations de la diplo-

matie et les menaces du roi des Pays-Bas; en Pologne, où l'insurrection du 29 novembre se débatttait héroïquement contre les forces russes; en Italie, où des mouvements partiels appelaient les interventions de l'Autriche. Toutes ces questions émouvantes et redoutables enflammaient l'opposition française, qui faisait à la révolution de 1830 un devoir national d'aller au secours de tous les peuples en insurrection et d'effacer les traités de 1815. Le ministère présidé par M. Laffitte, politique plus léger et plus vain que malintentionné, hésitait devant ces excitations, comme il hésitait à l'intérieur devant l'anarchie, devant l'émeute qui troublait Paris et se répandait dans les provinces, comme il allait hésiter au dernier moment devant la dévastation de Saint-Germain l'Auxerrois et le sac de l'archevêché. Le gouvernement pratiquait ce que d'un mot cruel et significatif Carrel appelait lui-même la politique « par abandon », laissant les légitimistes organiser des prises d'armes dans l'Ouest et les républicains préparer la guerre civile dans les rues. On achetait la vie de chaque jour par des expédients, par des concessions incessantes aux passions révolutionnaires et aux passions belliqueuses, si bien qu'après six mois on allait sans le vouloir à la subversion et à la guerre.

Le pays sans direction, les intérêts sans sécurité, la paix publique sans garantie, l'incertitude et la défiance partout, c'était le dernier mot de la situation. Le nouveau roi le sentait, le Parlement ne prêtait qu'un appui douteux à une ombre de pouvoir. Plus que tout autre, du haut du siége de président de la Chambre où il avait été

élevé depuis trois mois, Casimir Périer voyait avec amertume le désordre croissant. Une sorte d'instinct public le désignait comme le seul successeur possible de M. Laffitte, lorsque les scènes de Saint-Germain l'Auxerrois et quelques autres incidents précipitèrent la crise qui faisait de lui un chef de ministère. Il ne se hâtait pas cependant, et ce qui attestait du premier coup la valeur de l'homme, c'est qu'il se montrait difficile sur les conditions de son avénement, difficile avec le Roi, avec ses collègues, avec la majorité parlementaire dont il attendait l'appui en échange de la direction qu'il lui promettait. Il avait le sentiment le plus sérieux des choses, et en acceptant le rôle de premier ministre dans un moment qu'il jugeait aussi décisif que difficile, il entendait en exercer tous les droits comme il en affrontait d'un cœur viril et sans illusion toutes les responsabilités.

III

Le génie de Casimir Périer a été dans une idée simple, une idée fixe, et dans une volonté indomptable. Son mérite était de comprendre que la révolution de Juillet périssait si elle se laissait entraîner par la confusion à la guerre, qu'il n'y avait d'autre moyen de rester en paix avec l'Europe que de retrouver la paix intérieure, qu'on ne pouvait rétablir l'ordre intérieur qu'en dissipant toutes les équivoques, en mettant fin à toutes les incohé-

rences, en redressant d'une main énergique une situation faussée. Il disait un jour devant la Chambre : « Tout le monde avoue la monarchie, mais on en décline les conditions... On condamne l'alliance des mots de *trône* et d'*institutions républicaines,* et on laisse faire la chose... Chacun reconnaît qu'il nous faut un pouvoir fort, tellement que certains esprits s'élancent jusqu'à la pensée des lois d'exception, et au lieu d'en conclure qu'il est bien plus simple de fortifier le pouvoir légal, le pouvoir constitutionnel, on le circonscrit, on l'énerve, on détache pièce à pièce toute son armure, celle qui le défend, celle qui nous protége. Ce qui reste à faire après une révolution, c'est un gouvernement. »

Toute la politique intérieure de Casimir Périer est là. Il veut refaire un gouvernement et une situation régulière. L'anarchie des idées comme l'anarchie des faits, c'était pour lui l'ennemi, et cet ennemi, il le poursuivait sous toutes les formes avec un instinct de l'ordre poussé jusqu'à la passion; mais ce qui est surtout à remarquer, c'est qu'en saisissant le désordre corps à corps, il n'entendait le vaincre que par la loi, par la toute-puissance de la loi et du droit commun. « Il n'y a que les gouvernements faibles, s'écriait-il, qui ont recours aux moyens exceptionnels... Toutes les fois que vous nous conferez l'arbitraire, nous ne voudrons pas en profiter... » Il faut se rappeler avec quel dédain, à propos des troubles naissants de la Vendée, il se défendait d'employer des armes révolutionnaires, « des lois qui n'existent plus », disait-il, — avec quelle fierté, lui, chef de pouvoir, il répondait à de prétendus libéraux, conseillers honteux des

mesures d'exception : « Osez prendre sur votre responsabilité la proposition de ces mesures. » Et s'élevant à un sentiment plus haut de cette autorité légale qu'il revendiquait, dont il entendait exercer tous les droits, il ajoutait un jour : « Le gouvernement se fait un devoir d'être impartial envers tout le monde et de n'épouser les passions d'aucun parti... La nation n'est pas un parti, et nous sommes ici les représentants de la nation... » C'est la grande manière de fonder un gouvernement.

L'idée que Casimir Périer appliquait dans les affaires intérieures, il la réalisait sous une autre forme dans les affaires extérieures. De même qu'il prétendait raffermir l'ordre par l'autorité de la loi, il voulait maintenir la paix avec l'Europe par le respect des traités concilié avec la dignité nationale. Cette paix qu'il avouait résolûment avec le nouveau roi pour la vraie politique de la monarchie de Juillet, ce n'était ni l'effacement, ni l'abdication, et en donnant l'exemple du respect des souverainetés, des droits européens, il entendait aussi que les intérêts français fussent respectés ; il ne s'interdisait pas les mesures énergiques de défense et une certaine hardiesse d'action. Il ne confondait pas toutes les questions qui s'agitaient, toutes les causes qui pouvaient tenter la France.

Ainsi, pour l'insurrection polonaise, il avait visiblement pris son parti. Il sentait que la malheureuse Pologne était trop loin, qu'aller à son secours, c'était provoquer une guerre universelle. Il ne pouvait offrir qu'une médiation inutile au milieu du bruit des armes ; il avait du moins le courage de ne pas exciter des espérances aux-

quelles il ne pouvait répondre. Dans les affaires de Belgique, la question était tout autre. La France avait prouvé son désintéressement en refusant pour un de ses princes la couronne belge, et sa diplomatie restait d'accord avec la diplomatie européenne réunie à Londres pour l'organisation du nouveau royaume; mais le jour où le roi de Hollande menaçait de marcher sur Bruxelles, une armée française de son côté entrait instantanément en Belgique. Dans les affaires italiennes, sans contester absolument le droit de l'Autriche, le chef du cabinet du 13 mars ne l'admettait que jusqu'à un certain degré, et lorsqu'après avoir quitté une première fois les légations, les Autrichiens y rentraient, le drapeau tricolore allait aussitôt flotter sur Ancône. En proclamant le principe de non-intervention comme une sauvegarde pour les peuples, il en mesurait l'application aux intérêts français; par ce principe, il ne voulait pas offrir un appât ou une promesse à toutes les insurrections : il réservait l'action de la France.

A la modération faite pour désarmer les défiances de l'Europe il alliait la fermeté, s'attachant à tenir en respect les puissances absolutistes, recherchant l'alliance libérale de l'Angleterre, faisant de son caractère même une garantie de la paix. Et cette politique qui confondait la paix extérieure et l'ordre intérieur, il la poursuivait à travers toutes les difficultés; il la conduisait avec une sorte d'héroïsme, sachant faire la part des nécessités et livrer l'hérédité de la pairie qu'il ne pouvait plus sauver, mais inflexible avec les agitations et les agitateurs, tenant tête tout à la fois aux troubles vendéens, à

une insurrection lyonnaise, aux émeutes de Paris, aux attaques parlementaires des Mauguin, des Lamarque, des Lafayette, gouvernant par l'action et aussi par la parole, au grand jour. En moins d'une année, il avait réussi à faire de cette politique une tradition, à dégager la monarchie de Juillet de ses périls et de ses incohérences, à rallier l'opinion autour de ce qu'il avait le droit d'appeler un « système national ».

Cette fondation d'un gouvernement n'était pas d'ailleurs l'œuvre d'un seul homme, et elle n'avait même un si sérieux caractère, elle n'avait des chances de durée que parce qu'elle n'était pas une œuvre uniquement personnelle. Casimir Périer avait le mérite d'être un chef fait pour exercer le commandement et pour porter sans faiblir toutes les responsabilités; il avait aussi l'avantage d'arriver au pouvoir à l'heure voulue, d'être en quelque sorte l'homme de la situation. Il sentait qu'il répondait à un instinct public devenu promptement son complice, à un immense besoin d'ordre et de paix. En allant le premier au combat, il n'était pas seul; il avait des appuis ou des alliés dans le prince dont il servait la cause, dans la bourgeoisie dont il représentait les intérêts, dans une élite d'hommes anciens ou nouveaux intéressés au succès du régime de 1830.

Le Roi, il est vrai, avait accepté Casimir Périer des circonstances plus qu'il ne l'avait recherché. Assez jaloux déjà d'imprimer à la politique son caractère personnel et d'être son propre premier ministre, il ne subissait pas sans humeur et sans impatience l'ascendant d'un homme qui, de son côté, tenait à toutes les réalités et même à

toutes les apparences du pouvoir; mais il sentait le prix du dévouement d'un si grand serviteur et, sans l'aimer, il le soutenait, il lui prêtait dans les luttes de tous les jours le prestige et la force de la royauté.

Au dehors, M. de Talleyrand, habilement choisi pour représenter la diplomatie du nouveau régime à Londres, accréditait la politique de la paix par l'éclat de son nom européen, par son expérience, par son tact de négociateur dans les affaires de Belgique ou d'Italie, par sa dextérité à préparer une alliance avec l'Angleterre. Il fortifiait le régime, il fortifiait aussi le ministre dont il se plaisait à relever l'importance par ses mots flatteurs, et au sujet duquel Palmerston écrivait à lord Granville : « Profitez d'une occasion pour dire au Roi jusqu'à quel point l'entente avec les deux pays dépend du respect et de la confiance que nous inspire le caractère de Casimir Périer, et combien sa nomination comme président du conseil a contribué à la paix de l'Europe... » A l'intérieur, Casimir Périer avait la fortune de trouver partout, autour de lui, des hommes jeunes, orateurs puissants ou habiles, qui, sans appartenir au ministère, librement, spontanément, s'associaient à sa politique, la défendaient, la commentaient et pour elle ne craignaient pas de se jeter dans toutes les mêlées. C'était, autour du chef, une légion d'hommes s'engageant pour la cause commune, pour la révolution de 1830, et c'est ici que M. Thiers commençait à prendre position, à se dessiner comme un des jeunes capitaines de la campagne de résistance à tous les déchaînements.

Séparé de M. Laffitte au moment décisif, à la veille de

l'avénement de Casimir Périer, M. Thiers était un simple député, résolu à entrer librement dans l'action, à servir la politique nouvelle qu'il voyait poindre, dont ses instincts de gouvernement lui révélaient la nécessité. Tout ne lui avait pas été facile. Pour ses débuts de tribune, il avait eu à vaincre les désavantages de sa petite taille, d'un organe débile et aigu, de son accent méridional, de l'inexpérience des Assemblées ; mais il n'avait pas tardé à tout surmonter par l'éclat d'un talent qui grandissait à vue d'œil au feu des discussions, et bientôt avec M. Dupin, avec M. Guizot, il était un des premiers orateurs parlementaires, un orateur qui avait déjà sa manière à lui, sensée et familière, abondante et hardie. Fils de la révolution de 1830, plus que tout autre il avait le droit de le dire, décidé à fixer cette révolution dans la monarchie constitutionnelle, il concourait avec une verve infatigable à cette œuvre de défense et de fondation entreprise par un ministre d'une raison intrépide. Il défendait le gouvernement dans ses idées, dans ses actes, dans son administration financière, dans sa politique intérieure et dans sa politique extérieure, dans ses luttes pour l'ordre et pour la paix. Il ne défendait pas seulement la politique de Casimir Périer, il la vulgarisait, il l'éclairait d'une vive et lumineuse éloquence.

Lorsque l'opposition, dans ses ardeurs imprévoyantes, accusait sans cesse le ministère d'enchaîner le mouvement, de ménager les « carlistes » dans un intérêt de réaction, de n'avoir de rigueurs et de répressions que contre son propre parti, le parti de la révolution de Juillet, M. Thiers relevait impétueusement ces griefs ; il

répondait par une de ces vérités de la politique et de l'histoire qui ont toujours leur application. « Comment, disait-il un jour, comment ont péri les gouvernements auxquels le gouvernement de Juillet a été substitué? Comment la révolution de 1789 a-t-elle fini? est-ce par les agressions réunies contre elle? Non, elle a succombé sous ses propres excès. Le gouvernement impérial, comment a-t-il vu s'éteindre son immense gloire? il a abusé de lui-même, il s'est suicidé! Enfin, la Restauration, est-ce une de nos conspirations qui l'a détruite? Non, elle s'est tuée en violant volontairement les lois du pays. De ce que le gouvernement s'est montré plus soigneux de contenir son parti que tout autre, il en résulte qu'il connaissait à la fois sa position, l'histoire et la politique... » Lorsque les tribuns du Parlement, le général Lafayette, le général Lamarque, Mauguin, même M. Odilon Barrot ou M. Bignon, s'efforçaient d'entraîner la France dans la guerre pour la Pologne, pour l'Italie, pour la Belgique, M. Thiers, comme M. Guizot, était auprès de Casimir Périer, combattant pour la paix. Il passait, dans ses discours, la revue de l'Europe, il invoquait toutes les raisons historiques, diplomatiques, militaires et morales; il montrait que la guerre était presque fatalement la terreur ou la dictature à Paris, la liberté menacée, la prospérité du pays perdue, la révolution de Juillet compromise, — qu'avec la paix, au contraire, l'influence française pouvait bien plus sûrement s'étendre et rayonner entre les Pyrénées et le Rhin.

Notez cependant ici un trait caractéristique. M. Thiers, en combattant les passions belliqueuses, ne laissait pas

de garder la blessure de 1815 et je ne sais quelle espérance de grandeur nationale dont il ajournait la réalisation; il réservait l'avenir en parlant de la paix. Lorsque s'élevait enfin une question qui touchait à l'organisation définitive du régime de Juillet, la question de la constitution de la pairie, M. Thiers était de ceux qui, s'élevant au-dessus des préjugés de parti, allant même plus loin que n'osait aller le gouvernement, ne craignaient pas de se prononcer pour l'hérédité. Chose curieuse! c'étaient trois bourgeois de tradition, de race, d'esprit, Royer-Collard, M. Guizot, M. Thiers, qui se faisaient les puissants défenseurs de la nécessité d'une pairie héréditaire dans l'intérêt même des libertés constitutionnelles, et M. Thiers n'était ni le moins hardi ni le moins éloquent; avec ses discours sur l'hérédité de la pairie, sur les affaires extérieures, sur les affaires intérieures, sur le budget, M. Thiers s'était fait son rôle de *leader* de Parlement.

Toutes ces discussions qui remplissaient cette orageuse année de 1831-1832, qui se déroulaient au milieu des émotions publiques et des troubles des rues, au bruit de l'entrée d'une armée française en Belgique ou de la défaite douloureusement retentissante de la Pologne, ces discussions avaient un mérite : elles aguerrissaient pour ainsi dire les institutions nouvelles, elles ralliaient autour d'un drapeau conservateur fièrement porté une majorité d'abord vacillante, elles formaient des hommes pour la lutte, pour le conseil, pour la défense et même pour l'attaque contre les factions. Ce qui n'apparaissait au 13 mars 1831 que comme la tentative presque aventureuse d'un homme animé d'une noble passion, se jetant

sans illusion dans le combat, était devenu rapidement une œuvre collective ralliant « non-seulement des intérêts, mais des dévouements » et des intelligences. Casimir Périer, en moins de quinze mois de pouvoir, avait créé une situation, une tradition, et c'est ainsi que le jour où il disparaissait brusquement, enlevé par le choléra, — 16 mai 1832, — la politique qu'il avait inaugurée avait pris assez d'ascendant pour lui survivre. Elle avait certes plus d'une bataille à livrer encore ; elle était assez forte pour vaincre la formidable insurrection républicaine qui ensanglantait Paris les 5 et 6 juin, qui ressemblait à un effort désespéré pour profiter de l'éclipse soudaine du grand adversaire des séditions.

Le ministre avait disparu, la politique survivait tout entière par l'impulsion qu'elle avait donnée, par la force de gouvernement qu'elle avait créée ; elle survivait surtout par cette légion d'hommes, divers d'origine, de talent et de caractère, mais liés par un même sentiment et rassemblés quelques mois plus tard, le 11 octobre 1832, dans un ministère qui n'était encore que le ministère Périer continué, qui a été, à vrai dire, le second fondateur de la monarchie de Juillet.

IV

Au moment où se formait le cabinet du 11 octobre 1832, six mois étaient déjà passés depuis la mort de

Casimir Périer : six mois qui n'avaient pas été un repos, pas même une trêve, puisqu'on avait eu à tenir tête à l'insurrection républicaine du 5 juin et à un commencement d'insurrection vendéenne,— mais qui ressemblaient un peu à un interrègne ministériel. La politique du 13 mars était restée, sous la garde du Roi, l'inspiratrice du gouvernement, surtout du jeune et courageux ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, qui avait accepté par dévouement un poste de péril; M. Casimir Périer lui-même n'avait pas de successeur. On le sentait à certaines oscillations d'autorité ; on sentait aussi qu'en se prolongeant, cette sorte de provisoire pourrait n'être pas sans péril. De là était né le ministère du 11 octobre 1832, qui, à défaut du chef disparu, formait le plus puissant faisceau de forces et d'intelligences, qui réunissait les hommes les mieux faits pour soutenir les mêmes luttes contre les mêmes ennemis, sous le même drapeau de résistance : le maréchal Soult à la présidence du conseil et à la guerre, M. Thiers à l'intérieur, le duc de Broglie aux affaires étrangères, M. Guizot à l'instruction publique, M. Humann, M. d'Argout, M. de Rigny. C'est le cabinet qui, à quelques modifications près, a plus de trois années durant gouverné la France, qui a représenté le régime de 1830 dans son mouvement ascendant et qui reste dans l'histoire la réalisation la plus complète du système parlementaire.

Il faut se rappeler dans quelles conditions s'ouvrait cette phase nouvelle de la politique que Casimir Périer avait inaugurée, que le ministère du 11 octobre, représenté par ce triumvirat de l'intelligence et de la parole, le

duc de Broglie, M. Thiers, M. Guizot, allait porter à son point culminant. La révolution constitutionnelle et monarchique de 1830, vigoureusement ramenée à son programme d'ordre intérieur et de paix avec l'Europe, paraissait à demi fixée, maîtresse d'elle-même : elle restait néanmoins toujours en présence de questions extérieures qui n'étaient nullement résolues et d'adversaires irréconciliables, « carlistes », républicains, qui ne désarmaient pas, qui se préparaient au contraire à de nouveaux assauts. Ni les difficultés diplomatiques ni l'anarchie n'avaient dit leur dernier mot. Au dehors, il est vrai, la Pologne avait succombé, elle n'était plus qu'un souvenir douloureux revenant de temps à autre dans des discours. Les affaires de Belgique paraissaient réglées par une conférence européenne à Londres et par le congrès belge, par le traité du 15 novembre 1831 et par l'élection du roi Léopold; mais le roi de Hollande, qui n'avait été arrêté une première fois dans ses revendications armées que par une intervention française, refusait de souscrire à ce qu'avait fait la diplomatie et campait menaçant à Anvers. Les troubles d'Italie avaient attiré à Ancône le drapeau français, qui restait en présence du drapeau de l'Autriche. La mort du roi Ferdinand VII d'Espagne allait bientôt soulever une autre question à la frontière des Pyrénées, « dans un pays trop voisin du nôtre, selon le mot du gouvernement, pour que nous ne devions pas y avoir une influence particulière ». Dans ses rapports généraux, la monarchie de Juillet était reconnue par l'Europe; mais les puissances absolutistes gardaient encore à l'égard de la France de 1830 une réserve dé-

fiante et à demi hostile : elles semblaient vouloir ressusciter une petite Sainte-Alliance dans une entrevue des souverains à München-Grætz.

Le cabinet du 11 octobre avait à faire face à toutes ces questions indécises, à toutes ces difficultés d'une situation délicate. Nul n'était mieux fait que le duc de Broglie pour être le ministre d'une politique qui, en restant fidèle à la paix, n'hésitait pas à aller trancher définitivement le démêlé belge sous les murs d'Anvers, à couvrir la monarchie constitutionnelle naissante à Madrid du traité de la quadruple alliance, à maintenir la dignité de la révolution de Juillet vis-à-vis de l'absolutisme européen. Le duc de Broglie, dans l'œuvre commune du 11 octobre, était l'homme de la paix sans faiblesse, de la fierté sans provocation; mais, sous le 11 octobre comme au 13 mars, la grande question s'agitait visiblement d'abord à Paris. Tout dépendait du degré de force du gouvernement, et M. Thiers ici, comme ministre de l'intérieur, avait nécessairement un des premiers rôles à côté du duc de Broglie et de M. Guizot.

M. Thiers avait singulièrement mûri dans les luttes parlementaires depuis un an. Il était désigné pour le pouvoir; il entrait au ministère comme homme de tribune et d'action contre les partis, contre les agitations « carlistes », contre les agitations républicaines, et du premier coup, à peine nommé ministre, il se trouvait en face d'une question aussi redoutable que délicate : c'était l'état troublé de l'Ouest toujours menacé de la guerre civile par la présence de la duchesse de Berry qui depuis cinq mois était en Vendée, échappant à toutes les recher-

ches. M. Thiers arrivait au pouvoir avec la mission et la résolution d'en finir avec ces troubles, avec cette romanesque aventure de la princesse errante. Dès les premiers jours, il écrivait avec vivacité au représentant principal du gouvernement à Nantes : « Nous voulons prendre le duc d'Enghien, mais nous ne voulons pas le fusiller; nous n'avons pas assez de gloire pour cela, et si nous l'avions, nous ne la souillerions jamais. » Il ne se doutait pas, en parlant ainsi, que l'occasion, la tentation si l'on veut, allait s'offrir à lui, sous la figure d'un Juif renégat, deux fois traître, proposant de livrer à prix d'argent la liberté et l'asile de la femme dont il avait gagné les bontés en Italie par une conversion religieuse.

Que le moyen fût équivoque et hasardeux, c'est bien certain. Ministre chargé de la sûreté de l'État, M. Thiers ne se croyait pas le droit de négliger un avis mystérieux qu'il avait reçu. Il était allé hardiment de sa personne à un rendez-vous nocturne donné dans une allée déserte des Champs-Élysées par un inconnu qui offrait la complicité de la trahison, — et le dernier mot de ce drame de police était l'arrestation de la duchesse de Berry à Nantes. A dire toute la vérité aujourd'hui, c'était peut-être une autre manière de « fusiller le duc d'Enghien ».

Le ministre de l'intérieur, en se servant d'un instrument qu'il méprisait, avait plus d'une excuse. D'abord il ne pouvait pas prévoir les suites d'une aventure dont le dénoûment devait être un embarras autant qu'une satisfaction pour la dynastie nouvelle. M. Thiers avait une raison plus sérieuse, plus politique, et cette raison, il la confiait

à Berryer dans un entretien familier et secret qu'il avait provoqué. « Mon cher collègue, lui disait-il, vous êtes un homme de trop de valeur pour que je ne tienne pas à vous donner une explication. Dans votre parti, on crie beaucoup contre moi pour ce que j'ai fait. Eh bien! voici un portefeuille, — et il montrait le portefeuille, — où il y a de quoi faire condamner à mort tous les légitimistes insurgés en Vendée. Puisque c'est la guerre, j'avais le moyen de la faire décisive et victorieuse pour nous. Frapper les chefs, je le pouvais; leur condamnation est là, signée de leur main. Il s'est trouvé un autre moyen, moins tragique, moins cruel : prendre une femme plutôt que d'envoyer à la mort trente ou quarante personnes peut-être. Je n'ai pas hésité : pour sauver les hommes, j'ai pris la femme. L'histoire m'en tiendra compte, et j'espère que vous-même, oui, vous, vous ne me blâmerez pas. » M. Thiers, dans tous les cas, avait réussi plus qu'il ne le pensait lui-même, sûrement au delà de ce qu'il aurait voulu ; il avait sans le savoir et pour longtemps mis hors de cause le parti légitimiste surpris dans une tentative de guerre civile qui finissait comme un roman d'aventure.

Le plus dangereux ennemi cependant n'était pas en Vendée ou dans les châteaux, dans cette fronde de la légitimité plus chevaleresque et plus bruyante que redoutable. L'ennemi le plus sérieux et le plus menaçant était au camp républicain, dans les rues de Paris et de Lyon, dans les sociétés secrètes, dans la presse révolutionnaire, dans tout ce monde jeune, exalté, fanatisé de conspirations, toujours prêt à la sédition morale et matérielle.

Terrassés en apparence aux 5 et 6 juin 1832, les républicains ne se tenaient pas pour battus, ils se remettaient à conspirer. L'année 1833 passait presque paisiblement, au moins sans crise grave; en 1834, au mois d'avril, une double et formidable insurrection remplissait de sang et de deuil Lyon et Paris. Domptée dans la rue, l'agitation reparaissait sous une autre forme à l'occasion du procès des accusés d'avril devant la cour des pairs. C'était une lutte de tous les instants que la monarchie nouvelle avait à soutenir pendant plusieurs années, qu'elle soutenait avec toutes les ressources de la légalité et de la force contre les complots, contre l'émeute, contre les attentats menaçant déjà la vie du prince.

Ministre de l'intérieur, M. Thiers n'était pas moins décidé contre les républicains que contre les légitimistes. Au besoin, il payait de sa personne, et aux journées d'avril il était assez près du feu pour qu'un jeune auditeur au conseil d'État pût tomber à côté de lui percé de balles. Il ne reculait ni devant le danger personnel, ni devant la nécessité de l'action, résolu pendant le combat, toujours prêt le lendemain à couvrir de sa responsabilité devant les Chambres les chefs militaires ou ses subordonnés, à tenir tête à ceux qui se plaisaient à accuser le gouvernement et ses prétendues provocations, et ses « ordres impitoyables ». Il ne souffrait pas qu'on essayât d'inquiéter l'armée sur son devoir et de dénaturer les rôles dans ces cruels conflits. « Il est des vérités qu'il faut courageusement établir, disait-il. La patrie n'est pas seulement dans ce qu'on appelle le territoire; la patrie est dans l'ordre public, dans les lois, dans les institutions. On défend sa

patrie en défendant les lois tout aussi bien et avec autant d'honneur qu'en défendant le sol sur le Rhin ou aux Pyrénées... Je sais qu'on prend à tâche aujourd'hui de déshonorer la guerre civile, de blâmer l'effusion du sang français, et l'on a raison, assurément; mais, remarquez-le bien, on la blâme amèrement dans ceux qui défendent l'ordre public, très-doucement dans ceux qui l'attaquent. Si prôner le courage des anarchistes peut passer pour un sentiment français, ce n'est pas un bon moyen d'empêcher qu'ils ne recommencent. »

Vaincre l'anarchie par la force dans les rues et en même temps la poursuivre, l'atteindre sous toutes les formes par une série de lois sur les crieurs publics, sur les associations, sur les dépôts d'armes de guerre, c'était le premier objet de cette politique du 11 octobre à laquelle M. Thiers s'associait par l'action et par la parole à côté du duc de Broglie et de M. Guizot. Les uns et les autres, faisant campagne ensemble, s'inspiraient de la même pensée : préserver l'ordre nouveau de tous les entraînements et de tous les excès, fonder la vraie monarchie constitutionnelle, libérale et parlementaire, que la révolution de 1789 avait dépassée en roulant dans les convulsions, que l'Empire avait remplacée par le despotisme éphémère de la gloire et du génie, que la Restauration n'avait réalisée qu'imparfaitement. M. Thiers, entre tous, livrait ses batailles pour cette monarchie, et il ne se bornait pas à la défendre de vive force quand il le fallait, il la défendait aussi par la raison, par l'éloquence, par l'esprit; il la défendait en marchant hardiment sur le mirage républicain, en s'armant de l'histoire,

de l'expérience, de ce qu'il appelait les « exemples démonstratifs » du passé.

« La République, disait-il, a été essayée d'une manière concluante suivant nous. On nous objecte tous les jours : Ce n'est pas la république sanglante comme celle d'autrefois que nous voulons, nous la voulons paisible et modérée. Eh bien ! on commet une erreur grave quand on dit que l'expérience n'a pas porté sur deux points. Il y a eu une république sanglante pendant un an ; mais pendant huit ou neuf ans c'était une république qui avait l'intention d'être modérée qui a été essayée par des hommes honnêtes, capables. Sous le Directoire, c'étaient des hommes comme La Réveillère-Lepeaux, Barthélemy, Rewbell, Sieyès, Carnot, hommes modérés, honnêtes, qui voulaient, non pas la république de sang, mais la république paisible. La victoire n'a pas manqué à ces hommes : ils ont eu les plus belles victoires, Rivoli, Castiglione et mille autres. La paix ne leur a pas manqué non plus... Cependant, en quelques années, le désordre était partout. Ces hommes d'État étaient honnêtes, et cependant le Trésor était livré au pillage. Personne n'obéissait, les généraux les plus modestes, les plus probes, Championnet, Joubert, refusaient d'obéir aux ordres du gouvernement. C'était un mépris, un chaos universel. Il a fallu que des généraux vinssent renverser ce gouvernement, passez-moi l'expression, à coups de pied... Ainsi, dans ces dix ans, il s'est fait en France une expérience concluante sous les deux rapports. On a eu non-seulement la république sanglante, mais la république clémente, qui voulait être modérée et qui n'est arrivée qu'au mépris. Aussi la France, quand on lui parle de république, recule épouvantée ; elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité. »

V

Il y a près d'un demi siècle que M. Thiers parlait ainsi, et lorsqu'on a dit plus tard que ses dernières années ont démenti ces paroles, qu'il a eu depuis d'autres opinions, que lui, autrefois si sévère, il a aidé une République à vivre, qu'on prenne bien garde. Ce sont les circonstances qui ont changé, M. Thiers n'a pas changé d'opinion et ne s'est pas contredit autant qu'on le croit. Un moment est venu en effet où, ramené au pouvoir dans un désastre, entouré de débris de gouvernements accumulés par les révolutions, il n'a vu que la République possible, — et même alors comment s'est-il exprimé ? Il a reconnu une nécessité, il ne méconnaissait pas les difficultés, il n'oubliait pas l'expérience, et il ajoutait comme ressaisi par le souvenir du langage de sa jeunesse : « On dit que la République n'a jamais réussi ! C'est vrai, — j'en demande pardon à ceux qui m'écoutent, — dans les mains des républicains !... » Il énumérait les conditions, les garanties qui pouvaient rendre une expérience nouvelle moins impossible ; il n'a jamais dit que, si la République retombait exclusivement « dans les mains des républicains », elle ne serait pas exposée de nouveau aux mêmes dangers.

En 1834, à la République impossible et anarchique il avait à opposer une Monarchie libérale, vivace, popu-

laire, qu'il mettait son orgueil à défendre contre tous les adversaires à la fois. Aux républicains de l'insurrection il disait : Vous ne passerez pas! à l'honnête et naïf Odilon Barrot, qui reprochait au ministère du 11 octobre ses ardeurs de résistance, qui prétendait qu'on pouvait aussi « amener la République par la violence », M. Thiers répliquait vivement : « Vous employez le mot de violence, vous, monsieur Barrot! Est-ce que vous avez oublié que le gouvernement de Juillet a été le plus doux de tous les gouvernements?... Le gouvernement a été attaqué de toutes les manières par la diffamation, par la guerre civile, par l'assassinat, et il n'a pas versé une goutte de sang sur les échafauds. Comment se peut-il que vous, monsieur Barrot, fils de la révolution de Juillet, vous ne soyez pas plus fier de ce beau résultat? » Il tenait ce langage aux républicains, aux complaisants des républicains, tandis que, d'un autre côté, il répondait à celui qu'il devait appeler un jour le « noble, courageux et éloquent Berryer » : « Dites-moi, y a-t-il justice, y a-t-il même amour sincère du principe monarchique à venir tous les jours étaler avee complaisance devant nous les difficultés de notre tâche?... En disant, en effet, qu'il est impossible d'établir l'ordre dans ce pays, ne voyez-vous pas que vous accumulez de jour en jour, d'heure en heure, de parole en parole, des reproches écrasants pour vous? Car si la France est difficile à gouverner, et elle l'est sans doute, c'est parce qu'elle est toute remplie encore des courroux que vous lui avez inspirés; c'est que les idées les plus saines, les plus justes, vous les lui avez rendues suspectes. Si l'ordre lui paraît despotisme, si la

modération envers l'étranger lui est suspecte de servilisme, c'est votre faute et non la nôtre... » — De toutes parts il faisait face à l'ennemi, rendant guerre pour guerre, décorant la défense de l'éclat du courage et de la parole, intimidant un adversaire qui, dans une interruption, lui criait qu'une de ses lois de répression serait impuissante : « Eh bien! répliquait-il, avec une bonne humeur résolue, essayez! Cette loi que vous dites impuissante et inexécutable, moi, je me charge de la faire exécuter... » Et l'on ne doutait pas qu'il ne le fît!

Le combat, le combat de tous les jours pour l'existence n'était du reste qu'une partie et même la moindre partie de cette politique du 11 octobre. Rallier et féconder les intérêts, populariser le régime nouveau par les œuvres utiles, réaliser les conséquences les plus légitimes de la Révolution, c'était une autre manière de fonder la Monarchie de 1830. Le ministère de la résistance se piquait d'être en même temps le ministère de l'action profitable et efficace. Il disait avec M. Guizot que, lorsqu'on était sorti de l'ordre, le premier progrès était d'y rentrer, et qu'avec cela tous les autres progrès devenaient possibles. Il y avait de la séve, de l'émulation dans ce pouvoir né en pleine lutte, et tandis que le duc de Broglie suivait avec dignité les affaires de Belgique, d'Italie ou d'Espagne, tandis que le maréchal Soult faisait adopter toutes ces lois sur le recrutement, sur l'état des officiers, sur l'avancement qui réorganisaient l'armée, tandis que M. Guizot accomplissait sa grande et libérale réforme de l'enseignement primaire (1833), M. Thiers, lui aussi, avait son ambition. Il n'entendait pas se borner à prendre

la duchesse de Berry ou à vaincre les républicains de Paris et de Lyon. Il proposait et il faisait voter un crédit de 100 millions destiné à tout un ensemble d'entreprises, les unes d'utilité publique, les autres de décoration nationale. Il traçait un programme de travaux embrassant les routes de la Vendée, les canaux, les ports et en même temps l'achèvement de la Madeleine, de l'arc de triomphe de l'Étoile, du Muséum. Il laissait entrevoir l'achèvement du Louvre, le déplacement de la Bibliothèque nationale, qui est encore en question. Le premier il mettait la main à ce qui s'est appelé depuis la transformation de Paris.

Dans ces travaux d'intérêt national conçus avec une certaine hardiesse pour la circonstance, mais présentés avec art comme l'exécution d'une pensée traditionnelle, il voyait une sorte de complément de l'œuvre de fondation à laquelle il concourait. « Le gouvernement venant après quarante ans d'essais politiques en tout genre, disait-il, a eu pour but de résumer, de compléter, d'affermir tout ce qui avait été tenté avant lui en fait d'institutions. Il sera conséquent avec lui-même si, en fait de grands travaux, il aime mieux achever les entreprises commencées qu'en commencer de nouvelles... » A cette époque, M. Thiers passait alternativement du ministère de l'intérieur au ministère des travaux publics et du commerce pour revenir bientôt à l'intérieur : il aurait passé tout aussi bien aux affaires étrangères ou aux finances, il n'aurait pas été pris au dépourvu !

Ministre toujours prêt, il se mêlait à toutes les grandes questions. Il défendait la centralisation, l'unité nationale

à propos de l'organisation des conseils municipaux et des conseils généraux, à propos des attributions des maires et des municipalités. Il combattait l'impôt sur le revenu qui faisait son apparition et qu'il devait plus d'une fois retrouver devant lui sans jamais se lasser de le combattre. Il suppléait M. Humann à l'occasion de l'amortissement et du budget. Il se faisait le lieutenant du duc de Broglie dans les questions extérieures. Il n'était étranger à rien, et partout, dans les discussions d'affaires comme dans les conflits politiques, il portait le plus vif instinct de gouvernement, une inépuisable fertilité d'esprit, le sentiment net et clair des vraies conditions d'un régime appelé, dans sa pensée, à couronner la Révolution française en domptant les passions révolutionnaires, en ouvrant pour la France l'ère active et féconde des libertés modérées.

Partout il portait cette raison décidée qui bientôt, au lendemain des luttes les plus violentes, lui faisait dire comme s'il avait voulu résumer le caractère de la cause qu'il servait : « La mesure, voilà le caractère du gouvernement que nous avons l'honneur de représenter et qui est le seul qui convienne aujourd'hui au pays. Il faut nous voir tels que nous sommes. Nous ne sommes pas de ces gouvernements à entraînement tel qu'il en a existé. Nous ne sommes pas ce gouvernement terrible qui ensanglanta la France il y a quarante ans; nous ne sommes pas le gouvernement glorieux, je le reconnais, du Consulat et de l'Empire; nous ne sommes pas non plus le gouvernement de réaction de la Restauration. Nous sommes un gouvernement de raison, de sens, de tenue, à qui les

leçons passées doivent toujours être présentes et qui ne doit jamais s'infatuer de ses succès. On parle de vainqueurs et de vaincus. Ce mot ne convient ni au gouvernement ni à l'état de choses actuel. Il y a eu des temps où il y avait des vainqueurs et des vaincus. En 93, il y a eu des vainqueurs sanglants, des vaincus à jamais regrettables. Sous l'Empire, il y avait des vainqueurs, c'était la nation française; les vaincus, c'était l'Europe : elle nous fit expier chèrement sa défaite. Sous la Restauration, le gouvernement était vainqueur, le pays était vaincu. Il n'y a rien de pareil aujourd'hui. Il y a des hommes de sens parlant à des hommes de sens, qui, le lendemain d'une révolution légitime parce qu'elle était nécessaire, leur ont dit : Il faut s'arrêter au but, ne pas le dépasser. Il y a un gouvernement de raison, de calcul, qui ne s'enivre pas, dont le mérite est la modération en toutes choses... » Voilà comme on parlait en 1835, entre deux combats !

VI

Quelques années avaient suffi pour faire de M. Thiers un des conseillers nécessaires de la monarchie nouvelle, un des premiers orateurs de Parlement, un politique rapidement mûri aux affaires. Il avait été ministre à trente-cinq ans; il était alors dans l'éclat de l'âge et du talent, tel qu'il revit dans un portrait d'autrefois avec son air dégagé et hardi, son regard lumineux et résolu, sa

physionomie expressive où la finesse se mêle à je ne sais quelle force cachée. Par son origine, par sa fortune, il était le fils le plus légitime et le plus brillant de la révolution de 1830; mieux que tout autre peut-être, il représentait ces classes nouvelles que Casimir Périer avait ralliées en les passionnant, que lui, M. Thiers, il captivait et il maniait en les flattant. Par la vivacité et la souplesse de son intelligence, par l'universalité de ses instincts et de ses aptitudes, il semblait fait pour tout comprendre et pour tout oser. Il était aux affaires comme dans son domaine naturel.

Le plus Français des Allemands, le plus pénétrant et le plus railleur des poëtes, Henri Heine, disait un jour : « Tandis que les autres ne sont qu'orateurs ou administrateurs, ou savants, ou diplomates, Thiers possède au besoin toutes ces qualités ensemble; seulement elles ne se présentent pas en lui comme des spécialités étroites : elles sont dominées et absorbées par son génie. Thiers est homme d'État, il est un de ces esprits dans lesquels l'ar de gouverner est une capacité innée... » Parce qu'il avait l'allure vive et l'intuition prompte, il paraissait mobile et léger; en réalité, avec des habitudes matinales et sobres qu'il a gardées toute sa vie, il avait une puissance de travail extraordinaire, qu'il appliquait sans fatigue et sans effort aux choses les plus diverses, à l'administration et aux finances, à la diplomatie et à la guerre, à l'histoire et aux affaires de tous les jours. Son originalité était de ne se laisser absorber par rien, de prendre plaisir à un budget comme à une découverte des arts, de s'intéresser à tout et de trouver du temps pour tout, fût-ce pour des

fantaisies. La facilité faisait partie de son génie sans exclure le travail ni la méditation, ni même les idées fixes.

Ce qu'il a été depuis, avec plus de grandeur, si l'on veut, il l'était dès son entrée dans la carrière politique. Les idées qu'il a si souvent défendues jusqu'à la fin de sa vie, il les soutenait déjà en 1835. Comme politique, il ne s'en cachait pas, il aimait le pouvoir non pour ses jouissances vulgaires et ses ostentations vaines, mais comme moyen d'action; il avait le goût d'un pouvoir fort et respecté, d'une centralisation puissante, image et garantie de l'unité française. Les opinions qu'il a toujours et obstinément reproduites sur les finances, sur le commerce, sur l'industrie comme sur l'administration, il les avait dès ses premiers ministères, et il ne craignait pas de dire à l'occasion : « Je vais soutenir des opinions qu'on accuse d'être vieilles. J'ai beaucoup de ce qu'on appelle des opinions nouvelles; je dois avouer que j'en ai aussi de vieilles que je ne craindrai jamais de soutenir parce que je les crois vraies... Elles sont vieilles parce qu'elles sont le résultat de l'expérience... »

Il mettait une sorte de bravoure de jeune homme né de la révolution à soutenir des « opinions vieilles », à être le politique du bon sens et de l'expérience. Comme orateur, il ne ressemblait ni à Guizot, ni à Royer-Collard, ni à Berryer, ni à Odilon Barrot, il ne ressemblait à personne. Il avait son éloquence à lui, simple, claire, facile, souvent négligée et abondante jusqu'à la fluidité, toujours ingénieuse et animée. Il avait l'air de tout traduire sous une forme familière, de parcourir en se jouant tous

les détours de la question la plus compliquée, d'aller au point vif d'une situation et de laisser une Assemblée persuadée, ou séduite, ou éblouie. C'était un *debater* de premier ordre. Nature singulière de politique et d'orateur, de tacticien parlementaire, alliant l'imagination à la raison pratique, la grâce de l'esprit à l'instruction, la finesse à l'impétuosité, la bienveillance à l'audace des résolutions, les instincts libéraux au sens supérieur du gouvernement, et avec tous ces dons, avec ces qualités brillantes, entrant comme un jeune conquérant bourgeois dans les affaires.

Tout souriait à M. Thiers. Il avait le pouvoir, le succès, la faveur du Parlement et du prince. Il était, si l'on peut se servir de ce mot, un des héros de ce monde du lendemain de 1830 auquel, depuis trois ans, il contribuait, comme ministre, à donner l'ordre et la paix en livrant des batailles. On sentait en lui l'homme des temps nouveaux prenant victorieusement sa place, et à l'occasion de sa réception à l'Académie, aux derniers jours de 1834, X. Doudan, le spirituel et raffiné Doudan, écrivait à une de ses correspondantes : « J'ai regret que vous n'ayez pas vu cette séance, — la réception de M. Thiers, — que vous n'ayez pas vu M. de Talleyrand arrivant sur les bancs de l'Académie en costume d'académicien. Il a produit un effet singulier de curiosité, comme une vieille page toute mutilée d'une grande histoire, une vieille page que le vent va emporter bientôt. A côté de cette destinée presque accomplie, M. Thiers arrivait avec toutes les espérances, tout l'orgueil du présent et de l'avenir. Il racontait d'un air hardi les agitations qui ont

passé sur l'Europe depuis trente ans. Son discours était vivant; on entendait presque rouler les canons de vendémiaire; on voyait la poussière de Marengo et les aides de camp *courir à travers la fumée* du champ de bataille : tout cela raconté devant des hommes qui avaient vu *César*, et le Consulat et l'Empire, et par un jeune homme qui avait concouru à une grande révolution après avoir écrit l'histoire d'une autre révolution, tout cela avec le sentiment que lui aussi serait un jour dans l'histoire. En sortant de l'Institut, je n'ai plus vu sur la place Vendôme qu'une grande statue de cuivre immobile et les nuages qui couraient au-dessus comme les agitations du jour au-dessus des souvenirs du passé. Cette séance d'Académie a défrayé la conversation pour huit jours. Puis sont venus les discours de M. Guizot et encore de M. Thiers à la tribune, puis celui de M. Berryer, — toujours des discours! »

Franchissez quelques années à peine; le piquant et ingénieux Doudan écrit encore d'un tour humoristique qui peint cette vive nature en mouvement : « M. Thiers dînait ici lundi. Il a parlé sur l'Afrique avec une vivacité qui a charmé Albert entre autres, disant que c'était le seul instinct un peu désintéressé, un peu héroïque qui restât au pays; montrant cet Atlas comme une sorte de séminaire guerrier où se formaient aux périls, à la vigilance, au sang-froid les officiers de notre armée; démontrant par tous ses souvenirs militaires qu'il n'y avait pas de meilleures troupes que celles qui avaient combattu longtemps contre la cavalerie légère. On voyait, dans ses discours, les Arabes descendre, bride abattue, toutes les

collines de l'Afrique, et l'infanterie française immobile, dissiper cet orage avec ses feux réguliers; puis les souvenirs d'Égypte, et les sabres recourbés des mamelucks, et les noms d'Héliopolis et des Pyramides, et la légion romaine contre les cavaliers numides. M. d'Haubersaert n'avait pas l'air ému le moins du monde, et il persistait, malgré les Numides, malgré les journées d'Héliopolis et du Thabor, à compter sur ses doigts combien nous avions de soldats en Afrique, combien nous en avions perdu par la fièvre, combien sur les routes de Constantine et de Mascara. Et M. Thiers ramenait contre lui avec une sorte de furie française toutes les armées invincibles formées en Afrique, avec leurs beaux étendards déchirés dans les batailles, et tout le chœur des âmes héroïques formées par la guerre... M. de Canouville écoutait tout ce tumulte en silence, et après le départ de M. Thiers, il me dit : C'est singulier, je ne suis pas de son avis, mais ce petit homme me rappelle pourtant la manière et le geste, et la vivacité de paroles de l'Empereur les jours où il n'était pas très-raisonnable. » Cette belle humeur guerrière s'échappant en saillies, mais sachant aussi redevenir « raisonnable », était un trait de l'homme.

C'est toujours M. Thiers avec sa vivacité expansive, tel qu'il était dans le plein essor de ses facultés et de sa fortune croissante, tel qu'il était surtout en 1834, 1835, à ces moments où l'on travaillait d'un commun effort à fonder un gouvernement et où l'on croyait presque avoir réussi par cette politique de Casimir Perier, du 11 octobre, qui ne craignait pas de s'appeler la politique de résistance. Le point culminant de cette campagne en-

gagée sous toutes les formes, sur tous les champs de bataille de la rue et du Parlement, pour la défense de la monarchie nouvelle, — le point culminant et décisif est cette heure tragique de juillet 1835, où le plus effroyable crime, en semant la mort sur le passage du Roi, révélait tout à coup que, si l'on avait beaucoup fait, on n'avait pas peut-être encore fait assez.

On avait vaincu l'anarchie dans tous ses retranchements, par les armes et par les lois sur les crieurs publics, sur les attroupements, sur les associations; on lui avait arraché ses masques et ses moyens d'action. « Elle est maintenant à son dernier asile, disait le duc de Broglie sous le coup de l'attentat de Fieschi; elle se réfugie dans une presse factieuse, elle se réfugie derrière le droit sacré de discussion que la Charte garantit à tous les Français. » De là ces lois dites de Septembre qui n'avaient d'autre objet que de mettre le Roi et la Charte à l'abri, en imprimant aux attaques dirigées contre l'un et l'autre le caractère d'attentats désormais justiciables de la cour des pairs. Il s'agissait de conquérir une garantie de plus, et dans ce nouveau combat M. Thiers s'engageait résolûment, au risque d'avoir à se mesurer avec un adversaire comme Royer-Collard, qui se levait pour défendre la presse.

Les lois de Septembre n'étaient-elles, comme on le disait, que la colère ou l'impatience d'honnêtes gens irrités? Ne dépassaient-elles pas la mesure et ne risquaient-elles pas d'être inefficaces? Elles n'ont pas sans doute sauvé la monarchie de 1830, elles ne l'ont pas perdue non plus. Elles ne touchaient pas aux droits es-

sentiels d'une discussion légitime; elles n'étaient après tout qu'un acte de défense contre des assauts sans cesse renouvelés, et M. Thiers, en avouant tout haut la pensée de ces lois, pouvait ajouter : « Comparez-nous au passé. Nous avons été attaqués violemment, comme aucun gouvernement ne l'a été. Cherchez dans les annales révolutionnaires s'il y a des journées aussi terribles que celles de juin, s'il y a eu une bataille aussi sanglante que celle de Lyon. Cherchez dans les longues et douloureuses annales des crimes politiques les crimes les plus épouvantables, même le crime de nivôse... Le crime de nivôse peut-il être comparé à celui du 28 juillet, éclatant en plein jour dans une place publique, faisant pleuvoir la mitraille sur des milliers de citoyens? Oui, nous avons essuyé les attaques les plus violentes qu'aucun gouvernement ait essuyées. Eh bien! je vous le demande, avons-nous laissé troubler nos esprits? Avons-nous cherché des ressources hors de la Constitution? » Il triomphait en demandant d'être comparé au passé; il eût bien mieux triomphé s'il avait pu être comparé à l'avenir!

Jours mémorables où des lois de Septembre pouvaient presque passer pour le dernier mot de la réaction, où l'état de siége, un moment décrété en pleine guerre civile, n'avait pu être supporté et était tombé devant un arrêt de la Cour de cassation, où l'on pouvait dire sans être démenti : « Quel gouvernement a jamais été plus attaqué et plus clément? » — Jours de séve et de luttes généreuses où tout était à l'unisson, où il y avait au Parlement, dans la presse, des hommes comme Lafayette,

Lamarque, Odilon Barrot, Berryer, Carrel, Cavaignac, mais où il y avait aussi des ministres, des orateurs qui s'appelaient Casimir Périer, Soult, Broglie, Guizot, Thiers, — où la victoire de la monarchie nouvelle enfin était le prix du courage, de l'éloquence et de la modération!

VII

Comment cette situation conquise par trois années d'efforts finissait-elle par être menacée? Ce n'était pas sans doute l'œuvre d'un jour et le résultat d'une cause unique.

Le ministère du 11 octobre, malgré sa force et son ascendant, n'avait pas été à l'abri des crises intimes et des changements partiels. Le duc de Broglie avait le premier quitté le ministère des affaires étrangères à l'occasion de l'indemnité américaine, et ce n'est que quelques mois plus tard qu'il avait repris sa place dans le cabinet. Dans l'intervalle, au courant de 1834, le maréchal Soult avait à son tour quitté la présidence du conseil et le ministère de la guerre, il avait été remplacé par le maréchal Gérard, puis par le maréchal Mortier, puis encore par le maréchal Maison; mais à travers tout la pensée essentielle survivait tant que M. Thiers et M. Guizot étaient là avec le concours de M. de Broglie revenant aux affaires comme président du conseil, complétant et cimentant l'alliance. Cette pensée, elle n'avait pas cessé d'inspirer

la politique du régime; elle avait trouvé une dernière expression dans les lois de Septembre, et au lendemain de ces lois, comme au lendemain de toutes les épreuves victorieusement traversées, la situation semblait plus forte que jamais, le ministère paraissait inexpugnable. C'est à ce moment, au contraire, que se préparait la crise de dissolution définitive. Elle pouvait avoir pour prétexte immédiat un incident imprévu, une parole imprudente du ministre des finances, M. Humann, sur la conversion des rentes, et le désaveu un peu hautain de la parole de M. Humann par le duc de Broglie : elle tenait en réalité à tout un ensemble de causes, les unes générales, les autres intimes et personnelles, agissant à la fois.

La première de toutes les raisons, la plus profonde et la plus grave peut-être, parce qu'elle était dans la nature des choses, dans la logique humaine, c'est que cette situation avait déjà quatre ans de durée, c'est que cette politique avait eu le temps de traverser toutes les phases et, pour ainsi dire, de donner sa mesure. Elle avait défié tous les assauts, les attaques à main armée, les guerres de tribune, les violences de presse et même le ridicule dont on essayait de l'atteindre. Elle avait réussi assez pour que, dans un jour de crise, M. Thiers, loin de se laisser intimider par le sarcasme, par ce mot de « juste milieu » imaginé comme une injure, ne craignît pas de le relever et de s'en parer comme d'un titre de plus, en avouant qu'ils étaient, en effet, du « juste milieu » avec le pays; — et poursuivant avec son inépuisable verve, il ajoutait : « Savez-vous pourquoi la France est du juste milieu? Parce que la France, depuis quarante ans, a vu

les excès de tous les partis... Elle veut le juste milieu parce qu'elle est expérimentée, parce qu'elle sait les excès du pouvoir absolu, de la République, de la conquête, de la légitimité. Le juste milieu, c'est-à-dire la France, se dégage de ceux qui lui présentent un drapeau portant telle couleur exclusive, un drapeau qui ne réunit pas les trois couleurs, symbole des espérances de 89 réalisées par la révolution de 1830. »

Cette politique du « juste milieu », soutenue d'une si vaillante humeur jusqu'au bout, elle semblait cependant avoir produit tout ce qu'elle pouvait produire; elle avait fait en combattant son œuvre de fondation, et comme il arrive toujours à mesure que le danger révolutionnaire se dissipait, à mesure que la sécurité et la paix renaissaient dans le pays rendu à la confiance et au travail, de nouveaux courants d'opinion se formaient jusque dans le Parlement. Un des esprits les plus justes et les plus libéraux du temps, Charles de Rémusat, démêlait finement cet état nouveau, et il ajoutait dans une lettre à M. Guizot : « Vous savez que je ne crains rien tant qu'une sécurité exagérée qui ferait éclater toutes les nuances, toutes les prétentions, toutes les vanités. Nous avons toujours besoin d'un peu de danger pour être raisonnables. » On commençait à croire le danger passé. Le premier symptôme de ces dispositions nouvelles avait été la naissance dans la Chambre de ce qui s'appelle toujours, dans tous les temps, un tiers parti, et alors aussi la première question soulevée par le tiers parti avait été l'amnistie. Entre le ministère déclinant l'amnistie, se refusant à un désarmement dont il ne croyait pas l'heure

venue, et la fraction de la majorité inclinant à des atténuations de politique, ce n'était pas encore une scission avouée; c'était un commencement, une menace de scission. La situation avait dans tous les cas perdu de son intégrité et de sa force.

Une autre cause moins générale, plus intime et aussi active peut-être, concourait par degrés au même résultat. Entre les hommes que les événements avaient réunis au ministère, qui formaient le plus rare faisceau de forces et de talents, il y avait une confiance virile consacrée par trois années de pouvoir. Engagés sous le même drapeau, associés aux mêmes luttes, ces hommes savaient qu'ils pouvaient compter les uns sur les autres; M. Thiers, en toute occasion, se sentait soutenu, et à son tour il n'hésitait jamais à se jeter dans la mêlée pour ses collègues. Ils étaient tous d'accord sur les questions décisives, sur la politique de la paix et de la résistance, sur les mesures de défense contre l'anarchie, sur les lois de Septembre, sur l'amnistie. L'habitude d'agir ensemble avait fait d'une alliance un peu fortuite d'abord une amitié sérieuse qui relevait ce ministère. Il n'y en avait pas moins entre les ministres des différences d'origine, de position, de caractère, d'esprit, qui restaient voilées dans le péril et que les circonstances pouvaient accentuer. M. Guizot, par sa nature, par son éducation et ses traditions, n'avait rien du révolutionnaire; il n'avait ni ressentiment profond contre l'ordre de 1815, ni antipathie contre la Restauration, qu'il avait servie dans sa phase libérale. La révolution de 1830 avait été pour lui une crise nécessaire, mais périlleuse, dont il fallait se hâter de limiter les

effets et d'atténuer la violence. Avec son esprit généralisateur, il se faisait, au profit de la monarchie nouvelle, le théoricien d'une quasi-légitimité, et au risque de dépasser sa propre pensée par une sorte d'ostentation, il se plaisait à imprimer à la politique de résistance et de répression toute la rigueur d'un système, presque d'un dogme. M. Thiers, lui, était plus naturellement un jeune révolutionnaire éclairé au gouvernement. Il ne mettait pas moins de suite et de résolution que M. Guizot à soutenir la politique commune, il la pratiquait à sa manière, avec la souplesse et la facilité de son tempérament; il la défendait en homme qui était né de la révolution de Juillet, qui en avait l'orgueil, qui en tenant tête aux oppositions, en combattant leurs excès, se rapprochait d'elles par l'origine et au fond n'était pas loin de partager quelques-uns de leurs instincts. Par goût, peut-être aussi par calcul, par un sentiment croissant de son importance, « il restait, c'est M. Guizot qui le dit, un peu inquiet de son alliance avec les doctrinaires, et quoique convaincu de la nécessité de leur concours, il prenait quelque soin pour rester et paraître non pas séparé d'eux, mais différent et distinct... »

Ces différences qui étaient dans la nature des hommes, les amis compromettants les aggravaient parfois. De jeunes doctrinaires du monde ou du Parlement, croyant flatter leurs chefs, traitaient avec quelque dédain M. Thiers et ne retenaient pas les propos piquants. D'un autre côté, M. Thiers, lui aussi, avait ses amis, qui excitaient ses susceptibilités, qui croyaient à sa fortune et le pressaient de se dégager de ce qu'ils appelaient l'impopula-

rité des doctrinaires. L'opposition, à son tour, ne manquait pas de profiter de tout. M. Odilon Barrot se plaisait un jour, en plein Parlement, à représenter, à côté de M. Guizot, « qui a passé sa vie à exalter la légitimité, à maudire les douloureuses nécessités de notre Révolution..., M. Thiers qui doit tout à cette Révolution, qui a employé un vrai génie à en exalter les gloires... », M. Thiers qui se rattachait à la démocratie par « origine, par opinion, par essence... » La flatterie était habile, et elle était un signe de plus.

A travers tout enfin, dans ce drame politique si compliqué et si animé, le Roi lui-même avait son action et son rôle. Lié par sa jeunesse, par des traditions de famille, à une révolution, et élevé au pouvoir souverain par une autre révolution, préparé par son éducation, par les diversités d'une carrière habilement conduite à se mesurer avec les épreuves de la vie, le roi Louis-Philippe semblait être fait pour être le représentant couronné de la société libérale et bourgeoise qui l'avait élu. Il portait sur le trône, avec des mœurs pures, un esprit libre, de la sagacité, du courage, le goût des affaires, l'expérience des choses. Il ne laissait pas d'allier à des dons supérieurs des préoccupations méticuleuses, les contradictions d'un prince tour à tour ressaisi par les velléités d'ancien régime et par les souvenirs révolutionnaires. Sincèrement attaché aux idées de 1789, aux institutions modernes, il les interprétait et les pratiquait à sa manière, avec un sentiment personnel agité et exubérant qui s'échappait parfois en saillies « plus piquantes que prudentes », selon M. Guizot. Le roi Louis-Philippe était la première force

du règne, il le sentait et aimait à le faire sentir. Il ne souffrait qu'avec impatience, avec déplaisir, qu'on parlât toujours de la politique du 13 mars ou du 11 octobre, du système de Casimir Périer; il voulait qu'on n'ignorât pas que la politique suivie par les ministères successifs, c'était sa politique à lui, son système à lui. Il dépeignait avec plus d'esprit que de sens parlementaire le gouvernement comme un orchestre où chaque ministre devait faire sa partie et où il devait seul rester le chef d'orchestre. En un mot, il aurait voulu des ministres pour exprimer sa pensée, pour représenter ses volontés, plutôt qu'un ministère existant par lui-même. Déjà l'ascendant de Casimir Périer lui avait pesé plus d'une fois, il le cachait à peine, et, sous le 11 octobre, rencontrant toujours devant lui ce triumvirat de M. de Broglie, M. Thiers, M. Guizot, il disait non sans humeur : « Quand ces trois messieurs sont d'accord, je me trouve neutralisé, je ne puis plus faire [prévaloir mon avis. C'est Casimir Périer en trois personnes. » Patient et souple, il savait éviter les chocs quand il le fallait et se soumettre quand il ne pouvait pas faire autrement; il laissait trop voir qu'il se croyait assez habile pour dominer les hommes, pour les « équiter », comme il le disait dans un langage un peu vulgaire, ou pour les user. Il ne créait pas des embarras à ces ministres supérieurs du 11 octobre qui servaient si puissamment sa cause; il ne se défendait pas dans ses relations avec eux d'une certaine diplomatie plus propre à les diviser et à les affaiblir qu'à les fortifier, et, chose curieuse, pour le moment, entre ces hommes, celui qui semblait avoir ses préférences, c'était M. Thiers.

M. Thiers a dit depuis, bien longtemps après, dans la familiarité d'une conversation : « Je ne puis dire que nous nous convenions sous tous les rapports. Cependant nous avions du goût l'un pour l'autre. J'appréciais la finesse du Roi, son savoir, sa sagacité et le charme de ses manières. Le Roi aimait ma franchise, et peut-être ma pétulance ne lui déplaisait pas. Avec moi il était absolument à son aise; il n'en était pas de même avec Guizot.» C'était vrai et plein de conséquences imprévues. Le Roi, en effet, par sa nature, par ses instincts, par le tour de son esprit, n'avait rien du doctrinaire, et il aimait peu les doctrinaires, — « messieurs les doctrinaires », comme il disait quelquefois avec une pointe d'ironie. Il appréciait parfaitement le talent, l'éloquence de M. Guizot; il n'en était pas encore arrivé à s'accommoder aisément du ton dogmatique du professeur ministre, de sa gravité puritaine et même de ses ostentations d'impopularité. Pour le duc de Broglie aussi il avait plus d'estime et de respect que de sympathie. Il se trouvait gêné par la dignité de race déguisée sous l'apparence du doctrinaire, par la fierté simple de ce représentant d'une aristocratie libérale, peut-être aussi par une certaine roideur du diplomate qui l'inquiétait souvent. Avec M. Thiers, le roi Louis-Philippe se sentait bien plus à l'aise. Il aimait la vivacité, la souplesse, la fertilité d'expédients, l'humeur facile, l'impétuosité familière de son jeune ministre de l'intérieur, en qui il voyait son œuvre, qui du moins datait de 1830. Ce qu'il y avait de révolutionnaire en M. Thiers ne lui déplaisait pas, à lui qui se piquait par moments d'avoir la fibre

de 1792, et qui ne laissait échapper aucune occasion de défendre la mémoire de son père.

Le Roi et le ministre ne s'entendaient pas assurément sur tout, ils étaient même exposés à se heurter sur un point essentiel, sur le partage du pouvoir, sur les conditions du régime parlementaire, qu'ils ne comprenaient certes pas de la même manière. Ils avaient de curieuses ressemblances de caractère, et, chose étrange, lorsque dans ses dernières années, après bien des révolutions, M. Thiers, chef de l'État, disputait si vivement son droit à l'Assemblée de Versailles, il semblait faire revivre Louis-Philippe aux premiers temps de son règne, quand ce prince se plaignait de n'être pas assez défendu, de ne pouvoir plaider lui-même sa cause : « Eh bien! lui disait M. Odilon Barrot, il ne vous reste qu'à venir vous-même à notre tribune débattre votre politique. Seulement, Sire, je vous préviens que vous aurez seul la parole et que nous ne répondrons pas. » — Le roi Louis-Philippe, en 1835, se sentait attiré par des similitudes de nature, un peu par goût, un peu par calcul, vers celui de ses ministres qu'il croyait le plus facile et dont il espérait peut-être pouvoir plus aisément se servir. Il se flattait un peu vainement « de faire bon ménage » avec une jeune ambition, et autour du prince comme dans la Chambre, les amis, les familiers ne manquaient pas pour créer à M. Thiers une sorte de candidature particulière à une plus haute fortune, ne fût-ce que pour se délivrer des doctrinaires, surtout de celui qui passait pour le plus incommode par sa fierté, le duc de Broglie.

Tout concourait au résultat inévitable, le cours des

événements, des diversités personnelles, la diplomatie du Roi, et c'est ainsi que, par un ensemble de causes générales ou intimes, cette alliance de forces et de talents qui avait fait la puissance du 11 octobre était tout à coup ébranlée dans l'éclat apparent du succès. C'est ainsi que le jour où survenait à l'improviste un dernier incident, la situation tout entière était atteinte, la crise était complète, et le dénoûment se trouvait jusqu'à un certain point préparé par l'avénement possible de M. Thiers à la présidence d'un ministère renouvelé le 22 février 1836.

VIII

Évidemment, elle était à peu près inévitable, cette crise née de toute une situation, d'un concours de circonstances singulièrement compliquées, et puisqu'elle était inévitable, M. Thiers, avec son brillant ascendant, avec sa flexibilité d'évolution et son esprit plein de ressources, semblait mieux que tout autre fait pour marquer la transition. Il était l'homme du moment, le ministre assez heureux pour rallier le tiers parti sans avoir manqué un seul jour de fidélité à ses collègues de la veille, à l'œuvre de défense poursuivie en commun depuis trois ans. Il ne trouvait que faveur autour de lui. M. de Talleyrand lui-même l'encourageait à prendre le ministère des affaires étrangères avec la présidence du conseil, et lui frayait pour ainsi dire la route en l'ap-

puyant de son crédit dans le monde diplomatique. Le dénoûment semblait naturel et heureux. Par lui-même d'ailleurs le ministère nouveau appelé à recueillir l'héritage du 11 octobre n'avait rien que de rassurant : il réunissait sous la présidence de M. Thiers trois des anciens ministres, M. d'Argout, le maréchal Maison, l'amiral Duperré, plus trois hommes du tiers parti, M. Hippolyte Passy [1], M. Pelet de la Lozère, M. Sauzet, avec M. de Montalivet, représentant à l'intérieur la confiance intime du Roi.

Telle qu'elle apparaissait cependant, cette évolution de février 1836 avait une singulière gravité, et pour les affaires de la révolution de Juillet, et pour M. Thiers lui-même. D'abord elle était comme l'expression visible d'une certaine désorganisation, tout au moins d'un certain ébranlement des opinions, d'une sorte d'inflexion ou d'arrêt dans l'œuvre poursuivie depuis quelques années. Elle laissait en dehors du gouvernement des forces dont l'union n'avait pas été de trop pour le succès de la cause commune, et qui se trouvaient désormais disjointes, rendues à la liberté. Pour M. Thiers lui-même, c'était peut-être une épreuve prématurée et critique de se trouver porté soudainement au sommet du pouvoir, de prendre le premier rôle, la responsabilité du gouvernement sous les

[1] M. Hippolyte Passy était, il y a peu de temps encore, le dernier survivant de ce ministère. Il est mort assez récemment, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après avoir parcouru avec autant de simplicité que d'honneur une carrière qu'il avait commencée comme officier sous le premier Empire. Il avait été plusieurs fois aux affaires, et il avait notamment rendu les plus sérieux services comme ministre des finances pendant la République de 1848-1851.

yeux d'un prince jaloux de son autorité, vis-à-vis d'un parlement incertain, en face de collègues de la veille, ses émules par le talent. Il avait hésité, et en se décidant un peu sous la pression des choses, un peu par impatience d'arriver à la direction des affaires étrangères, objet de ses ambitions, il écrivait à M. Guizot : « Les événements nous ont séparés ; ils laisseront subsister, je l'espère, les sentiments qu'avaient fait naître tant d'années passées ensemble dans les mêmes périls. S'il dépend de moi, il restera beaucoup de notre union, car nous avons beaucoup de services à rendre à la même cause, quoique placés dans des situations diverses. Je ferai de mon mieux pour qu'il en soit ainsi... » Il parlait en toute sincérité : il n'entreprenait pas moins de résoudre par la dexterité le plus difficile des problèmes, celui de faire ou de paraître faire quelque chose de nouveau sans rien désavouer de l'œuvre de la veille.

Quelle était en réalité la politique représentée par ce ministère du 22 février 1836? A l'intérieur, bien certainement, M. Thiers n'avait aucune idée de modifier sensiblement la direction générale de la politique. Lorsque, quelque temps auparavant, il y avait eu une crise au sujet de l'amnistie, il avait dit avec sa netteté hardie : « Je ne veux pas de surprise; je veux que la Chambre sache, ainsi que le pays, que je suis membre du gouvernement de Juillet pour résister à la révolution quand elle s'égare. Je ne saurais remplir ma mission à d'autres conditions... Je le répète pour qu'il n'y ait pas de surprise, nous sommes des ministres de la résistance... » Ce qu'il avait dit alors comme ministre de l'intérieur, il

le répétait sans crainte comme président du conseil au 22 février : « Vous n'oublierez pas, je l'espère, que pour la plupart nous avons administré le pays au milieu des plus grands périls, nous avons combattu le désordre de toutes nos forces. Ce que nous étions il y a un an, il y a deux ans, nous le sommes aujourd'hui. Pour moi, j'ai besoin de le dire tout de suite et tout haut : Je suis ce que j'étais, ami fidèle et dévoué de la révolution de Juillet, mais convaincu aussi de cette vieille vérité que, pour sauver une révolution, il faut la préserver de ses excès. Quand les excès se sont produits dans les rues ou dans l'usage abusif des institutions, j'ai contribué à les réprimer par la force ou par la législation. Je m'honore d'y avoir travaillé avec la majorité de cette Chambre, et, s'il fallait, je m'associerais encore aux mêmes efforts pour sauver notre pays des désordres qui ont failli le perdre... » Il se montrait encore plus net devant la Chambre des pairs, il maintenait plus que jamais la pensée qui avait animé le 11 octobre, les principes qui avaient inspiré les lois de septembre; mais en même temps, et c'était là le signe révélateur de la politique nouvelle, il laissait entrevoir un certain apaisement des esprits, le goût renaissant des habitudes de légalité, des tendances de conciliation que le gouvernement devait seconder. Ce n'est pas lui qui eût dit le mot : Jamais!

De même, dans les affaires extérieures, M. Thiers n'avait pas un instant songé et il ne pouvait songer à inaugurer d'autres idées, à se détacher de la politique de la paix qui s'identifiait désormais avec le règne. Il le disait sans détour : « On ne change pas à volonté pour

le plaisir d'un nouveau venu, pour sa gloire, pour l'amusement des esprits, on ne change pas les affaires d'un pays... Les intérêts du pays n'ont pas changé depuis le 22 février. » Cette politique, qu'il avait si résolûment soutenue à côté de Casimir Périer et à côté du duc de Broglie, comme une condition de sécurité, comme la sauvegarde de la révolution de Juillet, le nouveau président du conseil continuait à la défendre sans embarras.

Il saisissait un jour l'occasion que lui offrait le duc de Fitz-James pour retracer une fois de plus avec son ingénieuse abondance le système extérieur de 1830, pour exposer les éclatants avantages de l'alliance anglaise, et pour montrer comment avec la paix les rapports de la France s'amélioraient par degrés. M. Thiers défendait et pratiquait cette politique. Cela lui était facile. D'abord, sans avoir vaincu toutes les défiances en Europe, la monarchie de Juillet avait certainement reconquis de l'autorité dans les conseils du continent. Elle avait réussi assez pour que les jeunes fils du Roi, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, dans cette année 1836, ne craignissent pas d'entreprendre en Allemagne, particulièrement à Vienne, un voyage auquel se rattachait, disait-on, un projet de mariage du prince royal avec une archiduchesse. M. Thiers par lui-même d'ailleurs, comme président du conseil et ministre des affaires étrangères, avait une position aisée. Son esprit, son savoir, sa conversation animée et séduisante, son caractère facile et libre lui faisaient des amis. Il avait presque la faveur des cabinets étrangers, et les principaux représentants de la diplomatie à Paris se montraient empressés auprès

de lui; il y prenait plaisir. Le jeune président du conseil était, il est vrai, dans les meilleures conditions pour suivre une politique dont il avouait tout haut le principe; mais en même temps il ne craignait pas de dire qu'il pouvait y avoir plus d'une manière de pratiquer cette politique. Il se plaisait à parler avec une vivacité mêlée de bonne grâce et de fierté de cette révolution de Juillet qu'il représentait, à laquelle la sagesse n'interdisait pas l'espérance. Il ne se défendait pas de toute velléité de hardiesse et d'action dans des circonstances favorables. En un mot, à l'extérieur et à l'intérieur dans cette politique du 22 février, il y avait ce qui continuait le passé de la veille et ce que le génie entreprenant et souple de M. Thiers se sentait parfois assez tenté d'y ajouter, — ce qu'il y aurait ajouté sans doute, s'il n'eût été lié par le Roi, par les nécessités de parlement.

IX

C'était encore, si l'on veut, le 11 octobre et ce n'était plus le 11 octobre. Il y avait un déplacement dont le caractère et les conséquences restaient incertains. De loin, de Saint-Pétersbourg, où il représentait la France depuis peu de temps, un des esprits les plus judicieux, M. de Barante, écrivait à M. Guizot, son ami, dont il avait vu avec peine la retraite : « M. Thiers est homme de bon sens en même temps qu'il a esprit, talent et cou-

rage; mais je crains que sa situation ne soit longtemps en équilibre et qu'il lui soit bon gré, mal gré, difficile de faire un mouvement. » Là précisément était le point délicat.

Tant qu'il ne s'agissait que des affaires intérieures, M. Thiers, tacticien habile, pouvait se jouer des difficultés, et il avait su, en effet, gagner la fin de la session en gardant cet équilibre dont parlait M. de Barante. Les affaires extérieures, sans offrir pour le moment aucune apparence de gravité, pouvaient être troublées à l'improviste par un de ces incidents devant lesquels il y a une résolution décisive à prendre, et c'est ce qui arrivait à l'occasion des affaires d'Espagne, à propos de l'exécution de la quadruple alliance. Cette question espagnole n'avait rien de nouveau sans doute; elle avait été débattue plus d'une fois dans les conseils, dans les négociations de la diplomatie entre l'Espagne et la France, entre la France et l'Angleterre. Deux politiques se trouvaient sans cesse en présence au sujet de la mesure de protection qu'on devait à la jeune royauté d'Isabelle II, assaillie à la fois par l'insurrection carliste du nord et par les mouvements révolutionnaires de Madrid. Le Roi, avec sa prudence, voulait qu'on s'en tînt à l'interprétation la plus limitative du traité de la quadruple alliance, qu'on intervînt le moins possible. « Aidons les Espagnols du dehors, disait-il, mais n'entrons pas nous-mêmes dans leur barque; si une fois nous y sommes, il faudra en prendre le gouvernail, et Dieu sait ce qui nous arrivera... N'employons pas notre armée à cette œuvre interminable, n'ouvrons pas ce gouffre à nos finances, ne nous

mettons pas ce boulet au pied en Europe. » M. Thiers, déjà sous le 11 octobre, bien plus après encore après le 22 février, voyait, au contraire, un intérêt de premier ordre pour la révolution de Juillet et pour la France, à ne pas laisser en péril la monarchie constitutionnelle espagnole, à la protéger par une action concertée avec l'Angleterre. On n'avait pas réussi à s'entendre, et l'on avait fini comme toujours par des demi-mesures, — une légion auxiliaire, des secours d'armes et de munitions, une coopération équivoque, — lorsqu'une révolution plus menaçante que toutes les autres pour la royauté nouvelle d'Espagne éclatait à la Granja et à Madrid au mois d'août 1836. Le conflit des deux politiques se ravivait aussitôt dans toute son intensité à Paris. Le roi Louis-Philippe ne voyait dans les scènes révolutionnaires de la Granja qu'un motif de plus de redoubler de réserve et même de dissoudre les corps auxiliaires qui se formaient sur la frontière des Pyrénées, tandis que M. Thiers brûlait d'impatience d'agir. Le jeune et impétueux président du conseil se sentait appuyé par six de ses collègues ralliés à son opinion.

La question se resserrait, et elle ne pouvait plus être éludée. Elle avait cela de grave qu'elle précisait sous une forme saisissante les deux directions possibles de la révolution de Juillet, qu'elle mettait aussi au grand jour la volonté personnelle du Roi, la résistance d'un des hommes qui avaient servi avec le plus d'éclat la monarchie de 1830 dans ses dernières épreuves. Au moment décisif de la crise, M. Thiers avait dit : « Il faut rompre la glace. Le Roi ne veut pas l'intervention, nous la vou-

lons, je me retire. » Le conflit, poussé à bout, ne pouvait en effet avoir d'autre issue, et après un peu plus de six mois d'existence, le ministère du 22 février disparaissait. Avant le séparation définitive, il y avait aux Tuileries, entre la souverain et son ministre de la veille, un dernier et intime entretien, dont le seul témoin était M. de Montalivet, qui n'avait rien négligé pour adoucir la crise. M. Thiers, avec le respect un peu familier qu'il savait garder, ne craignait pas de parler avec une certaine hardiesse des difficultés qu'il avait rencontrées plus d'une fois comme président du conseil, de ce qu'on lui avait laissé ignorer, des droits d'un ministre parlementaire. Ce n'était pas une rupture; la conversation était néanmoins assez vive pour que le Roi dît à M. Thiers: « Vous engagez le duel, je suis bien obligé de l'accepter. Souvenez-vous, mon cher Thiers, de ceci, vous me passerez votre épée au travers du corps; mais vous périrez aussi de la blessure que vous me ferez. »

Le Roi prévoyait de loin. Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que l'expérience du 22 février avait été un premier pas en dehors des voies du 11 octobre, et qu'en sortant de ces voies par un premier démembrement, la monarchie de 1830 n'avait pas sans doute épuisé sa fortune : elle restait moins garantie par cela même qu'elle ne devait plus retrouver que fractionnées, divisées ou ennemies, des forces un moment alliées dans la plus belle des œuvres, la fondation d'un gouvernement libre.

CHAPITRE III

COMMENT PÉRIT UN GOUVERNEMENT. — M. THIERS ET L'OPPOSITION SOUS LA MONARCHIE DE 1830.

I

Depuis que la France est entrée dans la carrière des expériences, c'est-à-dire des révolutions, il y a déjà près d'un siècle, elle a semblé plus d'une fois tourner dans un cercle et recommencer son histoire. Elle a passé ou repassé par les phases les plus diverses, république, empire ou monarchie, et toutes ces phases, à des intervalles presque réguliers, dans des conditions de durée à peu près égales, reproduisent un phénomène invariable. Chaque régime a son mouvement ascendant, ses années de séve et de croissance, où il grandit par tout ce qui fait la fortune des gouvernements nouveaux : l'habileté, le courage, l'activité intelligente et hardie, la prévoyance devant les périls, l'alliance des dévouements et des talents, la faveur des circonstances. Il se fonde dans la lutte et par la lutte. Le jour où il est fondé, où il semble n'avoir plus rien à craindre de ses adversaires, où il est à son point culminant, une autre épreuve commence pour lui, l'épreuve de la victoire, souvent plus difficile

que l'épreuve du combat. Le succès fait oublier le danger et endort la vigilance. L'infatuation entre dans les conseils, la vigueur d'impulsion s'amortit ou s'égare, les forces se divisent. Scissions, rivalités, brigues de pouvoir et d'ambition, vaines querelles ou conflits irritants, tout concourt à user les ressorts intérieurs du régime, et sous l'apparence d'un règne incontesté, sous le voile d'une sécurité trompeuse, se renoue sans cesse la crise des révolutions inattendues, — inattendues et inévitables. « On se croit éternel, on est à peine durable », disait dans ses derniers jours M. Thiers en passant la revue des gouvernements avec cette ingénieuse sagesse qui se composait de réflexion et d'expérience, qui se plaisait à se souvenir et à avertir.

Se croire éternel, être à peine durable, c'est le destin de tous les régimes qui se sont succédé en France depuis un siècle. C'est l'histoire de ce régime de 1830, qui, après avoir passé ses premières années en luttes laborieuses et fructueuses, après avoir réussi à triompher de tout, des difficultés intérieures, des méfiances extérieures, touche, lui aussi, à ce point culminant où la victoire définitive, — en apparence définitive, — n'est parfois que le commencement du déclin. Ce n'est pas assurément que dès 1837 et 1838, la monarchie de Juillet en soit déjà à se sentir menacée; elle a, au contraire, devant elle bien des années où elle apparaît avec tous les caractères des gouvernements fondés, où elle est de plus en plus acceptée en Europe aussi bien que dans le pays comme l'image vivante de la Révolution française fixée et libéralement coordonnée. Il y a cependant, au

sein même des prospérités qui créent toutes les illusions de la durée, il y a le moment décisif qui marque pour ainsi dire le point de partage dans le règne : c'est ce moment où la politique inaugurée par Casimir Périer, continuée par ses successeurs, subit dans l'éclat du succès une première atteinte par la dissolution du ministère du 11 octobre.

Jusque-là, c'est la jeunesse du régime, le combat pour l'existence soutenu en commun par les talents les plus puissants, c'est le temps où la révolution de 1830 se défend de l'anarchie dans la rue, des entraînements de la guerre au dehors, où elle aspire à rester régulière et pacifique, sans cesser néanmoins d'être libérale et nationale, sans craindre de se risquer jusqu'à l'expédition d'Ancône et la protection armée de la Belgique naissante. A dater du moment où cette première partie de l'œuvre semble accomplie et où disparaît le ministère du 11 octobre, tout se complique : les combinaisons de Parlement et de pouvoir deviennent plus difficiles dans la confusion des partis, des idées et des influences ; les forces se divisent, les faiblesses et les incohérences s'accusent. La lutte s'ouvre entre les systèmes, — entre un certain instinct de libéralisme plus actif et la passion de l'ordre poussée jusqu'à l'immobilité, entre l'esprit d'initiative dans les affaires extérieures et le fanatisme de la paix. La royauté elle-même, impatiente d'action, s'engage de plus en plus dans la mêlée, au risque de déplacer les rôles, de se compromettre et d'aggraver les difficultés par ses ostentations de prépondérance personnelle. La monarchie de Juillet glisse dans cette voie où

elle trouve comme des étapes, comme des épreuves successives, la crise parlementaire de la coalition, la crise extérieure de 1840, la mort du duc d'Orléans, avertissement aussi redoutable qu'imprévu contre la pérennité des espérances dynastiques.

Le problème des premières années de la monarchie de 1830 se résume en un mot : comment un gouvernement se fonde! Les dernières années contiennent un autre problème aussi instructif que saisissant : comment un gouvernement se fatigue, vieillit et périt! comment un régime à l'extérieur puissant arrive par degrés, selon le mot terrible et prophétique de M. Royer-Collard, à cette heure fatale où « il n'est plus besoin du marteau contre l'édifice ébranlé, un coup de vent peut suffire aujourd'hui! »

II

Au moment où M. Thiers sortait du pouvoir vers la fin du mois d'août 1836, ce n'était en apparence qu'un changement de ministère motivé par un dissentiment entre le souverain et le président du conseil sur les affaires d'Espagne. En réalité, c'était le signe de l'altération croissante de toute une situation publique. C'était le passage de l'« ère des combats » à l'« ère des difficultés », comme on l'a dit depuis, — de la période militante, héroïque de la monarchie de 1830, à la période des discordances parlementaires, des complications intes-

tines, des conflits stériles, sous le regard d'un prince habile, trop porté à s'engager lui-même de sa personne, de son influence, de son autorité, dans ces mêlées confuses.

La chute du ministère du 11 octobre avait ouvert la crise; la chute du ministère du 22 février l'aggravait en ajoutant au fractionnement des opinions, en laissant M. Thiers dans la position d'un homme qui avait voulu imprimer un mouvement plus vif à la politique extérieure du régime et ne l'avait pas pu, qui restait désormais le chef d'un groupe dissident et indépendant sous le nom de centre gauche. La question qui s'agitait entre les partis, entre la couronne et le Parlement, était de savoir quelles combinaisons nouvelles suppléeraient aux combinaisons qui venaient d'échouer, comment le régime retrouverait son équilibre et sa direction, — si la révolution de Juillet reprendrait une marche plus assurée ou si elle tournerait sur elle-même jusqu'à s'épuiser. Les impossibilités se multipliaient, et c'est dans ces conditions que se formait une administration nouvelle qui, après avoir paru hésiter entre tous les systèmes, finissait par se fixer dans une politique de dextérité et d'expédient à laquelle le comte Molé donnait son nom. C'est aussi dans ces conditions, en face de ce ministère nouveau, que se préparait obscurément la plus dangereuse des crises pour la monarchie constitutionnelle, une crise pleine de péripéties, où M. Thiers allait se dégager par degrés dans son rôle de chef d'opposition redoutable.

Précisons cette situation dans ses origines. Le ministère Molé, né du trouble ou de la décomposition des partis

à la chute de M. Thiers, était, à vrai dire, moins une solution qu'une expérience de plus dans les affaires de la monarchie de Juillet, et il avait deux phases. Il s'était produit d'abord, au 6 septembre 1836, comme une résurrection partielle du 11 octobre, tentée ou acceptée par M. Molé, avec le concours de M. Guizot et des doctrinaires ; mais l'heure de la politique de résistance et de combat, représentée par le 11 octobre, était passée et n'était pas revenue ; on le sentait aux hésitations de la Chambre des députés devant ce que M. Dupin appelait spirituellement une « constellation » de lois impopulaires : loi de disjonction à la suite de la tentative napoléonienne de Strasbourg, — loi sur la non-révélation à la suite d'un attentat contre le Roi, — proposition d'apanages pour les princes. De plus, entre le président du conseil et son puissant collègue, M. Guizot, les incompatibilités de caractère, les rivalités de prééminence, les froissements intimes préparaient d'inévitables scissions, et bientôt, la rupture éclatant à l'occasion de l'échec de la loi de disjonction, tout changeait. Le comte Molé restait seul chargé de reconstituer un cabinet avec quelques hommes de confiance et de bonne volonté.

Le ministère du 6 septembre 1836 devenait le ministère du 15 avril 1837, dont le chef, dégagé de l'alliance avec les doctrinaires, se flattait de pouvoir désormais avoir sa politique à lui, une politique de transaction, de médiation entre les partis, de ralliement universel. Il y avait eu le ministère Casimir Périer, le ministère de Broglie, il y avait eu déjà un ministère Thiers, il n'y pas eu encore de ministère Guizot ; il y avait pour le mo-

ment le ministère Molé. Étape nouvelle et caractéristique dans le règne!

Élevé et maintenu à la présidence du conseil par le choix du Roi, le comte Molé avait certes plus d'une qualité d'un premier ministre. C'était un personnage éminent par la naissance, par la position sociale, par la considération, comme par l'éclat d'une carrière habilement conduite à travers les révolutions. Ami des Pasquier, des Fontanes, des Chateaubriand, des Joubert à l'aube du Consulat, — formé à l'école administrative de l'Empire et choyé pour son nom, pour son esprit, par Napoléon, ministre sous la Restauration avec M. de Richelieu, membre du premier cabinet de la révolution de Juillet, M. Molé était d'une autre race que ses puissants émules, et il avait même auprès d'eux son originalité. Il portait au pouvoir une dignité aisée, de la justesse, du tact, des vivacités passionnées sous des dehors graves et fins, l'art de séduire les hommes et de saisir les circonstances, le goût des affaires et même de l'ambition ou, si l'on veut, le désir de briller. Les malicieux disaient avec M. Bertin de Vaux : « Personne ne surpasse M. Molé dans la grande intrigue politique; il y est plein d'activité, de prévoyance, de sollicitude habile, de soins discrets pour les personnes, de savoir-faire avec convenance et sans bruit. Il y a plaisir à s'en mêler avec lui, — plus de plaisir que de sûreté... »

Ce n'était ni un doctrinaire, ni un révolutionnaire, ni un homme de système ou de parti au pouvoir; c'était avant tout un politique, ce qu'on appellerait aujourd'hui un opportuniste, — un opportuniste grand seigneur,

prenant les affaires de la monarchie de Juillet à un moment difficile, croyant beaucoup à l'habileté, — et, de fait, soit habileté, soit chance favorable, le ministère dont le comte Molé devenait le chef au 15 avril 1837 ne laissait pas d'avoir ses bonnes fortunes. Il illustrait ses débuts, il croyait peut-être se populariser par une amnistie qu'il offrait comme le gage d'une politique nouvelle de conciliation. Il allait avoir ses succès militaires, la seconde expédition et la prise de Constantine, après un pénible échec essuyé l'année précédente, — bientôt un brillant fait d'armes dans les mers du Mexique, à Saint-Jean-d'Ulloa. Il avait surtout la chance de naître sous les auspices de deux événements heureux : le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, que le duc de Broglie avait eu la mission d'aller chercher en Allemagne, et l'inauguration du château de Versailles transformé en panthéon des gloires nationales.

Certes, s'il y a un moment où la monarchie de Juillet a paru fondée, c'est ce jour de mai 1837 où, comme une autre duchesse de Bourgogne, la jeune princesse Hélène était reçue par le roi Louis-Philippe, entouré de sa famille et d'une cour empressée, dans cette vieille résidence de Fontainebleau qui a vu tant de scènes de l'histoire, qui parle de tout un passé depuis saint Louis jusqu'à Napoléon; c'est aussi, à peu d'intervalle, ce jour de juin où, comme pour continuer les fêtes du mariage, le Roi, jaloux et orgueilleux de son œuvre, se plaisait à guider lui-même l'élite de la France, pairs et députés, chefs de l'armée et de la magistrature, savants, écri-

vains, artistes, dans les nouvelles galeries de Versailles. Un peu de cet éclat rejaillissait sur le ministère associé aux bonheurs du règne.

Ce n'était cependant qu'une brillante apparence d'un moment déguisant à peine une situation mal engagée. Le ministère du 6 septembre 1836, devenu le ministère du 15 avril 1837 par l'exclusion de M. Guizot et de ses amis, restait une combinaison plus spécieuse que puissante, qui ne représentait réellement ni un mouvement d'opinion, ni un ensemble de forces parlementaires, ni une direction précise dans les affaires intérieures ou extérieures. C'était le ministère de l'apaisement et de l'amnistie, il le disait, il le pensait; mais l'amnistie n'était pas un système. Le chef du cabinet, M. Molé, avec des dons personnels de séduction et de sagacité, avait ses illusions. Il croyait trop clore l'ère des grandes luttes avec un mot et suffire à tout avec de la dextérité, avec l'art d'éluder les questions et de manier les hommes, en substituant la satisfaction des intérêts privés aux préoccupations passionnées des intérêts publics. Il se flattait trop de gouverner par des expédients, de s'assurer une majorité par des conquêtes individuelles, de se faire une politique en empruntant un peu à toutes les politiques, — au 11 octobre l'esprit de fermeté, au 22 février l'esprit de conciliation, — et de rester seul maître du pouvoir en neutralisant les partis les uns par les autres, en excluant les représentants les plus caractérisés de toutes les opinions, les chefs reconnus du Parlement. Il s'était allié, au 6 septembre 1836, avec M. Guizot contre M. Thiers; bientôt, en se séparant de

M. Guizot au 15 avril 1837, il semblait revenir à demi vers M. Thiers, à qui il offrait même assez inutilement, pour l'éloigner en essayant de le gagner, une ambassade à Saint-Pétersbourg ou à Rome. Au fond, il n'avait d'autre politique intérieure que de vivre avec décence, sans puissance et sans éclat.

C'était le ministère de la paix au dehors, il le croyait. Malheureusement c'était une paix diminuée depuis ces jours de la révolution de Juillet où la France allait à Anvers et à Ancône, où elle couvrait du traité de la quadruple alliance l'Espagne constitutionnelle. C'était un peu la paix pour la paix, soit qu'il s'agît de l'intervention en Espagne que M. Thiers avait voulue, dont le ministère Molé désavouait la pensée, — soit qu'il s'agît du règlement définitif du différend hollando-belge et du Luxembourg retiré à la Belgique, — soit qu'il s'agît enfin du rappel des troupes françaises campées depuis six ans en Italie. Il restait, — c'était le mot de M. Cousin devant la Chambre des pairs, — « sous le poids de la terrible coïncidence de l'abandon de la Belgique, de l'abandon d'Ancône, de l'abandon de l'Espagne ». On en était là en 1838.

Ce qu'il y avait de plus grave, ce qui compliquait tout, c'est que, dans sa politique extérieure comme dans sa politique intérieure, le ministère du 15 avril ressemblait à un pouvoir de cour, à une manifestation officielle de ce qui s'appelait dès lors, de ce qui s'est appelé si souvent depuis, « le gouvernement personnel ». Le roi Louis-Philippe était trop habile pour avouer le dessein prémédité d'exclure des hommes qu'il avait eus dans ses conseils,

qu'il pouvait être obligé de rappeler. Il n'était pas fâché de se sentir délivré de ministres qui l'effaçaient, qui avaient leur volonté, comme Casimir Périer d'abord, et après lui le duc de Broglie, ou M. Guizot, ou M. Thires. Il trouvait en M. Molé un président du conseil agréable qui avait assurément sa dignité et sa fierté, mais qui avait été accoutumé par son éducation à recevoir l'inspiration du prince, à laisser se déployer l'autorité souveraine. Le Roi ne déguisait pas ses préférences pour des ministres moins brillants peut-être que ceux des premières années, honorables cependant, qui apparaissaient comme les agents directs et obéissants de sa pensée, avec qui il pouvait dire : « C'est mon système, c'est mon acte ! » C'était son penchant, son orgueil de se mêler à tout, de parler beaucoup parce qu'il avait beaucoup d'esprit, de se jouer des fictions, de montrer que rien ne se faisait dans le gouvernement, dans la diplomatie, qui ne fût son œuvre, et si on le pressait un peu, il ne craignait pas de définir à sa manière le rôle constitutionnel du Roi : « Diriger les ministres tant qu'ils veulent bien suivre ses indications, sauf à les congédier quand ils résistent. »

Il en résultait une situation où toutes les responsabilités se trouvaient déplacées et confondues, où le ministère se débattait dans le vide et les contradictions. En recevant toute sa force de la royauté, il ne la couvrait plus et il laissait s'introduire un trouble périlleux dans le jeu des institutions. En essayant tour à tour de toutes les politiques, il en affaiblissait le caractère et l'autorité. En laissant hors du pouvoir les hommes les plus considérables du Parlement, il ne voyait pas qu'il s'exposait à

subir alternativement la protection des uns ou des autres, ou à les pousser bientôt les uns et les autres dans un même camp d'hostilité. La coalition est là déjà tout entière, comme le fruit d'une politique qui, après avoir essayé de dissoudre, de confondre les partis et d'annuler leurs chefs, finissait par réunir dans une opposition redoutable, et M. Thiers, le vaincu du 22 février, et M. Guizot, le vaincu du 6 septembre, et M. Odilon Barrot, le vaincu de toutes les dates depuis 1830, et bien d'autres encore, M. Berryer, M. Garnier-Pagès, toujours prêts à s'associer, au nom de la légitimité et de la République, à une campagne d'agitation.

III

Était-ce, comme on le disait, une fronde turbulente, une « émeute parlementaire » préparée et organisée par des ambitions impatientes de reconquérir le pouvoir? C'était dans tous les cas la crise prévue, logique et décisive de toute une situation. Déjà la session de 1837-1838 avait été marquée par des incidents singulièrement significatifs, où toutes les positions commençaient à se dessiner et où le ministère, en gardant encore la victoire matérielle du scrutin, épuisait son crédit. Pendant l'interrègne parlementaire de cet été de 1838, les préparatifs de guerre ne se dissimulaient plus, surtout au camp doctrinaire. Un des amis de M. Guizot, le plus vif, le

plus décidé à la lutte, M. Duvergier de Hauranne, donnait le signal par un manifeste acéré sur les conditions du régime représentatif. Un autre brillant esprit, M. Charles de Rémusat, avec moins d'impétuosité, avec plus de ménagements mondains, se prononçait aussi, et par ses relations d'amitié avec les chefs de parti, avec M. Thiers comme avec M. Guizot il pouvait être un intermédiaire utile. M. Guizot lui-même, sans sortir encore de sa retraite, se tenait prêt à soutenir ses amis. M. Thiers, qui était en voyage, cherchant aux Pyrénées le repos et la santé, en Italie la distraction des arts, suivait de loin un mouvement auquel il ne refusait pas son concours, et par M. Thiers on pouvait obtenir l'appui de ce qu'on appelait l'opposition dynastique, la gauche modérée, représentée par M. Barrot. Tout se disposait. A peine la session de 1838-1839 était-elle ouverte, la guerre faisait pour ainsi dire explosion; elle éclatait dans la Chambre des pairs elle-même par l'attitude et les discours de M. de Broglie, M. Cousin, M. Villemain, comme dans les premiers actes de la Chambre des députés, où les chefs de la coalition, maîtres de la commission de l'adresse, prenaient hardiment l'initiative des hostilités. La lutte était engagée.

Assurément entre des hommes comme M. Guizot, M. Thiers, M. Odilon Barrot, sans parler de M. Garnier-Pagès, M. Berryer, l'alliance ne pouvait être intime et complète. Ni les uns ni les autres n'entendaient désavouer leur passé, un passé de huit années où ils s'étaient trouvés face à face. Ils oubliaient pour le moment ce qui les divisait; ils ne songeaient qu'à ce qui pouvait les

unir. On reprochait ensemble, dans un mesure un peu différente, au ministère une politique extérieure systématiquement effacée qui sacrifiait tont, qui « se retirait de toutes parts, » qui humiliait à la fois l'orgueil national et la révolution de Juillet, qui avait découragé l'alliance libérale de l'Angleterre sans désarmer les défiances de l'absolutisme européen. On accusait le ministère de laisser dévier et dépérir les institutions, de n'avoir rien de parlementaire ni dans son origine, ni dans sa composition, ni dans ses procédés, d'être un ministère de favoritisme « insuffisant » et « transparent », aussi impuissant à contenir la royauté qu'à la couvrir. Le mot d'ordre pour tous, c'était la guerre au « gouvernement personnel », la revendication des garanties de vérité et de sincérité qui sont la force du régime constitutionnel.

M. Guizot, un des premiers, un des plus âpres au combat, où il portait peut-être, avec l'ardeur d'un parlementaire résolu, le ressentiment du vaincu du 15 avril, M. Guizot n'hésitait pas à préciser l'accusation. « Le cabinet, s'écriait-il, nous a jetés dans l'incertitude, dans la confusion, dans l'obscurité. Nous avons vu apparaître une politique sans système, — point de principes, point de camp, point de drapeau, une fluctuation continuelle... Rien de fixe, rien de stable, rien de net, rien de complet. Savez-vous comment cela s'appelle? Cela s'appelle de l'anarchie! » Et tout cela signifiait : Qu'avez-vous fait de la politique de Casimir Périer qui a fondé la monarchie de Juillet, cette monarchie compromise aujourd'hui par des complaisances de courtisans? M. Thiers, quant à lui, n'avait pas été le premier à décider la campagne de

la coalition, il n'était pas le dernier à la soutenir. Il entrait dans cette guerre avec son esprit alerte et souple, avec la vivacité de sa nature et l'art du tacticien, en homme prompt à saisir l'occasion, et, à dire vrai, si parmi les chefs de la coalition il y en avait un qui eût changé de rôle et de langage, ce n'était pas M. Thiers. Il faut se souvenir que M. Thiers avait perdu le pouvoir pour avoir voulu résister au Roi, qu'il avait commencé son opposition au sein même du conseil, qu'il était sorti du ministère en chef d'opposition qui ne reniait nullement sa participation à l'œuvre d'ordre et de paix des premières années, mais qui croyait le moment venu de donner à la révolution de Juillet une politique nouvelle. Il restait logique dans ses idées, dans sa conduite comme dans son langage.

Que disait-il un an avant la coalition? « Prenez garde! avec le temps, avec le succès, avec la paix, il vous est arrivé ce qui est arrivé à l'Empire, à la Restauration. Nous vous êtes un peu enivrés, vous vous êtes trompés sur l'époque juste où il fallait non pas changer, non pas démentir, mais modifier votre politique pour l'adapter à l'état nouveau des choses. Je vous dirai que, de même que dans la politique intérieure vous n'avez pas saisi le point juste où il fallait s'arrêter, peut-être aussi êtes-vous, sur la politique extérieure, un peu en arrière... Si vous avez eu besoin, pendant les sept premières années, de persuader tout le monde que vous ne vouliez pas la guerre, prenez garde à une autre situation dans laquelle vous laisseriez croire au monde que vous la craignez. Il ne faut pas la vouloir, mais il ne faut pas

la craindre non plus. Le jour où vous inclineriez plus vers l'un de ces écueils que vers l'autre, vous auriez failli... »

Ce que M. Thiers avait dit avant la coalition, il le reprenait avec plus de véhémence en plein combat, et saisissant corps à corps le ministère, accusant le gouvernement d'avoir tout compromis par un système d'équivoque, il ajoutait : « J'étais bien convaincu pour ma part qu'une politique qui, au dehors, consiste à ajourner toutes les difficultés, à reculer quand les difficultés se présentent, à les remettre au lendemain, à fermer les yeux devant les affaires au lieu de les ouvrir pour les résoudre, qu'une politique pareille devait prochainement accumuler autour de nous, plus que des fautes, des malheurs. J'étais convaincu qu'au dedans, sans franchise, sans politique arrêtée, sans choix entre les partis qui divisent toujours une Chambre, il était impossible d'être longtemps habile avec les hommes... J'étais certain que bientôt cet art qui consiste tantôt à s'appuyer sur le centre droit, tantôt sur le centre gauche, à dénoncer alternativement les uns aux autres, à dire aux doctrinaires : Nous voulons vous défendre du centre gauche, de ses chefs imprudents! et au centre gauche : Nous voulons sauver le pays de ces hommes irritants qui l'ont compromis et le compromettraient encore si on les laissait aux affaires! j'étais certain, dis-je, que cette politique qui consiste à nous dénoncer les uns aux autres ne réussirait pas longtemps, qu'elle aboutirait à ce résultat inévitable de réunir tout le monde contre soi..... »

Il parlait ainsi, parcourant tour à tour les affaires extérieures ou les affaires intérieures qu'il jugeait compromises par le ministère, et à ceux qui accusaient les coalisés d'être des révolutionnaires par ambition ou par rancune, M. Thiers répliquait avec une impétueuse vivacité : « On a dit que ces hommes avaient du dépit, qu'ils étaient des ambitieux déçus. Qu'il me soit permis de répondre une chose : un gouvernement est bien malhabile de venir, après quelques années, convertir en ambitieux déçus, en hommes dépités, en mauvais citoyens, les ministres qui l'ont servi et sur lesquels il s'est longtemps appuyé. S'il était vrai que nous eussions dans le cœur ces passions irritées que certaines gens nous prêtent, je m'en plaindrais encore au gouvernement ; je me plaindrais à lui d'avoir en si peu d'années aliéné le cœur de tous les hommes qui lui étaient dévoués et qui l'ont si fidèlement servi... »

Chose curieuse et significative en effet ! après huit années passées à fonder la monarchie de Juillet et en apparence couronnées de succès, tout semblait brusquement remis en doute ; des questions qu'on croyait résolues se ravivaient plus que jamais. Le problème des institutions parlementaires reparaissait tout entier, et par une inquiétante anomalie le gouvernement avait devant lui, contre lui, non plus seulement ses ennemis naturels, ceux qui l'avaient toujours combattu, mais encore ses amis, ses alliés, ses conseillers de la veille. D'un côté se trouvait seul, ou presque seul, un homme, le comte Molé, retranché à l'abri de la faveur du prince, assailli de toutes parts, n'ayant d'autre secours, en

dehors de lui-même, que la brillante et inconstante alliance de Lamartine, le légitimiste de la veille traversant le camp de la dynastie nouvelle avant de passer à la République; de l'autre côté, se trouvaient presque tous les hommes qui avaient été les premiers serviteurs de la révolution de Juillet, les ministres, les orateurs du régime nouveau, et M. de Broglie et M. Thiers, et avec ceux-ci M. de Rémusat, M. Duchâtel, M. Duvergier de Hauranne, M. Passy, M. Dufaure, M. Villemain, M. Cousin. Pendant près de quinze jours, devant la Chambre, devant le pays, se déroulait, au milieu de toutes les péripéties, une lutte acharnée sans cesse renaissante, où les chefs de l'opposition se succédaient à la brèche, où le comte Molé, loin de faiblir, grandissait sous l'aiguillon, déployant une fermeté et un esprit d'à-propos qui suffisaient, sinon ponr lui assurer la victoire, du moins pour le préserver d'une humiliante défaite. Le spectacle était étrange!

Ce qu'il y avait de grave, c'est que dans la mêlée de toutes les forces parlementaires, c'est la royauté qui se trouvait perpétuellement en cause. Elle apparaissait partout, à travers le voile déchiré des fictions et pour ainsi dire à chaque détour de ces discussions passionnées. Les efforts tentés pour la défendre la découvraient encore plus; les traits dirigés contre le ministère atteignaient plus haut. L'irresponsabilité semblait disparaître, et ce que ne disaient qu'avec mesure ou habileté des hommes comme M. Thiers, M. Guizot, notoirement attachés à la dynastie, d'autres le disaient avec plus de hardiesse, étendant à tous les ministères

du régime le procès fait à un seul ministère, dénonçant sous tous les noms, à travers toutes les combinaisons, le « système », la « pensée du règne ». La force des choses remettait en présence, au milieu de toutes les ardeurs d'un débat public, le droit du Roi et le droit du Parlement, ces deux grands rivaux qui ne « s'entendent jamais mieux que dans le silence », ainsi que le disait autrefois de Retz, l'homme des frondes et des coalitions.

IV

C'est la fatalité de ces luttes confusément engagées de dépasser presque toujours le but, de s'aggraver par la durée, par les excitations, et de finir par l'affaiblissement de tous les combattants, par une sorte de neutralisation de toutes les forces dans des situations indécises.

La coalition de 1839, par elle-même, n'avait assurément rien d'illégitime; elle procédait d'une pensée des plus sérieuses, la pensée de redresser la politique du pays, de maintenir l'intégrité des droits parlementaires, l'honneur des partis, et si elle avait pu réussir jusqu'au bout, peut-être tout aurait-il été changé dans la monarchie de Juillet. Malheureusement dans cette crise, il n'y avait de succès réel pour personne, pas plus pour l'opposition que pour le ministère. Le comte Molé, par la fierté de son attitude, avait, il est vrai, un peu relevé le courage

de cette masse qui dans les Chambres suit tous les gouvernements; il avait gardé strictement une majorité. Une majorité de quelques voix ne suffisait pas pour le faire vivre, il le sentait. Vainement, pour essayer de se raffermir, tentait-il la grande partie, la dissolution de la Chambre, l'appel au pays par les élections : la dissolution ne servait qu'à précipiter la défaite de la politique du 15 avril. La coalition, de son côté, avait réussi à ébranler le ministère, elle l'avait surtout vaincu dans les élections; elle n'avait pas un avantage assez décisif pour s'imposer, et de plus, si elle était restée unie dans le combat, elle subissait l'inévitable loi, elle se divisait dans la victoire. Qu'arrivait-il dès lors? La conséquence des élections avait été la chute de M. Molé suivie d'un appel adressé à ses adversaires, et c'est là justement qu'on entrait dans une phase nouvelle, la phase obscure, laborieuse de la crise.

Tantôt on essayait une large combinaison qui aurait réuni M. Thiers, M. Guizot et leurs amis sous l'autorité du maréchal Soult, en se complétant par l'élévation de M. Odilon Barrot à la présidence de la Chambre. C'était ce qu'on appelait la combinaison de « grande coalition » : elle échouait presque aussitôt devant les répugnances de la gauche, que M. Guizot, malgré une récente alliance, voyait se réveiller contre lui. Tantôt on se repliait vers un ministère de pur centre gauche, qui à son tour semblait impossible avec un Parlement partagé, en face des conservateurs demeurant puissants dans la Chambre et encore irrités des dernières luttes. M. Thiers, qui avait été un des premiers appelés, qui était de toutes les com-

binaisons, ne se déguisait pas à lui-même les difficultés; il les voyait, il les précisait avec une vive et ingénieuse pénétration. Il se montrait prêt à entrer au pouvoir, non cependant sans faire ses conditions, qui n'étaient pas toujours acceptées. Le Roi, qui savait au besoin s'incliner devant une nécessité évidente, mais qui avait aussi assez de sagacité pour saisir l'avantage que lui donnaient les divisions des vainqueurs, le Roi ne se défendait pas d'une satisfaction ironique en voyant la coalition se dévorer elle-même, se consumer dans l'impuissance; en ayant l'air de négocier avec elle, avec ses chefs, il l'aidait à se dissoudre, il reprenait sa supériorité, et avec une apparence de détachement qui ne facilitait rien, il disait à un des prétendants au pouvoir : « Je suis prêt à tout, j'accepterai tout, je subirai tout; mais dans l'intérêt général dont je suis le gardien, je dois vous avertir qu'il est fort différent de traiter le Roi en vaincu ou de lui faire de bonnes conditions. Vous pouvez m'imposer un ministère ou m'en donner un auquel je me rallie. Dans le premier cas, je ne trahirai pas mon cabinet, mais je vous préviens que je ne me regarderai pas comme engagé envers lui; dans le second cas, je le servirai franchement. »

Pendant deux mois, sous le regard d'un prince sceptique, à travers toutes les incertitudes, les essais se succédaient, les impossibilités se multipliaient, lorsque tout à coup l'émeute éclatant dans Paris, à la faveur de cet interrègne, faisait ce que dix semaines de négociations n'avaient pu faire. Aux Tuileries même, où tout le monde accourait aux premiers bruits de l'insurrection,

un ministère naissait presque instantanément par l'intervention du maréchal Soult appelant à lui quelques hommes du centre droit et du centre gauche, M. Duchâtel, M. Villemain, avec M. Passy et M. Dufaure. On se réunissait en toute hâte sous la présidence du maréchal transformé d'une manière un peu imprévue en ministre des affaires étrangères. C'est ce qui s'est appelé dans l'histoire parlementaire du temps le ministère du 12 mai 1839.

C'était, à dire vrai, moins une solution qu'une combinaison de circonstance, un expédient improvisé devant le péril, une trêve conseillée par une nécessité soudaine. Ce n'est point assurément que ce cabinet ne fût un pouvoir sérieux avec le maréchal Soult, qui avait pour lui son passé militaire et qui venait de recevoir un accueil presque triomphal en Angleterre au couronnement de la reine Victoria, avec des hommes comme M. Duchâtel, M. Villemain, M. Dufaure, qui commençait alors une carrière marquée depuis par une invariable fidélité au libéralisme et à l'honneur.

Le ministère du 12 mai avait le mérite d'entrer aux affaires avec un certain courage, sous une inspiration de patriotisme, et d'y porter autant de bonne volonté que de lumière. Il avait l'avantage de n'être pour personne une victoire trop apparente ou une défaite trop sensible. Il avait aussi malgré tout cet inconvénient d'être l'expression vivante d'un fractionnement de plus dans les opinions, d'exister, non plus comme M. Molé, — d'une autre manière si l'on veut, — en dehors des grandes influences parlementaires. Le Roi, assez porté à s'accommoder d'un

dénoûment où il voyait sinon son propre succès, du moins un mécompte pour la coalition, disait non sans un peu de moquerie à M. Guizot qu'on ne pouvait sortir de l'impasse où l'on se trouvait qu'avec « un ministère neutre, un ministère où les *grands amours-propres* n'auraient pas à se débattre ».

Un ministère neutre, c'était possible sans doute au 12 mai, peut-être pour quelques mois, dans un intérêt d'apaisement intérieur; c'était d'une efficacité douteuse, d'une durée problématique dans un moment où les affaires sérieuses ne manquaient pas, où la question d'Orient se réveillait tout entière par la bataille de Nezib (juin 1839), qui faisait du vice-roi d'Égypte, Mehemet-Ali, l'arbitre de l'empire ottoman, qui remuait la diplomatie européenne en soumettant à une singulière épreuve les rapports de la France avec les autres puissances, surtout avec l'Angleterre.

Le ministère lui-même, sans manquer de bonnes intentions, de la volonté de vivre, ne s'y méprenait pas; il sentait ce qu'il y avait pour lui de difficile à se créer une certaine indépendance, une politique, à se frayer un chemin entre les chefs du Parlement. Un instant, il croyait s'être délivré à demi en offrant l'ambassade de Londres à M. Guizot, qui l'acceptait après quelques difficultés opposées par le Roi désireux de maintenir à Londres un ambassadeur de son choix, le général Sébastiani. Pour M. Thiers, le même moyen avait été essayé au plus vif des négociations du mois d'avril, avant la naissance du cabinet; il avait été employé avec trop peu de tact et trop peu de succès pour pouvoir être repris.

M. Thiers restait dans la Chambre, assez réservé le plus souvent, prenant néanmoins la parole avec éclat sur la politique extérieure, sur la question orientale — et alors paraissant dominer le gouvernement par ce qu'on appelait un discours ministre.

La vérité est que tout pouvait dépendre d'un incident, et à peine la session de 1840 venait-elle de s'ouvrir, l'incident ne manquait pas. Le ministère du 12 mai 1839 disparaissait brusquement comme il était né, non dans un débat public, mais dans une rencontre obscure, devant un vote silencieux par lequel la Chambre repoussait une dotation proposée pour M. le duc de Nemours. Les ministres du 12 mai, selon un mot spirituel, avaient été « étranglés entre deux portes par des muets », et cette fois dans l'éclipse soudaine d'un cabinet plus honnête que puissant, M. Thiers se trouvait appelé par la force des choses, par une dernière et éphémère victoire de la coalition, à entrer au gouvernement en chef d'opposition, en représentant avoué de la prééminence parlementaire. Il y entrait avec quelques-uns de ses amis, nouveaux encore aux affaires, M. de Rémusat, M. Vivien, M. Cousin, le comte Jaubert, M. Pelet (de la Lozère). Il formait ce qu'il appelait gaiement, lui qui n'avait guère plus de quarante ans, un « cabinet de jeunes gens », pour jouer certes une grosse partie, plus grosse même qu'il ne le pensait et que ne le pensaient ses amis.

V

« M. Thiers a été jusqu'ici et en tout ceci la lumière et la raison mêmes. Il a agi sans détours, avec cette simplicité charmante et savante qui est sa séduction et son danger aussi, parce qu'il est mobile. » Ainsi parlait un des plus piquants observateurs du temps, X. Doudan, au cours même de la crise d'où sortait, comme l'expression d'une phase nouvelle du règne de Juillet, ce ministère du 1er mars 1840 promis avant peu à une si retentissante et une si orageuse destinée. Un autre témoin d'un génie humoristique et sarcastique, Henri Heine, disait à son tour dans ses correspondances envoyées en Allemagne : « Thiers est maintenant dans tout l'éclat de son jour. Je dis aujourd'hui, je ne garantis rien pour demain... le ministère se maintiendra-t-il longtemps? Voilà la question. Cet homme joue un rôle dont la seule pensée fait frémir. Il dispose à la fois des forces guerrières du plus puissant royaume et de tout le ban et l'arrière-ban de la révolution, de tout le feu et de toute la démence de notre temps. Ne l'excitez pas à sortir de son aimable insouciance... »

M. Thiers semblait en effet le maître de la situation. Il n'avait pas pour le moment de rival. Il avait été secondé dans son avénement par le duc de Broglie, à qui il avait offert la présidence du conseil, et qui, refusant tout pour

lui-même, avait aidé de bonne grâce à la naissance du nouveau cabinet. M. Thiers était le maître, et il n'était pas le maître.

Il avait trop de finesse, il avait trop le secret des choses pour ne pas comprendre tout ce qu'il y avait d'épineux dans ce rôle de premier ministre de l'opposition qui, en plaisant à sa vive et confiante ardeur, ne laissait pas de l'inquiéter parfois. Il se savait peu agréé du Roi, qui, au moment de céder, disait qu'il allait « signer son humiliation », et qui ajoutait un peu indiscrètement, au sujet du choix d'un des nouveaux ministres : « Qu'à cela ne tienne, que M. Thiers me présente, s'il veut, un huissier du ministère, je suis résigné. » En même temps, M. Thiers, ministre du centre gauche, trouvait dans la Chambre, à côté des oppositions prêtes à le suivre, l'ancienne majorité conservatrice, un peu diminuée et déconcertée, assez puissante encore néanmoins, ombrageuse et irritée, difficile à rallier.

Entre le Roi, le ministère et la Chambre, il y avait un personnage parlementaire dont l'attitude pouvait avoir une influence des plus sérieuses : c'était M. Guizot, qui arrivait à peine à Londres comme ambassadeur, que quelques-uns de ses amis auraient voulu voir aussitôt revenir à Paris, que les ministres du 1er mars de leur côté tenaient à garder pour allié à distance, dans la grande position de représentant de la France en Angleterre. M. Thiers, se servant habilement de récents et d'anciens souvenirs, n'avait pas perdu un instant pour écrire à M. Guizot : « Je me hâte de vous dire que le ministère est constitué. Vous y verrez, parmi les membres

qui le composent, deux de vos amis, Jaubert et Rémusat, dans tous les autres des hommes auxquels vous vous seriez volontiers associé. Nos fréquentes communications depuis dix-huit mois nous ont prouvé à l'un et à l'autre que nous étions d'accord sur ce qu'il y avait à faire, soit au dedans, soit au dehors... Je serais bien heureux si, en réussissant tous les deux dans notre tâche, vous à Londres, moi à Paris, nous ajoutions une page à l'histoire de nos anciennes relations. Aujourd'hui comme au 11 octobre, nous travaillons à tirer le pays d'affreux embarras... » M. Guizot avait répondu en restant à Londres, en acceptant l'alliance qui lui était proposée,—non cependant sans faire ses conditions, non sans prendre ses garanties contre ce qu'il appelait « le vice d'origine » du cabinet, contre les affinités avec la gauche. Et avec toutes ces difficultés d'une situation intérieure fort compliquée, il y avait la politique extérieure, cette question d'Orient que le ministère du 1er mars, pour son début, trouvait déjà singulièrement engagée.

Tout ce que pouvaient la dextérité, l'esprit, l'art de pallier ou de tourner les difficultés, la vivacité hardie, M. Thiers était assurément homme à le faire. Il avait le goût et le génie des combinaisons. Il avait besoin de toute sa souplesse pour se créer une armée, c'est-à-dire une majorité avec des groupes ennemis ou confondus dans le Parlement, pour rassurer et rallier le centre sans décourager la gauche. A M. Guizot et à ses amis il disait que le ministère du 1er mars ne serait après tout que « le 11 octobre à cheval sur la Manche ». A la gauche qui réclamait des gages, des réformes, surtout la réforme

électorale ou parlementaire, il disait que des réformes on en ferait sans doute, que c'était une affaire d'avenir, qu'on ne pouvait dire ni « aujourd'hui ni jamais ». A ceux qui lui demandaient un programme, le secret de sa politique, il répondait par ce beau mot de « transaction » qui clôt toutes les révolutions. « Pour moi, disait-il devant la Chambre, je n'ai de préjugé contre aucun parti... Savez-vous ce que je crois? Je crois qu'il n'y a pas ici un parti exclusivement voué à l'ordre et un autre parti voué au désordre; je crois qu'il n'y a que des hommes qui veulent l'ordre, mais qui le comprennent différemment. Je crois qu'il n'y a rien d'absolu entre eux, et si vous vouliez mettre quelque chose d'absolu entre eux, savez-vous ce que vous feriez? vous commettriez la faute qui a perdu la Restauration... Si vous voulez placer entre eux le triste mot d'exclusion, il portera malheur à qui voudra le prononcer... »

Toujours prêt aux affaires d'ailleurs, il charmait par son universalité, par la facile abondance avec laquelle il traitait de l'organisation de la Banque, de la conversion des rentes ou des chemins de fer. Il savait parler à la raison et aux intérêts. A l'imagination publique un peu fatiguée de conflits parlementaires il réservait enfin un de ces coups de théâtre, une de ces diversions retentissantes qui passionnent pour un instant l'opinion : il négociait secrètement avec l'Angleterre la restitution des cendres de Napoléon, qu'un des fils du Roi, le prince de Joinville, devait aller chercher à Sainte-Hélène. Il voyait dans cet acte un peu vain, plus généreux que prudent, si l'on veut, une satisfaction d'orgueil national, la marque

d'une amitié nouvelle entre la France et l'Angleterre, peut-être aussi un moyen de popularité pour lui-même et pour son ministère. Il ne se doutait pas qu'au moment où tout semblait lui réussir, même la conquête du tombeau de l'Empereur, il touchait à une de ces crises qui sont l'épreuve des hommes et des gouvernements, — à la crise aiguë des affaires d'Orient et du traité du 15 juillet 1840 signé en dehors de la France, contre la France, par le fait de l'Angleterre, âme de la coalition nouvelle.

VI

Ces affaires d'Orient destinées à passer par tant de phases diverses sans arriver à un dénoûment, elles avaient cela de caractéristique en 1840 que la France s'y était attachée avec une certaine passion mêlée d'un peu d'imagination. La politique française, on le pensait, on le disait, avait eu des mécomptes depuis quelques années; elle n'avait été heureuse ni dans les affaires de Belgique qui venaient de se clore au détriment du jeune royaume, ni dans les affaires d'Espagne abandonnées à elles-mêmes, ni dans les affaires d'Italie désertées par la récente retraite d'Ancône. La question d'Orient ressemblait à un dédommagement offert par la fortune. C'était un sentiment presque universel, assez naïf, exprimé dès 1839 avec une candeur éloquente par Jouffroy dans un rapport à l'occasion du vote d'un crédit de 10 millions

proposé pour les « armements du Levant ». Ce crédit de 10 millions demandé par le gouvernement, accordé par la Chambre, c'était « le solennel engagemeut de faire remplir à la France, dans les événements d'Orient, un rôle digne d'elle, un rôle qui ne la laisse pas tomber du rang élevé qu'elle occupe en Europe ». En quoi consisterait ce rôle? C'est là que commençaient les illusions.

Il y avait deux choses dans cette question orientale telle qu'elle apparaissait : il y avait l'intérêt général, européen, de l'indépendance ottomane à sauvegarder à Constantinople contre les excès de prépotence de la Russie; il y avait aussi, pour soutenir de toutes parts l'équilibre oriental, à régler les rapports entre le Sultan et le vice-roi d'Égypte qui venait d'infliger à l'armée turque la défaite de Nezib, qui, en faisant un pas de plus à travers le Taurus, pouvait tout ébranler et attirer les Russes sur le Bosphore. Dans la défense de l'intérêt commun, de l'indépendance ottomane à Constantinople, la France ne faisait que suivre sa politique traditionnelle et elle se trouvait d'accord avec les autres puissances, sauf la Russie. Par la vivacité avec laquelle elle s'attachait en même temps à la cause de Méhémet-Ali, elle prenait une position particulière qui la séparait des autres puissances, surtout de l'Angleterre.

La France, avec plus d'entraînement d'imagination que de réflexion, mettait une sorte d'intérêt ou de point d'honneur national dans la protection du vieux pacha victorieux; elle rêvait pour lui, non-seulement l'hérédité de l'Égypte, qui n'était guère contestée, mais aussi la possession de la Syrie, de Candie. L'Angleterre, repré-

sentée par lord Palmerston et toujours jalouse au sujet de l'Égypte, entendait plutôt réduire l'orgueil et limiter les ambitions du Vice-Roi. C'était la fissure par où la Russie pouvait pénétrer entre l'Angleterre et la France. Impatiente avant tout de dissoudre ou d'affaiblir l'alliance des deux nations de l'Occident, la Russie ne négligeait rien pour flatter lord Palmerston dans ses préventions, pour capter la politique anglaise par ses concessions. A Vienne et à Berlin, on devait plus ou moins accepter ce qui serait décidé entre Pétersbourg et Londres. Il en résultait un double mouvement : d'un côté, la France suivant sa politique égyptienne, faisant sa propre cause de la cause de Méhémet-Ali; d'un autre côté, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse tendant à se rapprocher entre elles par des raisons différentes, toujours prêtes à s'entendre avec la France, mais disposées aussi à en finir au besoin sans la France. C'était le double travail qui se poursuivait dans l'obscurité des négociations depuis la bataille de Nezib, qui n'excluait pas sans doute encore toute conciliation, qui pouvait néanmoins conduire à d'irréparables scissions.

C'est dans ces termes que M. Thiers, arrivant au pouvoir, avait reçu la question : il la trouvait assez avancée, et ce qu'il y avait de clair dans tous les cas, c'est que, si la situation était difficile, même un peu compromise, M. Thiers n'y était pour rien. La politique d'engouement égyptien n'était pas son œuvre exclusive. Cette politique qu'il adoptait sans doute pour son compte, qu'il recevait aussi de ses prédécesseurs, du Parlement, de l'opinion, il la suivait sans impatience, comptant un peu sur le

temps et sur la force des choses, d'accord avec M. Guizot, pour ne rien brusquer. Bien loin de se séparer de l'Angleterre, de vouloir lui donner des griefs, il était plus que tout autre l'homme de l'alliance anglaise, qu'il glorifiait à la veille de son avénement du 1er mars. Cette restitution de la dépouille de l'Empereur qu'il obtenait du cabinet de Londres, il la représentait comme le signe éclatant de la fin des vieilles animosités entre les deux pays, et jusqu'au dernier moment, durant cet été de 1840, il était un médiateur cordial, empressé, dans un différend entre l'Angleterre et le roi de Naples. Rien donc ne semblait annoncer une crise prochaine, — lorsqu'entre un lever et un coucher de soleil tout se trouvait changé en Europe. Le 15 juillet, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse s'étaient liguées « à quatre » pour régler les affaires d'Orient, pour obliger, au besoin par la force et à brève échéance, Méhémet-Ali à abandonner la Syrie, à rentrer dans son pachalik d'Égypte, — et ce traité, on l'avait signé à la dérobée, sans avoir même demandé un dernier avis au cabinet des Tuileries ! D'un seul coup, la France se sentait atteinte dans sa politique par l'acte lui-même, dans sa dignité par le procédé, dans sa sécurité par cette apparence de coalition nouvelle.

Heure émouvante dans le règne ! Moment terrible où la France, après avoir passé dix ans à réprimer toutes ses impatiences de guerre, à prodiguer les gages de modération, à s'efforcer de réconcilier la révolution de Juillet avec l'Europe, se trouvait soudainement isolée et offensée ! Ce qu'il y avait de plus dur, c'est que le coup parut venir de l'Angleterre, qui semblait être une alliée

naturelle, et ce qu'il y avait de grave, c'est qu'en un instant on venait de faire de la question d'Orient une question d'Occident en mêlant pour la France à un déplaisir de politique une blessure et une menace. Que le traité du 15 juillet, dans l'intention de quelques-unes des puissances, ne fût pas précisément un acte d'hostilité contre la France, c'était possible; malheureusement on ne pouvait ni détruire l'effet moral d'une alliance formée pour porter la guerre en Orient contre un client de la politique française, ni se flatter de gouverner jusqu'au bout les événements qu'on déchaînait.

A l'acte de Londres répondait aussitôt dans tout le pays une immense explosion d'irritation nationale, où pour un instant tous les partis se confondaient. Le Roi lui-même n'avait pas été le dernier à ressentir l'injure et à s'associer au mouvement de l'opinion. Un matin de la fin de juillet, il appelait à Saint-Cloud le président du conseil, et en présence de la famille royale réunie, il lui parlait avec une confiance émue, mais résolue; il lui disait qu'on ne devait rien céder du terrain où l'on s'était placé, qu'il fallait persévérer, agir avec fermeté, quoique toujours avec prudence. M. Thiers, pour sa part, sans désespérer encore de pouvoir tirer parti des difficultés que l'exécution du traité susciterait, sans méconnaître non plus la gravité de la situation et sans en décliner les devoirs, M. Thiers n'hésitait pas à se placer en face de toutes les éventualités. Si en négociant on pouvait obtenir quelque atténuation qui adoucît la crise, rien de mieux; dans tous les cas, la première nécessité était de se tenir prêt à tout. M. Thiers agissait en conséquence

avec la vivacité de sa nature, avec la résolution d'un homme pénétré de ce sentiment qu'on était à une de ces heures où un grand pays ne peut reculer sans descendre de son rang, où une monarchie, née d'une révolution surtout, ne peut résister à une humiliation nationale volontairement subie.

Prompt à se mettre à l'œuvre et à tout embrasser dans son impatiente activité, il se faisait tour à tour avec ses collègues ministre de la guerre, ministre de la marine. Il n'hésitait pas à prendre l'initiative et la responsabilité d'une série de mesures extraordinaires décrétées par ordonnance royale : l'appel des soldats disponibles des dernières classes, l'augmentation de la flotte, l'accroissement du matériel de l'armée, la création de douze nouveaux régiments d'infanterie, de dix bataillons de chasseurs, de six régiments de cavalerie. Il décidait surtout les fortifications de Paris, — ces fortifications tant contestées, destinées à suivre à la crise pour servir trente ans plus tard dans des circonstances alors bien imprévues. Et tout cela, le hardi et impétueux ministre le faisait coup sur coup, sous l'aiguillon des nécessités de chaque jour, pressé entre deux ordres de faits. D'un côté, les événements, échappant à toute négociation, se précipitaient en Orient par l'exécution rapide et sommaire du traité du 15 juillet, par la coercition à main armée, par le bombardement des côtes de Syrie, par la menace d'atteindre Méhémet-Ali jusque dans le dernier asile de sa puissance, l'Égypte. D'un autre côté, plus les événements semblaient se précipiter, plus en France, à l'intérieur, les instincts nationaux s'enflammaient.

Le traité du 15 juillet réveillait les ressentiments mal assoupis de 1815, et, de l'Orient, les passions françaises se tournaient vers le Rhin, au risque de raviver par contre-coup les passions allemandes. L'agitation publique tendait par degrés à reprendre les formes révolutionnaires, et, comme si ce n'était pas assez, un prince héritier de l'Empire, croyant pouvoir profiter des émotions guerrières du pays aussi bien que des récents hommages rendus à la mémoire napoléonienne, choisissait ce moment pour tenter un débarquement assez ridicule à Boulogne. M. Thiers faisait face à tout, essayant de temporiser par la diplomatie, multipliant les armements, excitant ou contenant tour à tour l'opinion, et, dans ces jours terribles, je veux le rappeler, il trouvait le temps d'écrire à deux reprises, dans la *Revue des Deux Mondes*, des pages vives, rapides, destinées à l'Europe autant qu'à la France[1]. Il s'avançait dans cette voie où tout était péril, non pas légèrement, bien au contraire avec cette anxiété qu'il dépeignait peu après en disant : « Si vous saviez de quels sentiments on est animé quand d'une erreur de votre esprit peut résulter le malheur du pays !... J'étais plein d'une anxiété cruelle. »

A mesure cependant que se déroulait, dans toute sa gravité, cette situation extraordinaire, — c'était l'affaire de moins de deux mois, — de la violence même des choses naissait une certaine réaction accélérée par la rapidité avec laquelle semblait s'évanouir, sous les coups de la coalition, cette puissance égyptienne sur la-

[1] Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août 1840.

quelle on avait trop compté. Au courant belliqueux se mêlait, comme en un tourbillon, un courant pacifique. M. L. de Lavergne, qui était le chef du cabinet de M. de Rémusat, ministre de l'intérieur, écrivait à M. Guizot ce mot spirituellement profond et légèrement sceptique : « Les choses iront à la guerre tant que tout le monde croira la paix inébranlable, et elles reviendront à la paix dès que tout le monde verra la guerre imminente. » On en était bientôt là. Les intérêts alarmés, les affaires suspendues, le crédit ébranlé, tout conspirait pour la paix. On s'effrayait surtout des agitations révolutionnaires qui se déployaient, qui tendaient de plus en plus à altérer ce grand élan de susceptibilité nationale. Ceux qui, dans le premier moment, avaient assiégé le gouvernement de leurs troubles et de leurs excitations, qui l'avaient le plus encouragé à l'énergie, ceux-là même commençaient à réfléchir, à se refroidir et à chercher les raisons de s'arrêter.

La France, après tout, était-elle obligée de faire la guerre à l'Europe pour conserver la Syrie au pacha d'Égypte? Puisque les coalisés semblaient ne pas vouloir aller jusqu'à la dépossession complète de Méhémet-Ali, cela ne devait-il pas suffire? Est-ce que M. Thiers n'avait pas dépassé la mesure par ses armements et par ses ardeurs?—Le Roi, qui avait vivement ressenti l'offense du 15 juillet, mais qui mettait son amour-propre à contenir son patriotisme par sa prudence, le Roi ne déguisait plus ses sentiments, son aversion pour la guerre. Une fois dégagé de ses premières émotions, il revenait à la paix, qu'il considérait comme son œuvre et son hon-

neur depuis dix ans, comme un bienfait dû à son action personnelle. M. Guizot, à son tour, informé et excité par ses amis, M. Guizot, après avoir parlé avec fierté à Londres, ne tardait pas à prendre une certaine attitude de dissidence vis-à-vis du gouvernement. Il faisait part de ses inquiétudes et de ses idées au duc de Broglie, avec l'intention que les unes et les autres fussent connues du cabinet. « Je suis inquiet, écrivait-il, inquiet du dedans plus encore que du dehors. Nous revenons vers 1831, vers l'esprit révolutionnaire exploitant l'entraînement national et poussant à la guerre sans motif légitime, sans chance raisonnable de succès, dans le seul but et le seul espoir des révolutions. » Le Roi à Paris, M. Guizot à Londres pensaient de même; ils se détachaient de ce qu'ils considéraient comme une « politique pleine de périls ».

Ce qu'il y avait de plus cruel, c'est que ce mouvement de retraite déjà commencé ne faisait que confirmer les prévisions de lord Palmerston, qui n'avait cessé de dire dans ses lettres intimes, avec une ironique et injurieuse sagacité, que la France, après beaucoup de bruit, ne ferait rien.

Vainement M. Thiers se roidissait contre toutes les difficultés qui grandissaient autour de lui; vainement il essayait, par un dernier acte de diplomatie, de se retrancher dans des conditions presque modestes, réservant au moins la dignité et les intérêts de la France; il se sentait ébranlé et menacé de toutes parts. Chose curieuse, la politique qui avait conduit à cette extrémité, M. Thiers ne l'avait pas imaginée, il n'en avait pas été

le plus ardent promoteur ; la crise qui était née de cette politique, qui depuis trois mois remuait tous les sentiments nationaux, il ne l'avait pas provoquée. En réalité, il était la victime d'une situation qu'il n'avait pas créée, dont il portait toute la responsabilité, où il se trouvait maintenant pris entre le torrent de réaction pacifique qui tourbillonnait autour de lui et les excitations révolutionnaires qui le compromettaient. Il touchait à ce point du drame où un incident pouvait suffire pour trancher le nœud. Le 15 octobre, le Roi sortant des Tuileries avec la Reine pour revenir à Saint-Cloud essuyait le feu d'un assassin. Ce n'était pas le premier crime de ce genre tenté par d'obscurs séides du meurtre ; cette fois, l'attentat tirait des circonstances une gravité particulière.

Plus que tout le reste, en troublant l'opinion, en réveillant les instincts conservateurs, il ruinait la politique belliqueuse ; il précipitait la chute d'un cabinet dont quelques-uns des membres commençaient à douter d'eux-mêmes, et c'est ainsi que, le 29 octobre 1840, le pouvoir passait des mains de M. Thiers aux mains de M. Guizot, appelé de Londres par le Roi et par ses amis. Depuis quelques jours, c'était prévu, préparé, accepté comme le seul moyen de sortir d'une crise qui s'aggravait d'heure en heure.

VII

Que restait-il de cette expérience de quelques mois ? Le ministère du 1er mars n'avait pas réussi, c'était évident ; il avait échoué moins par la faute des hommes que par la force des circonstances. Il avait voulu représenter les idées de conciliation à l'intérieur, de dignité et d'action à l'extérieur. Il avait été surpris par un de ces orages qui violentent toutes les résolutions. Il laissait l'opinion troublée, les passions ravivées, la France sur le chemin des conflits. Que représentait, de son côté, le ministère du 29 octobre ? Il s'était formé, M. Guizot ne le cachait pas, « sous l'empire de deux idées : pour rétablir au dehors la bonne intelligence entre la France et l'Europe, pour faire rentrer au dedans, dans le gouvernement, l'esprit d'ordre et de conservation... »

Le mouvement des choses ramenait la révolution de Juillet à une de ces alternatives où elle s'était plus d'une fois débattue, et cette nouvelle crise, elle semblait se résumer dans le duel de deux hommes qui n'ont pas été sans doute les seuls ministres, les seuls orateurs des dix-huit années, mais qui ont été après tout par leur talent, par l'éclat de leurs rivalités, les deux personnifications les plus caractéristiques du régime. Alliés dans le gouvernement aux premiers jours de 1830, un instant séparés en 1836, réconciliés dans la coalition de 1839, as-

sociés pour quelques mois dans l'œuvre diplomatique de 1840, M. Thiers et M. Guizot se retrouvaient en présence, ennemis ou adversaires, au lendemain du 29 octobre : l'un rejeté sans retour dans l'opposition, l'autre porté au pouvoir par une réaction soudaine. Ce qu'ils ne prévoyaient ni l'un ni l'autre assurément, ce que personne ne pouvait entrevoir alors, c'est qu'au bout de cette phase nouvelle qui s'ouvrait, opposition et ministère, vainqueurs et vaincus du Parlement, étaient destinés à disparaître avec la monarchie elle-même, dans un irréparable désastre.

C'est le drame de ce long règne ministériel qui commence au 29 octobre 1840, de ces huit anuées où, à travers toutes les péripéties, tous les incidents, toutes les affaircs intérieures ou extérieures qui se succèdent, s'agite sans cesse la question de la vraie politique, de la vraie direction du régime de Juillet.

« Nous retournons vers 1831, vers l'esprit révolutionnaire », écrivait M. Guizot à l'automne de 1840, — et de ce souvenir ou de ce sentiment il faisait l'inspiration d'un système permanent. C'était l'orgueil, l'ambition de M. Guizot de refaire contre les agitations renaissantes, guerrières et révolutionnaires, la politique de Casimir Périer, de reconstituer une majorité conservatrice et de se placer à la tête de cette majorité pour assurer à la monarchie de 1830, à la France la paix et l'ordre. Il avait pour lui au moins l'apparence du succès, puisqu'il durait, puisque d'année en année il sortait à peu près victorieux des discussions irritantes, des élections plusieurs fois renouvelées, de tous ces défilés des complications orien-

tales, du droit de visite, des conflits du Maroc et de Taïti, des affaires d'Espagne et de Suisse. Il gardait l'ordre et la paix; seulement il ne voyait pas qu'avec ces mots de la « paix partout et toujours, » dont il se faisait presque un dogme, il froissait, il tenait en éveil les sentiments nationaux devenus plus susceptibles depuis 1840. Il ne s'apercevait pas qu'en refusant à l'intérieur toute réforme sous prétexte de ne pas rouvrir une issue aux agitations révolutionnaires, il identifiait la politique conservatrice avec la résistance pour la résistance, avec l'immobilité. Il ne remarquait pas enfin que, pour avoir une majorité, il était obligé de la flatter sans cesse dans ses intérêts, dans ses passions de parti, et qu'en devenant trop visiblement, dans cette politique d'ordre et de paix, le ministre de la faveur du Roi, il faisait justement ce qu'il avait reproché à M. Molé dans la coalition.

Assurément M. Guizot n'avait ni moins de patriotisme, ni moins d'intelligence libérale, ni moins de fierté parlementaire que bien d'autres, et il avait de plus la puissance de la parole. Son erreur était d'engager ce régime né d'une révolution libérale dans une voie où, par son système intérieur comme par son action extérieure, il semblait de plus en plus s'éloigner de ses origines. Et ce système de la résistance et de la paix à outrance, M. Guizot le soutenait avec une confiance mêlée d'illusions, avec une hauteur croissante. sous le feu d'une opposition à laquelle M. Thiers portait, avec la vivacité familière de son éloquence, le génie des tactiques de Parlement, l'expérience, la supériorité d'un talent fait pour tous les rôles.

VIII

Un des traits caractéristiques de M. Thiers hors du pouvoir comme au pouvoir, dans l'opposition comme au gouvernement, c'est de n'être jamais que lui-même, de frayer avec les partis, de les conduire souvent sans se confondre avec eux, et de garder le droit de dire à tous : « Je n'ai donné mes convictions à qui que ce soit. Je n'ai humilié ma pensée devant personne, — devant personne, entendez-vous ! A toutes les époques, — devant tous les partis, je dirai ce que je pense. » Je voudrais montrer M. Thiers dans cette campagne de huit ans, toujours prêt à se jeter dans la lutte avec sa nature impétueuse et sensée, avec ce sens pratique des grandes affaires, cette science facile et cet art lumineux de la discussion qui faisaient de lui le plus redoutable des adversaires, — habile néanmoins à mesurer ses coups. Quelques griefs qu'il crût avoir, quelles que fussent ses vivacités, il restait un homme d'État faisant la guerre à un système sans rien sacrifier des nécessités supérieures de gouvernement, surtout du principe des institutions de 1830.

Le jour où la mort de M. le duc d'Orléans ouvrait soudainement pour la monarchie de Juillet la plus dangereuse des crises, et où le ministère se voyait obligé de soumettre en toute hâte aux Chambres une loi instituant la régence de M. le duc de Nemours, M. Thiers suspen-

dait noblement toute hostilité. Il n'hésitait pas à se séparer de l'opposition qui combattait la loi, même de M. Odilon Barrot, dont il était l'ami. Il faisait un « acte », selon son expression, encore plus qu'un discours. « Je suis, disait-il avec émotion, l'adversaire du cabinet; des souvenirs pénibles m'en séparent, et non-seulement des souvenirs, mais des intérêts graves, ceux du pays, peut-être mal compris par moi, mais vivement sentis. Je suis donc l'adversaire du cabinet... et je ne trouve adhésion à quelques-unes de mes idées que sur les bancs de l'opposition. Malgré cela, je viens aujourd'hui appuyer le gouvernement et combattre l'opposition. Je suis profondément monarchique... Quand je vois l'intérêt de la monarchie clair et distinct, j'y marche droit, quoi qu'il arrive... Mes amis et moi, quoique séparés, isolés les uns des autres, nous avons pensé de même. Nous nous sommes écrit les mêmes choses. Ces choses, les voici : c'est que, quelle que fût la loi, pourvu qu'elle fût conforme à la charte, à son esprit, quelle que fût la loi, qu'elle fût d'accord ou non avec nos tendances personnelles et nos intérêts, nous la voterions sans modification, sans amendement; mais à une condition, c'est qu'elle fût conforme à la charte. Pourquoi une telle conduite? Parce que pour les hommes qui font partie de l'opposition conservatrice, le premier soin, le premier devoir était, non pas de renverser les ministres, mais de consolider la monarchie. Nous n'avons pas hésité sur ce point... Pour moi, j'adhère à la charte de toute la puissance de mon esprit. Je crois que la royauté qu'elle a faite est la bonne royauté, la seule que le bon sens moderne pût conseiller, la seule

qui satisfasse à tous les intérêts... » Et cette loi de régence, complément de la royauté éprouvée, M. Thiers la défendait avec une ingénieuse abondance de vues et une chaleur qui triomphaient des esprits incertains, qui touchaient le Roi. Dans d'autres circonstances moins critiques, à tous les moments, il ne cessait de rappeler que, profondément attaché au gouvernement, il ne l'attaquait que « dans ceux de ses actes qui pourraient compromettre son existence même, dans ceux de ses serviteurs qui, en le servant selon ses goûts, ne le servaient pas suivant ses intérêts ».

Ce qu'il poursuivait donc d'une opposition qui savait observer les trêves de deuil comme elle savait se tracer des limites, ce qu'il combattait uniquement, c'était un système ministériel, une politique à l'intérieur et l'extérieur.

Que reprochait-il au ministère du 29 octobre? Il lui reprochait de « revenir en arrière » par ses tendances et ses alliances, de créer un gouvernement de parti et d'exclusion, de résister aux réformes les plus simples et de traiter en ennemies les oppositions les plus modérées, de chercher un appui dans une coalition d'intérêts satisfaits et d'instincts de réaction. Il lui reprochait de tout sacrifier à la nécessité d'avoir une majorité, et, pour maintenir cette majorité devenue un instrument de règne, de tout épuiser, de pousser à bout les ressorts de l'administration, d'ériger en système « l'abus des influences ». Son grief surtout, c'était que, sous l'apparence d'une légalité respectée, avec les dehors de la régularité parlementaire, on glissait par degrés dans ce qui n'était plus

qu'une vaine représentation du régime représentatif. M. Thiers ne méconnaissait point assurément le talent, le courage ou l'habileté d'hommes tels que M. Guizot et M. Duchâtel; il les accusait d'avoir déjà oublié tout ce qu'ils avaient dit ensemble au temps de la coalition, de n'être plus à leur tour, auprès d'une majorité satisfaite, que les interprètes éloquents du « gouvernement personnel » reconstitué, de laisser apparaître à travers tout l'autorité royale et de vouloir plaire au lieu de servir.

Un jour même, M. Thiers ne craignait pas de déchirer les voiles à propos d'un incident délicat. M. de Salvandy, alors ambassadeur à Turin en même temps que député, avait donné sa démission après s'être séparé du gouvernement dans un vote de « flétrissure » contre les légitimistes qui étaient allés à Londres voir M. le comte de Chambord. Comment la démission avait-elle été donnée? Personne n'ignorait que c'était à la suite d'une visite que M. de Salvandy avait faite aux Tuileries et où il avait reçu de vifs reproches du Roi lui-même. M. Thiers n'hésitait pas à porter cet incident devant la Chambre, bien entendu en s'attaquant à la responsabilité d'un ministère sous lequel pouvaient se passer des actes « peu conformes aux règles constitutionnelles », et, élevant la question, il ajoutait hardiment :

« On se demandera comment, nous qui nous piquons d'appartenir à l'opposition modérée, nous venons nous mêler à la discussion d'un tel incident. J'ai hâte de répondre. Je le dis en mon nom et au nom de mes amis : Notre conduite politique est le résultat de deux résolutions invariables que je vais faire connaître toutes deux. Nous

sommes résolus comme des gens honnêtes, conséquents et courageux, à maintenir le gouvernement, à contribuer du moins par nos efforts à le maintenir contre ses adversaires de toute espèce. Nous sommes les partisans sincères et décidés de la monarchie, et par la monarchie nous ne comprenons que la maison d'Orléans. Nous sommes donc décidés, satisfaits ou non de la marche du gouvernement, toutes les fois qu'il s'agira de son existence, nous sommes décidés à lui apporter le tribut de nos efforts... De quelque nature que soient les adversaires du gouvernement, qu'ils se placent dans le passé ou dans l'avenir, en avant ou en arrière, ils nous auront pour adversaires; mais une seconde résolution qui, chez nous, est aussi invariable que la précédente, c'est, en maintenant le gouvernement de tous nos efforts, de le contenir dans la rigueur des règles constitutionnelles. Il n'y a pas un esprit élevé parmi nous qui voulût se prêter à une vaine comédie constitutionnelle qui ne cacherait en réalité que la domination d'un pouvoir sur les autres. La France a eu beaucoup de gouvernements. Elle a eu sous l'Empire le gouvernement du génie; elle a eu sous la Restauration le gouvernement des traditions. L'un et l'autre ont fini dans les abîmes; mais l'un et l'autre avaient leur prestige. Nous avons aujourd'hui un gouvernement nouveau. Ce gouvernement ne peut avoir qu'un prestige, c'est de réaliser dans sa vérité le gouvernement représentatif que la France poursuit depuis cinquante ans, et quand je parle de la vérité du gouvernement représentatif, je dois être compris de MM. les ministres, — car c'est le langage que nous avons parlé ensemble dans l'opposition. ».

Le trait était vif, et les ministres ne le relevaient pas. M. Thiers, en parlant ainsi, sous l'impression d'un inci-

dent qui n'était pas le seul, savait bien qu'il pouvait déplaire. Il croyait agir utilement pour l'intégrité des institutions, pour la sûreté de la monarchie elle-même; il pensait servir fidèlement un régime qu'il aimait en lui signalant un péril aussi bien qu'en lui proposant quelques réformes bien modestes comme celle des « incompatibilités » entre la députation et les fonctions rétribuées, et lorsqu'on lui disait qu'il s'exposait à se rendre impossible avec ses vivacités, en demandant des réformes qui ne viendraient que plus tard, il répliquait avec fierté : « Eh bien, soit. Je me rappelle en ce moment le langage d'un écrivain allemand qui, faisant allusion aux opinions destinées à triompher tard, a dit de belles paroles que je vous demande la permission de citer : Je placerai, disait-il, mon vaisseau sur le promontoire le plus élevé du rivage, et j'attendrai que la mer soit assez haute pour le faire flotter! — Il est vrai qu'en soutenant ces opinions, je place mon vaisseau bien haut; mais je ne crois pas l'avoir placé dans une position inaccessible... »

Il parlait ainsi le 17 mars 1846! Entre M. Guizot et M. Thiers, la différence était profonde, plus profonde peut-être que ne le laisseraient croire d'anciennes alliances au pouvoir ou dans l'opposition; elle tenait à l'éducation, aux idées, à la nature des deux esprits, à la manière d'interpréter la révolution de Juillet, je dirai même la Révolution française tout entière. M. Thiers, sans être un révolutionnaire au gouvernement, suivait sa nature en soutenant une politique intérieure moins absolue, plus ouverte aux transactions, plus conciliable avec un progrès gradué. Ce que M. Guizot considérait comme un

péril, M. Thiers le regardait comme une conséquence légitime de cette révolution de Juillet dont il aimait à se dire le fils; mais c'est surtout dans la politique extérieure qu'il poursuivait pied à pied de son opposition le système du 29 octobre, et ici il se portait au combat, un peu sans doute avec l'amertume de l'homme vaincu ou blessé en 1840, mais aussi avec la supériorité d'un esprit familiarisé par l'étude, par l'expérience, avec tous les intérêts français et européens.

IX

La politique extérieure que M. Thiers représentait, qu'il soutenait en toute occasion avec la vivacité de nature que Dieu lui avait donnée, comme il l'a dit si souvent, cette politique n'était point la guerre pour la guerre. Assurément, M. Thiers n'était pas un boute-feu prêt à incendier l'Europe pour un caprice ou même pour une ambition. Aux premiers jours de 1830, avec tous ceux dont il avait été l'allié ou le collègue sous Casimir Périer, puis au 11 octobre, il avait énergiquement contribué à contenir les agitateurs qui se plaisaient à réveiller toutes les passions guerrières et révolutionnaires, qui n'auraient pas craint de précipiter la France dans un conflit universel pour la Pologne, pour l'Italie. Il avait été un partisan décidé de la paix telle que la comprenait Casimir Périer; il y voyait une condition de vie et d'affermissement pour

le régime nouveau. Il restait encore l'adversaire des politiques d'aventure et de propagande par les armes; mais en même temps, — c'était là le fond de sa pensée, — il croyait que le moment viendrait où la monarchie de Juillet, à peu près isolée en Europe, toujours suspecte auprès des puissances absolutistes du continent, serait forcément conduite à déployer, comme il le disait, « plus de caractère » dans sa politique extérieure. Il pensait que cette monarchie, qu'il ne séparait pas de la grandeur de la France, aurait à prendre sa place, non par la guerre, mais par une certaine fermeté de diplomatie, par une certaine dextérité à saisir les occasions, et au besoin avec l'alliance libérale de l'Angleterre, la seule que le régime de 1830 eût rencontrée.

Pour avoir eu ces idées, pour les avoir soutenues, il avait deux fois quitté le pouvoir. Dans cette dernière affaire de 1840 surtout, dans cette fatale affaire d'Orient, où l'alliance anglaise avait été perdue, où les cours absolutistes avaient habilement profité d'un dissentiment entre Paris et Londres pour former une coalition contre nous, il restait ardemment convaincu qu'on s'était trop hâté de dévorer l'offense et de désavouer une inspiration de fierté. Il emportait dans son camp d'opposition cette idée que, par une malheureuse impatience de paix, on avait donné la mesure de la résolution de la France, et l'on s'était créé de graves périls pour l'avenir. Il le disait un jour avec feu :

« ...Savez-vous quelle a été ma pensée? Si dans l'affaire d'Égypte je n'avais vu que le pacha tout seul, bien

que je ne méconnusse pas les intérêts que la France avait en Orient, je n'aurais pas, pour ma part, été aussi pressé d'engager, je le dirai franchement, des questions aussi graves que celles que nous avons engagées; mais quand j'ai vu qu'on saisissait l'occasion de se mettre tous contre nous, je me suis dit, ce que je crois au fond de mon âme et dans ma conviction sincère, je me suis dit que, si la France ne montrait pas que, même pour une question d'influence dans laquelle on avait le parti pris de la braver, de l'annuler, elle était prête à braver toutes les conséquences plutôt que de laisser s'accomplir ce projet de l'annuler, son influence était sérieusement compromise... Maintenant, entrez dans toutes les subtilités, le fond de la question, c'est ce que je dis à mon pays. Si vous ne faites pas passer cette conviction dans l'esprit du monde, si l'on ne croit pas que vous serez prêts à vous lever le jour où l'on vous bravera, vous serez bientôt la dernière des nations. Oui, s'il y a quelque part, sur une grande question, à un jour donné, le projet bien évident de se mettre tous contre un pour vous annuler, ce jour-là, il faut qu'on sache que vous êtes prêts à braver toutes les extrémités pour déjouer ce projet. Si vous ne le faites pas croire au monde, vous n'êtes plus la France, vous n'êtes plus une grande nation. Là est la question, elle est là tout entière !... »

Évidemment, la situation était restée singulièrement compliquée pour la France de Juillet, placée par la crise de 1840 entre l'Angleterre, par qui elle croyait avoir été trompée, et les cours absolutistes de l'Europe, pour qui, en dépit de tous les efforts de modération, elle gardait l'effigie révolutionnaire. Cette malheureuse crise, elle était faite pour peser, — même sur la politique la plus pacifique. Elle avait laissé des difficultés, des froisse-

ments, des malaises destinés à se reproduire sans cesse dans une suite d'affaires, depuis le droit de visite jusqu'aux mariages espagnols et aux agitations italiennes, en passant par l'expédition du Maroc, l'expulsion d'un consul anglais des îles de l'Océanie, l'incorporation sommaire de Cracovie à l'Autriche.

Ce que M. Thiers ne cessait de reprocher à la politique d'ostentation pacifique du 29 octobre, c'était de rendre par ses faiblesses la paix même suspecte et difficile, plus difficile qu'elle ne l'eût été peut-être par une certaine fermeté déployée à propos. C'était particulièrement de pratiquer avec l'Angleterre un système de rapports qui, après avoir ressemblé à de l'obséquiosité, passait bientôt à de nouvelles et plus dangereuses scissions. On avait commencé par oublier trop vite la blessure de 1840; on avait offert au monde le spectacle des visites royales échangées entre Windsor et Eu, d'une réconciliation décorée du nom d'« entente cordiale », et lorsque l'alliance pouvait redevenir utile en confondant l'action des deux puissances libérales dans les affaires de Cracovie, de Suisse ou d'Italie, on la compromettait de nouveau, — pourquoi? Pour le mariage d'un prince français avec la sœur de la reine d'Espagne, pour un événement de famille! Ce que M. Thiers reprochait enfin à M. Guizot, c'était de suivre une politique extérieure qui aurait pu être la politique de la Restauration, qui ne répondait pas à l'esprit de la révolution de Juillet. La France de 1830, malgré des impatiences guerrières et des ressentiments mal éteints, avait donné la plus éclatante marque de modération en reconnaissant dès le premier jour l'auto-

rité des grands règlements diplomatiques de 1815. Elle n'avait pas juré de les aimer, — M. Thiers prétendait qu'il fallait « les observer et les détester », — et, en respectant l'ordre territorial, la France n'avait pas renoncé au droit d'exercer son ascendant, d'avoir des sympathies pour les peuples, de faire à son tour respecter les traités par ceux qui seraient tentés de les violer dans un intérêt de domination ou de compression. « Toutes les fois qu'un gouvernement absolu disparaît en Europe, disait M. Thiers, toutes les fois qu'il s'élève un gouvernement libre, la France est délivrée d'un ennemi, et elle gagne un ami... »

Favoriser, seconder les émancipations libérales, non par la guerre, non par des propagandes perfides, mais par les conseils, par une influence modératrice, au besoin par un appui sérieux, c'était la vraie politique de la révolution de Juillet, la politique qui avait fait la Belgique, celle à laquelle M. Thiers aurait voulu qu'on demeurât fidèle, y eût-il parfois quelque péril à courir. Au bout de tout, la France était toujours la France, et M. Thiers se plaignait qu'on se trompât d'époque, qu'on flattât un peu « cette faiblesse qui résulte de vingt-cinq ans de paix », qu'on mît de l'affectation à entretenir le pays dans le culte de ses intérêts, au lieu de lui parler de dignité, de dévouement, de grandeur nationale, même de sacrifices.

« Pour moi, s'écriait-il un jour, je crois à mon pays, je ne cesse pas d'y croire. C'est la force que je lui connais, c'est la force de son âme, dont je suis convaincu, dont j'ai été témoin pendant quelques mois, lorsque, en présence de l'Europe entière, je n'ai pas vu fléchir ses

regards, c'est cette force qui fait la mienne. Aussi c'est ce qui me donne le courage de dire des vérités désagréables peut-être, quoique je cherche à les rendre modérées dans la forme; c'est ce qui fait ma force, c'est ce qui me soutiendra jusqu'au bout. Quelque impossible que cela puisse me rendre, je persiste à dire à mon pays : Songez à votre grandeur d'autrefois; ayez le courage de faire plus, ayez le courage de vous préparer aux événements qui peuvent vous menacer!... »

M. Thiers, en parlant ainsi, remuait certainement les fibres un peu amollies du patriotisme. Il avait entre tous le don de s'inspirer du sentiment national : il en avait les susceptibilités, même, si l'on veut, les préjugés et les faiblesses; il en avait aussi la force, et ce sentiment qu'il mettait dans sa politique, dans ses discours, il le traduisait sous une autre forme, sous la forme historique, en racontant les grandeurs de la France aux premières années du siècle. C'était l'occupation constante, l'attrait puissant de cet esprit qui, à côté de ses travaux de parlement, au milieu des mêlées de tribune, trouvait, comme M. Guizot, le temps d'entreprendre, de mûrir des œuvres nouvelles. Aux derniers jours de la coalition de 1839, M. Guizot écrivait sur Washington une étude d'une gravité éloquente. M. Thiers, au même instant, avait déjà commencé son *Histoire du Consulat et de l'Empire,* avec laquelle il allait vivre pendant des années. Un jour, dans une discussion, en 1841, il se laissait aller à dire en invoquant l'autorité de Napoléon pour les fortifications de Paris : « Je sais ce qu'on peut reprocher à la Constituante, au Directoire, à la Convention, à l'Empire, je le

sais aussi bien que personne; mais quiconque a pris part à cette grande révolution, quiconque en a défendu, comme Napoléon, les grands résultats, ceux qui sont contenus dans le Code civil et dans la Charte, est respectable à mes yeux. Et quant à moi, je l'avoue franchement, cette révolution, je l'aime parce qu'elle est la régénération de mon pays, et que, je l'espère du moins, elle sera, non par la voie des armes, mais par l'exemple, la régénération du monde. A mon avis, si, en 1800, Napoléon n'était pas arrivé pour la sauver, elle était perdue; c'est Napoléon qui lui a donné quinze ans de gloire et de force, et qui l'a rendue si respectable en 1815. »

C'est le programme de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* qui, aux yeux de l'auteur, n'était que la continuation de l'*Histoire de la Révolution française,* et cette fois, dans l'œuvre nouvelle, si M. Thiers n'avait plus autant qu'à ses débuts la verdeur de la jeunesse, il avait la force de l'esprit mûri par l'action, par l'expérience du pouvoir et des affaires. Il avait pu pénétrer le secret des événements, lire des correspondances encore inconnues, étudier dans les documents réservés les négociations de la diplomatie et la guerre. Il avait interrogé toutes les archives, et il ne s'était pas borné à cette étude patiente; il avait voulu parcourir une partie de l'Europe, l'Allemagne, l'Italie, pour pouvoir décrire avec plus d'exactitude les champs de bataille, pour retracer fidèlement ce glorieux et fatal itinéraire de la fortune impériale qui était alors la fortune de la France.

Exposer dans ces premiers volumes, — les seuls qui datent du régime de Juillet, — exposer la campagne de

Marengo et de Hohenlinden, la paix d'Amiens, la création d'un gouvernement et d'une administration puissante, la réorganisation des finances, le concordat, c'était pour M. Thiers raconter ce qui plaisait le mieux à sa pensée, ce qu'il considérait comme les résultats essentiels, durables, de la Révolution; c'était aussi montrer pour la première fois l'époque consulaire et impériale dans sa vérité historique, et ce vaste récit se déroulait abondant, facile, laissant pressentir dans l'avénement du génie heureux les fautes du règne, les entraînements de la guerre et les excès de la toute-puissance. Assurément M. Thiers, en commençant son livre, n'avait aucune arrière-pensée d'opposition. Il avait bien voulu ramener l'Empereur mort aux Invalides, il voulait bien écrire son histoire, il ne voulait pas le ressusciter au détriment du régime constitutionnel. Par une fatalité singulière toutefois, cette évocation du passé semblait venir à propos pour accabler le présent qu'on accusait d'humilier la fierté nationale.

L'écrivain racontait de grands souvenirs; le député s'écriait un jour en se tournant vers les ministres : « Vous venez dire que vous avez fait la grandeur du pays! Grandeur, grandeur, quel mot à prononcer dans ce temps-ci, avec cette manière de gouverner! » Historien, chef parlementaire, orateur, c'était toujours le même homme, combattant une politique par ses œuvres et par ses discours.

X

Entre l'opposition parlementaire représentée surtout par M. Thiers et ce ministère du 29 octobre qu'on peut appeler le ministère à la longue vie, qui avait raison? qui se trompait? où conduisait ce conflit permanent des opinions et des partis? Il est vrai, à n'observer que la surface des choses, le gouvernement gardait tous les avantages. La France semblait être définitivement entrée dans une ère de régularité constitutionnelle. La monarchie de Juillet paraissait avoir franchi les plus dangereux défilés; elle n'était plus ni attaquée par les armes comme aux premières années, ni sérieusemeut contestée dans son existence. Le ministère soutenu par la faveur du Roi avait une majorité invariable, obstinée, dans les Chambres, et les élections de 1846 lui donnaient un nouveau bail de pouvoir. La politique de « l'ordre et de la paix » triomphait, — on le croyait ainsi et on le disait. C'était la plus malheureuse des illusions. La vérité est que cette situation n'avait que les dehors de la force, qu'elle s'épuisait par degrés, que tout concourait à préparer de nouvelles et inévitables crises. Le succès même, ou ce qui ressemblait au succès, ne servait qu'à déguiser la réalité.

Le mal de la situation, il était dans les pouvoirs eux-mêmes et dans l'état moral du pays. Le roi Louis-Phi-

lippe n'était plus jeune. Il avait été assurément la première force du règne par la libéralité de son esprit, par son courage, par sa prudence habile. Il avait les inconvénients des princes capables : il avait trop voulu gouverner, faire sentir son autorité personnelle. Il finissait par absorber en lui-même ce régime constitutionnel, dont il était la tête couronnée, et il s'exposait à paraître confondre la nation dans la dynastie au lieu de confondre la dynastie dans la nation. Il croyait sincèrement, par la fixité de sa pensée, par l'immutabilité de son système, de sa politique à travers toutes les crises et toutes les mobilités publiques, il croyait seul ou à peu près avoir épargné au pays la guerre et l'anarchie. Il avait le sentiment presque naïf, un peu exubérant de la nécessité de son pouvoir, de son rôle royal, et avec les années ce goût de « gouvernement personnel » prenait le caractère d'une obstination de vieillard.

Le Roi redoutait tout changement, il ne supportait plus qu'avec impatience la contradiction ou les conseils de ceux qui ne pensaient pas comme lui. Il ne fatiguait pas le dévouement de ses serviteurs, qui étaient encore plus des amis, comme M. de Montalivet, qui savaient allier l'indépendance à la fidélité; il alarmait leur prévoyance. Il n'était pas moins obéi dans sa famille, où sa volonté ne rencontrait que le respect; il inquiétait l'affection de ses fils qui, plus jeunes, étaient plus sensibles aux frémissements extérieurs, et c'est M. le prince de Joinville qui, à bord de son navire à la Spezzia, dans l'intimité, écrivait à son frère, M. le duc de Nemours, cette lettre, témoignage d'une clairvoyance attristée et

courageuse : « Je commence à m'alarmer sérieusement, disait le prince... le Roi est inflexible, il n'écoute plus que son avis... il faut que sa volonté l'emporte sur tout... Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au Roi. Le Roi est arrivé à un âge où l'on n'accepte plus les observations. Il est habitué à gouverner, il aime à montrer que c'est lui qui gouverne. Son immense expérience, son courage et toutes ses grandes qualités font qu'il affronte le danger audacieusement ; mais le danger n'en existe pas moins... » Bref, le régime vieillissait avec le souverain, et le ministère ne le rajeunissait pas.

La politique du ministère, c'était la politique du souverain, que M. Guizot couvrait de son éloquence devant les Chambres. Au fond, prince et ministre avaient les mêmes idées, les mêmes illusions. Leur erreur et leur faiblesse communes étaient de ne voir que le succès du moment, de se méprendre sur les caractères d'une situation dont ils se flattaient d'être les créateurs et les gardiens privilégiés. Ils avaient sans doute maintenu, ils maintenaient encore la paix ; mais cette paix, certes désirable et bienfaisante en elle-même, elle avait été parfois achetée trop chèrement pour n'être point entourée d'une certaine impopularité, pour ne pas peser au sentiment national, et en définitive, après tant d'efforts et de sacrifices, elle n'était même plus sûre. Par les mariages espagnols la politique française avait profondément irrité l'Angleterre, la reine Victoria aussi bien que son ministre lord Palmerston, les tories comme les whigs, — et elle ne pouvait, d'un autre côté, chercher un contre-poids

auprès des puissances du continent qu'en s'aliénant plus ou moins elle-même au profit de l'absolutisme en Italie ou en Suisse. Arrivée à un certain point, la monarchie de 1830 se trouvait placée entre ces connivences absolutistes qui la dénaturaient et cette inimitié anglaise qui pouvait être un péril, qui faisait dire au prince de Joinville : « Ces malheureux mariages espagnols! nous n'avons pas épuisé le réservoir d'amertume qu'ils contiennent. »

A l'intérieur, le régime paraissait certes fondé. La politique conservatrice, telle que la comprenait M. Guizot, avait réussi; elle durait, elle maintenait l'ordre comme elle maintenait la paix; elle avait, selon le mot de M. Thiers, « la faveur des grands pouvoirs ». En réalité, c'était une situation singulièrement faible, parce qu'elle reposait sur une fiction du système constitutionnel altéré par la prépotence royale et sur une idée spécieuse ou dangereuse. Le Roi avec son esprit expérimenté, M. Guizot avec son intelligence supérieure, le prince et le ministre étaient dupes d'une méprise. Ils avaient la superstition du « pays légal », de la majorité. Ils se croyaient invulnérables et invincibles tant qu'ils avaient pour eux le scrutin. Ils avaient le dédain de toute extension de droits, de toute réforme, sans prendre garde qu'avec ces idées ils rétrécissaient la vie publique aux proportions d'un ordre factice, qu'en s'enfermant dans le cercle d'une stricte légalité qu'ils refusaient d'élargir, ils ne tenaient compte ni de la marche du temps, ni des générations nouvelles, ni des nécessités du progrès le plus modéré.

Qu'en résultait-il? C'est qu'en dehors de cette vie légale plus ou moins artificielle, il se formait par degrés une sorte de vie extérieure incohérente où refluaient tous les mécontentements, toutes les défections, toutes les impatiences d'opinion ou d'ambition. Ce que l'opposition vaincue dans le Parlement désespérait d'obtenir par le jeu régulier des institutions, ce qu'elle demandait en vain, on croyait pouvoir le conquérir par l'agitation hors du Parlement, par l'alliance de toutes les forces ennemies. Le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, qui avait cependant de la clairvoyance et de l'habileté, opposait aux promoteurs de la réforme électorale le calme du pays, qui restait indifférent parce qu'il était « heureux et prospère »; il déployait toute son ironie contre des projets qu'il représentait comme une « spéculation de quelques ambitieux qui veulent des portefeuilles ». A ces sorties dédaigneuses qui ressemblaient à des défis on répondait par la campagne des banquets réformistes agitant la province, par cette campagne à laquelle M. Thiers refusait de s'associer, mais où figuraient quelques-uns de ses amis, quelques-uns des chefs de l'opposition parlementaire.

Le trouble avait cessé d'être dans la rue, il n'y avait pas reparu encore, — il était dans les esprits; il se manifestait par la confusion croissante des idées, par une certaine anarchie morale, par les prédications et les romans socialistes, par une recrudescence d'ardeurs et de fantaisies révolutionnaires, — et chose curieuse, un des plus impatients, un des plus audacieux dans ce mouvement nouveau, c'était le plus privilégié des gé-

nies, astre errant de la politique, Lamartine lui-même! C'était Lamartine, qui, après avoir livré des batailles pour la prérogative royale, passait du camp conservateur à l'opposition modérée, de l'opposition modérée à l'opposition radicale et républicaine. Il avait pour lui seul des banquets où il semblait défier l'orage. Il écrivait ce livre des *Girondins*, roman coloré, pathétique et décevant des jours sinistres, manifeste de révolution préludant à des crises nouvelles par des réhabilitations dangereuses. L'opinion, sans être encore profondément remuée, avait des dispositions à se laisser agiter, — d'autant plus que, par une fatale coïncidence, pendant ces dernières années, les crimes, les accidents lugubres, les actes de corruption se succédaieut. D'anciens ministres, des pairs de France mis en jugement pour des trafics de conscience ou pour des meurtres, des ambassadeurs se coupant la gorge ou atteints de folie, — on voyait en peu de temps défiler ces scènes qui pouvaient être représentées comme les signes du déclin d'un régime.

XI

Tout se réunissait, de sorte que sous l'apparence du calme, de l'ordre maintenu, de la prospérité matérielle, les éléments de trouble semblaient s'accumuler. Le ministère avait sa majorité, il pouvait défier ses adversaires dans le champ clos parlementaire; il y avait dans la réalité assez de symptômes inquiétants, assez de griefs pour

donner raison à l'opposition. Une vague appréhension régnait. Un des observateurs les plus profonds, les plus pénétrants des grandeurs et des misères de la démocratie, Tocqueville, ne craignait pas de dire aux premiers jours de 1848 : « Pour la première fois peut-être depuis seize ans, le sentiment, l'instinct de l'instabilité, ce sentiment précurseur des révolutions, qui souvent les annonce, qui quelquefois les fait naître, existe à un degré très-grave dans le pays... Je crois que les mœurs publiques, l'esprit public sont dans un état dangereux ; je crois de plus que le gouvernement a contribué de la manière la plus grave à accroître le péril... » Et M. Thiers, à son tour, non devant les Chambres, mais dans une conversation familière, disait au même instant : « Le pays marche à pas de géant à une catastrophe qui éclatera ou avant la mort du Roi, si le prince a une vieillesse longue, ou peu après... »

Est-ce à dire qu'il y eut réellement des raisons suffisantes de révolution, et que la « catastrophe » prévue par M. Thiers ne pût être évitée ? Oh ! sûrement, si l'on avait su, si l'on avait pu lire dans l'avenir, on aurait réfléchi, on se serait arrêté à tout prix ; on se serait dit que rien ne valait de se jeter encore une fois dans l'inconnu. Cette monarchie de 1830, elle avait assez fait, elle avait répandu assez d'idées et d'habitudes libérales dans le pays, elle avait donné à la France une position assez respectée pour pouvoir se défendre par ses œuvres, pour mériter de vivre. Elle offrait, par la flexibilité de ses institutions, tous les moyens de réparation, de redressement et de progrès mesuré. Il suffisait de prendre quelque pa-

tience, de redoubler au besoin d'efforts pour rallier l'opinion, — à la dernière extrémité, d'attendre la fin du règne ; mais il y a des moments où les affaires humaines échappent à toute direction, à toute prévoyance, et où les gouvernements, pour ne pas vouloir des réformes, les oppositions, pour ne pas savoir les attendre, courent à la catastrophe. Le jour où de cette confusion accrue depuis quelques années sortait un conflit un peu sérieux à propos d'un banquet organisé à Paris comme une protestation, comme un rendez-vous de sédition possible, ce jour-là, au mois de février 1848, le secret de la situation tout entière éclatait. Le gouvernement se sentait défaillir, non parce qu'il manquait de courage ou parce que le péril était plus grand qu'il ne l'avait été en d'autres temps, en 1832 et en 1834, lorsqu'on livrait bataille à de formidables insurrections, mais parce qu'il n'avait plus, contre un péril infiniment moins grave, la séve et la confiance hardie d'autrefois. Il se sentait défaillir, parce qu'avec sa « légalité » et sa « majorité », il n'était sûr ni de lui-même, ni de l'opinion, ni de la garde nationale.

Au premier choc, le ministère de huit ans avait commencé par s'éclipser dans la bourrasque qui le premier jour n'était qu'une échauffourée, et le troisième jour, le 24 février, était la chute du trône. Au dernier moment, M. Thiers avait été appelé aux Tuileries pour faire un ministère, et il a lui-même raconté cette scène singulière dans ses conversations avec M. Senior. « Le Roi, dit M. Thiers, me reçut froidement. — Ah ! s'écria-t-il, vous ne voulez pas servir dans le règne? Ceci était une

allusion à un ancien discours. Je me fâchai et dis : — Non, Sire, je ne veux pas servir dans votre règne. Ma mauvaise humeur calma la sienne. — Allons, reprit-il, il faut causer raisonnablement. Qui allez-vous prendre comme collègues? — Odilon Barrot, répondis-je. — Bien! repartit le Roi..., il est bon homme. — M. de Rémusat. — Passe pour lui. — Duvergier de Hauranne. — Je ne veux pas en entendre parler. — Lamoricière. — A la bonne heure!... Maintenant allons aux choses. — Il nous faut la réforme parlementaire. — C'est insensé! répondit-il, vous aurez une Chambre qui vous donnera de mauvaises lois et peut-être la guerre... — Puis il faudra dissoudre la Chambre actuelle. — Impossible! s'écria le Roi, je ne puis me séparer de la majorité. — Mais, dis-je, si vous refusez toutes mes propositions, comment puis-je vous servir?... » Le fait est que la question n'était plus entre le Roi et M. Thiers, et qu'au moment où l'on délibérait, la marée montait, prête à envahir à la fois les Tuileries pour en chasser la royauté, la Chambre pour en chasser la représentation légale du pays, Paris et la France pour en chasser tout ordre régulier.

Le mouvement déchaîné ne s'arrêtait plus ni au vieux roi ni à la régence de la duchesse d'Orléans. Il allait jusqu'au bout, jusqu'à la « catastrophe » qui emportait tout, opposition et gouvernement, — où M. Thiers, vaincu avec tout le monde, disparaissait pour se retrouver bientôt en face de révolutions et d'événements de toute sorte, gros de périls pour la liberté, pour l'honneur et les intérêts de la France.

CHAPITRE IV

LA RÉVOLUTION DU 24 FÉVRIER 1848. — M. THIERS ET LA SECONDE RÉPUBLIQUE EN FRANCE.

I

A voir les choses dans la pleine lumière de l'histoire, avec leur caractère et leur suite, après plus de trente années révolues, on peut dire que la révolution du 24 février 1848 a été une des plus malencontreuses aventures d'un siècle qui a vu pourtant bien des aventures. C'était la destinée de la monarchie de Juillet frappée à mort dans cette journée appelée « funeste » par M. Thiers, de périr pour des fautes ou des erreurs de conduite qui n'avaient rien d'irréparable, qui surtout ne valaient pas une révolution, — et de n'apparaître qu'après sa chute dans ce qu'elle avait de bienfaisant et d'utile.

Elle avait eu sans doute ses illusions ou ses obstinations, ses aveuglements et ses accidents aggravés à la dernière heure par l'imprévu, par la désorganisation soudaine de toute défense. En réalité, cependant, elle avait donné à la France de longues années de prospérité intérieure, de liberté régulière, et loin de mériter son

sort comme la monarchie qui l'avait précédée pour avoir voulu violer les lois, elle tombait avec la loi. Elle se survivait à elle-même par ses œuvres, par les intérêts qu'elle avait développés, par les habitudes qu'elle avait créées, par l'estime qu'elle avait conquise dans sa vie laborieuse.

A l'extérieur, elle avait pu, il est vrai, se donner parfois des apparences de faiblesse et risquer sa popularité en contenant les impétuosités du sentiment national, les ardeurs guerrières et révolutionnaires. Elle avait du moins réussi, sans troubler la paix du monde, à dégager la France sur sa frontière du nord par la création d'une Belgique indépendante, à fonder un royaume algérien sur la Méditerranée, à maintenir l'honneur de nos armes à Anvers comme à Isly, dans le golfe du Mexique comme au Maroc. Elle s'était fait une assez grande place pour que sa chute retentît en Europe, attestant encore l'influence française, — et cette politique de la paix, qu'on lui avait si souvent reprochée, n'était pas si déshonorante, puisque le lendemain Lamartine, le premier porte-parole de la république naissante, ne trouvait rien de mieux que de la reprendre en la relevant par la pompe du langage. En un mot, la monarchie de Juillet, dans sa défaite, avait cette fortune de disparaître sans avoir manqué à la Constitution ni aux lois, — de laisser la France libre, intacte dans ses frontières comme dans son ascendant.

C'était au contraire la fatalité de la révolution du 24 février 1848 de se produire comme un grand désordre, comme une catastrophe sans nécessité et sans préparation, sans profit et sans gloire, mais non sans

des conséquences redoutables et lointaines qui ne sont pas encore épuisées. La révolution de 1848 avait cela de caractéristique et de périlleux de rejeter brusquement la société française dans l'inconnu, d'interrompre d'un seul coup tout un mouvement qui, après avoir commencé au lendemain de l'empire, s'était continué sous les deux monarchies, qui tendait à la fondation d'un régime de libertés régulières, de progrès gradué, à l'abri des convulsions d'anarchie et des dictatures. Sous prétexte d'un droit populaire, dont quelques chefs de sédition, violateurs des lois et du Parlement, se constituaient les ministres, elle était la réintégration de la force dans les affaires de la France, et en naissant de la force elle appelait, elle provoquait les réactions de la force. Elle rouvrait cette voie qu'on croyait fermée, où, selon le mot expressif du chef le plus brillant de la Révolution, « les 18 brumaire du peuple préparent les 18 brumaire du despotisme ». Chose curieuse, qui montre avec quelle rapidité les situations mûrissent et la logique des événements se dégage ! A peine la monarchie constitutionnelle vient-elle de disparaître, tout se précipite. Le 25 février, le drapeau rouge, emblème menaçant d'anarchie, se promène sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et s'il s'arrête devant la magie d'une parole éloquente, l'anarchie reste, elle est dans l'État ! Deux jours après, comme l'héritier voyant une succession s'ouvrir, le prince Louis Bonaparte, le prétendant de Strasbourg et de Boulogne, est à Paris. Il fait acte de présence, et au conseil qu'il reçoit de s'éloigner, il répond en mettant un orgueil calculé à constater que déjà on le craint. « Vous pensez, dit-il au

nouveau gouvernement, que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras : je m'éloigne donc momentanément... »

L'héritier du 24 février n'a pas perdu un instant pour se montrer, de telle sorte que, par un saisissant rapprochement, à deux jours d'intervalle, apparaissent comme dans un éclair la révolution avec ses périls et ce qui en doit être la conséquence ou l'expiation, — le coup d'État du peuple déjà réalisé et le coup d'État napoléonien en perspective. En un mot, le 24 février met le signet à une histoire de trente-quatre années qui représente l'ère constitutionnelle et libérale de la France, pour rouvrir une autre histoire aux péripéties tragiques et redoutables.

II

« De quels événements extraordinaires et prodigieux vous m'informez ! écrivait de Londres lord Palmerston à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Normanby. Cela ressemble à un drame en cinq actes et n'a guère pris plus de temps pour se jouer. » C'était bien un drame en effet, le drame orageux, toujours changeant en apparence, au fond assez invariable, des destinées françaises.

Qu'allait être cette République qui, après avoir perdu depuis dix-huit ans tant de batailles autrement graves contre la monarchie constitutionnelle, reparaissait main-

tenant, presque sans combat sérieux, dans une échauffourée d'hiver? Elle surprenait assurément tout le monde, à commencer par ceux qui triomphaient. Elle surprenait encore plus et elle consternait ceux qui, faute de l'avoir prévue, avaient peut-être aidé sans le vouloir à sa victoire et dont elle confondait les idées. Pour la masse de l'opinion elle ressemblait à une énigme menaçante. Avant même que Paris et le pays tout entier pussent se reconnaître, elle était devenue un fait; elle avait son gouvernement sous la forme d'un incohérent décemvirat porté à l'Hôtel de ville; elle avait entre ses chefs improvisés, à côté du vieux Dupont de l'Eure et de Ledru-Rollin, d'Arago et de Louis Blanc, du journaliste Armand Marrast et d'un ouvrier inconnu, l'homme le mieux fait pour la décorer d'un éclat inattendu, Lamartine, tout enivré de la poésie des aventures et des révolutions.

Que cette République renaissant ainsi, avec du temps, si elle en avait, et beaucoup de sagesse, avec le concours des anciens républicains éclairés par l'expérience et des républicains nouveaux ralliés à la nécessité, pût devenir un régime régulier, ce n'était point impossible sans doute. Le danger malheureusement plus vraisemblable pour elle était de ne pouvoir se fixer, d'échapper à toute direction modératrice, de déchaîner les passions anarchiques, les utopies, la guerre civile, de susciter à courte échéance la réaction des instincts conservateurs effrayés, des intérêts menacés, — et par cet irrésistible courant de réaction, de remonter bien au delà du point de départ du 24 février, jusqu'aux dictatures de la force.

C'était là justement le nœud du nouveau drame qui s'engageait dès la première heure sur les barricades de février pour ne plus s'interrompre jusqu'au fatal dénoûment préparé par la complicité volontaire ou involontaire de tous les partis, des vaincus de la veille et des vainqueurs eux-mêmes. Lord Palmerston, dans son langage imagé, ne se trompait que sur un point : le drame, au lieu d'être fini, ne faisait que commencer ou recommencer.

La République de 1848, par le fait, a vécu un peu moins de quatre ans, et dans cet espace de moins de quatre années elle n'a été qu'une longue crise qui a ses phases successives de violences et de trêves. Au début, sous le gouvernement provisoire du 24 février jusqu'à la réunion de l'Assemblée constituante, au 4 mai, l'anarchie se déchaîne au sein de cette société française, la veille encore paisible, maintenant menacée dans sa sécurité comme dans sa fortune. Tout est remis en doute; tout est livré aux hasards, aux manifestations de la rue, aux excitations des clubs, aux suggestions de la misère envenimée et des passions, aux conspirateurs et aux sectaires, à peine contenus par une dictature divisée elle-même, complice ou impuissante. C'est la première phase qui, à travers les « journées » du 17 mars, du 16 avril, du 15 mai, va se résoudre dans cette formidable explosion de juin, où tous les éléments anarchiques se concentrent pour une lutte désespérée, où la France et la République naissante ont besoin, pour se sauver, selon le mot de M. Thiers, « de verser plus de sang qu'il n'en a coulé dans toutes les journées de la Révolution et dans

les plus difficiles journées de la monarchie ». Le tragique conflit de cinq jours marque le point d'arrêt. La seconde phase, au lendemain de la victoire de juin, c'est une autre dictature, la dictature de l'ordre, le règne du général Cavaignac, l'honnête et ferme soldat, de l'Assemblée constituante dégagée de tout péril immédiat d'insurrection, des républicains relativement modérés maîtres du pouvoir. Les uns et les autres auraient pu utiliser cette paix reconquise, ce répit qui dure cinq mois; ils ne savent que préparer et voter une Constitution qui, au lieu d'organiser la République, perpétue la révolution en mettant en présence une Assemblée unique, permanente, souveraine, et un pouvoir exécutif redoutable par son origine populaire, par la toute-puissance de l'élection directe.

Pendant ce temps, l'instinct public, profondément troublé, a pris un autre cours. Le nom de Napoléon a surgi comme une menace. Le prince qui se présentait encore assez obscurément au 27 février est bientôt élu représentant dans quatre départements, puis, après une démission, dans cinq départements, — à Paris même! Ce qu'on tente pour l'évincer le désigne et ne tarde pas à faire de lui un candidat à la présidence. Cette expérience de moins d'une année, toute pleine de luttes civiles, de déchirements, d'anxiétés sociales, a produit ses fruits, et c'est ainsi que la France, interrogée pour la présidence, répond par cette élection napoléonienne du 10 décembre, surmontant la République d'un nom qui en est pour ainsi dire la négation. Quelques mois encore, le mouvement se complète par l'élection d'une Assem-

blée législative composée en majorité de conservateurs et de libéraux de toutes les monarchies, pour le moment confondus dans un même parti, — le parti de l'ordre!

Ici tout change. C'est la phase de réaction définitive qui s'ouvre, qui s'accentue et se coordonne pour se dérouler trois années durant, à travers toutes les péripéties. C'est le retour déclaré à une autre situation, à d'autres hommes. Les républicains, après avoir essayé de troubler les derniers jours de l'Assemblée constituante, ne sont plus qu'une minorité dans la nouvelle Assemblée législative, et, particularité curieuse, dans cette minorité républicaine, les modérés, les politiques, comme le général Cavaignac et ses amis, sont désormais moins nombreux que les violents, les agitateurs, les socialistes, qui compromettent la République en croyant la défendre. Entre le nouveau président et la majorité de réaction, qui est représentée au pouvoir par le premier ministère de M. Odilon Barrot, de M. de Falloux, qui a ses chefs, ses guides dans le Parlement avec M. Molé, M. Thiers, M. Berryer, M. de Broglie, M. de Montalembert, qui a son représentant militaire dans le général Changarnier, l'intelligence semble d'abord intime et complète. Ils sont d'accord tant qu'il s'agit de tenir tête à la sédition, comme au 13 juin 1849, de reconstituer les forces de répression, de multiplier les garanties sociales à l'intérieur et de préserver la France des aventures révolutionnaires à l'extérieur, d'envoyer une armée à Rome pour rétablir le pape Pie IX, dépossédé par une république de hasard.

Cet accord des pouvoirs et des grandes influences parlementaires, mis sous la garde d'un ministère qui réunit un moment M. Barrot et M. de Falloux, M. Dufaure et M. de Tocqueville, cet accord est cependant plus apparent que réel et cache déjà plus d'un malentendu. La mésintelligence éclate bientôt. L'alliance est, sinon tout à fait brisée, au moins assez relâchée pour ne plus se renouer que par circonstance, dans quelque moment d'émoi, comme après l'élection socialiste de Paris au printemps de 1850. La lutte est au fond de tout; elle renaît sans cesse de mois en mois, de session en session. C'est, selon le langage d'alors, la guerre du Parlement et de l'Élysée : au bout est le 2 décembre 1851!

Il y a donc dans cette tumultueuse carrière, ouverte par la révolution de 1848, dans ce drame aux péripéties multiples, il y a donc à travers tout deux périodes principales : l'une où la République, par ses agitations, suscite la résistance et fait une obligation du combat; — l'autre où, par degrés, en dépit de tous les efforts, la réaction, personnifiée encore une fois dans un Napoléon, court à un nouveau 18 brumaire. Quels sont dans ces phases diverses, presque opposées, mais liées par une terrible logique, les mobiles, les inspirations, les interventions, les actes de M. Thiers aux prises avec des dangers successifs? quel a été son rôle dans ce courant redoutable d'événements, avant le 10 décembre 1848 et après le 10 décembre, vis-à-vis de la République et vis-à-vis de la présidence napoléonienne, — ce prélude d'un nouvel Empire?

III

La révolution de Février était certes une pénible épreuve pour M. Thiers et ses amis, qui, en faisant la guerre à un cabinet, en combattant une politique, ne se proposaient nullement de renverser la monarchie de Juillet. M. Odilon Barrot et son parti ne le voulaient pas plus que M. Thiers et ses amis. Les uns et les autres, appelés aux Tuileries le matin du 24 février, n'avaient touché au gouvernement que pour voir tout s'écrouler. M. Thiers, dans cette matinée, avait-il eu le pouvoir de sauver la monarchie? Il s'en est défendu depuis avec véhémence dans une occasion où, devant l'Assemblée de la République, il venait de soulever des orages en appelant « funestes » les journées de février. — « Je proteste, s'écriait-il, devant l'histoire et la postérité contre cette assertion que les partis jettent quelquefois à la tête de mes amis et particulièrement à la mienne, que nous ayons eu dans ces journées le pouvoir de sauver la monarchie. Non, nous n'avons pas eu ce pouvoir... Croyez bien que, si cela avait dépendu de notre dévouement le plus absolu, elle existerait encore! » Il avait eu même en pleine crise, — c'est lui qui l'a raconté quelques années après[1], — il

[1] On retrouvera avec intérêt quelques-unes des opinions ou des impressions que M. Thiers exprimait souvent avec l'abandon de la familiarité dans un livre anglais qui n'est qu'une collection de souvenirs sur les hommes politiques français : *Conversations with M. Thiers, M. Guizot,* etc., by the late Nassau William Senior. London, 1878.

avait eu une idée qu'il a réalisée plus tard, dans de bien autres extrémités. Il avait proposé au Roi de retirer les troupes d'un combat de rues mal engagé et de se replier sur Saint-Cloud avec l'armée ralliée sous le maréchal Bugeaud. Il se flattait d'avoir là avant peu soixante mille hommes et de pouvoir reprendre Paris avec le concours de la garde nationale elle-même effrayée par quelques jours d'anarchie. Pour jouer une si terrible partie, il aurait fallu une confiance, une résolution qu'on n'avait plus. Il était trop tard ou trop tôt!

Une fois la royauté frappée à mort, M. Thiers était rentré chez lui avec l'amertume du désastre accompli, avec le pressentiment des dangers qui allaient naître d'une révolution nouvelle. Il se sentait assurément vaincu de toute façon, vaincu dans ses idées, dans ses opinions constitutionnelles, dans ses attachements politiques et dynastiques; mais en même temps, la première émotion passée, d'accord avec ses amis, il se disait qu'on ne devait ni conspirer, ni avoir l'air d'émigrer à l'intérieur, ni même créer des embarras à ce gouvernement provisoire qui venait de surgir, pour lequel il n'avait aucune sympathie, qui était cependant pour l'instant tout ce qui restait d'un ordre régulier. Sans renoncer à un rôle public que les circonstances devaient nécessairement lui rendre un jour ou l'autre, il ne montrait aucun empressement à sortir de sa retraite momentanée. Aux élections de l'Assemblée constituante, s'il ne déclinait pas la candidature qu'on lui offrait dans les Bouches-du-Rhône, il ne la recherchait pas. Il ne cachait pas à ses amis de Provence qu'il n'avait « ni voulu, ni désiré la République »; que s'il

l'acceptait sans arrière-pensée, il n'entendait désavouer aucune partie de sa vie. Chose à remarquer, M. Thiers était peut-être l'homme que tenaient le plus à exclure dans les premières élections les républicains du ministère de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, M. Jules Favre, et, par une coïncidence curieuse, c'était un jeune homme encore inconnu, commissaire de la République à Marseille, M. Émile Ollivier, qui mettait tout son zèle à servir les passions exclusives des grands électeurs du ministère de l'intérieur. On y dépensa quelque argent des fonds secrets! M. Thiers n'était pas élu, en effet, à Marseille; il ne l'était qu'un mois après dans les élections partielles, et cette fois avec éclat, dans cinq départements. Il était élu à Paris avec le prince Louis Bonaparte et le général Changarnier. — M. Berryer, M. Odilon Barrot, M. de Falloux, M. de Montalembert, avaient déjà été nommés; M. Molé allait avoir son tour. Le premier résultat de ces quelques mois d'agitation et d'expérience du suffrage universel était de ramener l'un après l'autre sur la scène les hommes de toutes les monarchies, envoyés spontanément et sans distinction par la France au secours de la société en détresse.

C'est aux jours les plus agités du mois de juin, entre l'émeute avortée du 15 mai et la formidable insurrection près d'éclater, que M. Thiers rentrait dans l'action politique par une quintuple élection qui révélait à la fois et les prompts retours de l'opinion et l'importance de l'homme. Il y rentrait dans des moments certes difficiles, où tout semblait confondu et remis en doute, où la société française, inquiétée sur son avenir, sentait le besoin de

se défendre par les armes comme par le conseil et par la parole. Il se retrouvait, non plus dans une de ces Chambres de la monarchie où il régnait, mais dans une Assemblée républicaine omnipotente, nouvelle pour luí comme pour tout le monde, où il savait que son passé lui valait des défiances, — et ce n'est pas là ce qui l'effrayait. Il a dit plus tard que c'était une des Assemblées où il avait le mieux aimé parler. « Ses membres, ajoutait-il, étaient intelligents et honnêtes, mais ignorants; ils arrivaient de leurs provinces pleins de toutes sortes de préjugés que je trouvais grand plaisir à détruire. » Ce qui le préoccupait avant tout, c'était justement de gagner par la raison cette Assemblée honnête, bien intentionnée, mais inexpérimentée, de travailler avec elle et par elle, par son autorité souveraine, à préserver le pays des conséquences intérieures et extérieures d'une révolution qui venait de rouvrir une ère d'aventures indéfinies. La politique pour l'instant, en un mot, c'était la guerre non-seulement dans les rues, mais dans le Parlement, dans les comités, la guerre pour les vieux principes d'ordre, pour l'intégrité des traditions administratives, diplomatiques ou financières, pour la sauvegarde des intérêts ébranlés, — contre les faux systèmes, les utopies de subversion sociale et de désorganisation.

Cette guerre de défense et de résistance, M. Thiers, pour sa part, l'acceptait dans toute son étendue; il l'acceptait dès la première heure pour la continuer sans interruption sous tous les pouvoirs, d'abord sous le général Cavaignac, puis sous la présidence napoléonienne, dans l'Assemblée constituante, puis dans l'Assem-

blée législative, contenant ou stimulant les gouvernements et les ministres, les embarrassant quelquefois de sa protection, parlant ou agissant en conseiller prodigieusement vif et toujours indépendant. Avec sa supériorité, il était naturellement un des premiers dans cette élite des vieux parlementaires du régime constitutionnel qui passaient désormais pour réactionnaires parce qu'ils représentaient l'expérience, et à qui une piquante boutade de polémique allait bientôt donner le nom de « burgraves ». — C'était dans tous les cas un « burgrave » d'une singulière jeunesse d'esprit, retrouvant tout son feu, sa dextérité, son art de tacticien — et peut-être des illusions nouvelles pour de nouveaux combats.

IV

Il faut bien se fixer sur les idées, les mobiles, les impressions de M. Thiers dans cette campagne où il voyait une question d'existence non plus désormais pour la monarchie qui avait disparu, mais pour l'ordre social tout entier, pour l'ordre libéral et parlementaire.

La République, il ne l'avait certes ni voulue ni appelée, et il ne s'en cachait pas. — « Nous ne sommes pas les pères de l'enfant », disait-il un jour dans une spirituelle repartie. Il ne l'avait pas appelée, — il ne la contestait pas non plus, du moment qu'elle avait reçu la sanction

d'un vote de la France. A son entrée dans l'Assemblée constituante, il avait tenu à s'expliquer et il avait dit : « Mes amis et moi, nous n'avons pas désiré, nous n'avons pas fait la République, mais nous l'acceptons loyalement. Pour tout homme de bon sens, le gouvernement légal du pays est toujours digne de ses respects... La forme avec laquelle nous cherchions à faire le bien est brisée; ce bien, nous persisterons à le poursuivre sous la forme actuelle comme sous la précédente. Nous avons, dans tous les temps, désiré la liberté, non pas celle des factions, mais celle qui consiste à placer les affaires publiques à l'abri de la double influence et des cours et des rues. Nous avons désiré la bonne administration des finances, la grandeur du pays, une politique nationale. Nous poursuivrons tout cela dans l'avenir comme dans le passé... »

Avant peu, à un moment où il sentait plus que jamais la nécessité de l'alliance de toutes les forces conservatrices, il devait aller plus loin, et il ne craignait pas d'ajouter : « Soyez convaincu que je ne suis pas, quoique je ne l'aie pas voulue et faite, un ennemi de la République aujourd'hui. Elle a un titre à mes yeux, *elle est de tous les gouvernements celui qui nous divise le moins*... Je ne veux pas me faire à vos yeux meilleur que je ne le suis; je ne veux pas vous dire qu'une institution qui n'avait pas, il y a quelques années, ma confiance, l'ait acquise. Je vous dis seulement, en bon citoyen, qu'à mes yeux ce gouvernement nous divise moins qu'un autre. Il est, de plus, le gouvernement légal... » C'est la position prise par M. Thiers. Sans affecter une confiance qu'il n'éprouvait pas, sans se donner pour un converti, il ne combat-

tait donc pas précisément la république constituée, organisée, si elle pouvait devenir un régime régulier.

Ce qu'il combattait sans pitié, sans merci, c'était la république des sectaires et des conspirateurs, la république révolutionnaire préparant la guerre civile par les passions qu'elle fomentait, menaçant la paix universelle par les complicités qu'elle acceptait dans les séditions européennes, s'attaquant aux fondements de la société par les utopies qu'elle déchaînait. Le socialisme, sorti tout armé de la crise anarchique de Février, c'était pour lui l'ennemi. Il le poursuivait de sa redoutable verve de bon sens, un peu théoriquement dans un ouvrage de philosophie politique, le livre sur la *Propriété,* et d'une façon bien plus directe, bien plus efficace, à la tribune par ses discours de combat. Il soumettait à une inexorable analyse tous les systèmes de réforme sociale, — et le droit au travail qui était près de se glisser dans la constitution, et la banque du peuple de M. Proudhon, et les rêves confus de M. Pierre Leroux, et l'association chimérique de M. Louis Blanc, et les assignats, qui étaient le dernier mot de la science financière de M. Ledru-Rollin.

Il saisissait corps à corps les novateurs en les mettant dans l'alternative de préciser leurs idées ou d'avouer leur impuissance, ajoutant aussitôt : « Le peuple souffre, dites-vous. Si vous avez autre chose que des généralités dangereuses et funestes, si vous avez un secret, un moyen pratique, vous seriez coupables de ne pas l'apporter à cette tribune, et nous vous écouterons... Au nom de la société en péril, je viens vous demander quels sont vos remèdes. Vous accusez l'ancienne économie politique, les

anciens hommes d'État de n'avoir pas amélioré le sort du peuple. Je vous réplique en vous adressant toujours la même question : Quels sont vos moyens?... Il n'y a rien de plus dangereux, au lendemain d'une révolution à la suite de laquelle le peuple, dont vous voulez améliorer le sort, mais dont vous flattez les passions, s'est emparé du pouvoir, il n'y a rien de plus dangereux que de lui dire qu'il y a quelque part un bien que de méchants détenteurs retiennent dans leurs mains et ne veulent pas lui accorder. Il faut être clair et positif, et, si l'on a des moyens, les apporter à cette tribune.» Et passant en revue tous ces prétendus moyens, il opposait aux utopies meurtrières et vaines les conditions invariables de toute société, — non pas de l'ancien régime, — de la société de 1789, fondée sur la propriété, la liberté du travail et la concurrence des industries.

Ce que M. Thiers combattait aussi de toute son énergie, c'était l'esprit de propagande révolutionnaire, de subversion et d'aventure dans la politique extérieure. Non pas que la révolution de Février, sauf quelques échauffourées sans importance du côté de la Savoie et de la Belgique, eût paru impatiente de guerre et d'expansion au dehors. Elle avait été préservée de ces tentations et par ses propres difficultés intérieures et par la diplomatie poétiquement modératrice de Lamartine, et après Lamartine, par la réserve de cet autre chef de la République, le général Cavaignac. Elle était restée incohérente et inactive en présence de l'Allemagne et de l'Italie en feu, ou du moins elle s'était bornée à des paroles, à des déclarations, à des ordres du jour proclamant des « pactes

fraternels avec tous les peuples » ; mais si le danger avait été écarté dans les premiers mois, il reparaissait bientôt par la fatalité des événements au delà des Alpes, avec la proclamation de la République à Rome à la fin de 1848 et la défaite définitive du Piémont à Novare au mois de mars 1849. L'Italie, un instant heureuse dans sa guerre d'indépendance de l'été de 1848, était la victime, d'abord de la démagogie qui avait tout perdu à Turin comme à Florence et à Rome, puis de la réaction qui se réveillait partout. La question était maintenant de savoir si la France de Février, après s'être abstenue à une heure plus favorable, pouvait reprendre l'œuvre de l' « affranchissement de l'Italie », au moment où tout avait changé de face, où la Russie intervenait pour l'Autriche en Hongrie, où les Impériaux venaient de reconquérir leur ascendant en Lombardie par la victoire de Novare, et où l'Italie elle-même se sentait pour longtemps vaincue.

L'occasion avait fui, on ne pouvait plus rien pour l'indépendance de l'Italie sans risquer une guerre universelle, et là aussi, aux agitateurs qui ne reculaient pas devant cette guerre, M. Thiers adressait ces vives apostrophes : « Quand il s'agissait du socialisme, j'ai dit aux socialistes : Apportez vos systèmes ! Je dirai maintenant aux défenseurs de l'Italie qui ont la prétention de l'aimer seuls : Quel est votre moyen?... Vous voulez l'affranchissement de l'Italie ! Qu'entendez-vous par l'affranchissement de l'Italie?... Vous voulez, parlez sincèrement, que la Lombardie et la Vénétie soient indépendantes, c'est-à-dire arrachées à l'Autriche?... Eh bien ! y a-t-il ici quelqu'un qui ait imaginé dans son intelligence un

moyen diplomatique d'arracher la Lombardie et la Vénétie à l'Autriche? Il n'y a qu'un moyen, c'est la force... La force! une armée en Italie, deux armées, trois armées, et une sur le Rhin! — La guerre!... L'intérêt pour lequel on la demande est-il suffisant? Dans les circonstances qui pourraient la justifier, est-on en mesure de la faire? » — Et lorsque peu de jours après, prenant prétexte de ces événements et de l'envoi d'une expédition française à Rome en faveur du Pape, les agitateurs allaient jusqu'à menacer d'une insurrection dans l'intérêt de la république romaine et de la guerre révolutionnaire, M. Thiers revenait impétueusement à la charge en s'écriant : « La question d'ordre est posée partout, et c'est vous qui l'avez posée partout. Eh bien! la civilisation européenne qui est contenue dans l'ordre aujourd'hui ne reculera pas devant la démagogie qui est à Rome. Non, elle ne reculera pas! Non, elle ne reculera pas! »

Pour cet intrépide et étincelant esprit, il ne s'agissait plus de discuter sur les traités de 1815, sur l'indépendance de l'Italie; il s'agissait de choisir « entre l'ordre et le désordre », à Rome comme à Paris, dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

V

Tout ce qui tendait à perpétuer sous une forme ou sous l'autre le désordre né de la révolution de Février,

M. Thiers le combattait d'une infatigable énergie ; tout ce qui pouvait aider à reconstituer l'ordre détruit, il le soutenait avec les gouvernements du jour et au besoin malgré ces gouvernements, — contre les démagogues, et au besoin contre ceux qui, improvisés ministres et dictateurs depuis février, chefs officiels de la République, n'avaient su, dans un règne de quelques mois, que donner le spectacle d'une violente, d'une ombrageuse et stérile domination de parti.

M. Thiers ne transigeait ni avec les uns ni avec les autres, et parfois il prenait de terribles revanches contre les républicains plus modérés ou plus politiques que les socialistes, mais inconséquents, qui, après avoir passé leur vie à diffamer la monarchie, dépassaient en peu de temps tout ce qu'ils avaient reproché aux monarchies, qui, après avoir mis la France à mal, se croyaient encore le droit de traiter en ennemis les libéraux et les parlementaires du passé. Il les montrait obligés de recourir aux répressions les plus sanglantes, eux qui avaient si souvent parlé des « massacres de Transnonain », — déclarant l'état de siége, eux qui avaient appelé l'état de siége une « abomination », — exagérant les dépenses publiques, eux qui avaient tant crié contre les gros budgets, — cherchant à dominer les élections par les clubs, par des commissaires, après avoir tant déclamé contre les candidatures officielles. Et puis il ajoutait : « Vous avez accusé le passé, permettez au passé, sans termes injurieux, de vous rappeler vos propres actes. Je vous montre le miroir, regardez-vous dedans !... Ces hommes du passé que vous accusez d'être les ennemis du gouvernement actuel,...

s'ils n'avaient pas mis l'intérêt du pays, intérêt qui était devenu celui de notre conservation à tous, au-dessus de leurs ressentiments, ah! qu'ils auraient pu triompher, tantôt lorsque vous veniez nous annoncer que c'était après quatre et cinq jours de combat qu'on avait rétabli l'ordre, tantôt quand vous apportiez l'état de siége, tantôt quand vous nous portiez des budgets de 1,600 et de 1,700 millions... Ah! ils auraient pu vous attaquer rudement, vous rappeler vos inconséquences. Avons-nous joué ce rôle?... Sommes-nous venus nous armer des diffamations que vous nous aviez jetées à la face pendant dix-huit années pour vous les rejeter à vous à bien plus forte raison? Non, nous avons mis les intérêts du pays au-dessus de tout, nous avons appuyé tous les pouvoirs... » — Il les soutenait effectivement à sa manière, — sans se défendre à l'occasion de montrer leur « suffisance » et leur « insuffisance », comme on disait alors.

Que par les excitations contraires du temps, la réaction, déjà sensible dans l'Assemblée constituante, plus décidée dans l'Assemblée législative, pût aller fort loin, et que dans le feu de ces luttes M. Thiers lui-même fût exposé quelquefois à paraître avoir changé de camp, de position, d'opinions, c'est possible. M. Thiers n'en disconvenait pas. S'il avait changé dans une certaine mesure, un peu moins peut-être qu'on ne le disait cependant, c'est que tout avait changé autour de lui. C'est la révolution de Février qui, en ouvrant une immense crise sociale, avait eu ce résultat de faire de cette nécessité de la résistance une politique, et qui à cette politique avait donné d'un seul coup une armée avec des chefs, adver-

saires ou émules de la veille devenus des alliés du lendemain. C'est le danger qui avait jeté dans un même camp libéraux et catholiques, constitutionnels de 1830 et légitimistes, M. Thiers et M. de Montalembert, M. Molé et M. Berryer, M. de Broglie et M. de Falloux, M. Odilon Barrot et le général Changarnier, pour marcher ensemble à ce qu'ils appelaient « une guerre du bien public ». C'était la guerre avec ses entraînements, et si au courant de ces années il y a des moments où cette guerre semble arrivée à son plus haut degré d'intensité, c'est surtout dans deux circonstances, dans deux affaires décisives, la réforme de l'enseignement par la loi du 15 mars 1850, et la réforme ou la réorganisation du suffrage universel, par la loi du 31 mai. C'est le point culminant de la réaction parlementaire pour la République de 1848.

Eh! sans doute M. Thiers était revenu à d'autres idées sur ce premier point de l'enseignement libre, lui le vieux partisan des droits exclusifs de l'État dans l'éducation. Il avait changé, d'abord parce que la constitution même faite par les républicains avait tranché la question qui divisait depuis longtemps l'Université et l'Église, en proclamant la liberté de l'enseignement pour tout le monde sous la simple réserve de la surveillance de l'État et de certaines conditions de moralité et de capacité. C'était décidé, les républicains l'avaient voulu, il n'y avait plus à rétracter une promesse, une liberté inscrite dans la Constitution. M. Thiers avait changé aussi, c'est bien certain, par la raison politique qui inspirait tous ses actes, parce qu'il était profondément, passionnément convaincu que la société « malade » avait besoin désor-

mais de la liberté des influences religieuses ou plutôt de toutes les forces morales, de la force de l'Église aussi bien que de la force de l'Université. Il n'avait pas attendu l'aggravation de la crise républicaine pour le croire et pour le dire. Dès le mois de mai 1848, il avait écrit à un ancien ami, M. Madier de Montjau, le père du député d'aujourd'hui : « Quant à la liberté de l'enseignement, je suis changé ! Je le suis non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social... Je ne vois de salut que dans la liberté de l'enseignement... Je suis tout comme j'étais; mais je ne porte ma haine et ma chaleur de résistance que là où est aujourd'hui l'ennemi. Cet ennemi, c'est la démagogie... »

Ce qu'il avait écrit au mois de mai 1848, il l'avait rappelé au mois de décembre à M. de Falloux, prêt à prendre le ministère de l'instruction publique au début de la présidence napoléonienne, et il le confirmait bientôt en disant dans l'Assemblée « avec une audacieuse franchise », pour parler comme lui : « Oui, c'est vrai, je n'ai plus à l'égard du clergé les jalousies et les ombrages que j'avais il y a dix ans... Je le dis très-franchement, les partisans de l'Église, les partisans de l'État, savez-vous ce qu'ils sont aujourd'hui pour moi ? Ils sont les défenseurs de la société, de la société que je crois en péril, et je leur ai tendu la main. J'ai tendu la main à M. de Montalembert, je la lui tends encore... » De là la possibilité de cette loi de la liberté d'enseignement, promise après tout par la Constitution, conclue dans une pensée de transaction entre l'Université et l'Église, préparée par M. de Falloux, élaborée dans une commission

où M. Cousin se rencontrait avec M. Dupanloup, et soutenue dans le Parlement par les deux hommes les mieux faits pour être les orateurs, les plénipotentiaires des deux partis en présence, — M. Thiers et M. de Montalembert.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ni M. de Montalembert ni M. Thiers n'échappaient aux récriminations amères des partis opposés. M. de Montalembert était accusé par les catholiques à outrance de sacrifier l'indépendance de l'Église, de s'allier à l'ennemi par un compromis équivoque, d'être « dupe ou traître ». M. Thiers était accusé par les républicains et les ultra-universitaires d'oublier tout ce qu'il avait dit contre les congrégations, de passer aux Jésuites, de livrer l'enseignement laïque. — Ils ne trahissaient ni l'un ni l'autre leurs opinions; ils défendaient simplement d'un commun effort une cause qu'ils mettaient au-dessus de tout, l'intérêt de la « société en péril », comme ils disaient. Cette cause, M. de Montalembert la défendait avec son ardeur sincère, sa foi passionnée, son impétuosité altière et provocante. M. Thiers la défendait avec son habileté et son art supérieur, s'étudiant à faire la part de tous les droits dans l'œuvre nouvelle, couvrant contre les exagérations de la droite l'État, l'Université, — et aux républicains qui, après avoir décrété toutes les libertés, ne voulaient plus en accepter les conséquences, répliquant vivement : « Il vous est bien commode de vous donner l'honneur de toutes les libertés et de nous laisser, à nous, l'odieux du contraire... Vous proclamez la liberté d'enseignement : elle est applicable au clergé comme à d'autres, et

quand le clergé profite des avantages de cette liberté, vous nous dites que nous livrons la jeunesse au parti clérical!... » Ce que M. Thiers poursuivait en politique sensé, c'était un grand concordat entre les influences religieuses et les influences laïques dans l'enseignement, un concordat qu'il relevait de tout l'éclat d'une séduisante parole lorsqu'il disait en représentant l'Église et l'Université comme la religion et la philosophie en présence :

« On dit que la guerre continuera... Moi, je vous fais connaître ici tout le secret de mes sentiments. Je crois, j'espère qu'on peut faire vivre ensemble la religion et la philosophie. J'ouvre l'histoire du monde, et je vois ces deux grandes puissances, la religion et la philosophie, se combattre souvent, puis faire la paix après avoir combattu. Je les vois se combattre lorsqu'une grande question s'élève qui remue à la fois le cœur et l'esprit humain; mais je vois qu'après ces luttes, elles y ont en général plutôt gagné que perdu. La religion, cette puissance auguste, permettez-moi de le dire, y a gagné un peu de savoir humain; la philosophie y a gagné le respect des choses sacrées. Elles se sont rapprochées, et je n'ai jamais vu, en prenant non pas l'histoire factice faite par les partis, mais l'histoire vraie, je n'ai jamais vu que l'une ou l'autre eût succombé, fût morte. Ce sont deux sœurs immortelles qui ne peuvent pas périr! La religion et la philosophie sont nées le même jour, le jour où Dieu a mis la religion dans le cœur de l'homme et la philosophie dans son esprit. Il faut qu'elles vivent ensemble, l'une à côté de l'autre, qu'elles ne se séparent pas et que dans les temps d'épreuves elles cherchent à se rapprocher plutôt qu'à se détruire. C'est mon vœu; je crois qu'il est réalisé dans la loi... »

Si c'était une réaction, comme on le disait, comme l'ont dit surtout depuis de fortes têtes qui ont imaginé de découvrir la « défaillance « d'un grand esprit effrayé dans le concours prêté par M. Thiers à la loi de 1850, cette réaction naissait d'une nécessité de défense créée par une vaste anarchie morale; elle avait de plus cela d'original et de frappant qu'elle se produisait sous la forme d'une liberté consacrée par la Constitution, d'une liberté qui pouvait profiter au clergé sans doute, qui était la liberté pour tout le monde. Libre à ceux qui n'admettent de droits que pour eux et pour leurs idées ou pour leurs préjugés de croire que reconnaître la liberté des autres, c'est une « défaillance », et que la supprimer quand on le peut, c'est un acte de haute politique et de progrès !

VI

La seconde bataille décisive où l'esprit de résistance concentrait son effort, où M. Thiers avait encore ce genre de « défaillance » qui le portait au premier rang des combattants, c'est sur la question même du suffrage universel qu'elle se livrait à peu de jours d'intervalle. Des élections partielles venaient de se faire dans quelques départements comme à Paris; elles avaient commencé au mois de mars 1850, elles se complétaient au mois d'avril au milieu des plus vives excitations, et

parmi les élus de Paris, l'un, ancien officier de marine, homme à l'intelligence distinguée et troublée, M. de Flotte, était un condamné de Juin amnistié; l'autre, M. Eugène Suë, n'avait d'autre titre que de s'être fait le romancier de la démagogie. Le socialisme, qu'on croyait avoir vaincu, qu'on s'efforçait de supprimer ou de contenir, faisait une trouée victorieuse par ce scrutin dont triomphaient les républicains extrêmes.

Rien de plus étrangement dramatique, quand on revient vers ces années déjà lointaines, que l'émotion suscitée par un vote qui pour le moment ne changeait pas la majorité dans l'Assemblée, mais qui laissait entrevoir la possibilité d'un avénement légal du socialisme aux élections futures de 1852. En peu de jours, les fonds publics avaient baissé de près de 10 francs; une sorte d'effroi avait envahi le monde des affaires, paralysant brusquement l'industrie et le commerce. Aussitôt entre le gouvernement et les chefs de la majorité parlementaire se formait un concert pour chercher dans une révision de la loi électorale un moyen d'opposer une digue au torrent révolutionnaire. Comment trouver ce moyen en restant autant que possible dans la correction constitutionnelle? On ne pouvait ni rétablir un cens, ni essayer de tempérer les emportements du suffrage universel par le vote à deux degrés, ni modifier les conditions d'âge pour l'électorat, sans toucher à la Constitution, qui était précise, et sur le « suffrage direct », et sur l'âge de vingt et un ans; mais la Constitution se taisait, elle avait laissé à la loi électorale le soin de statuer sur les conditions de domicile ou de capacité, et ce qu'une

simple loi avait fait, une loi nouvelle pouvait le modifier. C'est par là qu'on croyait atteindre le but, en étendant de six mois à trois ans la durée du domicile pour l'électorat, en faisant constater le domicile par l'inscription au rôle de la contribution personnelle et en multipliant les cas d'incapacité ou d'indignité. C'était toute la loi du 31 mai : — « pas audacieux dans la voie de la réaction », attentat contre le suffrage universel, s'écriait-on au camp des socialistes et même au camp des républicains modérés ; — acte de préservation nécessaire, disait-on au camp des conservateurs. M. Thiers était de ceux qui avaient ressenti les élections de Paris comme une injure, comme une menace, et après avoir été un des plus ardents inspirateurs de la loi nouvelle, il en restait un des plus puissants défenseurs.

A vrai dire, M. Thiers avait peu de respect pour le suffrage universel ; il le mettait, ainsi qu'il le disait, au nombre de toutes les choses auxquelles il avait dû se résigner depuis quelque temps « sans être converti à aucune ». Il se soumettait à une puissance établie, il ne se croyait pas défendu de lui parler librement et même de lui tenir tête. Pourvu que la Constitution ne fût pas touchée par les mesures qu'on proposait, M. Thiers n'avait souci du reste. Il prenait la loi nouvelle pour ce qu'elle était, non comme un remède souverain, mais comme le seul palliatif possible, comme un moyen de rassurer l'opinion effrayée, de rallier les forces conservatrices. Sa pensée, il l'avouait tout haut, c'était d'enlever au socialisme une partie de son armée par une sorte d'épuration du suffrage universel, par l'exclusion

des déclassés, des vagabonds sans domicile, des « nomades » qui sont l'éternel contingent des factions au scrutin comme dans la rue.

Le danger pouvait être sans doute de trop céder à une panique, d'éliminer d'un seul coup jusqu'à trois ou quatre millions d'électeurs, et de mettre une arme redoutable entre les mains de qui saurait s'en servir. M. Thiers ne s'arrêtait pas, et sans craindre de défier les orages par un de ces mots qui exaspèrent les partis extrêmes, il allait droit à ceux qu'il voulait exclure, en s'écriant dans un mouvement d'éloquence :

« ...Ce sont ces hommes qui méritent ce titre, l'un des plus flétris de l'histoire, le titre de multitude. Oui, je comprends que certains hommes y regardent beaucoup avant de se priver de cet instrument ; mais des amis de la vraie liberté, je dirai les vrais républicains, redoutent *la multitude, — la vile multitude,* — qui a perdu toutes les républiques. Je comprends que les tyrans s'en accommodent, parce qu'ils la nourrissent, la châtient et la méprisent ; mais des républicains chérir la multitude et la défendre, ce sont de faux républicains ! Ce sont des républicains qui peuvent connaître toutes les profondeurs du socialisme, mais qui ne connaissent pas l'histoire. — Voyez-la à ses premières pages, elle vous dira que cette *misérable multitude* a livré à tous les tyrans la liberté de toutes les républiques. C'est cette *multitude* qui a livré à César la liberté de Rome pour du pain et les spectacles du cirque, et qui, après avoir accepté en échange de la liberté romaine du pain et des spectacles, égorgeait les empereurs ; qui tantôt voulait du misérable Néron et l'égorgeait quelque temps après par des caprices aussi changeants sous le despotisme qu'ils l'avaient été

sous la République; qui prenait Galba, puis l'égorgeait parce qu'elle le trouvait trop sévère; qui voulait débaucher Othon, qui prenait l'ignoble Vitellius, et qui, n'ayant plus le courage même des combats, livrait Rome aux Barbares... C'est cette *vile multitude* qui a livré aux Médicis la liberté de Florence, qui a en Hollande, dans la sage Hollande, égorgé les de Witt; c'est cette *vile multitude* qui a égorgé Bailly; qui, après avoir égorgé Bailly, a applaudi au supplice, qui n'était qu'un abominable assassinat, des girondins; qui a applaudi ensuite au supplice mérité de Robespierre; qui applaudirait au vôtre, au nôtre; qui a accepté le despotisme du grand homme, qui la connaissait et savait la soumettre; qui a ensuite applaudi à sa chute et qui, en 1815, a mis une corde à sa statue pour la faire tomber dans la boue... Ce n'est pas le peuple, le vrai peuple que nous voulons exclure, c'est cette *multitude* qu'on ne peut saisir nulle part, qui n'a ni domicile, ni famille... »

Il parlait ainsi, opposant à l'emportement des passions une raison souvent passionnée elle-même, mettant une certaine tactique dans sa véhémence, comme il l'a avoué depuis; il ne ménageait rien, et à ceux qui lui répétaient sans cesse qu'il n'était qu'un royaliste conspirant la ruine de la République, il répondait que lui et ses amis plaçaient l'intérêt du pays et de la société au-dessus de la forme de gouvernement; que la République, plus encore que la monarchie, avait besoin d'ordre; qu'en défendant la cause de l'ordre, ils servaient mieux la République que les aveugles qui, en croyant la servir, la perdaient par leurs violences. — A ceux qui l'accusaient de procéder par l'astuce, de ne s'être arrêté devant la Constitution que parce qu'il n'avait pas osé aller jusqu'à un coup

d'État, il répliquait vivement : « Vous dites que nous n'avons pas osé. Essayez de violer les lois, et *vous verriez si nous n'oserions pas!...* » Il montrait le bout de l'épée du général Changarnier, qui commandait encore alors l'armée de Paris, et qui se faisait fort de contenir toutes les agitations. Par exemple, il eût été peut-être un peu embarrassé d'expliquer ce qu'il aurait pu oser.

Cette guerre incessante, multiple, qu'on croyait dirigée contre la République, qui ne l'était que contre les excès révolutionnaires, M. Thiers l'avait commencée sous le général Cavaignac, il la continuait sous la présidence de Louis-Napoléon, il la poursuivait dans une situation à vrai dire singulièrement compliquée par cette apparition d'un pouvoir d'acclamation populaire, qui était sans doute une force, une ressource pour les conservateurs, mais qui était aussi un grave danger.

VII

Ce pouvoir nouveau, comment M. Thiers l'avait-il vu à sa naissance? Quels rapports avait-il avec le prince dont le vote du 10 décembre 1848 avait fait un président? M. Thiers a raconté bien plus tard, en 1871, qu'un jour de 1848, au moment où l'Assemblée constituante s'avouait vaincue par les élections déjà nombreuses de Louis-Napoléon, il s'était trouvé auprès du prince, qu'il lui

avait été présenté par un homme d'esprit, M. Vieillard. — « Et voici, ajoutait-il, la réponse que j'eus occasion de faire à une de ses questions : Monseigneur, — car j'ai toujours eu l'habitude de donner le nom qu'exige le respect à ceux qui ont régné ou par eux-mêmes ou par d'autres, — monseigneur, pas de malentendu entre nous, vous êtes ici malgré moi. Et montrant l'Assemblée, j'ajoutai : Ces hommes imprudents qui vous ont rappelé ne savent ce qu'ils font; vous serez leur maître, mais vous ne serez jamais le mien !... »

La vérité est qu'au premier moment M. Thiers s'était montré peu favorable à ce retour de fortune napoléonienne. Il aimait mieux l'Empire dans l'histoire, dans ce passé dont il racontait les grandeurs, que dans la réalité contemporaine. Ce n'est que par degrés, presque à la dernière heure, en présence d'un mouvement croissant d'opinion, que M. Thiers, ayant à choisir un candidat à la présidence, avait fini par se rallier au prince qui portait à la cause de l'ordre la popularité d'un nom prestigieux et parlait un langage d'une habile modération. « ...M. Louis Bonaparte, écrivait-il, aura au moins l'avantage de nous affranchir du joug d'une coterie incapable, désorganisatrice, antipathique à la France... Je le crois, comme individu, égal au moins au général Cavaignac... M. Molé juge M. Louis Bonaparte comme je le juge moi-même... Maintenant tout ce que je puis vous dire, c'est que, sans affirmer que cette nomination soit le bien, elle nous paraît à tous, hommes modérés, un moindre mal... » M. Thiers suivait l'irrésistible courant sans illusion, sans trop d'humeur, acceptant ce qu'il

n'avait pas pu empêcher, et se flattant de contenir au besoin par la puissance parlementaire les prétentions qui pourraient devenir dangereuses.

Une nécessité de situation, l'intérêt commun rapprochait pour le moment les chefs des partis conservateurs et le prince qui arrivait au gouvernement avec l'orgueil d'une acclamation populaire, mais qui, exilé jusque-là, é'ranger aux affaires, presque dépaysé en France, sentait bien qu'il ne pouvait se passer du concours d'hommes éprouvés, connus du pays. M. Thiers entrait vivement dans ces rapports. Ministre, il ne pouvait pas l'être lui-même, et il était le premier à conseiller à l'élu du 10 décembre de former son ministère avec des hommes moins compromis ou moins engagés par leur passé. Il était le négociateur le plus actif de cette première réorganisation d'un gouvernement conservateur avec M. Odilon Barrot, M. de Falloux, M. Drouyn de Lhuys, M. Léon Faucher comme ministres, avec le maréchal Bugeaud comme commandant de l'armée des Alpes et le général Changarnier comme commandant de l'armée de Paris. Sans entrer au pouvoir, il promettait à ceux qu'il pressait d'y entrer de servir sous leurs ordres ou auprès d'eux dans le Parlement, d'être toujours prêt « sur un geste » à monter à la tribune, à s'associer à tous les actes du gouvernement, à partager toutes les responsabilités. En réalité, sous ce nouveau consulat de la seconde République, M. Thiers n'a jamais sérieusement voulu être ministre; il tenait à garder sa liberté par précaution, par dignité, préférant rester un conseiller, un inspirateur ou un protecteur, au risque de paraître quelquefois trop

protéger ou éclipser les ministres qu'il défendait de sa parole.

Au début surtout, M. Thiers voyait souvent le président, qui le recherchait et le flattait jusque dans ses sentiments de famille. Il n'avait pas tardé à démêler tout ce qu'il y avait dans cette tête de visées ambitieuses et d'utopies à demi socialistes, de velléités et de rêves, d'idées confuses sur la politique intérieure aussi bien que sur la politique extérieure. Il comprenait bien qu'on n'était pas au bout des difficultés avec ce prince doux, taciturne, obstiné, prompt à se replier en lui-même après s'être trahi par un mot, réservé et entreprenant, qui répondait aux objections de M. Odilon Barrot sur un projet assez baroque : « Vous pouvez avoir raison sur ce point ; cependant quand un homme qui porte mon nom est élevé au pouvoir, il faut qu'il fasse de grandes choses et frappe les esprits par l'éclat de son gouvernement !... »

Toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, M. Thiers, avec une liberté familière et vive, s'efforçait de combattre ces impatiences réformatrices et de ramener le nouveau président à la seule politique possible dans les affaires intérieures. « Vous ne pouvez, lui répétait-il, tenter de grandes et soudaines améliorations... Vous n'avez qu'une seule chose à faire : rester tranquille et assurer la tranquillité des autres ! Maintenez à Paris une force militaire suffisante ; montrez que vous avez le pouvoir et la volonté de châtier sévèrement toute tentative d'émeute, et la prospérité renaîtra comme par enchantement. Voici ce qui arrive après chaque révolution : le

peuple est fatigué et appauvri, il a besoin de repos moral et d'activité physique. » M. Odilon Barrot disait au président sous une autre forme : « Rendre au pays un peu de sécurité et de confiance dans l'avenir, rétablir, avec le respect de l'autorité, le culte du droit, habituer peu à peu les citoyens à faire leurs propres affaires et à en porter la responsabilité, faire cesser l'antagonisme qui a existé dans tous les temps entre le peuple et son gouvernement, rendre ainsi possibles des institutions libres et durables, voilà ce qui serait, à mes yeux, de la vraie grandeur ! »

C'était bien de la raison pour un président élu par six millions de suffrages ! Louis-Napoléon écoutait M. Barrot comme M. Thiers, sans être absolument convaincu. Il ne se désistait pas de ses idées, il les mettait en réserve, il les ajournait, et en attendant il se prêtait à la politique qu'on lui proposait, qui pouvait encore après tout le servir : il acceptait ce rôle de chef d'un gouvernement de l'ordre intimidant l'émeute au 29 janvier comme au 13 juin 1849, reconstituant sous le nom de Napoléon toutes les forces de l'autorité, rendant aux socialistes et aux républicains guerre pour guerre. Il se prêtait à tout, — sauf, quand le moment serait venu, à désavouer ce qui ne lui conviendrait plus.

VIII

L'action de M. Thiers n'était pas moins vive dans les affaires extérieures, où il retrouvait aussi cette idée de Louis-Napoléon qu'il fallait faire quelque chose, qu'une guerre seule pouvait donner du prestige au nouveau gouvernement : — « Une guerre, répliquait M. Thiers, produira la misère, la stagnation du travail, les sociétés secrètes, les passions révolutionnaires, en un mot tout ce que vous devez éviter... Lorsque nous avons tant à faire pour panser les blessures d'une révolution, notre diplomatie doit être sage et conciliante... » C'est surtout à propos des affaires d'Italie et de Rome que la question s'agitait, et la difficulté était d'autant plus grave pour M. Thiers que les passions belliqueuses qu'il combattait, qu'il rudoyait dans l'Assemblée, répondaient jusqu'à un certain point à la pensée secrète du président.

Un soir notamment, — c'était à la première nouvelle de la bataille de Novare, — Louis-Napoléon mandait en toute hâte M. Thiers à l'Élysée, et il se plaignait avec amertume de ce qu'il appelait le résultat de la politique pacifique. « Je ne puis souffrir cet agrandissement de l'Autriche, ajoutait-il. Il faut envoyer sur-le-champ une armée au delà des Alpes. » M. Thiers, quant à lui, soutenait auprès du président comme devant le Parlement qu'on ne pouvait désormais intervenir sans risquer une

guerre générale où l'Autriche serait appuyée par la Russie, peut-être même par l'Angleterre. — La conversation était des plus animées, lorsque M. Thiers, paraissant se rendre et prenant une plume, se mettait à rédiger deux décrets demandant à l'Assemblée une levée de deux cent cinquante mille hommes et un crédit de deux cents millions. Le président faisait aussitôt observer que jamais l'Assemblée ne lui accorderait tout cela. M. Thiers le croyait bien aussi, il avait simplement voulu traduire en chiffres ce qu'il fallait rien que pour commencer la guerre.

Que faire pourtant? La France ne pouvait livrer le Piémont. On restait d'accord qu'il y avait avant tout à négocier, à s'expliquer sans retard avec le représentant de l'Autriche. M. Thiers, rentrant chez lui, trouvait justement dans son salon le chargé d'affaires autrichien, M. de Hübner, qui parlait avec orgueil de la victoire de Novare et déclarait que maintenant l'Autriche irait jusqu'au bout, sans craindre la guerre, sans accepter une intervention ou une médiation quelconque. M. Thiers écoutait un instant, fort soucieux de ce qu'il avait recueilli à l'Élysée; puis prenant M. de Hübner à partie : « Vous venez de prononcer un mot dangereux, lui disait-il. Si c'est la guerre que vous souhaitez, vous tombez bien! Je viens de passer la soirée avec le président, tâchant d'empêcher qu'il ne la déclare immédiatement. Il a des décrets tout prêts pour demander deux cent cinquante mille hommes et deux cents millions. Je n'ai qu'à lui répéter vos derniers mots, les décrets seront présentés demain à l'Assemblée. » A cette brusque révé-

lation, M. de Hübner, un peu abasourdi, se récriait, protestant que l'Autriche ne désirait pas la guerre, surtout avec la France. « Alors, répliquait M. Thiers, pourquoi en parler ? Pourquoi nous menacer de mesures que vous savez ne pas devoir réaliser? Pourquoi annoncer l'intention d'écraser le Piémont, lorsque vous savez qu'il est sous notre protection? »

On en revenait bientôt à une simple question d'indemnité de guerre à traiter diplomatiquement entre Vienne et Turin, et le fait est que, mêlé de près à cette négociation, suppléant à tout titre officiel par ses relations, par son crédit et son autorité personnelle, M. Thiers, plus que tout autre, contribuait à adoucir le poids de la défaite pour le Piémont, à sauvegarder la paix. Il ne réussissait pas également, il est vrai, à empêcher le président d'écrire à un aide de camp, au colonel Edgar Ney, au sujet de l'expédition de Rome, une lettre toute napoléonienne qui ressemblait à un *motu proprio* de l'Élysée opposé à un *motu proprio* du Pape; il n'avait connu la lettre qu'avec tout le monde, il en parlait sans ménagement dans une conversation avec le président, et il affectait de la passer sous silence dans un rapport qu'il avait été chargé de faire devant l'Assemblée sur l'expédition de Rome.

M. Thiers intervenait dans ces affaires d'Italie comme il intervenait dans une autre affaire qui, à cette époque, mettait un moment la paix en péril; c'était la question des chefs de l'insurrection hongroise qui avaient cherché asile en Turquie et que l'empereur Nicolas, allié de l'Autriche, réclamait à Constantinople avec une hauteur

menaçante. Le Sultan avait refusé de livrer ses hôtes, l'Angleterre appuyait la Porte dans sa résistance, et lord Palmerston avait déjà décidé le gouvernement français à soutenir la Turquie par une démonstration navale dans les Dardanelles. Un pas de plus, c'était évidemment la guerre ; à la première apparition des vaisseaux anglais et français, les Russes auraient répondu par l'invasion de l'empire ottoman, d'autant plus que l'empereur Nicolas était alors dans toute l'infatuation de sa puissance.

La paix qu'on croyait sauvée du côté de l'Italie se trouvait menacée vers l'Orient. M. Thiers, informé un des premiers de la gravité de la situation, pressé par M. Molé, se mettait aussitôt à l'œuvre. « Comme toujours quand il y avait quelque besogne risquée, je fus chargé de l'affaire, a-t-il dit plus tard... Ce jour-là je dînai avec le président et Normanby. Leur but était visiblement d'avoir mon approbation. Normanby m'en dit quelque chose avant le dîner. J'étais profondément dégoûté de cette affaire, et je lui répondis assez rudement. Il y revint au salon, peu sagement, car il avait dû voir mes dispositions. J'éclatai contre la folie et le crime de faire la guerre pour pareille chose... Si c'était, dis-je, pour chasser les Autrichiens d'Italie ou les Russes de Hongrie, à la bonne heure! mais faire la guerre pour Kossuth! on dirait que l'Angleterre s'amuse à mettre le continent en feu. Et puis quels sont vos moyens? Votre flotte n'empêchera pas les Russes de passer les Balkans et d'entrer à Constantinople. Pour cela, il aurait fallu envoyer quatre-vingt mille hommes. L'envoi de votre flotte n'est qu'une insulte. Elle ne sera qu'une spectatrice inutile si

Nicolas met ses desseins à exécution. — On arrivait, et le président nous emmena dans une autre pièce qui ouvrait sur le salon. On ne pouvait nous entendre, mais on nous voyait, et bien des têtes curieuses essayaient de deviner sur quoi je déclamais et je gesticulais avec tant de véhémence... » Il s'agissait de sortir de là, et M. Thiers, d'accord avec le président, se chargeait de voir le ministre de Russie, M. de Kisselef, de concerter avec lui une démarche auprès de l'empereur Nicolas, non plus par voie d'intimidation, mais par une sorte d'appel à sa prudence, à sa générosité. La question des réfugiés hongrois disparaissait peu après en effet par un acte spontané de l'empereur Nicolas, qui, pour toute vengeance, se bornait à rudoyer la diplomatie anglaise.

A travers tout, qu'il s'agît de diplomatie ou d'affaires intérieures, M. Thiers se trouvait être ainsi auprès du président et des ministres une sorte d'inspirateur ou d'arbitre ingénieux et fertile dans le conseil, habile à toutes les tactiques, puissant dans le Parlement. La situation, à vrai dire, était étrange. M. Thiers ne se ménageait pas pour la politique d'ordre et de paix qu'il croyait devoir défendre; il se montrait toujours prêt à entrer dans une délibération épineuse ou dans une lutte passionnée de tribune, et au premier appel, dans les circonstances difficiles, il n'hésitait pas à se rendre à l'Élysée, où il portait son franc parler. Au fond, en donnant des conseils ou le secours de sa parole, il ne se donnait pas lui-même. Il évitait tout ce qui aurait pu ressembler à des engagements trop personnels, et un jour, c'est lui qui l'a raconté, il allait jusqu'à refuser

d'accompagner le président et lady Douglas dans une visite à Saint-Denis, « pour n'être pas vu en voiture découverte avec le prince ». Il se réservait! De son côté, le prince élevé à la présidence recherchait certes et flattait M. Thiers, surtout quand il avait besoin de lui. Il lui demandait ses avis et son concours pour s'en servir à sa manière, dans la mesure de ses intérêts; il n'avait pas la pensée de l'appeler au pouvoir,— témoin ce qu'il disait un jour après une conférence intime où les chefs conservateurs avaient vivement pressé M. Thiers de prendre la direction des affaires. « Croyez-vous, disait Louis-Napoléon, demeuré seul avec M. Odilon Barrot, croyez-vous que, si M. Thiers vous eût pris au mot et eût consenti à devenir ministre, j'aurais consenti, *moi,* à lui confier un portefeuille? Si vous l'avez cru, vous vous seriez étrangement trompé. »

On était à deux de jeu. La vérité est que M. Thiers et ses amis se trouvaient engagés dans une situation fausse, et vis-à-vis de la République qu'ils subissaient ou qu'ils acceptaient sans l'aimer, et vis-à-vis d'un président qu'ils se sentaient intéressés à ménager, qu'ils ne soutenaient néanmoins qu'en se défiant et en se réservant. Sous les dehors d'une alliance pour une politique commune, il y avait dès le premier jour un profond et redoutable malentendu, et ici je touche au nœud même du drame de la révolution de 1848, à l'origine, à la nature, à la signification de ce pouvoir napoléonien surgissant entre les partis pour profiter de leurs divisions, de leurs aveuglements, de leurs folies et de leur impuissance.

IX

D'où venait-elle et où allait-elle, cette élection du 10 décembre qui renouait d'un seul coup les traditions du Consulat et de l'Empire en pleine France libérale? « Changer le roi Louis-Philippe contre l'empereur Louis-Napoléon est aussi une idée par trop ridicule, écrivait le fin et railleur X. Doudan à la veille du scrutin; — saccager la France durant huit mois pour arriver à ce beau résultat est un fait qui suffirait pour nous rendre immortels dans l'histoire... » Je ne dis pas le contraire. Le «fait» n'existait pas moins; il était l'œuvre des circonstances, de la révolution de Février, des excès républicains qui seuls avaient rendu possible ce qui avant ces « huit mois » dont parlait Doudan eût paru invraisemblable, ce qui n'avait été entrevu que par l'ambition méditative du prince arrivant à Paris le lendemain de la catastrophe de la monarchie.

La révolution de Février avait fait l'élection du 10 décembre 1848 de deux manières, — par les anxiétés, par les périls de toute sorte qu'elle suscitait, et par ce qu'elle considérait comme sa grande réforme, comme sa raison d'être politique, l'institution du suffrage universel. Les pouvoirs des dictateurs sont toujours les fils des crises d'anarchie, et c'est assurément par une crise de ce genre que passait la France pendant ces quelques mois où elle

voyait les lois, les institutions bouleversées, le crédit et le travail suspendus, la propriété contestée, une Assemblée nationale violée par les émeutiers, Paris inondé de sang par la guerre sociale. Ces spectacles qu'on croyait ne plus revoir avaient à la fois fatigué et excité le pays. De là l'immense réaction qui n'avait pas tardé à se produire, surtout dans les provinces, qui avait saisi toutes les occasions de se manifester, et qui, après juin, ne se contentant plus de la dictature du général Cavaignac, allant toujours plus loin, cherchait une expression plus nette, plus tranchée, plus saisissante. D'un autre côté, il y avait une chose à laquelle on n'avait pas songé en donnant au peuple entier de France le droit de nommer non-seulement ses représentants dans une assemblée, mais son chef suprême. Quel était depuis trente-cinq ans, sous tous les gouvernements, le nom le plus souvent invoqué, le nom le plus universellement connu du peuple, le plus légendaire?

Eh! c'est bien certain, la réalité la plus vivante dans l'histoire contemporaine de la France, c'était la popularité de Napoléon, qui n'avait pas cessé de grandir depuis que l'homme de brumaire, d'Austerlitz, d'Iéna et de Montmirail avait disparu dans l'océan lointain. Cette popularité, tout le monde avait contribué à la répandre, les uns volontairement, par esprit d'opposition contre les régimes qui s'étaient succédé, les autres sans le vouloir ou sans le savoir. Tout ce qui venait de l'Empire était recueilli comme l'œuvre du génie, comme une tradition nationale. La poésie, le théâtre, les arts s'inspiraient de cette gloire inscrite dans l'airain des monuments comme

dans les institutions. M. Thiers lui-même, au moment où éclatait la révolution de Février, était occupé à raconter ses annales avec les réserves d'un esprit libéral sans doute, mais aussi avec une chaude et affectueuse admiration. Le gouvernement de Juillet s'était fait un point d'honnenr de ramener l'Empereur avec un appareil triomphal sous le dôme des Invalides. Pour certaines classes, ce culte des choses impériales ne touchait sans doute que l'intelligence ; dans les campagnes, dans la France rurale, il se traduisait sous la forme d'images familières. On avait fait un Napoléon des chaumières, le Napoléon des *Souvenirs du peuple* de Béranger ! C'était en réalité ce qu'il y avait de plus clair dans l'éducation politique des masses, et le jour où le suffrage universel leur était donné dans un moment de crise, elles laissaient naturellement échapper tous ces souvenirs dont elles avaient été nourries. Elles jetaient comme un défi aux révolutions qui les effrayaient le seul nom qu'elles connussent, un nom qui représentait vaguement pour elles l'ordre restauré, la révolution pacifiée, la France illustrée. L'imagination populaire et l'instinct conservateur se rencontraient au scrutin.

La naïve et terrible logique du peuple éclatait dans les incohérences d'une révolution. Les politiques, les chefs parlementaires, M. Thiers, M. Molé, des légitimistes comme des orléanistes avaient pu sans doute, jusqu'à un certain point, contribuer à l'élection par la vigueur avec laquelle ils avaient rallié les forces de réaction, par l'appui qu'ils avaient donné au dernier moment à la candidature napoléonienne. Il faut tout dire cependant : les politiques n'avaient rien décidé, rien dirigé, ils avaient

suivi un courant irrésistible, et eussent-ils essayé, ils n'auraient rien empêché.

Les masses seules avaient fait l'élection par un mouvement tout d'instinct d'autant plus significatif que celui-là même qu'elles choisissaient n'avait aucun titre personnel. Il n'était connu que pour les équipées de Strasbourg et de Boulogne, pour une vie hasardeuse de prétendant déclassé, pour une captivité sans gloire et pour quelques rêveries à demi socialistes. Les masses, dans ce prince dont elles ne savaient rien, acclamaient le nom qui seul parlait à leur imagination. Et, qu'on le remarque bien, ce n'était pas visiblement à un simple candidat comme tous les autres candidats, c'était bien à l'héritier de l'Empire qu'elles donnaient six millions de suffrages, de sorte que du coup cette manifestation dépassait la portée d'un vote strictement constitutionnel. Légalement, pour les partis, Louis-Napoléon n'était qu'un président de la République ; par la logique de toute une situation, par l'instinct des électeurs comme par les ambitions de l'élu, le scrutin tendait à l'Empire. Ce qu'il y avait d'évident, c'est qu'il venait de se produire un pouvoir nouveau, subordonné et précaire par la légalité qui l'enveloppait, conspirant pour le règne par le nom, par la naissance et par l'acclamation populaire. Le reste était l'affaire des circonstances et aussi du caractère de celui qu'un vote spontané venait de tirer de l'obscurité de l'exil pour le porter au sommet du gouvernement de la France.

X

Ce n'est point évidemment en un jour qu'avait pu se dégager tout ce qu'il y avait dans cette situation. Aux premiers moments, le président avait tout intérêt à ne rien précipiter, à s'établir dans le gouvernement, à rester d'accord avec ses alliés des partis conservateurs, sinon absolument contre la République, au moins contre les républicains, contre l'ennemi commun, la révolution.

Fataliste d'instinct, dissimulant la fixité de ses idées et la hardiesse de ses ambitions sous une apparence de réserve et de modestie, il attendait, toujours prêt à accepter la lutte, d'intelligence avec ses ministres, contre les factions encore frémissantes, — mais sachant se plier aux conditions difficiles du temps. Il sentait que la première nécessité pour lui était de prendre position, de rallier les forces sociales, surtout l'armée, de gagner la confiance, — et cette politique, qui n'était pas sans habileté, il semblait la résumer avec une franchise mêlée de bonne grâce dans un voyage qu'il avait l'occasion de faire à Ham, où il avait été prisonnier. « Si je suis venu à Ham, disait-il, ce n'est pas par orgueil, c'est par reconnaissance. Aujourd'hui qu'élu de la France, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un

gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici ma témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que, dans ces lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leur pays. » C'était un langage qui séduisait, que M. Dufaure, devenu pour un moment ministre de l'intérieur de la nouvelle présidence, se plaisait à citer comme un exemple et comme un engagement.

A mesure cependant qu'on sortait des premières épreuves, ce prince repentant et modeste montrait par degrés l'impatience du règne. Il laissait percer le naturel césarien, tantôt dans une affectation de costume militaire, tantôt dans quelque lettre où il s'essayait à parler en maître, où il ne cachait pas ses prétentions de gouvernement personnel. Il écrivait au chef du cabinet, à M. Odilon Barrot : « Il faut choisir des hommes *dévoués à ma personne,* depuis les préfets jusqu'aux commissaires de police... *Il faut réveiller partout, non le souvenir de l'Empire, mais de l'Empereur !* » Louis-Napoléon avait bien voulu accepter à son entrée au pouvoir un ministère composé de M. Barrot, de M. de Falloux, de M. de Tocqueville ; il voulait bien appeler au conseil M. Thiers, M. Molé : il n'entendait pas subir une tutelle. Il souffrait dans son orgueil de paraître éclipsé ou protégé par des hommes d'une importance gênante, et le jour où il se

croyait en mesure de secouer cette espèce de patronage, il n'hésitait plus. Son premier acte décisif d'émancipation était le message du 31 octobre 1849, le congé donné au ministère de M. Barrot et l'appel au pouvoir de quelques hommes toujours choisis dans la majorité conservatrice, mais encore assez obscurs pour être obéissants. Il appelait cela « faire sentir la main de l'élu du 10 décembre », — tout comme Napoléon parlait autrefois de faire « sentir le bras de l'Empereur » ! C'était le premier pas, ce n'était pas le dernier, et dans ce travail d'usurpation qui commençait pour ne plus s'interrompre, le président, il faut le dire, avait la chance d'être singulièrement favorisé par tous les partis, républicains et monarchistes, adversaires et alliés d'un moment, qui se croyaient bien habiles, lorsqu'ils ne faisaient que servir la cause napoléonienne par leurs passions comme par leurs erreurs de conduite.

Les républicains, même ceux qui passaient pour modérés, ne voyaient point assurément la portée de ce qu'ils avaient fait avec leur constitution. Ils avaient refusé de suivre les conseils de M. Thiers et de ses amis, qui proposaient le système modérateur des deux Chambres, — et en plaçant une Assemblée unique en face d'un pouvoir exécutif puissamment armé, ils avaient préparé d'inévitables conflits, ils laissaient la révolution ouverte, comme le leur disait M. Barrot. Ils avaient voulu un président responsable devant le pays, directement élu par le peuple, — et en donnant au président l'élection populaire, la responsabilité, ils avaient créé un pouvoir rival de l'Assemblée, indépendant, redoutable par l'unité du

commandement et de l'action. Ils étaient les dupes de leurs passions.

Les républicains de 1848, après avoir frayé la voie au gouvernement personnel, à un consulat napoléonien par leurs combinaisons constitutionnelles, avaient le malheur de manquer de tout esprit politique. Ralliés un moment par nécessité sous le général Cavaignac, vaincus et irrités de leur défaite au 10 décembre, ils redevenaient ce qu'ils étaient, une minorité incohérente et conspiratrice, un parti de sédition et de déclamation, où les modérés, les politiques s'effaçaient, où les violents, jacobins et socialistes, dominaient. Ces étranges républicains se croyaient bien habiles avec leurs perpétuelles menaces de mise en accusation contre le président et son gouvernement, avec leurs essais d'insurrection comme au 13 juin 1849, avec leurs turbulences et leurs jactances de parlement, avec leurs revanches de scrutin par les élections révolutionnaires et socialistes de Paris; ils se figuraient sauver ainsi la République, et ils ne voyaient pas qu'ils la ruinaient, qu'ils ne faisaient que fortifier le président, qu'ils donnaient d'incessants prétextes à toutes les répressions et à toutes les réactions. « J'espère, leur disait un jour dans un moment de raison révoltée l'homme qu'ils auraient dû le plus écouter, le général Cavaignac, — j'espère pour le bonheur du pays que la République n'est pas destinée à périr; mais si nous étions condamnés à une pareille douleur, rappelez-vous bien que nous en accuserions vos exagérations et vos fureurs. » Ces « fureurs » et ces « exagérations », en effet, ne pouvaient que servir Louis-Napoléon en poussant vers lui les

intérêts troublés, l'opinion effrayée par la perspective de nouvelles explosions révolutionnaires à la fin des pouvoirs présidentiels, à la date de 1852.

Les conservateurs, de leur côté, ne faisaient pas moins les affaires du président d'une autre manière et dans un sens opposé. Les monarchistes de toute nuance, rapprochés et confondus dans la guerre de défense sociale qu'ils avaient entreprise, qu'ils soutenaient chaque jour, n'avaient point assurément l'intention de refaire l'Empire; ils n'avaient d'autre pensée que de rétablir l'ordre avec le nom de Napoléon pour complice, d'épargner au pays, s'ils le pouvaient, de nouvelles crises par la reconstitution d'un gouvernement de préservation. Il n'est pas moins certain que ces habiles politiques, à la tête desquels marchait M. Thiers, avaient parfois, eux aussi, leurs passions, qu'ils n'étaient pas toujours prévoyants dans leur campagne de réaction, et qu'ils s'exposaient à d'étranges mécomptes. Ils croyaient sans doute suffire aux plus impérieuses nécessités en multipliant les lois sur la presse, sur les clubs, sur les réunions, en donnant au gouvernement, à titre plus ou moins provisoire, le droit de nommer et de changer les maires, de révoquer les instituteurs, de créer de grands commandements militaires; ils se montraient toujours prêts à tout accorder ou à tout absoudre dès qu'il s'agissait de la guerre à la démagogie. En réalité, ils armaient de toutes pièces un pouvoir dont ils se défiaient. Leur illusion était de croire que les armes qu'ils créaient ne serviraient que contre leurs adversaires, que Louis-Napoléon ne pourrait rien contre eux ni sans eux, qu'avec la majorité parlementaire

dont ils disposaient, ils resteraient maîtres de la situation.

Ce n'est pas tout. Les conservateurs de l'Assemblée étaient d'abord restés unis entre eux et alliés avec le président pour le combat; ils l'étaient encore dans les moments difficiles, ils gardaient du moins à demi le secret de leurs préférences. C'était leur force! Le premier danger passé, ils commençaient bientôt à se retrouver, eux aussi, tels qu'ils étaient, avec leurs souvenirs, leurs attachements et même leurs espérances monarchiques. Ils relevaient leur drapeau. Des légitimistes, représentants du peuple ou autres, allaient avec fracas au rendez-vous que le comte de Chambord leur avait donné à Wiesbaden, et là, sans se cacher, on débattait les conditions d'une prochaine restauration. Des partisans de la monarchie de Juillet se rendaient en Angleterre, à Claremont, auprès du roi Louis-Philippe, les uns plaidant la cause de la réconciliation des dynasties, les autres rêvant la candidature de M. le prince de Joinville à la présidence de la République. M. Thiers lui-même allait porter ses derniers hommages au vieux roi à son lit de mort. Il ne conspirait pas assurément, il avait même eu le soin d'annoncer son voyage à l'Élysée pour prévenir toutes les interprétations; mais il se trouvait mêlé à cette recrudescence de démonstrations monarchiques éclatant comme le dernier mot des réactions du moment.

Ces imprudents partisans de toutes les royautés se hâtaient un peu trop de divulguer leur secret. Ils se flattaient trop de pouvoir tenir tête à tous les dangers, à tous les ennemis, et par une imprudence

ou une illusion de plus, ils laissaient trop voir qu'à tout événement, ils croyaient avoir pour eux un soldat éminent, le général Changarnier, qu'ils opposaient à l'Élysée en même temps qu'aux socialistes, dont ils semblaient faire une sorte de Monk en expectative. Ils ne s'apercevaient pas qu'en donnant des armes au président par toutes leurs lois, par leur politique, ils lui donnaient aussi des griefs par leurs manifestations, — surtout par le rôle qu'ils créaient au général Changarnier.

XI

Placé entre tous les partis, Louis-Napoléon se servait ou se jouait des uns et des autres avec un mélange de ruse et de ténacité calme, sachant profiter des occasions qu'on lui offrait, des fautes et des faiblesses de ses adversaires ou de ses alliés, des ressources et de la force de sa situation. Contre les républicains, il avait les défiances qu'ils inspiraient, les instincts conservateurs qu'ils avaient réveillés, la lassitude du pays, le déclin de la République déjà visible dans l'opinion. Contre la majorité royaliste de l'Assemblée, il avait le souvenir à peine effacé des défaites de toutes les monarchies, les rivalités dynastiques, l'impossibilité d'une restauration de royauté. Contre tous, il avait l'occupation du pouvoir, le droit de disposer de toutes les forces de l'administration et de l'armée, le prestige de l'autorité légale doublée par

l'éclat du nom, la supériorité d'une ambition fixe, d'une volonté unique, habile à se démasquer ou à se dérober tour à tour. Il ne se hâtait pas : dès qu'il rencontrait un obstacle ou une difficulté, il s'arrêtait; au besoin, il se laissait imposer ce qu'on voulait ou il se laissait désavouer par ses ministres, sans se détourner néanmoins de son but. Tantôt il semblait s'étudier à désarmer les soupçons et les hostilités par quelque discours comme celui de Ham ou par un message respirant la conciliation et la légalité; tantôt il parcourait les provinces, la Bourgogne, l'Alsace, la Normandie, avec un appareil princier, demandant directement au pays le pouvoir et les moyens de faire le bien qu'on attendait du gouvernement, disant à Cherbourg : « Pourquoi l'Empereur, malgré ses guerres, a-t-il couvert la France de ces travaux impérissables qu'on retrouve à chaque pas et nulle part plus remarquables qu'ici? C'est qu'indépendamment de son génie, il vint à une époque où la nation, fatiguée de révolutions, lui donna le pouvoir nécessaire pour abattre l'anarchie, réprimer les factions et faire triompher, à l'extérieur par la gloire, à l'intérieur par une impulsion vigoureuse, les intérêts généraux du pays... » L'appel ne pouvait être plus direct. — Ou bien le président saisissait habilement l'occasion des pèlerinages légitimistes et orléanistes à Wiesbaden et à Claremont pour passer, de son côté, autour de Paris des revues militaires où les acclamations impérialistes provoquées dans l'armée éclataient comme un défi aux parlementaires.

Ce travail d'ambition, Louis-Napoléon le poursuivait à travers tout, usant les partis les uns par les autres,

tenant les républicains par les conservateurs, les conservateurs par leurs passions comme par leurs divisions, avançant pas à pas jusqu'au jour où un dernier défi soulevant l'Assemblée obligeait la majorité elle-même à une résistance décidée, mais déjà tardive. C'était à l'occasion de la destitution du général Changarnier, qui avait refusé de couvrir de son approbation ou même de son silence les manifestations impérialistes des revues de Satory, et qui, par ce seul fait, s'avouait le général du Parlement. Le conflit avait cela de grave que, pour la première fois, le président se trouvait directement en présence, non plus de la minorité républicaine, mais de la majorité conservatrice, qui jusque-là lui avait prêté son appui. Entre les deux pouvoirs la guerre était décisive. Pour le président, il s'agissait non-seulement de se délivrer d'un général ennemi placé à ses côtés, mais de conquérir le droit d'avoir sous la main, à Paris même, des chefs militaires choisis par lui, dévoués à sa fortune. Pour l'Assemblée, si elle se soumettait, elle perdait l'épée sur laquelle elle comptait pour sa sûreté, elle restait désarmée contre toutes les entreprises.

Au dernier moment, comme s'il eût senti le danger, Louis-Napoléon avait réuni les principaux chefs conservateurs pour tâcher de leur faire accepter sa résolution. Il n'avait réussi qu'à rendre le conflit plus aigu, et M. Thiers lui avait dit : « Le commandement du général Changarnier a été alternativement un gage de sécurité pour la cité contre la démogagie, et pour le Parlement contre les tentatives assez mal déguisées de certains hommes. Tous les partis ont leurs exagérés ; le vôtre,

monsieur le président, comme les autres. Si vous brisez le commandement du général Changarnier, ce n'est pas seulement dans son honneur, c'est aussi dans sa sûreté que l'Assemblée se sentira menacée. Que fera-t-elle? Je n'en sais rien. Croyez bien que les Assemblées ont aussi leur esprit de conduite, et que la nôtre saura éviter dans la difficile situation que vous lui faites tout ce qui ne serait que ridicule... »

La lutte était désormais trop engagée pour ne point éclater en plein Parlement, et au jour du débat public, M. Thiers, reprenant cette histoire des relations de l'Assemblée et de la présidence depuis deux ans, de tout ce qu'avait fait la majorité pour rester en paix à l'Élysée, ajoutait ces paroles significatives : « Lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il a un désagrément, c'est vrai; si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux qu'il est perdu. Eh bien, je n'ajoute plus qu'un mot : il y a deux pouvoirs aujourd'hui dans l'État, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'Assemblée cède, il n'y en a plus qu'un; et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gouvernement sera changée. Le mot, le titre viendront... quand ils viendront, cela m'importe peu; mais ce que vous dites ne pas vouloir, si l'Assemblée cède, vous l'aurez aujourd'hui même. Il n'y a plus qu'un pouvoir, je le répète, le mot viendra quand on voudra... *l'Empire est fait !...* »

Le mot était dit, il divulguait le secret de la situation. Seulement la révocation d'un chef militaire n'apparaissait

que comme un signe de plus : c'était depuis deux ans que l'Empire se faisait, et l'on s'y prenait un peu tard pour l'arrêter au passage après l'avoir préparé par une politique de réaction, de condescendance pour le pouvoir, qu'on croyait nécessaire sans doute, dont on ne pouvait cependant se dissimuler les redoutables conséquences. Quelle efficacité pouvait avoir une protestation tardive? Quelle était la sanction de ce débat parlementaire qui ressemblait à une mise en accusation du chef de l'État? L'Assemblée, réveillée par une parole retentissante, se donnait, il est vrai, la satisfaction de voter un ordre du jour contre le ministère qui avait signé la destitution du général Changarnier. Le ministère disparaissait, — la destitution de Changarnier ne subsistait pas moins. Le président avait ce qu'il voulait; il avait conquis sa liberté, et il avait réussi à diviser la majorité, dont une partie avait refusé de s'associer à une manifestation d'hostilité contre lui. C'était tout au plus une trêve, non une solution.

Peut-être, à la vérité, y aurait-il eu encore un moyen de détourner et d'atténuer la violence des événements en faisant la part de ce qui semblait déjà inévitable ; peut-être ce dernier moyen eût-il été une révision régulière de la constitution permettant une réélection du président, une prorogation de pouvoir dont on aurait gardé le droit de fixer le caractère et les limites. Le pays, par les conseils généraux, par des pétitions nombreuses, se montrait favorable à une réforme constitutionnelle; des hommes prudents et réfléchis de l'Assemblée, M. de Broglie, M. de Tocqueville, M. Odilon Barrot, croyaient

que cela valait encore mieux que de courir les chances de l'inconnu, de s'exposer à une sorte de coup d'État spontané du pays par la réélection illégale du président. La majorité, par des raisons diverses, était après tout acquise à la révision ; mais la constitution avait d'avance créé une impossibilité en exigeant pour le vote le chiffre des trois quarts des voix de l'Assemblée. Il suffisait, pour tout empêcher, d'une coalition de scrutin entre ceux qui repoussaient la révision parce qu'ils y voyaient une menace pour la République, et ceux qui, surtout depuis l'affaire du général Changarnier, avaient pris pour mot d'ordre de n'accorder au président « ni un jour ni un écu de plus ». De sorte que, de propos délibéré, on s'enlevait le dernier expédient de transaction, on s'enfermait sans espoir, sans issue possible, dans une constitution où restaient tête à tête deux pouvoirs ennemis, disposés à s'entre-détruire.

XII

Voilà donc le résultat de ces trois années, de ces agitations où se jouait en définitive le sort du pays ! On avait commencé par une alliance entre les forces du Parlement et la présidence napoléonienne, on touchait à un conflit, — au plus décisif, au plus irréparable des conflits. Nul, certes, ne s'était trouvé mêlé de plus près et plus activement que M. Thiers à toutes les phases de

ce drame émouvant des destinées françaises. Il avait été un des plus intrépides au combat pour la défense sociale; il avait eu la passion de l'ordre contre la Révolution, et pour cette cause, il s'était engagé plus d'une fois en faveur du président. Il représentait maintenant la révolte de l'instinct parlementaire contre la menace d'une résurrection impériale. Il avait essayé de décider l'Assemblée à la résistance; il avait refusé de se prêter, ne fût-ce que par son vote, à la révision, — et à la vérité, on peut dire qu'à ce moment, par une évolution intime, il inclinait à chercher dans la République elle-même une force contre un nouveau danger.

Assurément, si les républicains avaient eu plus de clairvoyance ou d'esprit politique, ils auraient compris le sens et la portée de quelques paroles que M. Thiers avait accentuées avec intention dans son discours sur la révocation du général Changarnier. M. Thiers n'avait certes désavoué ni ses préférences pour la monarchie parlementaire, ni la douleur qu'il avait éprouvée au 24 février; mais, en même temps, il avait bien laissé voir avec toute sa dextérité qu'il n'était pas insensible à la puissance des événements qui avaient fait de la République le régime, la loi présente de la France, — et il avait ajouté : « A côté de la douleur que je ressentais, j'ai éprouvé cependant un sentiment qui a été, à quelque degré, un sentiment de satisfaction. Je me suis dit : Après tout, la République, c'est le gouvernement de tout le monde, de tous les partis. Il y a quelques jours, M. Berryer était à côté de moi, M. Berryer, dont j'ai connu la vie et le caractère, lui qui, malgré des luttes

vives, s'est toujours conduit à mon égard en loyal adversaire. Il était à côté de moi, et sous le gouvernement qui me convenait il se croyait humilié ; si celui qu'il désire revenait, peut-être éprouverais-je le même sentiment. Ceux qui rêvent l'Empire se croiraient humiliés sous le gouvernement du comte de Chambord ou du comte de Paris ; les républicains aussi, bien entendu, puisque cet état ne serait pas conforme à leurs convictions. Eh bien, sous la République, qui est le gouvernement de tous les partis, personne n'est humilié. Faisons donc cette expérience, faisons-la loyalement, franchement, sans arrière-pensée. Ce que nous nous devons les uns aux autres, c'est d'y travailler de notre mieux... c'est que ni les uns ni les autres, par l'intrigue, par la violence ou par des entreprises insensées, ne conduisent cette République à autre chose qu'une République... »

C'était une offre d'alliance, de trêve entre les partis. Malheureusement, les passions dans tous les camps étaient plus fortes que la raison. Les républicains, dans le langage de M. Thiers, ne voyaient qu'une tactique, une perfidie de plus déguisant la grande conspiration monarchique. Ils interrompaient violemment l'orateur en lui criant avec ironie qu'il avait fait la loi du 31 mai, qu'il avait violé la Constitution, qu'il n'était qu'un royaliste, que la République n'avait pas besoin de lui! Au fond, ils avaient plus d'amertume et d'irritation contre la majorité parlementaire que contre le président, qu'ils affectaient de dédaigner. Les conservateurs, à leur tour, en se défiant des usurpations napoléoniennes, se défiaient encore plus de la République et des républicains. Ils ne sui-

vaient pas tous M. Thiers dans ses velléités à demi républicaines; ils restaient avec leurs antipathies, leurs illusions, — toujours prêts à applaudir aux répressions, aux excès d'autorité par lesquels le gouvernement les captait encore et les compromettait. En un mot, les partis, obstinément irréconciliables, s'épuisaient dans leurs dissensions, tandis que l'ennemi commun, faisant un pas de plus, achevait de dévoiler ses desseins, sa politique, de deux façons également significatives.

D'un côté, Louis-Napoléon, qui savait bien ce qu'il faisait en éloignant le général Changarnier, avait profité de sa liberté pour réorganiser l'armée de Paris. A cette armée, composée de régiments choisis avec calcul, il avait donné des chefs nouveaux — et le premier de tous les chefs, un ministre de la guerre prêt à tout, le général de Saint-Arnaud, qui venait de conquérir quelque prestige dans une expédition de la Kabylie. Il n'avait rien négligé pour multiplier ses rapports avec l'armée, pour réveiller dans tous les rangs les susceptibilités militaires. Au mois de novembre 1851, six cents officiers étaient conduits par le commandant de Paris à l'Élysée, et le président ne leur cachait pas qu'il ferait bientôt appel à leur dévouement. Il leur disait qu'il comptait que ce dévouement ne lui faillirait pas, — « parce que, vous le savez, ajoutait-il, je ne vous demanderai rien qui ne soit d'accord avec mon droit, avec l'honneur militaire, avec les intérêts de la patrie, parce que j'ai mis à votre tête des hommes qui ont toute ma confiance et qui méritent la vôtre ; parce que, si le jour arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, je ne

vous dirais pas : Marchez, je vous suis! mais je vous dirais : Je marche, suivez-moi... » C'était un cri de guerre.

D'un autre côté, le président préparait à l'Assemblée une surprise, une épreuve qu'il tenait en réserve, la proposition de « rétablissement du suffrage universel » par l'abrogation de la loi du 31 mai. La vérité est que Louis-Napoléon avait laissé faire cette loi, qu'il avait prêté un appui apparent à ceux qui la faisaient, mais qu'il avait toujours gardé l'arrière-pensée de la désavouer lorsqu'il se croirait intéressé à en rejeter l'impopularité sur les parlementaires. « Comment, lui disait une personne de son intimité qui était pour lui une amie de jeunesse, comment, vous, l'enfant du suffrage universel, vous approuvez un suffrage restreint? — Vous ne comprenez rien à ma tactique, répondait-il ; *je perds l'Assemblée.* — Mais vous vous perdez avec elle ! — Pas le moins du monde. Quand l'Assemblée sera penchée sur le précipice, *je couperai la corde!* » Il croyait sans doute le moment de « couper la corde » venu, — et c'est en quelque sorte la main sur la garde de l'épée qu'il lançait une proposition destinée à précipiter la ruine de l'Assemblée en jetant la confusion dans la majorité et en abusant les républicains par un semblant de satisfaction.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que même à cette extrémité, en face d'une pensée qui ne se déguisait plus, qui s'attestait de mille façons, les divisions des partis ne faisaient que s'accuser et s'envenimer à travers tous ces incidents. Elles se manifestaient jusqu'au bout dans cette

16.

dernière tentative de résistance décousue qu'on appelait la proposition des questeurs. On croyait répondre aux défis du président et du nouveau ministre de la guerre en revendiquant pour l'Assemblée le droit de « veiller à sa sûreté intérieure et extérieure », de « requérir directement la force armée et toutes les autorités », de désigner le général chargé de commander les troupes requises pour la défense du Palais-Bourbon. Cette malheureuse proposition, loin de rallier les partis, les mettait plus que jamais aux prises et ajoutait à la confusion. Les républicains, ombrageux et aveuglés par leurs passions, affectaient de représenter la motion des questeurs comme une représaille de réactionnaires déçus contre l'abandon de la loi du 31 mai. Ils ne voyaient partout que l'intrigue royaliste impatiente de saisir l'occasion, d'avoir son armée et son général pour mettre le président à Vincennes, les républicains en prison, — et le Roi aux Tuileries ! Ils accusaient les chefs de la majorité de jouer « la comédie de la peur », pour ériger l'Assemblée en « Convention blanche ». De l'Élysée ils ne craignaient plus rien, — ils avaient dans tous les cas pour les défendre « la sentinelle invisible, le peuple ! »

Vainement M. Thiers s'efforçait de ramener les esprits troublés à la vérité de la situation, il se voyait assailli d'interruptions injurieuses qui couvraient sa voix, et il était réduit à s'écrier avec une pathétique émotion : « Dites à la France que, lorsqu'il s'agissait de l'indépendance de l'Assemblée, de l'avenir du gouvernement représentatif et de l'existence de la dernière As-

semblée peut-être qui nous représentera véritablement, vous, républicains, vous avez refusé de m'entendre !... » Vainement aussi les partisans les plus sérieux de la République, le général Cavaignac, le colonel Charras, M. Jules Grévy, M. Dufaure, M. Barthélemy Saint-Hilaire, se ralliaient à la proposition. On ne les écoutait pas plus que M. Thiers, et la proposition des questeurs allait expirer au scrutin par la coalition des républicains extrêmes et de la fraction de la majorité qui hésitait à prendre la responsabilité d'une rupture déclarée avec l'Élysée. Si la proposition des questeurs eût été votée, c'était sans doute en effet la guerre immédiate ; par son vote d'impuissance, l'Assemblée s'avouait vaincue : elle se livrait, elle restait désarmée. Le dénoûment n'était pas douteux.

Et maintenant qu'on reprenne encore une fois par la pensée cette série de faits, la Révolution rouvrant l'ère des aventures, la République sortant meurtrie de la guerre civile de Juin, le pays s'épuisant en oscillations, le pouvoir d'un Napoléon renaissant d'une fascination du peuple favorisée par l'anarchie, les partis se poursuivant d'animosités implacables et se ruinant les uns les autres au profit de ce pouvoir impatient de règne ; qu'on se rappelle en même temps où tout cela avait conduit, ce qui se passait aux derniers jours de novembre 1851 : évidemment tout était prêt pour la crise décisive. L'idée d'un coup d'État était tellement accréditée qu'on en parlait tout haut dans les réunions, dans les salons, quelquefois en plaisantant, comme de l'événement du lendemain, tout au plus du surlendemain. L'opinion

était devenue tellement sceptique que quelques députés qui s'étaient réunis, une nuit, au Palais-Bourbon pour leur sûreté, qui faisaient surveiller l'Élysée, se voyaient livrés au ridicule. Le républicain Michel de Bourges s'amusait un peu pesamment, surtout avec une rare prévoyance, de ces « réunions nocturnes », de ce qu'on appelait dans le public les « patrouilles grises », des questeurs autour de l'Élysée.

On en était là lorsque tout à coup éclatait la catastrophe emportant à la fois et l'Assemblée et la Constitution, et M. Thiers et le général Cavaignac, et la république et les rêves monarchistes avec les libertés parlementaires. Au 24 février 1848 répondait, à près de quatre ans de distance, le 2 décembre 1851, — qui à son tour devait trouver une tragique et foudroyante réponse en 1870, après ces dix-huit années où tout était à reconquérir, où M. Thiers lui-même avait à reprendre un rôle et pour la revendication des libertés perdues et pour la grandeur française malheureusement compromise.

CHAPITRE V

LA DICTATURE DU 2 DÉCEMBRE. — M. THIERS ET LE SECOND EMPIRE. — LES DÉSASTRES DU POUVOIR ABSOLU

I

Révolutions et coups d'Etat se ressemblent toujours en cela qu'ils naissent également de la force et qu'ils portent en eux-mêmes de mystérieuses fatalités inhérentes à leur origine. Lorsque, le 2 décembre 1851, par une matinée grise et pluvieuse, Paris, à son réveil, apprenait que la Constitution avait disparu, que l'Assemblée avait « cessé d'exister », que la police avait nuitamment mis la main sur les chefs les plus illustres du Parlement et de l'armée, l'acte dictatorial qui éclatait dans la ville reine, qui allait retentir dans la France entière, causait à vrai dire plus d'anxieuse émotion que de surprise. Il avait été malheureusement préparé depuis trois ans par de tels concours de circonstances, et il avait été favorisé depuis quelques mois par de telles confusions de partis, qu'il ne pouvait plus avoir rien d'imprévu. Il était dans le pressentiment de ceux qui l'appelaient par intérêt ou par ambition, et de ceux qui le redoutaient comme une nouvelle et périlleuse aventure.

A la veille de la catastrophe, M. Thiers, d'un accent pathétique, s'efforçait encore de ramener les partis au sentiment de la situation, en leur montrant qu'il s'agissait « de l'avenir du gouvernement représentatif », de l'existence « de la dernière Assemblée peut-être qui représenterait véritablement la France ». Avant M. Thiers, Berryer, dans un impétueux mouvement d'éloquence, s'était écrié un jour : « Je ne sais pas quels seront vos successeurs, je ne sais pas si vous aurez des successeurs; ces murs resteront peut-être debout, mais ils seront habités par des législateurs muets. » Seuls, des républicains plus aveugles, plus infatués que les autres, affectaient de répéter qu'on n'oserait, qu'il n'y avait rien à craindre de l'Élysée, et à tout événement ils se croyaient sûrs d'être défendus par ce qu'ils appelaient pompeusement « la sentinelle invisible, — le peuple... » En quelques heures tout était accompli! La « dernière Assemblée », dont parlait M. Thiers, avait vécu. L'ère des « législateurs muets », prédite par Berryer, était arrivée!... La « sentinelle » des républicains était restée décidément « invisible », laissant passer le coup d'État. La masse assistait au dénoûment de cette révolution nouvelle sans s'y mêler, ou du moins ce qu'il y avait de résistance, d'agitation partielle, décousue ou violente à Paris et dans quelques provinces ne servait qu'à hâter la victoire de la force, à lui donner des prétextes de répressions plus terribles, à pousser les populations excédées et dégoûtées vers un scrutin d'où sortait la consécration de la dictature.

L'étiquette républicaine subsistait provisoirement,

sans doute; la réalité, c'était le césarisme envahissant tout, s'inaugurant par l'intimidation et la captation, se donnant à lui-même son gouvernement et ses lois.

Lorsque les partis s'agitent et se font la guerre dans le tumulte d'une révolution, ils ne savent pas toujours ce qu'ils font, ils ne saisissent pas la logique qui se joue souvent de leurs calculs et de leurs efforts. Depuis plus d'une année, les partis, par une étrange et meurtrière émulation, faisaient de cette date de 1852 comme un mystérieux et redoutable rendez-vous. Les uns, les conservateurs, y voyaient l'occasion d'une effroyable crise où la société française pouvait périr; ils agitaient devant l'imagination publique ébranlée le « spectre rouge ». Les autres, les démagogues ou les républicains, mettaient une sorte de forfanterie à justifier ces terreurs d'opinion par leurs déclamations et par leurs menaces; ils ne cachaient pas qu'ils comptaient en effet, pour la réalisation de leurs espérances, de leurs desseins révolutionnaires, sur cette échéance des élections, de l'interrègne momentané de tous les pouvoirs. Ni les uns ni les autres ne s'apercevaient qu'en tenant sans cesse l'esprit d'une nation fixé sur un écueil immobile et sombre, sur une date fatidique, ils donnaient la tentation de tourner l'écueil, de supprimer la date. C'est ce qui arrivait. Le 2 décembre avait supprimé le menaçant inconnu. L'épée avait crevé l'outre et en avait fait sortir la dictature armée de toutes pièces, libre désormais de se couronner elle-même par les transformations plus complètes de la fin de 1852. La France, après avoir traversé trois ou quatre régimes, revenait par une autre révolution, suivie

d'un autre 18 brumaire, à un autre 1804; elle se trouvait ramenée à ce second Empire qui a duré dix-neuf ans sans se fonder, qui a passé par toutes les phases des gouvernements d'omnipotence, — ostentations, prospérités décevantes, confusions et épuisements, — pour finir par de véritables désastres, par une catastrophe dépassant la chute de 1815. Telle est l'histoire, avec ses étranges et tragiques retours.

II

C'est la destinée de M. Thiers d'avoir été, aux grands moments du siècle, dans toutes les situations, associé aux fortunes et aux disgrâces de la France parlementaire. Jeune homme, il avait été un des plus hardis soldats de cette opposition libérale de la Restauration, qui cherchait dans une révolution dynastique la garantie des droits constitutionnels. Homme fait, il avait représenté avec un éclat grandissant, avec l'autorité d'un chef de ministère ou d'un chef d'opposition, les mêmes idées de gouvernement libre. Arrivé à une plus complète maturité, il venait encore de défendre ces idées contre une révolution nouvelle en même temps qu'il défendait la société française, l'ordre universel; il avait fait la guerre conservatrice avec passion, jusqu'à la réaction si l'on veut, sans séparer un instant dans sa pensée la défense sociale de la défense des institutions libres, du droit des Assemblées. Et main-

tenant il était un des vaincus du coup d'État dictatorial, comme il avait été un des vaincus du coup d'État populaire au 24 février 1848; il se trouvait enveloppé dans le désastre de ce régime parlementaire auquel il restait attaché jusqu'au bout.

Un des premiers, pendant la nuit du 2 décembre, il avait été enlevé dans sa maison et conduit à la prison de Mazas. Il n'y restait pas longtemps, il est vrai; à peine quelques jours étaient-ils passés, M. Thiers sortait de sa prison pour être temporairement « éloigné » de la France. Son lot, dans la distribution des grâces du coup d'État victorieux, était un exil provisoire qu'il partageait avec quelques-uns de ses amis, M. de Rémusat, M. Duvergier de Hauranne, M. Jules de Lasteyrie, avec ceux qui auraient pu être les généraux du Parlement, Changarnier, Bedeau, Lamoricière, Cavaignac. Frappé dans ses idées, dans sa position, traité en *outlaw* après avoir été le chef des conseils de son pays, conduit à la frontière comme un conspirateur ou comme un censeur importun, M. Thiers n'avait plus qu'à attendre à l'étranger la fin de cette crise nouvelle des destinées françaises. Ces mois d'exil, il les passait en Belgique, en Angleterre; il employait ses loisirs forcés à revoir une fois de plus l'Italie, suivant de loin des événements auxquels il avait cessé d'être mêlé, impatient de retrouver une place, fût-ce la place du plus simple des citoyens, au foyer de la patrie. C'était pour lui comme une transition de la vie militante de tribune et d'action qu'il avait si longtemps menée, à la vie de retraite et de silence en face d'un régime qui entreprenait de refouler les instincts libéraux de la France,

de refaire une autocratie césarienne avec toutes ses fantaisies, ses ambitions, ses servitudes et ses fatalités.

Au moment où M. Thiers, voyant cesser son exil par un acte de bon plaisir, comme il avait été « éloigné » par le bon plaisir, rentrait en France vers l'automne de 1852, tout avait complétement changé de face. L'Empire n'était plus un pressentiment ou une menace comme à ces premiers jours de 1851, où le brillant chef parlementaire le montrait en perspective à une Assemblée inquiète, divisée et impuissante. Maintenant il était « fait »; il avait eu en quelques mois le temps de s'établir avec sa Constitution, ses lois et ses emblèmes, d'abattre ou de disperser ses ennemis, de créer le silence et la soumission autour de lui, d'organiser sa domination. A cette résurrection impériale plus qu'à demi accomplie par le 2 décembre, définitivement achevée avant la fin de 1852, rien ne manquait, ni les ratifications populaires, ni même une certaine faveur de l'Europe, qui, en craignant un peu le réveil des souvenirs guerriers, s'intéressait néanmoins à une si décisive victoire de réaction. Tout réussissait au nouveau César dompteur des révolutions couronné sous le titre de Napoléon III, et dans cette carrière qui s'ouvrait pour quelques années, il pouvait, il devait y avoir assurément des jours d'éclat, des apparences de prospérité, ce qu'on peut appeler les bonheurs du règne. Le second Empire, avec la popularité d'un nom au prestige encore intact, avait et a eu longtemps la force, les ressources d'un pouvoir illimité dans un pays prompt à toutes les métamorphoses. Sa faiblesse était de se fonder en dehors des classes éclairées et intel-

ligentes de la nation, qu'il offensait dans leurs instincts, qu'il froissait ou qu'il s'aliénait par son mépris du droit, par des actes de froide iniquité, comme la spoliation des princes d'Orléans, par tout un organisme de gouvernement où il n'y avait plus de place pour une parole libre.

Cet Empire ainsi renaissant se flattait d'avoir pour lui le peuple, les paysans, les masses : il les avait peut-être jusqu'à un certain point. Il rencontrait presque fatalement, dès le premier jour, une opposition difficile à saisir, répandue un peu partout. Il avait contre lui la France libérale, lettrée, indépendante, qui échappait à son joug et qui, à défaut d'une action devenue impossible, se réfugiait dans la résistance morale ou dans la fronde. A tous ceux qui avaient été dans la vie publique et qui refusaient de se soumettre, l'Empire créait particulièrement une situation aussi pénible que difficile. Les uns, pour occuper leur activité ou pour oublier la politique, se rejetaient dans les affaires, dans les entreprises financières. D'autres, généreux esprits repliés en eux-mêmes, dévorant l'humiliation des événements, éprouvaient cette tristesse découragée que Tocqueville laissait percer en écrivant à son ami M. de Beaumont : « La vue de ce qui se fait et surtout de la manière dont on le juge, froisse tout ce qui se rencontre en moi de fier, d'honnête et de délicat. Je serais bien fâché d'être moins triste... Je suis arrivé à l'âge où je suis à travers des événements bien différents, mais avec une seule cause, celle de la liberté régulière. Cette cause serait-elle perdue sans ressource? Je le craignais déjà en 1848, je le crains encore plus aujourd'hui : non que je sois convaincu que ce pays soit

destiné à ne plus revoir les institutions constitutionnelles; mais les verra-t-il durer, elles ou toutes autres? C'est du sable, et il ne faut pas se demander s'il restera fixe, mais quels vents le remueront. » Tocqueville abdiquait tout rôle public pour se remettre à chercher, en philosophe déçu et agité, comment tant d'espérances libérales de la Révolution française s'évanouissaient périodiquement sans pouvoir se réaliser en institutions durables. Il ne voulait plus même garder dans le conseil général de son département une position qui n'avait, disait-il, que des « agréments sans trouble », qui lui donnait dans sa contrée une sorte de gouvernement moral « fondé sur la considération personnelle indépendamment des opinions politiques ». Tocqueville avait l'insurmontable dégoût des choses du temps.

Vaincu du même jour, pour la même cause, M. Thiers, quant à lui, sentait à sa manière, avec la vivacité de sa nature, des événements qui, après l'avoir exilé de la France, le laissaient exilé des affaires. Évidemment, avec ses opinions, avec son passé, il ne pouvait plus même désirer reparaître pour le moment dans des Assemblées sans indépendance, dans un Corps législatif où, seul des anciens parlementaires, M. de Montalembert avait consenti à rentrer, — pour en sortir bientôt, pour revenir, lui aussi, au camp des insoumis. M. Thiers restait ce qu'il pouvait être : un serviteur du pays en disponibilité, un homme supérieur ayant assez d'expérience pour juger avec une impitoyable sagacité la politique du nouveau régime et assez de liberté d'esprit pour ne pas se laisser envahir par le découragement. Il se créait une retraite

studieuse et animée où il vivait librement occupé, se répandant en conversations infinies avec ses amis, s'intéressant aux arts ou à une lecture de Cicéron aussi bien qu'aux affaires du jour, gardant ses relations avec les personnages de l'Europe qui le visitaient en passant à Paris, et, à travers tout, reprenant le récit interrompu des grandes aventures du commencement du siècle. Le travail était pour lui une manière de tromper l'exil, je veux dire cet exil à l'intérieur qu'il subissait avec bien d'autres, — de venger les disgrâces de l'homme public par la popularité de l'historien racontant à la France, à l'Europe, le Consulat de 1800, l'Empire de 1804.

III

A cette œuvre d'histoire commencée depuis quinze ans, au temps de la monarchie constitutionnelle, ralentie ou coupée par une révolution et maintenant reprise sous un autre Empire, M. Thiers portait une ampleur nouvelle d'informations, une expérience croissante des choses et des hommes, un esprit mûri par la vie comme par l'étude. La moitié à peu près de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* avait paru avant les dernières révolutions. Le onzième volume, qui dépasse la paix de Vienne, qui embrasse en même temps les opérations de la guerre d'Espagne, avait vu le jour vers l'automne de 1851, à la veille du 2 décembre. Le douzième volume

ne paraissait qu'en 1855. Le reste allait suivre d'année en année, sans plus d'interruption, de telle sorte que cette seconde moitié d'une grande œuvre se rattache par la date de la composition, de la publication, à la nouvelle ère impériale, — et, à vrai dire, c'était là une épreuve où le politique historien, le vaincu du 2 décembre, était attendu peut-être par la malignité.

Jusqu'à quel point cet éminent esprit se ressentirait-il dans ses jugements de la violence des oscillations publiques? Ne se laisserait-il pas aller, par humeur de représailles contre le second Empire, à rabaisser les grandeurs du premier? Ne paraîtrait-il pas servir ou flatter le nouveau régime s'il se complaisait trop dans l'évocation des puissants souvenirs du passé napoléonien? M. Thiers, on le voyait bientôt au ton de ses récits, restait ce qu'il était: un historien supérieur aux mobilités des opinions, aussi étranger aux dénigrements vulgaires qu'aux flatteries, doué d'un goût naturel de vérité et d'équité. Il n'avait pas d'ailleurs attendu les événements pour parler avec indépendance de Napoléon, de l'établissement impérial, des fatalités cachées dans ce prodigieux épanouissement de force et de gloire. Il continuait comme il avait commencé, comme si rien ne s'était passé autour de lui, mettant même peut-être une certaine fierté à ne laisser voir ni plus d'impatience dans sa marche, ni plus d'inflexibilité dans son langage, surtout à l'approche des grandes catastrophes. Il touchait, en effet, dans ce douzième volume qui ouvrait une série nouvelle, au point culminant de l'Empire, à ce moment suprême de 1810, où déjà de toutes parts se décelaient les excès de génie,

à ce sommet vertigineux d'où la fortune napoléonienne allait se précipiter au milieu des foudres et des éclairs. M. Thiers, dans la maturité de la vie, abordait cette phase dramatique du plus surprenant des règnes, et comme si, en reprenant sa tâche, il avait senti le besoin de rassembler et de fixer ses idées, il ajoutait à ses nouveaux récits une préface où il parlait avec une dignité simple de lui-même, avec une libre impartialité de l'Empire et de l'Empereur, avec une vivacité séduisante de ce grand art de l'histoire dont il se faisait une puissance et un dédommagement dans ses loisirs forcés d'homme d'État.

Ces pages rapides, animées, étaient d'un esprit qui avait la passion de son œuvre. M. Thiers s'y dessinait tout entier dans son originalité simple et vive, avec sa curiosité, sa raison, son goût de la lumière et de la vérité, avec sa manière de comprendre et d'interpréter l'histoire. Pour lui, la première des qualités de l'histoire, celle « qui amène bientôt à sa suite toutes les autres », c'était « l'intelligence », c'est-à-dire le don de voir distinctement les faits, de démêler le vrai du faux, de saisir le caractère des événements et des personnages, de comprendre et de faire comprendre comment marchent toutes ces choses, la diplomatie, la guerre, l'administration, comment se meuvent les secrets ressorts d'un État ou d'une société. Par une suite naturelle de cette idée première, la qualité souveraine du style historique, à ses yeux, c'était la clarté, et, chemin faisant, il trouvait cette comparaison ingénieuse du langage de l'histoire avec une de ces « glaces sans tain »,

merveilles de l'industrie moderne, dont la transparence est telle qu'elles laissent tout voir et qu'on ne les voit pas. Cette « glace sans tain » n'était peut-être qu'une brillante image; la théorie sur le rôle prépondérant de cette faculté unique ou universelle que l'historien du Consulat et de l'Empire appelait « l'intelligence » pouvait sembler spécieuse et peu précise. A vrai dire, en traçant cette « poétique » et les conditions de l'histoire, M. Thiers puisait surtout en lui-même, dans ses goûts, dans sa nature et les habitudes de son esprit. Il traduisait en système ce qui était chez lui un don personnel, un art spontané et original. Cet art de tout voir et de tout reproduire avec une merveilleuse lucidité, il le pratiquait en maître.

M. Thiers faisait de l'histoire à sa manière, dégageant d'un amas de documents et de témoignages scrupuleusement étudiés la vérité la plus simple, conduisant, selon une expression piquante, cent mille faits comme un général expérimenté conduit cent mille hommes, alliant à une inépuisable abondance une vivacité toujours nouvelle, à la science technique la passion qui animait les détails les plus arides. D'une main souple et sûre, il déroulait ce tissu d'événements, ces épisodes multiples d'un vaste drame guerrier et politique, — opérations militaires embrassant l'Europe du Niémen au Tage, négociations d'une diplomatie altière, toujours prête à trancher les nœuds par l'épée, péripéties du blocus continental, actes de gouvernement intérieur, combinaisons financières, affaires religieuses. Tout se coordonnait et s'enchaînait au courant d'un récit qui, pour

la première fois, faisait revivre dans son ensemble l'époque consulaire et impériale, qui, en définitive, avec l'*Histoire de la Révolution française,* reste le tableau le plus complet, le plus fidèle, le plus puissant de vingt-cinq années de vie nationale.

L'œuvre n'a point sans doute échappé aux contestations ardentes. Plus d'une fois M. Thiers a été accusé de trop se complaire aux spectacles de la force, d'être un esprit sans philosophie et sans critique, de subir la fascination de la fortune napoléonienne, de se montrer à tout propos le théoricien complaisant et léger des faits accomplis, de passer du vaincu au vainqueur, et, selon le mot de Lamartine, de « décerner les justices plutôt sur l'insuccès que sur l'immoralité des actes ». Il est vrai, M. Thiers n'a point l'étrange idée de diminuer ou d'avilir Napoléon en le jugeant ; il ne s'est jamais défendu de voir dans celui qu'il appelle « le plus grand des hommes » la France relevée, organisée, pacifiée avec elle-même, couverte de gloire avant d'être couverte de deuil. Est-ce à dire qu'il se méprenne sur les fautes et les excès de Napoléon, que la lumière morale soit absente de ses entraînants récits, que tout se réduise à un culte banal des faits accomplis ? Lorsque l'historien raconte l'attentat de Vincennes, est-ce qu'on ne voit pas aussitôt le meurtre pesant sur le meurtrier prêt à ceindre le diadème, et cette ombre se prolongeant sur le règne ? Lorsqu'il montre l'armée de Portugal arrêtée devant les lignes muettes et sombres de Torres-Vedras, où lorsqu'il conduit l'armée asiatique de la guerre de Russie sur le Niémen, quand il décrit le rapt prémédité de la couronne espagnole et les

violences exercées contre le Pape, est-ce que les faits simplement exposés ne parlent pas avec la plus saisissante éloquence ?

La moralité, elle se manifeste partout dans ces scènes pathétiques ou extraordinaires ; elle éclate d'elle-même dans cette armée de l'héroïque Masséna rétrogradant devant Wellington, dans cette armée de Moscou fuyant l'incendie pour périr dans les glaces, dans cette guerre d'Espagne sortant des perfidies de Bayonne, dans ce Pape désarmé et puissant encore par sa faiblesse devant les déchaînements de la force ; elle est dans l'essence même du drame, dans cette lutte du génie aux prises avec la nature des choses, acharné à la dompter et vaincu par elle. La moralité enfin, elle est dans cette démonstration perpétuelle, saisissante, des dangers, de l'impuissance du pouvoir absolu, fût-il le plus glorieux, de la nécessité des garanties qui s'appellent la liberté dans le gouvernement des peuples. Voilà le spectacle incessamment renouvelé par l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, et pour être dans son livre un adorateur des faits accomplis, un serviteur du succès, comme on l'en accusait, l'historien eût été bien peu logique : ses écrits auraient contredit ses actions, puisque par son attitude il restait une protestation vivante contre le succès, contre la résurection de cet Empire dont il déroulait les annales.

Certes, pas plus au moment où il se remettait à sa grande composition que lorsqu'il l'avait commencée, M. Thiers n'obéissait à une inspiration de parti ou de circonstance. La fortune des œuvres de l'esprit est cependant étrange. Au début, M. Thiers avait bien pu, par

ses évocations d'un grand passé, aider sans y songer à une restauration impériale, comme Béranger avec ses chansons, comme Victor Hugo lui-même avec ses incantations lyriques, avaient aidé à cet autre retour de l'île d'Elbe; sans le savoir et sans le vouloir, il avait fait de la politique avec de l'histoire, il avait servi le second Empire avant sa naissance. Par un singulier retour maintenant, à dater de 1855, l'*Histoire* de M. Thiers prenait ou semblait prendre un nouveau caractère qui tenait à un changement de perspective, qu'on était peut-être tenté de lui prêter. Elle n'avait pas moins d'impartialité, elle avait une autre signification et un autre rôle dans une situation nouvelle. Quand M. Thiers relevait dans ses récits les grandeurs d'autrefois, ces souvenirs devenaient pesants pour un régime qui n'était après tout que la diminution d'un règne fait pour rester unique. Quand l'historien, sans dissimuler les passions et les égarements de l'Empereur, se plaisait à montrer chez lui, et l'activité féconde, et la vigilance infatigable, et l'esprit d'ordre, même d'équité, dans l'administration, et le goût de l'économie dans les finances, et tous les dons supérieurs du chef d'État, ces traits se tournaient comme autant de critiques contre le neveu.

Toutes ces pages rendaient plus sensible le contraste ou la différence entre le premier Empire et le second. Elles rappelaient aussi, par l'exemple le plus tragique, comment périssent les despotismes, ceux qui ont le génie et à plus forte raison ceux qui n'ont pas le génie. Le cours des choses semblait donner ainsi une couleur nouvelle, une signification imprévue à cette partie de

l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* paraissant entre 1855 et 1862.

IV

La vérité est que, dans ces nouveaux volumes qui conduisaient Napoléon jusqu'à sa chute, comme dans les premiers qui le conduisaient au faîte des grandeurs, M. Thiers n'avait d'autre pensée que d'être un historien fidèle, dédaignant l'artifice des applications de circonstance et des allusions malignes. Ramené par les événements à ce qu'il appelait sa « profession première, celle de l'étude assidue et impartiale des choses humaines », il prenait plaisir à raconter le passé, sans se désintéresser d'ailleurs en aucune façon du présent. Il se partageait entre l'histoire, qu'il traitait avec respect, et la seule politique qui lui fût permise, la politique d'observation.

Pendant ces premières années de règne où tout était compression et silence à l'intérieur, où les diversions extérieures commençaient par la guerre d'Orient pour ne plus s'interrompre, M. Thiers restait un spectateur attentif, à l'œil clairvoyant, à la parole souvent d'autant plus libre qu'elle ne dépassait pas le cercle d'une intimité familière. Ce qu'on s'efforçait de cacher pour lui comme pour tout le monde, il le devinait avec sa connaissance pratique des affaires et de la diplomatie; ce qu'il ne pouvait pas dire à une tribune, dans une Assemblée

parlementaire, il le disait dans des conversations avec ses amis, avec des étrangers comme M. Senior, M. Ellice, dans ces entretiens de tous les jours où il semait les jugements sensés, les aperçus ingénieux et les boutades. Il suivait sans illusion cette expérience d'un second Empire à laquelle était pour le moment attachée la destinée de la France.

Au fond, M. Thiers ne croyait ni au régime qu'il appelait « une monarchie à genoux devant la démocratie », ni à celui qui représentait le régime sous le nom de Napoléon III. Il savait bien que les crises révolutionnaires ont presque toujours un lendemain redoutable qui est la dictature, qu'une société fatiguée d'agitations, menacée dans ses intérêts, est fatalement conduite à tout accepter ou à tout subir, à se livrer elle-même, au moins momentanément, pour un peu de repos. Il avait vu de trop près, et les excès de 1848, et les réactions passionnées de l'opinion, et la puissance des souvenirs impériaux sur l'imagination populaire, pour s'étonner de ce qui était arrivé ; mais il restait convaincu qu'une nation comme la France qui a passé par la liberté régulière doit y revenir un jour ou l'autre, et il était encore plus persuadé que le prince à l'esprit à la fois nuageux et aventureux qui avait été ramené au trône par les circonstances n'était pas fait pour être plus habile ou plus heureux que Napoléon Ier.

Assurément il n'était pas assez naïf pour croire qu'un régime ainsi rétabli dans certaines conditions de vie et de force allait disparaître d'une semaine à l'autre avant d'avoir épuisé ce qu'il a appelé depuis la « corne d'abon-

dance » des fautes; il était assez clairvoyant pour démêler à travers les mouvements des choses les premiers signes de faiblesse, les retours d'opinion. — « Tenez, disait-il un jour à M. Senior vers 1857, tenez, voyez ce que fait le Corps législatif, ça pousse; le maître croyait avoir coupé toute liberté jusqu'à la racine, et c'était vrai; mais les racines n'étaient pas mortes, la terre remue au-dessus d'elles; vous verrez les nouveaux germes pousser. Il pensait avoir rempli sa Chambre de muets et d'instruments dociles, et c'était vrai; mais les traditions de la vie représentative les transforment : les muets commencent à murmurer, et les instruments à se tourner contre lui... » Et le brillant causeur signalait avec autant de verve que de bon sens les incohérences, les impossibilités, les transformations inévitables d'un régime sans frein, sans contrôle et sans garanties. Quant à l'Empereur lui-même, M. Thiers en parlait en toute liberté, sans ménagement. Parfois, il est vrai, il n'hésitait pas à louer certains actes de celui qu'il appelait « notre maître »; il avouait au besoin que l'Empereur « avait fait preuve de modération, ce qui est rare dans la puissance; qu'il savait reculer, ce que ne savait pas faire son oncle ». Il se laissait même aller par instants à croire que Napoléon III, par son indolence naturelle, par un sentiment égoïste d'intérêt bien entendu, pourrait revenir à un gouvernement plus tolérable. « Il aime mieux, disait-il spirituellement, être un despote qu'un roi constitutionnel; mais il aimerait mieux être roi constitutionnel qu'exilé. »

Le plus souvent le doute l'emportait chez M. Thiers.

Il multipliait les traits pour peindre ce prince « visionnaire, sans scrupules, capricieux et téméraire », toujours placé entre quelque folie et l'amollissement des plaisirs. Il demeurait persuadé que « le pouvoir de Napoléon III ne durerait pas autant que sa vie », que tout cela finirait par quelque catastrophe, — et comme on lui demandait un jour ce que, selon lui, l'Empereur allait faire, il répondait avec vivacité : « Je ne me risquerai pas à prédire la voie que suivra un être si étrange. Je ne peux voir la route qui le mènera à sa ruine; je sais seulement qu'il se ruinera. *Fata viam invenient.* »

V

Ce qui préoccupait surtout M. Thiers dans les affaires de l'Empire, c'était la direction de la politique extérieure, qu'il suivait toujours avec une attention passionnée, en s'y intéressant comme s'il eût été à l'œuvre. Là, il s'agissait de la grandeur de la France devant l'étranger, et, fût-ce sous un gouvernement qu'il n'aimait pas, M. Thiers ne se laissait guider que par le sentiment profond de l'intérêt national. Avec ses vieux instincts français, il avait certainement approuvé dès le début la guerre d'Orient, la campagne de Crimée, et cette guerre, il l'approuvait pour bien des raisons.

D'abord, il ne le cachait pas, il l'avouait bien haut dans cette vive préface du douzième volume de son *His-*

toire, il éprouvait un patriotique orgueil à voir « la semence des héros lever encore » sous les murs de Sébastopol. Il voyait aussi dans cette guerre la réalisation d'une de ses plus anciennes idées, l'application d'une politique qu'il avait voulu soutenir dans un autre temps, et cette politique d'équilibre oriental, de défense européenne, il la voyait se manifester, triompher, comme il l'avait toujours désiré, par l'alliance de la France et de l'Angleterre; c'était pour lui une secrète satisfaction.

Il espérait que l'alliance formée pour la guerre survivrait à la guerre, que l'Empereur lui-même, par habitude ou par instinct, sinon par raison, maintiendrait l'œuvre de rapprochement entre les deux nations. « *Il* n'est pas loyal, disait M. Thiers, mais *il* sera fidèle. J'espère que l'alliance durera... Nos animosités mutuelles s'éteignent rapidement, elles sont noyées dans le sang versé pour une cause commune. Cette alliance est la seule garantie de l'Europe contre les dangers qui la menacent... La France et l'Angleterre unies peuvent tout... Si elles se séparent, chacun des deux pays s'apercevra bientôt que le temps est passé de sa plus grande puissance et de sa plus haute grandeur. Le déclin de chacun commencera... On ne doit pas douter de mon affection pour l'alliance anglaise, car je lui ai sacrifié les deux grands objets de ma vie, le pouvoir et la popularité. Je l'ai vue détruite par des hommes que j'aimais et admirais malgré leurs défauts, par Louis-Philippe et par lord Palmerston; je l'ai vue rétablie par un homme que je hais et que je méprise... » M. Thiers, en sachant gré à l'Empereur de ce qu'il faisait en Orient, ne le flattait pas. Il aimait l'ouvrage, il n'ai-

mait pas l'auteur; il se défiait surtout du lendemain de cette première campagne.

Aux approches des conflits italiens, il avait de la peine à se contenir. Pour lui, entre l'affaire d'Orient et l'affaire d'Italie, il y avait la différence d'une guerre toute politique utile pour notre influence, limitée dans son caractère et dans ses effets par l'alliance anglaise, et d'une guerre à demi révolutionnaire, qui lui apparaissait comme une déviation de la vraie politique française, comme un défi de l'esprit d'aventure. C'était son opinion.

Dès la première heure, M. Thiers était ardemment opposé à cette guerre, dont il pressentait les suites et qu'il voyait d'ailleurs s'engager dans des conditions qui l'affligeaient. Bien qu'étranger au gouvernement, à tout ce qui était officiel, il avait gardé des rapports personnels avec quelques-uns des serviteurs de l'Empire, avec le comte Walewski, ministre des affaires étrangères, avec le maréchal Vaillant, et il n'hésitait pas à profiter de ces rapports pour faire arriver ses impressions, ses opinions jusqu'aux Tuileries. Il passait un jour plusieurs heures à essayer de persuader le comte Walewski, qui, à la vérité, n'était pas le plus difficile à convaincre. Il épuisait tous les moyens. « J'ai fait, disait-il à la veille même des hostilités, j'ai fait le peu dont est capable un homme qui n'est rien dans son pays pour empêcher la guerre. Il n'y avait nul courage à cela, car il n'y avait nul danger; mais il fallait de la persévérance pour continuer une lutte désespérée... Ce que fait notre maître est très-dangereux. Il se met dans la situation où son

oncle cherchait toujours à placer l'ennemi. Il divise son armée en plusieurs corps qui partent de bases différentes pour se réunir sur un point commun. Si les Autrichiens occupent les premiers le point central, ils peuvent nous battre en détail. » Pour le moment, tout était à l'action, et plus d'une fois, au courant de cette campagne où se dévoilait jusque dans la victoire une certaine désorganisation, M. Thiers avait l'occasion de démêler, avec sa vive sagacité, de signaler dans ses entretiens les faits ou les symptômes inquiétants. Il ne distinguait pas sur l'heure toute la vérité, qui n'a été connue que depuis; il en saisissait assez pour comprendre que, par instants, avec un adversaire plus actif, on aurait été exposé à de vrais désastres. Cette course rapide et victorieuse à travers la Lombardie ne l'éblouissait pas. « Nous avons commis d'énormes fautes, disait-il déjà à cette époque, parce que nos chefs avaient peu l'expérience d'une guerre contre un ennemi européen. L'Afrique nous a donné d'excellents soldats et même d'excellents officiers, peu de généraux... »

Ce n'est pas qu'il ne se laissât toujours charmer par des succès militaires qui illustraient le drapeau et qu'il fût insensible à un des résultats de la guerre d'Italie, à l'acquisition de la Savoie. « La plus cruelle humiliation de 1815, disait-il, a été effacée, et une portion au moins de notre frontière naturelle nous a été rendue. Moi-même, un de ceux qui désapprouvent le plus sa politique générale, je lui en suis reconnaissant. » Reconnaissant, il l'était peut-être à sa manière, pour un instant; mais il se disait aussitôt que l'avantage était chèrement payé,

que cette annexion n'était qu'une complication de plus. Il perdait le sang-froid devant ces affaires italiennes, qui s'aggravaient sans cesse, et lorsqu'il croyait voir l'Empereur bouleverser toute notre politique, sacrifier les traditions et les intérêts français à des idées cosmopolites et chimériques, acheter un peu de sûreté par des concessions dangereuses, il se laissait aller à de véritables colères. « Rien de pareil, disait-il un jour, n'eût été fait par Napoléon : c'était un vrai Français. Aucune passion égoïste, pas même le sentiment dynastique, qui était le sentiment personnel le plus puissant chez lui, ne l'aurait décidé à rien faire qu'il crût nuisible à la France... Cet homme-ci n'a rien de Français. Il hait le Pape plus qu'il n'aime la France; je doute même qu'il l'aime, sinon comme un instrument. Il s'efforce de la nourrir et d'en prendre soin pour qu'elle soit une esclave vigoureuse. Il est Italien de caractère, Anglais de goûts et d'habitudes... Ses défauts peuvent l'exposer à quelque grand désastre ou, en le faisant rester tranquille, le sauver. » La sortie étonnait un peu l'interlocuteur.

VI

Au milieu de cette vie de conversations libres et de fécondes études, cependant, M. Thiers parfois se sentait pris d'irrésistibles regrets. Il éprouvait la nostalgie de la vie publique, surtout quand il voyait des événements

comme la guerre de Crimée, à laquelle il aurait voulu concourir d'accord avec l'Angleterre, ou comme la guerre d'Italie, qu'il ne pouvait combattre que par des conseils détournés. Il se plaignait de se voir, « à son âge, avec sa santé, dans la pleine vigueur de l'intelligence, réduit à n'être rien dans un pays dépouillé de sa liberté ». — « N'est-ce donc rien, lui disait-on un jour où on le voyait dans un de ses accès d'impatience, n'est-ce rien d'être un des premiers écrivains de ce pays après avoir été un de ses premiers hommes d'État? — Ah! répondait-il avec l'émotion du combattant retenu loin de l'action, écrire est une pauvre chose après avoir agi. Je donnerais dix histoires réussies pour une heureuse session ou pour une heureuse campagne. La perte du pouvoir, — je ne dis pas de la place, cela n'est rien, — mais de l'influence, la perte des moyens de diriger les destinées de son pays est amère en tout temps; mais elle est doublement amère aujourd'hui que la France est si sérieusement engagée... »

Lorsque M. Thiers exprimait ces regrets avec vivacité, avec abandon, il ne cédait pas au ressentiment vulgaire d'un ambitieux atteint de ce mal que Sainte-Beuve, avec plus de malice que de générosité, décrivait sous le nom de « maladie du pouvoir perdu ». Il n'avait pas l'impatience de rentrer aux affaires dans toutes les conditions, à tout prix. Peut-être, s'il l'eût voulu, n'eût-il tenu qu'à lui de voir une sorte d'appel, d'invitation, dans l'hommage imprévu que Napoléon III lui rendait un jour de 1857, en lui donnant publiquement, en plein Corps législatif, le titre d' « historien national ». Sans être

insensible à des paroles qui après tout pouvaient le flatter, il n'admettait pas même l'idée qu'il pût y avoir pour lui une place, je ne dis pas au pouvoir, mais dans une Assemblée, tant que la vie publique resterait dépouillée de sa dignité par la suspension de toutes les garanties qui sont l'honneur aussi bien que la sûreté d'un pays. Il attendait, et si parfois il sentait plus vivement le poids du régime, s'il se plaignait de n'être rien, l'amertume était chez lui sans durée comme sans malfaisante influence.

A vrai dire, M. Thiers a eu toute sa vie deux dons rares, qui l'ont défendu des amertumes invétérées et des découragements stériles. A la passion prompte à s'émouvoir des choses, il a toujours allié la liberté de l'esprit pour les comprendre, la supériorité de la raison pour les juger. Il a eu, de plus, ce qui manque souvent aux hommes publics surpris par les événements et jetés hors de la carrière, la faculté précieuse de ne s'abandonner jamais, de ne se désintéresser de rien, même dans la retraite. Pas un instant, sous l'Empire, si étranger qu'il fût au gouvernement, il ne perdait le fil des affaires. Ces guerres de Crimée, d'Italie, qui provoquaient chez lui des impressions si diverses, également vives, il les suivait heure par heure dans leurs détails militaires, dans leurs conséquences politiques. Il s'intéressait aux modestes travaux du Corps législatif tel qu'on l'avait fait, aussi bien qu'aux mouvements de l'Europe. Au moment où s'annonçait une révolution économique par le traité de commerce avec l'Angleterre, il se rejetait dans les chiffres, dans l'étude des industries, avec son ardeur

impétueuse pour la protection des intérêts français qu'il croyait compromis. Si difficiles à débrouiller que fussent quelquefois les finances impériales, il scrutait les budgets d'année en année.

L'historien restait un homme d'État curieux, informé, et c'est ainsi qu'en se tenant au courant, en suivant autant qu'il le pouvait la marche des affaires, même sous un gouvernement qu'il n'aimait pas, il évitait de s'user ou, si l'on veut, de se rouiller par l'inaction ; c'est ainsi qu'il se retrouvait tout prêt, tout armé, le jour où l'Empire, commençant à fléchir, se voyait conduit à chercher des forces, des garanties nouvelles dans des tentatives de transformation, dans des extensions libérales qui n'étaient que la rançon de ses faux systèmes. Que dis-je? M. Thiers pouvait rentrer alors dans la carrière avec une autorité d'expérience et d'opinion doublée par le spectacle inquiétant des mécomptes que le règne avait accumulés en quelques années.

VII

Tout arrive, tout passe vite en France, et les régimes les plus orgueilleux n'échappent pas au destin qu'ils se sont fait. Assurément, le second Empire, devant lequel M. Thiers n'était assez longtemps qu'un observateur libre, cet Empire qui a eu sa raison d'être, a eu aussi pendant quelques années sa force et ses prospérités. Il a

eu, comme d'autres régimes, ce qu'on peut appeler son mouvement ascendant, dont le plus haut point pourrait être placé après la guerre de Crimée, vers les débuts victorieux de la campagne d'Italie.

Jusque-là l'Empire, dégagé des violences de son origine, paraît établi avec son omnipotence organisée et ses institutions fonctionnant sans bruit. Il a pour lui, sinon l'élite libérale de la nation, du moins les masses fascinées par le nom et promptement soumises, les intérêts satisfaits, les succès de ses premières entreprises extérieures. Il parle à l'imagination publique par tous ces spectacles de la réunion d'un Congrès européen à Paris, de la visite de la reine d'Angleterre, reçue dans l'intimité de Saint-Cloud ou au milieu des pompes de l'Hôtel de ville par l'héritier du captif de Sainte-Hélène. Il n'a connu encore ni les épreuves sérieuses ni les embarras du règne. Tout lui est facile, et, sauf cet attentat du 14 janvier 1858 qui ressemble à un éclair sinistre, sauf cette scène lugubre d'un soir d'hiver jusqu'à la guerre d'Italie, il peut passer pour heureux. Au delà, tout semble changer. Les victoires des armes elles-mêmes perdent de leur prix. Les dehors peuvent rester à demi imposants et tromper encore : la crise a déjà commencé pour ne plus s'interrompre, pour s'aggraver d'année en année, au contraire, en se compliquant de malaises d'opinion, de défaillances ou de contradictions de gouvernement, de mécomptes extérieurs de tout genre, d'incohérences croissantes. Que s'est-il donc passé? La logique fait son œuvre, le despotisme porte ses mauvais fruits, l'institution laisse voir par degrés ses faiblesses :

le secret du règne est dévoilé! L'Empire oscille avant de s'affaisser sous le poids de son principe, par la faute de la politique qui le dirige et du caractère de celui-là même qui est le représentant couronné du régime.

Sans doute, la dictature avait pu naître en 1852 comme elle était née en 1800, comme naissent les dictatures, d'une crise d'anarchie morale et politique poussée à bout. Par le fait, cependant, ce second Empire, qui apparaissait comme la continuation, comme la reproduction ou la réduction du premier, en différait singulièrement. Fonder le pouvoir le plus illimité à l'issue d'une révolution qui n'avait été qu'un long et sanglant combat, qui avait tout confondu sans avoir encore rien réorganisé, qui laissait tout à faire dans une société épuisée de licence et de violences, c'était possible; c'était peut-être permis au génie, et encore l'expérience a-t-elle prouvé que le génie lui-même n'y suffisait pas, qu'il pouvait être la première victime de la toute-puissance. Prétendre renouer les traditions de 1804, relever tout à coup les institutions consulaires et impériales après un demi-siècle écoulé, c'était confondre les dates et les situations, abroger quarante années d'histoire constitutionnelle. La France de 1852 n'était plus la France de 1800. Elle avait eu le temps de s'imprégner d'esprit libéral pendant trente-quatre ans de régime parlementaire. Elle avait pu tout oublier dans un moment de réaction effarée et se laisser entraîner par le dégoût de l'anarchie, par une irrésistible passion d'ordre jusqu'à accepter ou à subir une dictature de circonstance; elle avait trop vécu d'air libre, de légalité, d'éloquence parlementaire, pour se

soumettre sans retour au régime des Assemblées muettes et des pouvoirs discrétionnaires, pour ne pas sentir tous ses instincts se réveiller à mesure que l'expérience lui révélerait le prix des garanties, des droits de contrôle qu'elle avait perdus.

A vouloir refaire l'omnipotence césarienne dans ces conditions, dans une société momentanément surprise, mais formée pendant de longues années aux mœurs libérales, on s'exposait à se trouver en face de prochains et inévitables réveils d'opinion contre lesquels on n'aurait que la force qui ne résout rien, ou la ruse, qui ne fait qu'ajourner les crises, ou la captation par les somptuosités, par les diversions extérieures. Là où le premier Empire avait échoué, le second Empire ne pouvait réussir indéfiniment, d'autant que si les souvenirs d'autrefois, le nom, restaient encore pour couvrir le nouveau règne, il n'y avait plus le génie. Napoléon III ne ressemblait pas plus à Napoléon Ier que 1852 ne ressemblait à 1804.

Le chef du second Empire avait les superstitions, les tentations et, si l'on veut, les fantaisies de la toute-puissance, sans en avoir les facultés sérieuses. Il n'avait ni le jugement, ni la prévoyance, ni l'initiative, ni surtout l'application aux affaires, cette infatigable application qui faisait que, même dans l'exécution de desseins désavoués par la raison, Napoléon Ier restait l'administrateur le plus éclairé, le plus vigilant et le plus précis. Audacieux et indolent, obstiné dans quelques chimères et flottant dans ses volontés, nourri de l'idée qu'avec son nom il devait accomplir de grandes choses, et prenant pour un

système de gouvernement ses rêves de taciturne, politique sans sûreté, révolutionnaire par sa diplomatie plus cosmopolite que nationale, Napoléon III était le prince le mieux fait pour s'engager et engager la France dans toutes les aventures, sans avoir la force de les gouverner. S'il avait d'abord paru habile, c'est qu'il était servi par les circonstances et porté pour ainsi dire par les événements, qui lui créaient une stature factice. En réalité, c'était sur le trône un rêveur par l'esprit, un conspirateur par les procédés. Évidemment, à une certaine heure, au lendemain de la guerre d'Italie, il avait lui-même comme une intuition vague de la crise qui commençait, qui se déguisait encore sous l'apparat du règne. Il ne croyait pas sa fortune épuisée : il semblait impatient et surpris de voir ses calculs trompés par cette guerre qui ne lui avait donné qu'une popularité d'un jour ; il se sentait obsédé de ces événements qu'il avait déchaînés et qui lui échappaient, qui, en lui créant une situation difficile en Europe, avaient aussi leur retentissement en France, dans l'opinion émue et divisée.

Vainement alors, comme pour désintéresser ou capter l'opinion à l'intérieur, il essayait ce qu'on pourrait appeler le coup de théâtre des démonstrations libérales par le décret du 24 novembre 1860, bientôt suivi des sénatus-consultes de février et de décembre 1861, par ces mesures qui rendaient au Corps législatif quelques-unes des prérogatives parlementaires les plus vitales, le droit de discuter l'adresse, la liberté et la publicité des débats, un contrôle plus sérieux sur le budget. Au fond, sans qu'on se l'avouât encore, c'était le signe des embarras

de l'Empire bien plus que de sa puissance et de sa bonne volonté réformatrice. On croyait faire diversion et se dégager par les réformes libérales des fatalités extérieures ; on revenait aux entreprises extérieures pour échapper à la pression croissante des instincts libéraux ravivés, excités par des concessions incomplètes.

Tout se confondait dans cette politique obscure, et c'est ainsi que l'Empire de Napoléon III était pris par degrés dans un redoutable engrenage. D'un côté, faute d'une idée claire et juste des grands intérêts du monde et de la France, il se laissait entraîner dans une série d'affaires où il cherchait un succès pour garder son ascendant, où il ne trouvait que des mécomptes. Il allait des complications italiennes à la campagne de vœux stériles et d'excitations imprévoyantes pour la Pologne, de la campagne polonaise à la malheureuse négociation danoise, pour se réveiller tout à coup devant l'Allemagne agrandie et ennemie. Il multipliait en même temps ce qu'on appelait les « expéditions lointaines », s'engageant partout, en Syrie, en Chine, en Cochinchine, — surtout au Mexique, où il trouvait sa guerre d'Espagne. D'un autre côté, après avoir donné lui-même le signal d'une évolution intérieure, d'une sorte de conversion libérale par le décret du 24 novembre 1860, il se montrait à la fois entraîné et embarrassé. Il cédait ou se roidissait selon les circonstances, et avait toujours l'air de garder un esprit de retour. L'Empire procédait avec le décousu des pouvoirs incertains, tantôt accordant au Corps législatif le droit de voter l'adresse, tantôt retirant ce droit et le remplaçant par le droit d'interpellation ; un jour créant

des ministres sans portefeuille, ce qu'on appelait les « ministres de la parole », un autre jour instituant un ministre d'État seul chargé de représenter le gouvernement auprès des Chambres. Il marchandait sur tout, pour finir par céder partiellement, avec incohérence, souvent dans le trouble où il se sentait rejeté par les déceptions croissantes de sa diplomatie. Il se donnait les désavantages du régime parlementaire sans en avoir la force, jusqu'au jour où tout se trouvait assez engagé et dans la politique extérieure et dans la politique intérieure pour que l'Empire lui-même ne pût plus reculer.

VIII

C'est devant cet ensemble de choses, au moment où se serrait déjà cet étrange drame, aux élections de 1863, que M. Thiers se décidait à sortir de sa retraite pour reprendre un rôle public et actif. Jusque-là il n'avait été qu'un spectateur ; après le décret du 24 novembre 1860 et les sénatus-consultes de 1861, qui rendaient une certaine liberté, une certaine dignité aux débats parlementaires, en laissant entrevoir la possibilité de nouveaux progrès, il se laissait tenter. Il acceptait en toute indépendance une candidature dans le II[e] arrondissement de Paris, et la maladroite âpreté que le ministre de l'intérieur, M de Persigny, mettait à le combattre ne

pouvait que relever l'importance de l'élection qui le ramenait, après douze ans d'absence, dans une Assemblée où tout était nouveau pour lui, où il reparaissait comme l'expression vivante d'un mouvement renaissant d'opinion. M. Thiers, d'ailleurs, en rentrant dans cette vie publique un peu élargie, un peu « aérée », comme on le disait, n'entendait nullement prendre une position d'agitateur, d'adversaire « irréconciliable », et dès l'ouverture de la session qui suivait les élections de 1863, il saisissait la première occasion de s'expliquer, de se mettre en règle avec la Constitution. Il n'hésitait même pas à remercier l'Empereur du décret du 24 novembre et à déclarer qu'à partir de ce décret, « l'abstention ne serait plus ni sage, ni digne, ni patriotique ». Il acceptait la légalité telle que la souveraineté nationale l'avait faite, sans rien désavouer de son passé et de ses opinions, de ses liens avec la monarchie qu'il avait servie, de ses luttes sous la République.

Qu'était-ce que M. Thiers à ce moment de 1863-1864? C'était un homme indépendant des partis, portant au Corps législatif l'autorité de son expérience et de son savoir, le vif sentiment des choses, une ardeur et une fécondité de parole qui, loin de s'affaiblir, semblaient s'être renonvelées dans la retraite; c'était le plus habile des parlementaires rentrant dans la carrière avec la résolution de concourir au « rétablissement des libertés publiques », de reprendre la discussion des affaires du pays au point où il les trouvait. L'Empire avait désormais devant lui un antagoniste redoutable par la modération même de ses opinions, par la hardiesse dans la modé-

ration, par la supériorité dans l'art de démêler les fautes, les entraînements et les contradictions.

Cette campagne nouvelle de quelques années, M. Thiers la suivait en libéral sans doute ; il la conduisait encore plus peut-être en homme de gouvernement, familier avec les intérêts de la France et du monde, avec toutes les affaires d'administration et de diplomatie. Il saisissait pour ainsi dire corps à corps le système intérieur, et du premier coup, devant un Corps législatif étonné et séduit, il déroulait ce programme des *libertés nécessaires*, qu'il reproduisait dans bien d'autres discours sur les élections, sur les garanties constitutionnelles, sur les *principes de* 1789. Il voyait les fantaisies du pouvoir absolu se déployer dans les travaux de luxe, dans les entreprises inutiles ou dans les aventures coûteuses, et, s'attaquant aux finances, il traçait dans ses lumineux exposés le bilan du régime ; il faisait et refaisait le compte des dépenses de l'Empire, de ses emprunts, de ses budgets toujours grossissants. Il s'attachait surtout aux affaires extérieures qui, pendant ces années, allaient sans cesse en se compliquant et en s'aggravant, qui le remplissaient d'émotion et de patriotique inquiétude. Dans la série des entreprises militaires ou diplomatiques de l'Empire, il faisait, il est vrai, une exception. La guerre d'Orient, il l'avait toujours approuvée dans l'intimité de ses conversations, lorsqu'il n'était pas encore rendu à la vie publique, et même devant le Corps législatif, il disait tout haut : « Pour ma part, je n'ai jamais hésité à rendre hommage au gouvernement impérial pour la guerre de Crimée, car, à mes yeux, le premier des intérêts est toujours l'intérêt du pays. »

Cette première guerre passée, il ne voyait plus que déviations et confusions; il s'arrêtait! Il résistait de toute la force de sa pensée à la politique qui avait fait la guerre d'Italie. Il résistait bien plus encore à la politique qui permettait le démembrement du Danemark et qui, en livrant ce malheureux petit pays danois, préparait la transformation de l'Allemagne par les armes, une redoutable révolution d'équilibre en Europe. Il résistait aux « expéditions lointaines ». Il luttait pied à pied contre ce qui lui semblait périlleux pour la France, et ici je voudrais serrer de plus près cette grande controverse où s'agitait le destin du pays, où un homme, presque seul parfois, tenait tête à un gouvernement abusé. Je voudrais dégager les points principaux de ces questions qui se succédaient, sans oublier que parmi les causes que M. Thiers combattait, il en est que le libéralisme français a défendues, en me souvenant aussi, selon le mot de Schiller, repris et commenté un jour par M. de Rémusat, qu'il faut respecter les rêves de sa jeunesse, et que la meilleure manière de les respecter est de ne point dire qu'ils étaient des rêves.

IX

Non, sans doute, il n'y avait rien de vulgaire, rien qui ne fût digne de la France, dans la pensée d'aider une indépendance à naître au delà des Alpes, de trancher

par l'épée le nœud d'une situation devenue assez grave pour qu'il n'y eût plus qu'à choisir entre « l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique » et l'Autriche étendant sa domination directement ou indirectement jusqu'au détroit de Messine. Cette politique ne s'inspirait pas seulement de l'esprit de la Révolution française, elle n'avait par elle-même rien que de conforme à une vieille tradition de diplomatie nationale, à cette idée constante d'éloigner la puissance impériale ou autrichienne de notre frontière des Alpes. C'était, dans des conditions plus compliquées, plus difficiles si l'on veut, la continuation ou le complément d'une politique qui a toujours tendu à entourer la France de nationalités nouvelles, d'indépendances amies. Cette question italienne, elle naissait du cours des choses, du mouvement de l'histoire, elle appelait une solution ; mais il est bien clair en même temps que, si l'on se décidait à la guerre, la première condition était de savoir ce qu'on voulait, qu'avant de s'engager il fallait avoir la résolution de garder jusqu'au bout la direction des événements. Il est bien clair qu'on ne devait pas aller verser le sang de cinquante mille hommes et dépenser 50 millions en Lombardie pour se retirer presque aussitôt par une sorte d'abdication devant l'imprévu. Puisque la France prenait les armes pour la cause de l'indépendance italienne, c'était bien le moins qu'elle eût son opinion sur l'organisation de cette indépendance. Elle avait le droit de fixer le caractère et les limites de son action, de dire ce qu'elle acceptait et ce qu'elle ne pouvait permettre.

De même dans les affaires allemandes, qui suivaient de près le mouvement italien, qui en étaient le grand et

périlleux prolongement. Si l'Allemagne se sentait agitée de désirs qui n'avaient d'ailleurs rien de nouveau, si elle aspirait à des réformes dans son organisation intérieure, à une certaine concentration de vie nationale, il y avait dans ces vœux, dans ces efforts, une part légitime. La France ne songeait point à troubler ce travail, qu'elle aurait vu plutôt au contraire avec sympathie, comme elle voyait alors tous les mouvements libéraux ou nationaux parmi les penples; mais ici encore, et à plus forte raison, il est évident qu'il y avait des limites tracées par la nature des choses, par les conditions de la société européenne. L'Allemagne, ou, pour mieux dire, la Prusse pouvait avoir ses ambitions, elle n'était pas libre de les satisfaire au mépris de la foi publique et de la paix du monde, en bouleversant à son gré les relations générales. A chaque pas, les prétendus droits qu'elle invoquait rencontraient d'autres droits et d'autres intérêts, le droit de l'Europe, l'intérêt de l'équilibre universel dont la constitution germanique était un des éléments, l'intérêt de la France menacée dans sa sécurité. La France, sans être une ennemie, sans manquer de générosité, avait bien le droit de prendre ses garanties, de faire ses conditions.

Tenir compte de ce qu'il y avait de légitime dans les revendications nationales, dans les mouvements des peuples, en sachant arrêter à propos l'excès des ambitions ou des chimères, essayer de concilier les droits nouveaux avec le droit ancien dans des transactions successives, c'était une politique, et cette politique, après tout, elle était possible, elle pouvait être efficace à plus

d'un moment. Elle était possible après les premières victoires d'Italie, lorsque rien n'était encore compromis, quand bien des Italiens eux-mêmes auraient hésité à risquer ce que la guerre leur assurait pour vouloir tout conquérir d'un seul coup. Elle était possible en 1864-1865, au moment où l'Europe inquiète ne demandait pas mieux que de s'unir pour empêcher la Prusse et l'Autriche d'accabler jusqu'au bout le malheureux Danemark. Elle était possible encore dans l'hiver de 1866, lorsqu'un mot aurait suffi pour faire tomber les armes des mains des deux puissances germaniques, près de passer d'une alliance spoliatrice à cette guerre intestine de l'Allemagne, dont l'issue en aucun cas ne pouvait être heureuse pour la France. A tous ces moments, un acte de volonté aurait pu être décisif et aurait du moins prouvé qu'on savait ce qu'on voulait.

Ce qui n'était plus de la politique, ni ancienne, ni nouvelle, c'était d'ouvrir une guerre en Italie pour s'arrêter à mi-chemin, de signer des traités pour les abandonner, de rendre l'unité italienne inévitable par une diplomatie sans fixité, de céder, de céder toujours en paraissant résister, sans avoir le bénéfice de la résistance ou des concessions, et de soulever par surcroît, chemin faisant, le plus immense, le plus redoutable problème, le problème religieux. Ce qui n'était pas de la politique, c'était, après avoir si peu réussi en Italie, de recommencer au delà du Rhin, de livrer le Danemark, en paralysant l'action européenne par je ne sais quelle proposition puérile de consultation populaire dans le Slesvig, puis de souder en quelque sorte l'unité italienne à l'unité

germanique, de mettre soi-même la main de l'Italie dans la main de la Prusse — pour se trouver aussitôt surpris par le coup de foudre de Sadowa! Ce qui était bien moins encore de la politique, c'était, après avoir épuisé les fautes et les mécomptes, d'essayer de tout couvrir par de vaines théories sur les « nationalités », sur les « grandes agglomérations », par cette circulaire du 16 septembre 1866, où l'on disait : « Une puissance irrésistible pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires... L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent, et ne voit le véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen... » Ce qui enfin ne ressemblait plus à rien, c'était, au moment même où l'on avait de si sérieuses affaires, de s'engager sur tous les points à la fois, sans suite, sans prévoyance, par toute sorte d'expéditions lointaines, surtout par la guerre du Mexique, au risque de disséminer, d'épuiser les forces et les ressources de la France.

C'était pourtant ce que faisait l'Empire, de sorte que, dans ces événements, il y avait des causes qui pouvaient être avouées en elles-mêmes, qui auraient pu être servies avec profit, et il y avait, au lieu d'une politique vraie, cet étrange système qui agitait tout, confondait tout, pour finir par laisser la France isolée, entourée de défiances, entre une circulaire déclarant que tout était

bien et la nécessité d'armements formidables pour faire face à des dangers qu'on s'étudiait à déguiser encore.

X

Devant ce tragique enchaînement des choses, M. Thiers sentait sa raison se révolter. Peut-être ne faisait-il pas toujours lui-même une part suffisante à la marche du temps, à des nécessités nouvelles, à des causes qui méritaient d'être défendues; peut-être se montrait-il parfois trop absolu dans son attachement à ce qu'il appelait la « vieille politique », dans ses antipathies contre une entreprise comme la guerre d'Italie. Il avait, lui aussi, je pense bien, ses illusions ou ses idées préconçues. En revanche, il ne se trompait pas, il restait le plus exact et le plus clairvoyant des juges, lorsqu'il soumettait à une inexorable analyse les procédés, les inconséquences, les témérités incohérentes de l'Empire, et dans ces luttes, il avait vraiment un rôle unique.

Membre de l'opposition, il était en dissentiment avec l'opposition sur quelques-unes des questions qui s'agitaient, particulièrement sur la question italienne. Séparé de la majorité du Corps législatif par ses idées libérales, il paraissait cependant parfois exprimer les opinions inavouées, les vœux secrets de cette majorité mieux que les ministres eux-mêmes. Dans cette interversion de tous les rôles, il semblait être un interprète supérieur et indé-

pendant des grands intérêts de l'État, demandant avec autant d'autorité que de véhémence au gouvernement ce qu'il avait fait, ce qu'il faisait chaque jour des traditions, de l'influence, des relations, de la position de la France parmi les peuples. M. Thiers demandait compte à l'Empire de ce qu'il avait fait ou laissé faire en Italie. Ce n'est point sans doute qu'il restât froid pour l'Italie, qu'il méconnût le droit des Italiens à l'indépendance, le droit des Romains et des Napolitains à être bien gouvernés. Seulement il croyait, et c'est là peut-être qu'il se faisait illusion, il croyait que, pour l'Italie, tous les biens, les biens essentiels du moins devaient venir d'eux-mêmes, par le cours naturel des choses, avec l'aide sympathique et protectrice de l'Europe. Quant à lui, il ne le cachait pas, il avait toujours été opposé à la guerre de 1859, parce qu'il pensait que cette guerre conduirait à une révolution « pas du tout désirable pour la France, à peine désirable pour l'Italie elle-même », et ce qu'il reprochait au gouvernement, c'était d'avoir fait une campagne sans savoir où il allait, pour laisser ensuite toute liberté à l'imprévu, pour rester le lendemain à la merci des événements.

Il reprochait à l'Empire d'avoir faussé toute notre politique en l'enchaînant à l'Italie, en subordonnant les intérêts français aux intérêts italiens, en s'exposant à affaiblir, à détruire peut-être l'Autriche, en nous enlevant par cela même la plus utile, la plus précieuse des alliées dans les affaires d'Orient et d'Allemagne. Première faute d'imprévoyance diplomatique. — Seconde faute : M. Thiers reprochait à l'Empire de s'être laissé entraîner

à soulever une de ces questions devant lesquelles les gouvernements sensés reculent, la question religieuse, la question du pontificat romain, et ici naturellement il ne s'inspirait pas du dogme, de la foi d'un croyant; il parlait en législateur, en homme d'État, en politique persuadé qu'on n'entrait pas impunément en collision avec les croyances religieuses, que le devoir d'un vrai gouvernement était de respecter tous les cultes dans leur principe, « les protestants dans leur principe, qui est le libre examen, les catholiques dans leur principe, qui est l'unité de la foi » représentée par le Pontife de Rome.

Vainement on lui objectait qu'on cédait à la force des choses, que le droit des peuples dominait tout, qu'on ne pouvait pas, après avoir délivré l'Italie, l'arrêter indéfiniment sur le chemin de Rome : M. Thiers répliquait avec impétuosité que cette force des choses, on l'avait faite et on la faisait chaque jour, que la France, pour combler les espérances italiennes, s'exposait à prendre, à garder seule devant le monde la responsabilité d'une crise religieuse destinée à « désoler » les catholiques, à violer en eux la liberté de conscience. « Est-il vrai, s'écriait-il, que depuis que nous sommes entrés en Italie, tout s'y fasse par la France?... Est-il vrai que le péril du Pape, que son salut ont été jusqu'ici notre ouvrage?... Est-il vrai, oui ou non, que son sort soit dans nos mains, qu'il dépende absolument de nous? Non-seulement vous le croyez, mais le monde entier le sait et le croit. Nous sommes donc responsables... Eh bien! si cela est vrai, je dis que vous êtes dans le cas d'une atteinte à la liberté

de conscience... » On n'aurait été, selon lui, « plus ou moins excusable » que s'il y avait eu un intérêt pour la grandeur française ou un intérêt pour nos principes à laisser tomber la papauté. — L'intérêt national! Est-ce que la France, pour sa grandeur, pour son influence dans le monde, n'était pas la première intéressée à garder la vieille clientèle catholique, comme la Russie avait sa clientèle orthodoxe en Orient, comme l'Angleterre a toujours eu sa clientèle protestante? — L'intérêt de nos principes! A ceux qui prétendaient que l'Église était l'ennemie de nos principes, de la société nouvelle, de la liberté de la pensée humaine, M. Thiers répondait par le tableau de tout ce que la civilisation catholique avait produit de génies, de tout ce qui avait été accompli de réformes depuis un demi-siècle, et il ajoutait d'un ton piquant que le « catholicisme n'avait jamais empêché de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser ». Je ne fais que dégager l'esprit de ces vives et pressantes démonstrations qui sont devenues de l'histoire; mais le plus grand des griefs, pour M. Thiers, c'était que les affaires d'Italie préparaient les affaires d'Allemagne. « Pour moi, disait-il, l'un de mes griefs les plus grands, c'est que l'unité italienne est destinée à être la mère de l'unité allemande... Ce que vous avez laissé faire en Italie peut être fait partout, et ce n'est pas seulement pour le Pape que je réclame, c'est pour tous les petits États de l'Europe... »

XI

Là était le nœud, le redoutable nœud des affaires du temps. Assurément une politique avisée, à demi prévoyante, aurait pu encore arrêter en chemin cette logique dont parlait M. Thiers, et montrer que si elle avait pu aider à l'affranchissement d'une nation au delà des Alpes, où il y avait une domination étrangère à vaincre, elle n'était pas obligée de souffrir ou d'encourager le même travail en Allemagne, où il n'y avait qu'une question d'ambition, où il existait un ensemble de choses créé, garanti par l'Europe. L'inconséquence n'eût été qu'apparente, puisque les situations différaient complétement. Par malheur, l'Empire avait la faiblesse de mettre dans sa diplomatie des idées vagues sur les nationalités, qui ne pouvaient que favoriser toutes les ambitions, tous les déchaînements, et au fond, il gardait cette illusion équivoque, que, s'il y avait des conflits, il pourrait en tirer quelque avantage. Il laissait courir les événements en Allemagne comme en Italie, et s'il y a eu un jour, une heure où M. Thiers ait concentré dans un discours le sentiment du Français, la sagacité du politique, l'autorité de l'homme d'État, c'est ce jour du 3 mai 1866 où, parlant en pleine crise européenne, il dévoilait devant le Corps législatif ému toute une situation.

Il faut se rappeler ce qu'il y avait de dramatique dans

les affaires de l'Europe au commencement de 1866. La Prusse, conduite dès lors par M. de Bismarck, entraînant l'Autriche dans la croisade des forts contre le faible, s'était précipitée sur les duchés de l'Elbe, avait accablé le Danemark, — puis, se tournant vers son alliée de la veille, s'apprêtait à lui arracher les dépouilles conquises en commun, à lui disputer la suprématie en Allemagne. Une convention signée avec l'Autriche, à Gastein, dans l'été de 1865, était à peine un répit laissant à M. de Bismarck le temps de mettre « la poêle sur le feu », comme il le disait d'un mot familier en passant à Paris vers l'automne. Bientôt entre Berlin et Vienne les défis s'échangeaient; les armées se préparaient. La Prusse brûlait d'en venir aux mains, d'autant plus qu'à partir d'avril 1866, elle avait avec l'Italie un traité qui divisait les forces de l'Autriche. Un mot, il est vrai, aurait pu encore tout arrêter, et ce mot, d'où pouvait-il venir, si ce n'est de la France, qui seule, — on le croyait du moins, — était en mesure de mettre sa puissance au service de la paix et du droit ?

C'est alors que M. Thiers prenait la parole. Il ne savait pas encore, — il pouvait tout au plus avoir quelque soupçon, — que la France, par une aberration singulière, avait eu la principale part dans l'alliance de l'Italie avec la Prusse, et que, dès lors, elle ne pouvait plus dire le mot décisif et nécessaire; mais il voyait la guerre se préparer de toutes parts, les camps se former. Il décrivait les iniquités de la Prusse à l'égard du Danemark, son esprit d'entreprise en Allemagne, ses desseins de domination qui ne se déguisaient plus, et montrant ce qui

arriverait au lendemain d'une victoire prussienne, cherchant aussi comment on pourrait détourner ce grand conflit, il disait d'un accent prophétique et résolu :

« ...La Prusse voudrait se servir des idées allemandes pour aboutir à un résultat qu'il est facile de voir, qui est connu... Si la prochaine guerre lui est heureuse, elle s'emparera de quelques-uns des États allemands du Nord ; ceux dont elle ne s'emparera pas, elle les placera dans une diète qui sera sous son influence : puis on admettra l'Autriche comme protégée dans ce nouvel ordre de choses. Et alors s'accomplira un grand phénomène vers lequel on tend depuis un siècle. On verra refaire un nouvel Empire germanique, cet Empire de Charles-Quint, qui résidait autrefois à Vienne, qui résiderait maintenant à Berlin, qui serait bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait ; et, pour compléter l'analogie, cet Empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer comme aux quinzième et seizième siècles sur l'Espagne, s'appuierait sur l'Italie.

« Voilà l'avenir que l'on réserve à la politique européenne et à la politique française en particulier. Voilà ce que vous avez devant vous ; voilà ce qui est pour tous un sujet de grandes et profondes inquiétudes. Peut-il nous convenir, je vous le demande, de favoriser, à quelque degré que ce soit, une politique semblable ?... Non, il y a trop de bon sens dans notre pays pour qu'une pareille politique puisse être accueillie, et permettez-moi d'ajouter que, lors même qu'elle vous apporterait un accroissement de territoire quelconque, cette politique n'en deviendrait que plus honteuse, car elle aurait consenti à recevoir un salaire pour la grandeur de la France indignement compromise dans un prochain avenir...

« ...Vous voyez donc le but auquel on tend, ce but si dangereux auquel vous avez le droit de faire obstacle au nom

des Allemands eux-mêmes... Vous avez en outre le droit de résister à cette politique au nom de l'intérêt de la France, car la France est trop considérable dans le monde pour qu'une révolution pareille ne la menace pas gravement. Lorsqu'elle a lutté deux siècles, depuis la grande journée de Marignan, en 1515, jusqu'à celles d'Almanza et de Villaviciosa, en 1707 et 1710, pour séparer en deux la couronne de Charles-Quint, en jetant une moitié vers Madrid, une autre moitié vers Vienne, lorsqu'elle a lutté deux siècles pour détruire ce colosse, elle se prêterait à le voir réédifier sous ses yeux! Non, ce serait trahir indignement les intérêts de la France... Elle a le droit de s'opposer à une telle œuvre enfin au nom de l'équilibre européen, qui est l'intérêt de tous, l'intérêt de la société universelle. Aujourd'hui on cherche à jeter du ridicule sur ce mot d'équilibre européen, et je voudrais, si j'en avais le temps et la force, vous montrer tout ce qu'il y a de grand, de profond dans ce mot. Mais sans m'élever à ces hautes considérations, savez-vous ce que c'est que l'équilibre européen? C'est l'indépendance de l'Europe; c'est le soin constant de toutes les nations, dans les siècles modernes, à veiller les unes sur les autres, à empêcher que l'une d'elles ne prenne des proportions inquiétantes pour l'indépendance commune... Il y a dònc contre ce qui se prépare en ce moment dans le centre du continent trois grandes raisons à faire valoir : d'abord l'intérêt de l'Allemagne elle-même, puis l'intérêt de la France, enfin l'intérêt de la société universelle, — car c'est là ce que signifie le mot d'Europe! »

Avant que trois mois fussent passés, la vérité de ces paroles avait éclaté dans le feu des batailles. Sadowa avait fondé la suprématie prussienne. L'Autriche était hors de l'Allemagne. La France, la France de l'Empire,

trompée dans ses calculs, vaincue autant que l'Autriche elle-même sans avoir combattu, restait en face d'une puissance qu'elle avait contribué à élever par ses connivences, par ses faiblesses, dont elle devait subir les dangereux agrandissements ou qu'elle devait se préparer à combattre. Tout se trouvait accompli selon le discours du 3 mai, et, lorsque les conséquences de cette guerre de 1866 se dévoilaient par degrés, M. Thiers avait certes bien le droit de remettre le gouvernement en présence de ce qu'il avait fait ou laissé faire, de montrer les dangers d'une situation si brusquement et si étrangement aggravée; il avait le droit de dire à l'Empire le mot devenu historique : « Prenez garde,... vous n'avez plus une faute à commettre !.. » Lorsque malgré tant de déceptions, malgré les périls devenus évidents, des esprits chimériques ou par trop optimistes se plaisaient encore à triompher de tout ce qui se passait, à célébrer les victoires du « principe des nationalités », M. Thiers, ne se contenant plus, s'écriait en paroles entrecoupées : « Et l'intérêt de la France? Montrez-nous donc l'intérêt de la France! Il faut déchirer notre histoire tout entière... Nous sommes ici tantôt Italiens, tantôt Allemands, nous ne sommes jamais Français !... — Je vous demande pardon de mon émotion; mais enfin si en Allemagne on était Français, si en Italie on était Français, je comprendrais que nous allassions prendre fait et cause pour les Allemands et les Italiens; mais comme en Allemagne on est Allemand, et comme on est Italien en Italie, il faut en France être Français... »

Lorsqu'enfin, à bout d'expériences, on en venait à cher-

cher les causes premières, la moralité de ces péripéties du règne, M. Thiers n'avait pas de peine à les trouver et à les préciser. Il démontrait, par le spectacle palpitant des faits, ce qu'il y a toujours de dangereux dans ces régimes d'omnipotence sans contrôle, qui peuvent d'une heure à l'autre, par un acte de volonté mystérieuse, changer la politique extérieure ou la politique commerciale d'une nation, ce qu'il en coûte pour faire oublier la liberté. Il montrait, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, comment il avait fallu mettre, à la place de la liberté, d'abord les grands travaux, c'est-à-dire les grandes dépenses, — puis une autre politique, « la politique des nationalités », devenue bientôt la politique « des grandes agglomérations », — et tout cela pour arriver aux plus cruels mécomptes ! Qu'en fallait-il conclure? La conclusion se dégageait d'elle-même ; M. Thiers mettait tout son art à la faire accepter : c'était la nécessité de rendre au pays le droit et les moyens de s'intéresser, de coopérer librement à ses propres affaires, de rétablir dans l'État les « résistances respectueuses, mais fermes, les garanties constitutionnelles ». — « J'ai entendu, poursuivait-il, plusieurs de mes honorables collègues me dire, quand je leur exposais dans des entretiens intimes ma manière de penser : Mais cette forme de gouvernement que vous croyez la seule salutaire pour la monarchie, nous y marchons... Eh bien ! soit, je veux bien admettre que nous y marchons. Laissez-moi ajouter que les efforts que je fais en ce moment tendent tous à ce que nous y marchions plus vite. Il ne faut pas s'attarder sur cette route, car, en s'y attardant, on a rencontré déjà l'expé-

dition du Mexique et les affaires d'Allemagne !... Je vous en supplie donc, marchons vite dans cette voie, marchons-y dans l'intérêt du pays, du gouvernement, de tout ce que vous aimez, de tout ce que vous honorez, de tout ce que vous respectez le plus profondément. »

XII

Les moments devenaient graves, en effet. On pouvait bien encore se parer du dernier lustre d'une Exposition fastueuse qui, entre deux crises, attirait à Paris les empereurs et les rois. On pouvait bien se faire illusion, essayer des diversions par des visites intimes à Osborne, auprès de la reine d'Angleterre, ou par une entrevue du souverain français avec l'empereur d'Autriche, à Salzbourg, au lendemain de la mort tragique de l'infortuné Maximilien. Au fond, à partir de 1867, l'Empire était en pleine crise, et Napoléon III lui-même, dans un de ses voyages, avouait qu'il y avait des « points noirs à l'horizon ». Les « points noirs », ils se multipliaient et grossissaient à l'extérieur comme à l'intérieur. La situation était sérieuse surtout par l'incertitude, par le conflit de toutes les politiques dans la confusion.

D'un côté, à l'extérieur, l'Empire se sentait atteint par les affaires d'Allemagne et avait de la peine à le cacher. Il flottait dans les contradictions, tantôt paraissant se soumettre aux événements accomplis et faisant ses cir-

culaires sur les « grandes agglomérations », tantôt proposant une nouvelle loi militaire et chargeant le maréchal Niel de refaire une armée. En ayant l'air ou en affectant de se résigner, il gardait l'arrière-pensée de chercher quelque revanche, ne fût-ce que quelque petit dédommagement d'amour-propre, au risque de s'attirer de nouveaux déboires et de se créer une situation encore plus fausse vis-à-vis de l'Allemagne. Il restait livré au hasard! D'un autre côté, à l'intérieur, depuis le 24 novembre 1860, il était dans une voie qui s'élargissait tous les jours, parfois un peu avec son consentement, plus souvent malgré lui, sous la pression croissante de l'opinion. Il voulait et il ne voulait pas. Il avait de la peine à se dessaisir du principe d'omnipotence inscrit dans sa constitution, surtout à paraître fléchir devant l'esprit parlementaire, et en même temps il sentait plus que jamais dans ses détresses extérieures le besoin de chercher un appui dans le pays, de regagner la confiance de l'opinion. A quoi se déciderait-il? que ferait l'Empire? C'était le grand procès obscur et confus qui se débattait devant la France, devant l'Europe.

A la vérité, un moment, au lendemain des vives émotions de l'automne de 1866, l'Empire avait paru vouloir faire un pas de plus en avant, et, à travers bien des hésitations, bien des négociations mystérieuses, il s'était décidé pour des concessions nouvelles résumées dans une lettre impériale, dans ce qu'on appelait l'acte du 19 janvier 1867. C'était sans doute un progrès de rétablir, ne fût-ce qu'indirectement, le régime parlementaire par l'envoi de tous les ministres devant les Chambres,

surtout d'annoncer la substitution du droit commun à l'arbitraire administratif dans les affaires de la presse. Malheureusement cet acte du 19 janvier, loin d'être, selon le langage du temps, un « couronnement de l'édifice », tirait de son origine même, aussi bien que des circonstances, un caractère équivoque. Il apparaissait comme l'expression d'une politique décousue et timide : en restituant aux Chambres le droit d'interpellation sévèrement réglementé, il leur retirait la discussion de l'adresse. Ce qu'on semblait accorder, on l'atténuait par les interprétations dans l'application. La réforme, encore une fois, restait confuse, indécise, comme tout ce qui émanait d'une pensée qui avait toujours été vague et obscure, qui restait plus que jamais nuageuse. Napoléon III, à cette époque, commençait à se sentir affaissé et comme perdu au milieu des complications qu'il avait amassées autour de lui. Il n'avait jamais été actif; il l'était encore moins désormais. Il agissait en prince ennuyé et embarrassé, déjà atteint par la maladie, tenant par orgueil à son pouvoir et cédant par inertie à des nécessités qu'il croyait ne pas pouvoir éluder.

Chose plus grave, enfin! cet acte du 19 janvier 1867, à peine promulgué, se compliquait à deux mois de distance de cette médiocre et dangereuse affaire du Luxembourg, qui risquait la paix du monde pour un petit résultat, qui ressemblait à une surprise et envenimait nos rapports avec l'Allemagne en laissant la France sous le coup d'un échec pénible, d'une humiliation inutile. De sorte que, par une redoutable coïncidence, l'Empire donnait des armes contre lui, stimulait l'opinion, éten-

dait les moyens de discussion dans la presse comme dans le Parlement, au moment même où il devenait plus vulnérable par une mésaventure nouvelle. On ne réussissait à rien. L'Empire ne faisait que s'engager un peu plus dans cette voie, où il semblait toujours flotter entre la poursuite des succès extérieurs et les velléités libérales, où il restait livré à une sorte de fatalité qui allait bientôt le conduire jusqu'à réformer sa Constitution tout entière sans conviction et jusqu'à faire la guerre sans l'avoir peut-être voulue.

XIII

Plus d'une fois, à mesure que tout se compliquait dans cette phase étrange du régime impérial, M. Thiers se sentait ramené au combat, et il y revenait avec l'autorité d'un homme dont les événements justifiaient la prévoyance. Il y revenait sans se lasser, insistant plus que jamais sur les deux points où la lutte restait le plus vivement engagée, décrivant en traits saisissants tout ce qu'il y avait de menaçant pour l'Europe, pour la France, dans la situation créée par la dernière guerre, dans l'agrandissement soudain d'une puissance pleine d'ambition et de force, qui ne déguisait pas son dessein d'absorber l'Allemagne. Il poussait le cri d'alarme un peu ardemment, j'en conviens, et il ne s'en défendait pas lui-même. Est-ce à dire qu'il voulût exciter les passions

nationales, pour entraîner la France dans des conflits où elle pourrait reconquérir son ascendant? Non, certes, il ne voulait pas qu'on rouvrît la guerre après coup; il ne proposait pas de réagir contre les événements accomplis, contre ce qui avait été fait en Allemagne. Il combattait surtout un système qui aurait consisté, pour la France, à entrer en complicité avec les ambitieux, à pratiquer cette politique qu'il qualifiait d'un mot familier : laisser les autres prendre ce qu'ils voudraient et prendre pour soi-même! A ses yeux, un acte d'ambition de la France, — et, en parlant ainsi, il pensait à la Belgique, — un tel acte autoriserait la Prusse à achever ce qu'elle avait commencé, la Russie à reprendre sa marche en Orient : ce serait le signal du ravage du monde!

Le rôle que M. Thiers rêvait pour la France eût été de s'organiser pour la résistance, de s'armer pour ne pas laisser les bouleversements aller plus loin, de rassurer les indépendances survivantes, de « se mettre à la tête des intérêts menacés », en proclamant elle-même son désintéressement. Il ne croyait point impossible de rallier l'Angleterre, l'Autriche elle-même, autour de ce principe qu'il ne fallait plus « ni prendre, ni laisser prendre », — « et, poursuivait-il, quand vous aurez ensemble l'Angleterre, l'Autriche, la France, les petits États ralliés autour de ce principe conservateur de tous les États existants, vous aurez constitué en Europe un parti puissant qui tranquillisera les esprits et qui vous assurera encore quelques beaux jours. Le nombre de ces jours, je ne saurais le dire, car l'avenir est assez obscur pour qu'on ne puisse pas les compter; mais je dis que

là, et là seulement, se trouve la bonne politique... » Voilà sa pensée incessante, avouée, importune comme la sagesse qui a eu raison — et qui pourrait encore avoir raison dans ses craintes!

Tous les vœux de M. Thiers dans cette phase nouvelle étaient pour la paix, comme tous ses efforts à l'intérieur tendaient à presser le mouvement libéral, à aiguillonner le gouvernement, à lui montrer qu'il était lui-même intéressé à ne pas s'arrêter, à ne pas laisser le pays dans une incertitude agitée. Il ne désirait ni révolution ni guerre. Il ne parlait nullement le langage d'un factieux, et, en revendiquant ce qu'il appelait toujours les « libertés nécessaires », il disait nettement : « Si l'on nous accorde ces libertés, notre devoir à tous, je le proclame en honnête homme, notre devoir est de les accepter loyalement, sans arrière-pensée... » Mais, en même temps, il mettait tout son feu à démontrer qu'il fallait se hâter, qu'il n'y avait plus un moment à perdre, que, si le pays était impatient, il en avait le droit, il ne demandait que son bien, — et, rattachant tout à la situation générale, il poursuivait avec autant de vivacité que de force : « Oh! si la liberté n'était que le droit de critiquer et de blâmer, je dirais au pays : Prenez patience! attendez! Mais dans les circonstances où nous nous trouvons, la liberté est quelque chose de bien plus considérable, de bien plus pressant. Regardez le spectacle du monde aujourd'hui; regardez autour de vous, en Italie, en Allemagne, en Orient; voyez le monde entier : fut-il jamais plus inquiet et plus inquiétant? A qui s'en prendre? Qui l'a fait tel qu'il est?... Quel parti prendre en France?...

Oui, il faut la paix; il faut que la France n'y renonce que si des entreprises intolérables l'obligent à tirer l'épée, et si ces entreprises justifient la grande résolution de la guerre, qu'elle ait le monde pour témoin, pour allié, pour auxiliaire peut-être... Cette résolution immense, à qui appartient-il de la prendre? A elle ou à d'autres? C'est à elle seule! Dans cette situation, savez-vous ce que signifie la liberté? La liberté signifie ceci, que la France ne s'éveillera pas un matin surprise par l'ordre donné à ses enfants de courir à la frontière pour y verser tout leur sang... » En sorte que la liberté apparaissait dans ces discours comme un droit et comme une garantie contre toutes les aventures.

Redresser la politique extérieure, organiser les forces de la France sans aller au-devant des conflits, réclamer les « libertés nécessaires » sans mettre en question l'institution impériale, c'était le système de M. Thiers, et à un personnage de l'Empire qui lui demandait ce qu'il représentait, au nom de quoi il parlait, il avait le droit de répondre : « Je représente l'instinct national, le bon sens ». C'était le système de M. Thiers, après comme avant l'acte du 19 janvier 1867; c'était encore sa pensée lorsque enfin on se décidait, après bien des tergiversations et des incidents confus, à une sorte de révolution constitutionnelle, lorsqu'on arrivait à ce ministère du 2 janvier 1870, présidé par M. Émile Ollivier, qui se croyait un autre Benjamin Constant chargé de négocier un nouvel acte additionnel. M. Thiers pouvait certes passer pour n'avoir point été étranger à cette transformation; il y avait concouru de sa parole, par son habile

et puissante campagne depuis 1863, et maintenant que tout semblait être accordé, qu'on allait avoir une Constitution nouvelle avec toutes les garanties parlementaires, il n'hésitait pas à reconnaître qu'un grand pas venait d'être fait. Plus d'une fois, il avait encouragé M. Émile Ollivier dans son rôle de négociateur mystérieux auprès de l'Empereur, dans son ambition naïvement avouée d'être le sauveur de l'Empire par la liberté; il appuyait encore le premier ministère du 2 janvier à son avénement. Il ne laissait pas pourtant d'être inquiet sur le caractère d'une révolution qui s'inaugurait au milieu d'une étrange confusion, qui lui paraissait conduite par des mains bien présomptueuses, et il ne déguisait plus ses inquiétudes le jour où M. Émile Ollivier, comme pour trancher d'un coup les difficultés qu'il rencontrait, tirait du fourreau l'arme césarienne, — le plébiscite!

A parler sans détour, M. Thiers croyait-il au succès de cette expérience, de cette transformation libérale de l'Empire? Au fond, il en doutait encore. Il avait de la peine à croire qu'un régime fait par la dictature, pour la dictature, façonné par dix-huit années d'autocratie, pût se plier aux conditions parlementaires. Il craignait qu'un jour ou l'autre l'Empire ne trouvât de trop faciles prétextes de réaction dans les agitations révolutionnaires qui commençaient à se produire, ou qu'il ne se laissât aller à chercher dans quelque aventure de guerre un moyen de ressaisir l'omnipotence qui lui échappait. Le ministère de M. Émile Ollivier ne le rassurait que médiocrement. Il doutait toujours; il n'avait pas eu encore le temps de sortir de ses doutes que déjà l'imprévu avait de

nouveau éclaté comme un coup de foudre, et dans ses dernières interventions, M. Thiers restait sûrement plus que jamais le représentant de cet « instinct national » et de ce « bon sens » dont il parlait, — l'homme de la France!

XIV

Ici tout se presse, et le drame a son prologue. On était aux derniers jours de juin 1870. Le ministère Émile Ollivier avait passé depuis six mois par bien des péripéties; il venait d'avoir sa victoire, sa dangereuse victoire plébiscitaire du 8 mai. Ce triomphant plébiscite, il n'avait sans doute pas été conçu pour la guerre, il n'était pas la guerre; il avait l'inconvénient de pouvoir la préparer par les infatuations napoléoniennes qu'il réveillait, par les tentations qu'il pouvait donner. Pour le moment, cependant, tout était à la paix. On ne voyait que sérénité à l'horizon, selon le chef du cabinet, au 30 juin, et ce jour-là même, par une sorte d'ostentation pacifique, le maréchal Lebœuf consentait à une diminution de *dix* mille hommes sur le contingent annuel de l'armée. Il se prêtait à une réduction de dix mille hommes, on lui demandait beaucoup plus.

Chose caractéristique! seul peut-être, dans cette discussion dont les circonstances ont fait une scène préliminaire d'une terrible histoire, seul M. Thiers restait

ferme dans ses idées, sans céder aux illusions des désarmements, des diminutions d'effectifs. Il avait eu peu auparavant un entretien avec le maréchal Lebœuf, qui était allé lui rendre visite pour le prier, au nom de l'Empereur, de défendre le contingent, et il n'avait aucune peine à promettre l'appui qu'on lui demandait, à soutenir ce qu'il considérait comme un intérêt national, ce qu'il mettait au-dessus de toutes les questions de parti, de ministère, même de dynastie. Il était toujours prêt pour cette cause, dût-il se séparer de ses amis de l'opposition, qui en revenaient sans cesse à leur chimère de l'armement universel des citoyens pour remplacer les armées permanentes.

Ce n'est point assurément qu'il fût animé de passions belliqueuses ou qu'il voulût se prêter à des fantaisies guerrières du gouvernement impérial. Il se prononçait ardemment pour la paix. Il convenait volontiers que, pour l'instant, tout le monde en Europe, — tout le monde, disait-il spirituellement, « sauf peut-être quelque exception », — voulait la paix. Il ne supposait pas que le ministère pût avoir la coupable pensée de faire la guerre; mais il ajoutait que, pour suivre avec fruit et honneur une politique de paix, la première condition était de rester forts, de proportionner notre état militaire à l'état militaire de l'Allemagne nouvelle, et il en disait assez pour laisser entendre que, dans sa pensée, la France était loin d'avoir des forces suffisantes, qu'on n'était pas même sur un « pied de paix » respectable. — « Savez-vous, ajoutait-il d'un accent qui imposait, savez-vous pourquoi, à Sadowa, on a assisté à un spec-

tacle aussi imprévu, car il y avait bien peu de gens qui crussent à la victoire de la Prusse; savez-vous pourquoi? C'est parce que, par des raisons trop longues à développer ici, on n'était pas prêt à Vienne et on l'était à Berlin depuis plusieurs années; c'est parce qu'il y avait un homme profondément prévoyant, qui avait préparé ses forces, et c'est par des raisons de ce genre que les Empires grandissent ou périssent... » Il parlait ainsi le 30 juin 1870! — Changez les noms, c'est l'histoire qui, à une semaine de distance, allait se rouvrir, se précipiter encore une fois, et qu'on pouvait appeler la fin d'un Empire.

Qu'arrivait-il en effet? En quelques jours tout avait changé. La candidature d'un prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne avait éclaté en Europe, presque à l'improviste, — au moins pour l'opinion universelle. La France impériale surprise se laissait emporter, débutait par des déclarations menaçantes, puis engageait fiévreusement avec la Prusse une de ces négociations ou un de ces dialogues qui laissent à peine une place à la conciliation, aux médiations utiles. Un instant, pendant quelques heures, les événements semblaient s'arrêter par la renonciation du prince de Hohenzollern avec l'approbation du roi Guillaume : ils se déchaînaient presque aussitôt plus violemment devant l'Europe étonnée, déconcertée et impuissante. Du 6 au 15 juillet, le conflit avait eu le temps de naître, de se précipiter, de devenir irréparable, — et alors M. Thiers qui, le 30 juin, parlait pour le ministère, pour le contingent, M. Thiers cette fois se tournait contre une guerre d'irréflexion et

d'impatience. Il ne se contredisait pas, il restait fidèle à sa politique. Il avait deux raisons dans son opposition. Si la candidature du prince de Hohenzollern avait été maintenue, il eût hésité ou plutôt il n'eût pas hésité devant un défi prémédité que la France ne pouvait se dispenser de relever; mais la candidature Hohenzollern avait été un instant retirée, la Prusse avait subi une espèce d'échec en se voyant obligée de reculer, et dès lors la guerre n'avait plus d'autre motif qu'une vaine susceptibilité ou quelque détail de forme dans une négociation conduite à coups de télégraphe. C'était trop peu pour son patriotisme prévoyant.

Il avait une autre raison, et c'est ici que son discours du 30 juin reprenait tout son sens. Il restait persuadé qu'on cédait à la plus désastreuse illusion en répétant sans cesse qu'on était prêt. Il avait la conviction que la Prusse seule était prête, que la France ne l'était pas, qu'elle allait commencer la guerre avec des places à peine armées et un matériel ruiné par l'expédition du Mexique, avec des régiments de douze cents hommes, des réserves appelées en désordre et des mobiles sans instruction militaire. Cette raison avait encore plus de puissance que la première. Aussi le jour où la question était définitivement portée devant le Corps législatif, le 15 juillet, M. Thiers tentait-il un effort désespéré.

C'est assurément une des scènes les plus pathétiques de l'histoire du temps. « Je voyais, a dit depuis M. Thiers, un orage prêt à fondre sur nos têtes. J'aurais bravé la foudre, avec la certitude d'être écrasé, plutôt que d'assister impassible à la faute qu'on allait commettre si im-

prudemment. Je me levai brusquement, je jaillis, si je puis dire, de ma place... » De toutes parts frémissaient autour de lui des passions qu'il appelait « patriotiques, mais bien imprudentes ». Les cris furieux, les interruptions brutales, les outrages ne cessaient de l'assaillir pendant qu'il parlait. Il ne se laissait ni ébranler ni détourner de son but. Il s'efforçait de prouver que l'intérêt national était sauvé, que le reste ne valait pas les malheurs qu'on allait braver. Il luttait avec l'héroïsme du désespoir pour gagner au moins un peu de temps, pour obtenir quelques explications, quelques heures de réflexion, et, tenant tête jusqu'au bout à toutes les violences qui l'arrêtaient à chaque instant, il s'écriait d'une voix brisée par l'émotion : « Voulez-vous qu'on dise, voulez-vous que l'Europe tout entière dise que le fond était accordé, et que pour une question de forme vous vous décidez à verser des torrents de sang?... Quant à moi, soucieux de ma mémoire, je ne veux pas qu'on puisse dire que j'ai pris la responsabilité d'une guerre fondée sur de tels motifs... Et si vous ne comprenez pas que dans ce moment je remplis un devoir, le plus pénible de ma vie, je vous plains... Oui, quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé par l'acte auquel je me livre en ce moment; mais, pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation... Offensez-moi, insultez-moi, je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment... »

Deux ou trois jours auparavant, il avait réuni dans un

bureau du Palais-Bourbon quelques-uns des ministres; il leur avait dit que, s'ils ne s'arrêtaient pas, « ils perdaient la dynastie, ce qui ne le regardait pas, lui, ce qui était leur affaire à eux seuls, chargés de la défendre, mais qu'ils perdaient aussi la France, ce qui était bien plus grave... » Il n'avait pas été écouté dans cette réunion tout intime, il n'était pas écouté dans le Corps législatif. Il avait cette cruelle fortune de voir ses avertissements méconnus le jour des résolutions suprêmes, et d'être trop justifié le lendemain.

XV

A peine la fatale campagne avait-elle commencé en effet, la vérité des paroles de M. Thiers éclatait presque aussitôt. La situation se dévoilait d'un seul coup dans sa tragique gravité, et les premières batailles perdues en Alsace, en Lorraine, avaient cela de caractérisque, de saisissant, qu'elles laissaient voir brusquement ce qu'il y avait d'à peu près irréparable pour la fortune de la France comme pour l'Empire. La guerre, ouverte par des désastres, était désormais compromise presque sans retour possible, parce qu'elle avait été mal engagée, sans esprit d'ordre et de suite, avec des forces insuffisantes, parce qu'on n'avait plus la liberté et les moyens de se ressaisir devant un formidable ennemi qui avait l'ascendant des premières victoires, qui était déjà en pleine

France. L'Empire se sentait frappé à mort, non pas absolument parce qu'il avait éprouvé des revers, mais parce que ces revers semblaient être l'œuvre de son imprévoyance. Il expiait par la perte soudaine de tout prestige et il faisait expier à la France les fautes du règne. Tout se relevait à la fois contre lui, et les souvenirs de son origine, et ses excès d'arbitraire suivis de résipiscences tardives, et ses expéditions inutiles, et les meurtrières erreurs de sa diplomatie. Je ne dis pas que dans cette explosion de ressentiments, de passions politiques, il n'y eût une dangereuse complication faite pour compromettre la marche de la guerre elle-même. C'était malheureusement à peu près inévitable. A partir du 7 août, on essayait de se débattre encore, il est vrai : on changeait le ministère, on réunissait en toute hâte le Corps législatif, on formait un comité de défense. En réalité, il n'y avait plus de direction militaire, il n'y avait plus de gouvernement, il n'y avait plus d'Empire !

Plus d'une fois, pendant ces jours cruels, aux Tuileries, où l'Impératrice était restée seule, tandis que l'Empereur errait d'un camp à l'autre, on avait cherché de tous côtés quelque appui, et aux approches des dernières extrémités, on avait l'idée de s'adresser à M. Thiers. Un galant homme déjà mourant, ami dévoué et désintéressé de la souveraine, Prosper Mérimée, se chargeait d'aller auprès de M. Thiers pour lui dire qu'*on* n'avait d'autre préoccupation que celle du pays, qu'*on* le savait « bon citoyen » ; on faisait appel à ses conseils, peut-être à son concours. M. Thiers ne pouvait évidemment plus rien dans une situation déjà perdue. Si respectueux qu'il fût

pour l'infortune, il ne pouvait oublier que, depuis des années, il luttait de toute la force de sa raison et de sa parole contre un régime qui, selon lui, préparait les malheurs de la France : ces malheurs, il les avait prévus, il avait voulu les détourner, il n'avait pas été écouté, — et maintenant on lui offrait de prendre sa responsabilité dans les désastres ! Que lui demandait-on d'ailleurs ? Des conseils, il n'y avait plus à en donner ; de sa part, ils paraîtraient toujours suspects, et il ne les donnerait pas lui-même « avec tranquillité ».

Tout ce qu'avait pu faire M. Thiers, dans ces moments terribles, avait été d'accepter, avec une délégation de la Chambre, une place dans le comité de défense. Il s'y était donné tout entier. Il prodiguait ses efforts avec le général Trochu, avec le général de Chabaud-Latour, et cette fois encore inutilement, pour rappeler sous Paris l'armée du maréchal de Mac Mahon, qui allait s'engouffrer à Sedan. Tous les matins, avant de se rendre au Corps législatif, il allait visiter les fortifications, les nouveaux travaux de défense, et en reconnaissant, en constatant ce qu'on faisait pour mettre Paris en état de tenir tête à l'ennemi, il revenait chaque jour consterné de voir tout ce qui manquait. Pour lui, il ne pouvait plus qu'attendre sans illusion un dénoûment auquel il n'avait pas craint de donner un nom dans sa conversation avec Mérimée : il avait prononcé le mot d'abdication !

Le dénoûment, à la vérité, n'était plus que l'affaire de quelques jours ou de quelques heures. Il aurait fallu pour le conjurer quelque prodigieux retour de fortune sur lequel on ne comptait plus ; il suffisait, pour le pré-

cipiter, d'une défaite nouvelle. Sedan, en dépassant les prévisions les plus sombres, tranchait la question, et jusqu'au dernier moment, dans les fiévreuses délibérations de ces heures extrêmes, M. Thiers restait ce qu'il était, clairvoyant, désolé, fidèle au pays; sensé. Il restait la raison même au milieu de l'affolement universel.

La déchéance que la gauche avait hâte de proposer ne l'étonnait pas; il refusait cependant de signer la proposition : il ne voulait pas frapper des gens à terre ! Ce qu'il aurait voulu, c'eût été, avec les hommes de bonne volonté du Corps législatif unis à l'opposition, un gouvernement anonyme, impersonnel, prenant en main les affaires de la France, promettant une Assemblée souveraine et jusque-là assumant la responsabilité des résolutions courageuses qui pouvaient devenir nécessaires d'un jour à l'autre. L'idée avait été d'abord acceptée dans une réunion intime de quelques membres de l'opposition; elle ne tardait pas à disparaître et elle était emportée, comme tout le reste, dans le torrent du 4 septembre. M. Thiers, quant à lui, sans refuser son adhésion au gouvernement de la Défense nationale, qui naissait de la confusion, qui prenait aussitôt le nom de la République, se défendait absolument d'entrer dans ce gouvernement. Il pouvait voir dans la révolution un malheur inévitable, il ne voulait pas couvrir de son nom la violation d'une Assemblée par la multitude. Il avait été un des vaincus du 2 décembre, il ne voulait pas être un des vainqueurs du 4 septembre. Il n'avait pour le moment aucune impatience de se jeter dans une crise où tout était confusion, où les désastres se précipitaient.

Fata viam invenient! M. Thiers avait dit le mot dans le silence des années prospères de l'Empire, quand nul n'entrevoyait encore l'avenir. Il l'avait dit, mais il ne savait pas alors comment ces cruels destins s'accompliraient. Non, M. Thiers ne soupçonnait pas qu'un jour viendrait où il serait réduit à sortir de Paris déjà menacé pour parcourir l'Europe, en plénipotentiaire de la France en deuil. Il ne se doutait pas qu'après avoir signalé les fautes sans avoir pu rien empêcher, il serait condamné, lui le patriote nourri de l'orgueil de la France, à signer la paix la plus douloureuse de l'histoire, et enfin qu'après tous les désastres, il devait être choisi entre tous pour être le réparateur, « l'administrateur de l'infortune nationale[1] » !

[1] Voir, pour l'origine et la suite des événements, le livre que j'ai moi-même publié sous ce titre : *la Guerre de France*, 1870-1871. — 2 vol. in-8°.

CHAPITRE VI

M. THIERS ET LA CRISE NATIONALE DE LA FRANCE. — LA PAIX DE 1871 ET LA RÉORGANISATION. — LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE.

I

L'Empire a eu la tragique fortune de porter par deux fois, en 1870-1871, comme en 1814-1815, la défaite et l'invasion à la France. Il y a seulement une différence frappante entre les deux époques. Lorsque le premier des Napoléon tombait du faîte de la puissance, entraînant la nation dans son désastre, il tombait en vaincu héroïque, dans une convulsion du génie, à Waterloo, léguant pour l'avenir toute une légende guerrière mêlée à l'histoire de ses succès et de ses revers. Ce qu'il y avait d'extraordinaire dans son destin se manifestait jusque dans sa chute, et la manière même dont il disparaissait dans une île lointaine, aux extrémités de l'Océan, était une poésie. Les catastrophes qu'il avait provoquées, qui étaient son œuvre, ces catastrophes de 1814-1815, en accablant la France, lui laissaient du moins comme compensation, avec de grands souvenirs, l'intégrité de ses vieilles frontières, la paix assurée après vingt-cinq ans de guerres,

une monarchie qui lui donnait la dignité devant l'Europe et des institutions réparatrices. Le second Empire, après avoir recommencé le règne napoléonien sans le génie, périssait sans la gloire, tombant en quelques jours, de défaite en défaite, d'humiliation en humiliation, jusqu'à Sedan, — ce nouveau Waterloo, qui n'avait plus la grandeur épique du premier. Sedan avait emporté l'Empereur, envoyé en prisonnier dans un château d'Allemagne. La journée du 4 septembre, répondant à l'affreux désastre de la Meuse, emportait dans une bourrasque parisienne ce qui restait du règne. Il disparaissait brusquement, cet Empire de 1870, non plus avec les compensations de 1815, mais en laissant la France livrée à la fois à l'invasion et à une révolution, réduite à combattre sans armées, sans gouvernement reconnu, sans représentation légale, — et à disputer son intégrité de plus en plus menacée à travers les hasards d'une guerre de plus en plus impossible.

Telle avait été en effet, à cette heure cruelle de 1870, la violence des événements qu'il n'y avait plus moyen de s'arrêter dans la voie sanglante. La guerre de l'Empire avait duré cinq semaines; la guerre de la République ou de la défense nationale allait durer cinq mois, pendant lesquels la France n'avait plus à opposer au torrent de l'invasion que des efforts décousus, l'héroïsme passif de sa capitale assiégée, des armées improvisées en province et l'autorité équivoque d'un gouvernement coupé en deux, partagé entre Paris et Tours. Relever les armes tombées des mains de l'Empire et refuser de subir la loi du vainqueur après un mois de campagne, combattre pour l'in-

tégrité et pour l'honneur du pays, c'était sans doute au 4 septembre une œuvre de nécessité et de patriotisme. On pouvait encore se faire cette illusion que rien n'était perdu tant que le drapeau flottait sur les deux grandes citadelles du Rhin et de la Moselle, que Paris arrêterait l'ennemi, qu'avec un peu de constance on se relèverait et l'on donnerait à l'Europe le temps de s'émouvoir.

A mesure qu'on s'avançait dans cette phase nouvelle de la guerre, cependant, l'inexorable vérité éclatait de toutes parts, sous toutes les formes. — Ce n'était pas le salut, c'était la continuation des malheurs préparés par l'Empire, maintenant aggravés par la désorganisation intérieure et l'incohérence militaire. Paris tenait vaillamment dans ses murs, mais il ne pouvait rompre le cercle de fer qui l'étreignait. Les armées levées en province pour remplacer les armées de Sedan et de Metz rendues à merci ne manquaient sûrement pas de courage ; mais elles ne pouvaient arrêter l'invasion qui débordait méthodiquement jusqu'à la Saône et à la Loire, jusqu'à l'Eure et à la Sarthe. L'Europe, sur qui l'on avait trop compté, assistait muette, embarrassée et inactive, à ce désolant spectacle d'un grand pays exaspéré et impuissant qui ne pouvait plus faire un mouvement sans courir vers l'abîme, vers « le gouffre de toutes les impossibilités ».

Cinq mois durant ce drame pathétique se déroulait, et c'est du sein de cette crise militaire, diplomatique, nationale, à la fois intérieure et extérieure, que renaissait pour M. Thiers l'occasion d'un rôle aussi douloureux que nouveau, fait pour couronner d'un suprême honneur cette carrière d'un demi-siècle. Après avoir été le chef de la

jeunesse libérale de la Restauration, le premier ministre de la monarchie de 1830, le conservateur de 1848, le patriote clairvoyant du second Empire, le politique habile de tous les temps, de tous les régimes, M. Thiers se trouvait conduit dans son vieil âge à être entre tous la personnification vivante et touchante de la patrie en détresse. Tout se réunissait pour faire de lui ce qu'il a été, — le plénipotentiaire de l'infortune nationale auprès de l'Europe, le négociateur d'une paix nécessaire à l'heure des cruels sacrifices, le dompteur d'une guerre civile née de la guerre étrangère, le réparateur des désastres qu'il avait prévus. C'est l'histoire de ces deux ou trois années, 1870-1873, pendant lesquelles M. Thiers, devenu une sorte de grand délégué national, mettait tout ce qu'il avait d'esprit, d'expérience et d'activité à relever la France, à la racheter de l'étranger, à la réorganiser, à remonter enfin cette pente de ruine où en quelques mois on s'était précipité.

II

Au moment où avait éclaté en pleine guerre l'inévitable catastrophe qui jetait la France de l'Empire dans la République sous le nom de « Défense nationale », M. Thiers s'était défendu pour sa part d'entrer dans cette aventure d'une révolution. Il n'avait été, au 4 septembre, ni de ceux qui allaient à l'Hôtel de ville, ni de ceux qui

encourageaient à y aller. Il était resté avec un certain nombre de députés au Palais-Bourbon, et avec eux il avait protesté, pour l'honneur du droit, contre la dissotion du Corps législatif par la multitude.

Il n'entendait pas, toutefois, blâmer ceux qui osaient, à une pareille heure, ramasser le pouvoir tombé à terre et former ce qu'on appelait « le gouvernement de la Défense nationale ». Il n'enviait pas leur sort, il tenait encore moins à leur disputer le peu d'autorité qu'ils avaient. Il leur recommandait seulement d'être prudents et modérés, de penser avant tout à la France, et, loin d'être pour eux un ennemi, il contribuait, au contraire, à leur épargner un embarras dans une circonstance délicate alors peu connue. Dès les premiers jours, trois des princes d'Orléans, M. le duc d'Aumale, M. le prince de Joinville et M. le duc de Chartres, étaient accourus en secret à Paris; ils avaient trouvé asile chez un ami sûr. Émus des malheurs du pays, ils ne demandaient qu'à servir au poste qu'on leur donnerait, et, chose curieuse, ce n'est que par un de leurs représentants que le gouvernement apprenait un incident dont il ne laissait pas d'être embarrassé. Informé avant le gouvernement lui-même de la présence des princes qu'il aimait, M. Thiers n'avait pas hésité à se prononcer avec quelque vivacité contre un voyage qui, à ses yeux, pouvait avoir les plus dangereuses conséquences au milieu des excitations et des divisions des esprits. Son opinion était décisive. M. Thiers croyait en toute sincérité que ce qu'il y avait de mieux pour le moment était de laisser le pouvoir nouveau à son œuvre plus que difficile, — résolu, quant à

lui, à se tenir en dehors de tout, à attendre les événements.

Il s'était déjà préparé aux épreuves d'un siége dont on ne prévoyait guère la durée et les suites, lorsqu'un jour, à l'approche de l'ennemi, il recevait la visite de M. Jules Favre, qu'il n'avait pas revu depuis le 4 septembre, qui représentait la diplomatie de la Défense nationale. M. Jules Favre venait lui demander d'être auprès de l'Europe, auprès de l'Angleterre, comme des autres puissances, non l'ambassadeur attitré d'un gouvernement qui n'était pas reconnu, mais un plénipotentiaire supérieur chargé de parler pour la France, d'intéresser les cabinets à sa cause. Le premier mouvement de M. Thiers avait été de refuser. A la réflexion cependant, après s'être concerté avec ses amis, il se disait qu'il n'avait pas le droit de se dérober au service de la France, que, par ses relations personnelles dans les grandes cours, il avait peut-être plus que tout autre les moyens de se faire écouter, et que, sans parler pour le moment d'une paix trop difficile, il pourrait du moins préparer un armistice qui permettrait de faire élire une Assemblée nationale, de reconstituer un vrai gouvernement. Il se décidait à accepter dans ces conditions, et profitant du dernier train du Nord avant l'investissement, franchissant le pont de Creil qu'on faisait sauter après son passage, il s'éloignait de Paris, qu'il ne devait revoir que dans les circonstances les plus tragiques.

Parcourir l'Europe du midi au nord, aller de Londres à Saint-Pétersbourg, de Saint-Pétersbourg à Vienne et à Florence, c'était certes du dévouement de la part de ce

septuagénaire conduit sur les routes du monde par la passion du pays. M. Thiers avait d'ailleurs peu d'illusions, moins que « son ministre », M. Jules Favre, qui, de son côté, allait aborder directement M. de Bismarck à Ferrières. Il avait trop manié les grandes affaires de la diplomatie et de la guerre pour se payer de déclamations, pour se figurer que la France, au point où elle était tombée, n'aurait à livrer « ni un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses ». Il jugeait la situation en politique expérimenté, en homme qui ne s'abusait, ni sur les chances de ce duel, désormais inégal, engagé entre Allemands et Français, ni sur l'état de l'Europe, dont il allait essayer de réveiller les sympathies, et la réalité, dans son long voyage à travers le continent, ne répondait que trop à ce que sa raison avait pressenti.

Qu'arrivait-il, en effet? Partout M. Thiers était accueilli, sans doute, comme le premier des Français, comme le plus digne et le plus séduisant des plénipotentiaires; partout aussi il se heurtait contre une « abstention » obstinée qui se déguisait sous le voile de ce qu'on appelait alors la « Ligue des neutres ». — En Angleterre, les chefs du cabinet libéral, M. Gladstone et lord Granville, se montraient empressés, affectueux, attristés des événements, un peu embarrassés de tout ce que leur disait avec sa vive éloquence leur brillant interlocuteur, mais décidés d'avance à ne rien faire. Ils écoutaient avec une gravité émue ce vieillard plein de feu, qui, dans ses conversations, prodiguait pour la défense de son pays la raison politique, la passion et même le sarcasme; ils résistaient à tout, ils se retranchaient dans

la neutralité qu'ils avaient proclamée « avec l'approbation de la Reine et du peuple ». L'Angleterre ne laissait pas sans doute d'être inquiète d'une crise qui pouvait changer profondément l'équilibre du monde; elle ne voulait pas s'exposer à porter au camp allemand des propositions qui ne seraient pas écoutées — ou courir le risque d'être entraînée dans la guerre. Des paroles vagues, c'était tout ce qu'on pouvait attendre d'elle.

A Saint-Pétersbourg, où il arrivait à tire-d'aile le 26 septembre et où il restait treize jours, M. Thiers avait espéré d'abord rencontrer quelque appui. Il voyait successivement l'Empereur, les membres de la famille impériale, la grande-duchesse héritière, qui passait pour peu Allemande, et qu'il appelait « la compagne d'un aiglon », le chancelier prince Gortschakoff, qu'il connaissait depuis longtemps, quelques-uns des personnages de la cour. Il était reçu avec respect et cordialité dans ce monde russe. Le prince Gortschakoff ne lui laissait pas le temps de se faire illusion. « Vous trouverez ici de vives sympathies pour la France, lui disait le chancelier; mais ne vous y trompez pas : en Russie, l'Empereur seul est le maître; or, l'Empereur veut la paix... Vous trouverez auprès de lui des secours pour négocier et pas pour autre chose. On vous aidera à traiter sans perte de temps, et, croyez-moi, il n'y a pas autre chose à faire. » La Russie avait d'ailleurs sa pensée : elle songeait à profiter de l'abattement de la France et de l'amitié intime qui unissait l'empereur Alexandre au victorieux souverain de la Prusse, pour se délivrer du traité de 1856,

qui avait diminué sa puissance dans la mer Noire, qui lui rappelait ses défaites de Crimée.

A Vienne, où il avait passé en allant à Pétersbourg et où il passait encore en revenant vers l'Italie, M. Thiers avait affaire à une politique qui, après avoir été sur le point d'être engagée avec la France, se sentait trop heureuse d'être déliée par les événements, qui restait bienveillante et embarrassée, pleine de velléités et de réserves. Le nouveau chancelier d'Autriche, M. de Beust, soutenu ou contenu par le chef du cabinet hongrois, le comte Andrassy, qui avait des inclinations prussiennes, M. de Beust se tirait d'embarras en homme d'esprit, avec des démonstrations aimables et évasives. Il ne demandait pas mieux que de se prêter à tout ce qui serait tenté en Europe pour la France; mais il prétendait qu'il n'y avait plus d'Europe! — A Florence enfin, à Florence, où il y avait eu un moment quelque lueur, quelque « faible espérance de secours, et où il avait hâte d'arriver », M. Thiers essayait d'échauffer l'intérêt qu'on lui témoignait, d'exciter les Italiens à un grand rôle. Appelé par le Roi à un conseil extraordinaire de ministres et de militaires, il montrait avec son entraînante vivacité, le doigt sur la carte, que l'Italie, désormais en sûreté du côté de l'Autriche, pouvait changer la face des choses en franchissant les Alpes avec son armée, en se portant par Lyon vers la Saône et la région de l'Est. Le roi Victor-Emmanuel ne laissait pas de se sentir remué dans sa fibre de soldat et de vieil allié de la France. Les militaires ne paraissaient pas défavorables. Les ministres craignaient de compromettre l'Italie avec la Prusse et ne voulaient

pas aller au delà de l'appui moral dans une action des neutres. La politique évasive et platonique l'emportait à Florence comme partout.

III

La campagne d'exploration diplomatique était complète. M. Thiers avait quitté Paris le 12 septembre, à la veille de l'investissement; il revenait le 21 octobre à Tours, où s'agitait une délégation livrée à elle-même, fortifiée par la récente arrivée de M. Gambetta. Il avait passé ces quarante jours sur les chemins de l'Europe, frappant à toutes les portes, mettant tout son dévouement, son esprit et sa passion patriotique à populariser la cause française, accréditant de son mieux un gouvernement nouveau que son origine et son nom rendaient suspect, qu'il représentait comme un pouvoir de circonstance et de nécessité. Il avait trouvé partout des impressions confuses, de la défiance pour la République, de l'intérêt pour la France, des sympathies pour ses malheurs; — nulle part il n'avait entrevu une chance quelconque d'alliance, ni même une velléité de médiation sérieuse.

De ce long et pénible voyage, tout ce qu'il avait rapporté se réduisait à un conseil pressant de négocier, accompagné de la promesse d'un certain appui moral pour arriver à un armistice qui permettrait l'élection d'une Assemblée, la reconstitution d'un gouvernement régulier,

et pourrait être un acheminement à la paix. Avant son départ de Saint-Pétersbourg, il avait été convenu entre lui et le prince Gortschakoff qu'au premier avis, le Tsar lui ouvrirait les portes de Versailles et lui faciliterait même l'entrée à Paris pour recevoir des chefs de la ville assiégée le pouvoir de traiter. Ménager une occasion d'armistice, c'était tout ce que pouvait se permettre l'intervention européenne, et de cette idée conçue à Saint-Pétersbourg, favorisée d'un autre côté par l'Angleterre, appuyée par tous les neutres, accueillie au camp allemand, naissait pour M. Thiers la possibilité de paraître en plénipotentiaire à Versailles aux derniers jours d'octobre après un court passage à Paris. Ce n'était plus, comme à Ferrières, une démarche de sentiment tentée par le ministre de la révolution auprès d'un vainqueur impérieux et ironique, c'était cette fois une vraie et sérieuse négociation où M. Thiers, en traitant pour la France, semblait représenter la pensée conciliatrice des neutres.

Faire sortir une trêve de la situation où l'on se trouvait, au moment même où la guerre s'assombrissait d'un désastre de plus, la capitulation de Metz (26 octobre), — ce n'était pas facile. Tout restait compliqué et incertain. A Tours, la délégation n'avait pas refusé d'adhérer à la négociation proposée, — à la condition toutefois, c'était déjà entendu, que M. Thiers pourrait aller chercher dans Paris des instructions définitives. La délégation de Tours se prêtait à cette tentative sans en désirer peut-être bien vivement le succès; elle avait, depuis l'arrivée de M. Gambetta, toutes les ardeurs de la lutte, elle se flattait de disposer des forces de la France pour continuer

la guerre, elle se révoltait à l'idée de paraître rendre les armes et de subir les conditions du vainqueur. A Paris, où M. Thiers entrait le 30 octobre pour vingt-quatre heures, après avoir traversé péniblement les lignes allemandes et Versailles sans s'arrêter, — à Paris, le gouvernement avait sans doute le plus vif désir d'une trêve qui le délivrerait d'une effroyable responsabilité, et s'il n'eût tenu qu'à lui, il se serait probablement prêté à de sérieuses concessions; mais il se sentait sous le regard d'une ville exaltée par le patriotisme, qui résistait depuis six semaines sans se laisser ébranler. Il vivait sous la menace incessante des passions révolutionnaires, qui se servaient du généreux prétexte de la défense pour aller l'assiéger jusque dans l'Hôtel de ville, et il n'aurait pas osé avouer tout ce qu'il pensait.

A voir les émotions violentes et confuses suscités brusquement par l'arrivée de M. Thiers portant la double nouvelle de l'ouverture d'une négociation d'armistice et de la capitulation de Metz, on pouvait soupçonner quelle difficulté il y aurait à faire accepter les dures conditions de la trêve. — A Versailles, d'un autre côté, au camp ennemi, M. de Bismarck lui-même semblait assez disposé à traiter. Il avait accepté la négociation, un peu sans doute par condescendance pour les neutres, peut-être aussi un peu parce qu'il désirait en finir, parce qu'il commençait à avoir l'impatience d'un siége prolongé; mais il doutait de l'autorité du gouvernement de Paris, de la résignation de la France à sa défaite; il doutait que la suspension d'armes qu'on lui demandait eût pour conséquence la paix, telle qu'il entendait l'imposer, et il se

disait pourtant que, si l'armistice ne devait pas conduire à la paix, il serait une duperie pour l'Allemagne et n'aurait d'avantages que pour la France. Il y avait, en un mot, des arrière-pensées ou des fatalités à Versailles, comme à Paris, aussi bien qu'à Tours. M. Thiers avait à se débattre dans cette obscurité, avec toutes ces contradictions, décidé, quant à lui, à ne rien négliger pour réussir dans sa mission. Seul peut-être il poursuivait sincèrement l'armistice parce qu'il en sentait la nécessité, et, par le fait, à peine sorti de la fournaise parisienne, à peine revenu à Versailles, il pouvait un instant avoir quelque illusion.

Aux premiers moments, le succès de la négociation ne semblait pas impossible. M. de Bismarck ne contestait pas le principe du ravitaillement de Paris comme condition de l'armistice; il paraissait disposé à laisser toute liberté aux élections d'une Assemblée dans les départements envahis, sans excepter même l'Alsace et la Lorraine. Il se montrait facile tant qu'il croyait travailler, comme il le disait, au « premier volume de la paix », — ou, si l'on veut, tant qu'il le jugeait bon. M. Thiers passait la journée en conférences; le soir, les affaires finies, il avait de longues conversations avec celui qu'il appelait un peu plus tard « un sauvage plein de génie ». On pensait déjà toucher à un dénoûment favorable, lorsque tout à coup, après les premiers pourparlers, le 3 novembre, M. Thiers trouvait son tout-puissant adversaire sombre et agité. Que s'était-il donc passé? Une proclamation véhémente publiée à Tours par M. Gambetta au sujet de la capitulation de Metz avait violemment

irrité les chefs de l'armée allemande, surtout le roi Guillaume. D'un autre côté, par un phénomène étrange de cette guerre, malgré la courte distance qui sépare Versailles de Paris, le ministre allemand venait d'apprendre, après trois jours, l'échauffourée révolutionnaire qui avait éclaté le 31 octobre à la suite du passage de M. Thiers et qui, selon un bruit d'avant-poste, aurait emporté le gouvernement de la Défense. Ce n'était qu'un bruit, bientôt démenti par un des secrétaires de M. Thiers envoyé à Paris; mais le coup était porté. Tout se trouvait changé. M. de Bismarck ne voulait plus entendre parler d'armistice; il n'admettait plus le ravitaillement, ou s'il l'admettait à demi, il réclamait durement ce qu'il appelait des « équivalents militaires, — un des forts de Paris, peut-être plus d'un »; à quoi le négociateur français répondait : « C'est Paris que vous me demandez! » M. Thiers voyait tout s'écrouler.

Plus d'une fois, pendant ces jours terribles passés à Versailles, il en venait à se demander s'il ne vaudrait pas mieux négocier dès ce moment la paix, accepter l'armistice sans ravitaillement ou même les élections sans armistice, à la faveur d'une trêve tacite consentie par les Allemands. Il agitait en lui-même toutes ces questions et il allait plus loin : il demandait à M. de Bismarck les moyens de revoir les chefs de la Défense parisienne. Il rencontrait effectivement une dernière fois aux avant-postes français, aux bords de la Seine, dans une petite maison en ruine, M. Jules Favre et le général Ducrot, que le gouverneur de Paris avait envoyé à sa place, qui était fait pour représenter l'honneur militaire

du siége. M. Thiers ne déguisait rien à ses deux interlocuteurs; il ne leur cachait pas que tout avait été compromis dans les derniers jours, que ce qui avait d'abord paru possible ne l'était plus, qu'il n'y avait plus d'autre ressource qu'un court armistice sans ravitaillement, ou la convocation d'une Assemblée sans armistice avec les facilités que l'ennemi laisserait aux élections. Il ajoutait que, s'il avait un conseil à donner, une opinion personnelle à exprimer, il serait, lui, pour l'élection de l'Assemblée, même sans l'armistice, et pour la paix, — que la continuation de la guerre devait fatalement aggraver les malheurs de la France et les conditions qu'on aurait à subir plus tard. M. Jules Favre ne se sentait pas de force à faire accepter dans Paris des élections sans armistice ou un armistice sans ravitaillement; le général Ducrot répondait avec l'animation d'un soldat que ce serait une capitulation de plus, qu'on ne pouvait rendre les armes sans combat, qu'on avait le devoir de sauver l'honneur de la défense. M. Thiers quittait la petite maison ruinée du pont de Sèvres avec la conviction qu'il n'avait plus rien à faire pour le moment, et deux jours après, le 7 novembre, il traversait de nouveau les lignes allemandes, rentrant à Tours, où il avait reçu l'invitation de rester pour aider la délégation de ses lumières et de son expérience.

IV

Ce qu'il y avait de grave dans cette rupture du 7 novembre, c'est que jusque-là c'était encore pour ainsi dire la guerre de l'Empire dont on subissait la fatalité, et maintenant c'était une guerre nouvelle ou transformée, la guerre de la défense nationale, qu'on acceptait avec ses redoutables responsabilités.

Le gouvernement de Paris, pour sa part, avait vu certainement avec chagrin l'échec d'une négociation qui pouvait lui porter la délivrance. « Mon rêve de convocation d'une Assemblée s'est évanoui », disait M. Jules Favre. La délégation de Tours, au contraire, après s'être prêtée avec quelque arrière-pensée aux négociations de Versailles, voyait la rupture sans peine et sans regret. Depuis l'arrivée de M. Gambetta, elle ne respirait que la guerre. Trompée un instant, dès le lendemain du retour de M. Thiers, par le brillant succès de Coulmiers, ce premier et dernier sourire de la fortune, par la reprise momentanée d'Orléans, qui en était la conséquence, elle n'hésitait plus à se jeter dans la lutte à outrance. Elle ne voulait plus entendre parler ni de négociations ni d'élections. Elle devenait par ses procédés une sorte de dictature guerrière et révolutionnaire, décrétant les levées en masse, pensant avoir des forces parce qu'elle mettait des hommes en mouvement et achetait des canons, croyant renouveler le

miracle des quatorze armées de la République, — qui n'ont jamais existé. Elle se laissait entraîner dans cette carrière des aventures où elle se voyait bientôt refoulée elle-même de Tours jusqu'à Bordeaux, où, après avoir eu toutes les illusions, elle allait connaître tous les désastres, autour d'Orléans, sur la Sarthe comme sur la Lisaine, en Normandie comme à Saint-Quentin. La délégation, avec ses façons de joueur désespéré, n'avait pas tardé à provoquer les défiances ou la résistance de bien des esprits libres de tous les partis, qui l'auraient suivie dans ses efforts patriotiques, mais qui se sentaient révoltés de cette omnipotence aussi turbulente que vaine. Lanfrey, qui avait revêtu l'uniforme de mobilisé et qui servait dans une légion de Savoie, lançait ce mot retentissant de « dictature de l'incapacité », qui ne laissait pas de trouver de l'écho. M. Jules Grévy, qui avait refusé un rôle au 4 septembre et qui passait quelque temps à Tours, ne cachait pas son opinion sur la politique de la délégation, particulièrement sur son refus de convoquer une Assemblée. Plus que tout autre, M. Thiers, avec l'autorité de son nom et de ses services, était fait pour représenter à Tours et à Bordeaux cette opposition renaissante du patriotisme éclairé, de la raison prévoyante et libérale.

Il était revenu de Versailles avec la tristesse au cœur et avec la conviction que l'intérêt le plus pressant du pays était de retrouver un gouvernement régulier pour arriver à la paix. Il était pour la paix parce qu'il connaissait l'état de l'Europe, parce qu'il avait vu qu'il n'y avait plus rien à attendre d'aucune des grandes puissances, et parce qu'il savait bien, d'un autre côté, qu'après avoir perdu

tout ce qu'on avait de cadres, de vieux soldats, d'éléments militaires sérieux, on ne pouvait pas refaire en quelques jours des armées pour combattre avec succès une invasion si fortement organisée. Continuer la guerre dans ces conditions lui semblait un défi désastreux.

Il faut distinguer cependant. Ce qu'il blâmait, ce n'était pas la défense de Paris. Il l'a dit plus tard, et il ne faisait que répéter ce qu'il avait pensé, ce qu'il avait dit sous le coup des événements : « Paris n'avait qu'un rôle dans la défense nationale, c'était de fermer ses portes et d'arrêter l'ennemi aussi longtemps qu'il le pourrait... Paris était dans la situation d'un brave défenseur de place forte qui reste dans sa forteresse jusqu'à ce qu'on l'ait relevé de son poste... » Paris faisait son devoir. La faute essentielle était à ceux qui, se trouvant hors de Paris, poussaient la guerre à outrance, sans considérer s'ils avaient les moyens de repousser l'étranger et si les moyens qu'ils allaient employer étaient ceux qui convenaient. « Ceux-là se sont gravement trompés, a-t-il dit ; ils ont prolongé la défense au delà de toute raison. Ils ont employé les moyens les plus mal conçus qu'on ait employés à aucune époque, dans aucune guerre. Oui, nous étions tous révoltés contre cette politique de fous furieux qui mettait la France dans le plus grand péril. » Il était donc pour la paix par raison, par nécessité, parce qu'il voyait bien l'impuissance définitive de cette dictature effervescente qui mêlait le fanatisme de parti au patriotisme et s'exposait à doubler les pertes, les sacrifices du pays ; mais ce qui le révoltait surtout, peut-être encore plus que la guerre à outrance elle-même, c'était la prétention de disposer de tout, de

tout trancher sans consulter la France, en suspendant tous les droits publics. « Pour moi, disait-il quelques mois après, j'ai lutté autant qu'on le pouvait, à Tours et à Bordeaux, contre cette prétention antinationale, arrogante, insolente, de vouloir, à quelques-uns qu'on était, se substituer à tous contre la France elle-même, quand il s'agissait de son salut... Je l'ai dit aux hommes entre les mains desquels se trouvait le gouvernement, et je ne suis pas assez exact en disant : aux hommes ; en réalité, le gouvernement se trouvait dans la main d'un seul homme... »

M. Thiers ne cessait de tenir le langage de la prévoyance, au risque d'importuner les maîtres du jour et de se rendre suspect à M. Gambetta, qui le traitait en ennemi, en fauteur de découragement, quoi encore ? — en orléaniste ! c'était tout dire ! Il n'était qu'un patriote éprouvé et clairvoyant, osant opposer la vérité aux illusions et aux infatuations. Réfugié à Bordeaux, dans cette ville devenue le bruyant caravansérail de la défense, campé dans un petit appartement d'auberge, il voyait s'empresser autour de lui des amis, des indifférents et même des inconnus qui se plaisaient à recueillir ses paroles, qui se retiraient séduits et éclairés par ses conversations toujours vives. Pour tous il restait, auprès d'un pouvoir emporté par la passion, l'homme de la paix nécessaire, de la réunion d'une Assemblée, de la renaissance d'un gouvernement régulier, — comme une réserve de prudence et de bon conseil dans les malheurs croissants du pays. Il grandissait dans l'opinion à mesure que les événements s'aggravaient, et c'est ainsi qu'au moment

où la crise suprême éclatait par la chute de Paris après cinq mois de siége, par l'armistice, après l'évanouissement de toutes les espérances, le plénipotentiaire de Londres, de Pétersbourg et de Versailles se trouvait appelé à être le conseiller, le guide de cette situation nouvelle. Le jour où, en dépit des dernières convulsions d'une dictature aussi anarchique que guerrière, le scrutin s'ouvrait enfin dans le pays tout entier, un mouvement spontané, extraordinaire, faisait de M. Thiers l'élu de vingt-six départements. Du même coup, la France interrogée nommait une Assemblée qui était une protestation contre la politique à outrance du dictateur de Bordeaux, et elle consacrait d'avance, par une sorte de manifestation instinctive de confiance nationale, celui de qui elle attendait la paix et un gouvernement.

Le vote du 8 février 1871 était une date de l'histoire, de cette tragique histoire qui avait commencé au 15 juillet 1870 par la déclaration de la guerre, qui s'était si étrangement compliquée au 4 septembre par une révolution désastreuse et inévitable.

V

Plus d'une fois, au courant de ce triste hiver de 1870-1871, surtout à l'approche d'un dénoûment trop facile à prévoir, M. Thiers, qui s'était toujours fait quelque illusion sur les exigences du vainqueur, avait répété dans

ses conversations familières : « Si les hommes du 4 septembre avaient convoqué une Assemblée à Tours ou à Bordeaux, il y a longtemps que nous aurions traité. Ils ne se seraient pas exposés, les malheureux ! à ce qu'on dît plus tard : Un département, deux milliards et toute la honte à la charge de l'Empire, — le reste à votre charge ! » Il n'avait été écouté ni au début par l'Empire, qui avait déchaîné la guerre, ni plus tard par la Défense nationale, qui l'avait aggravée, et maintenant c'était la grande liquidation des fautes et des malheurs des uns et des autres, de ce passé lugubre, de tout ce que ces six mois avaient mis de défaites, de confusions, de misères, de ruines, d'inconnu dans les affaires de la France.

Vainement M. Gambetta se livrait à ses passions, et au nom même de ces passions avait essayé de se débattre contre un armistice qui seul avait empêché Paris de mourir de faim ; vainement des esprits ardents, plus ardents que réfléchis, parlaient de reprendre la lutte, de résister jusqu'à « complet épuisement » : la réalité, telle qu'elle apparaissait de toutes parts, restait inexorable. Paris était rendu et ne comptait plus pour la défense contre l'ennemi, quoiqu'il pût compter encore comme ville révolutionnaire. L'armée de l'Est, — la troisième armée perdue pour la France depuis Sedan, — se voyait réduite à passer en Suisse. Chanzy, vaincu au Mans, était refoulé en désordre sur la Mayenne. Faidherbe venait d'être battu à Saint-Quentin. L'invasion, libre de se déployer au delà de la Loire, maîtresse des grandes positions, de nos places et de nos villes, ne rencontrait plus que la désorganisation dans nos camps et l'anarchie dans le pays.

C'est dans ces conditions que se dégageait pour ainsi dire spontanément du sein meurtri de la France une Assemblée qui était elle-même l'image vivante et concentrée de toutes les confusions morales d'une nation désemparée. Elle comptait, comme toute Assemblée improvisée par l'émotion publique, bien des inconnus, des hommes de tous les partis, des monarchistes, des libéraux, des républicains, des exaltés, des modérés, — plus de royalistes que de républicains, plus de modérés que d'exaltés. Au fond, dans la grande majorité, c'était une Assemblée honnête, bien intentionnée, arrivant à Bordeaux avec des illusions, même avec des passions, mais aussi avec la pitié sincère des malheurs du pays et la volonté d'arracher la France à l'abîme où elle semblait près de disparaître. Élue le 8 février 1871, réunie à peu près tout entière le 12, elle avait avant tout besoin d'un chef, d'un guide, d'un plénipotentiaire pour la représenter, et ce chef, elle n'avait heureusement pas à l'aller chercher bien loin ; elle le trouvait dans celui que vingt-six élections lui désignaient, et qui, par sa renommée européenne, par son passé libéral et conservateur, par son expérience des affaires, par son dévouement clairvoyant pendant la guerre, était pour elle la plus sûre des garanties. L'Assemblée et le pouvoir de M. Thiers semblaient naître ensemble d'un même mouvement d'opinion.

S'engager aussitôt dans des discussions irritantes, dans des luttes de parti pour le choix d'un gouvernement définitif, c'eût été prolonger et aggraver les dangers d'une crise d'où l'on avait justement hâte de sortir. L'Assemblée elle-même sentait bien le péril, et, sans abdiquer le

droit de décider plus tard des institutions de la France, en réservant au contraire ce droit, elle ne refusait pas de maintenir pour le moment la situation de fait qui existait, de laisser à M. Thiers le titre de « Chef du pouvoir exécutif de la République française », de même qu'elle se donnait pour président un républicain éprouvé, M. Jules Grévy, qui, à la vérité, n'avait pactisé ni avec le 4 Septembre ni avec la dictature de Tours.

M. Thiers, quant à lui, avait ses idées arrêtées sur toute chose, et ce qui était pour l'Assemblée un instinct était pour lui une politique délibérée, réfléchie, qu'il traduisait aussitôt dans ses actes comme dans son langage. A peine nommé chef du gouvernement, il composait son ministère d'hommes « choisis, comme il le disait, non pas dans l'un des partis qui vous divisent, mais dans tous, comme a fait le pays lui-même en vous donnant ses votes, en faisant figurer sur la même liste les personnages les plus divers, les plus opposés en apparence ». Il réunissait ainsi dans un même cabinet un homme qui était l'honneur du vieux parti parlementaire, M. Dufaure, — un légitimiste, M. de Larcy, des membres de la Défense nationale, M. Jules Favre, M. Jules Simon, un député d'un libéralisme éclairé, M. Lambrecht, l'amiral Pothuau, le général Le Flô. Il réservait le ministère des finances, le plus difficile de tous, à un homme d'une vigoureuse dextérité en affaires, à M. Pouyer-Quertier. Pour lui, en présence de la France submergée par l'invasion, épuisée de forces et de ressources, menacée par l'anarchie, il n'y avait qu'une conduite à suivre, un objet à se proposer. Il fallait au plus tôt faire cesser l'occupation étran-

gère, « au moyen d'une paix courageusement débattue, et se dévouer d'un commun effort à remettre la France sur pied ». — « Y a-t-il quelqu'un, ajoutait-il, qui pourrait nous dire qu'il y a quelque chose de plus pressant que cela? Y aurait-il, par exemple, quelqu'un qui oserait discuter savamment des articles de Constitution pendant que nos prisonniers expirent de misère dans des contrées lointaines, ou pendant que nos populations mourantes de faim sont obligées de livrer aux soldats étrangers le dernier morceau de pain qui leur reste?... Unissons-nous donc et disons-nous bien qu'en nous montrant capables de concorde, de sagesse, nous obtiendrons l'estime de l'Europe et de plus le respect de l'ennemi lui-même, et ce sera la plus grande force que vous puissiez donner à vos négociateurs pour défendre les intérêts de la France dans les graves négociations qui vont s'ouvrir. »

Il ne faisait, en parlant ainsi à son entrée en fonction, qu'exprimer ce que tout le monde sentait, et donner la séduction, l'autorité d'une raison lumineuse à une politique qui se dégageait pour ainsi dire des circonstances. Pour l'Assemblée, comme pour M. Thiers, son délégué ou son plénipotentiaire d'ailleurs, il n'y avait pas un instant à perdre. On était au 19 février, et l'armistice à la faveur duquel Assemblée et gouvernement venaient de se constituer à Bordeaux expirait le 21 à minuit. Le 20, M. Thiers partait pour Paris, accompagné de M. Jules Favre, qu'il avait gardé comme ministre des affaires étrangères; de M. le duc de Broglie, qui venait d'être nommé ambassadeur à Londres; de M. le baron

Baude, envoyé pour représenter la France à Bruxelles, et d'une commission parlementaire nommée pour être, en quelque sorte, le témoin des négociations. Avant tout, il y avait cette question souveraine de la paix ou de la guerre qui ne pouvait être tranchée qu'à Versailles, où le vainqueur attendait immobile dans sa force et dans son orgueil, sans avoir précisé jusque-là les conditions qu'il prétendait imposer.

VI

Certes, c'était pour M. Thiers une étrange et cruelle fortune d'avoir à porter le poids des malheurs qu'il avait prévus, qu'il n'avait pu ni détourner ni abréger, et de se trouver, — lui l'historien des grandeurs militaires d'autrefois, le politique aux instincts si vivement nationaux, — chargé de négocier la reddition de la France. Il avait pour coopérateur ou pour complice dans sa mission M. Jules Favre, qui ne pouvait lui être d'un grand secours, et cette commission de l'Assemblée de Bordeaux, qui l'avait accompagné à Paris, qui était pour lui comme une réserve sur laquelle il pouvait au besoin se replier. Il avait voulu tout d'abord faire seul sa première visite à Versailles, aller droit à M. de Bismarck, auprès de qui il se trouvait, non plus, comme au mois de novembre, en plénipotentiaire d'un gouvernement de hasard, mais en mandataire de la France elle-même, en chef déjà reconnu

avec un empressement sympathique par la plupart des États de l'Europe. Il voulait aussi voir le Roi, devenu depuis la guerre l'empereur Guillaume. Il ne désespérait peut-être pas encore de se faire écouter du souverain victorieux aussi bien que de son tout-puissant ministre, en plaidant devant eux la cause d'une paix modérée, équitable, humaine. S'il avait eu quelques illusions mêlées à beaucoup de craintes, il ne tardait pas à s'apercevoir que les illusions étaient vaines, que les craintes pouvaient être au-dessous de la réalité. Il se trouvait aussitôt en face d'une sorte d'inexorable ultimatum, — le démembrement complété par une rançon démesurée. Le vainqueur se montrait inflexible. M. Thiers, qui, après les premières entrevues, emmenait M. Jules Favre, n'avait plus qu'à entrer dans la négociation officielle, soutenant par devoir une lutte inégale contre la force enivrée de victoires.

M. Thiers, je le sais, a été un peu accusé de s'être trop hâté, de ne point s'être servi des neutres, de n'avoir pas prolongé la négociation de façon à laisser à l'Europe le temps d'intervenir par une médiation modératrice. Ce n'est qu'une illusion de plus. Quelle apparence que l'Europe qui, pendant la guerre, n'avait rien fait parce qu'au fond elle ne voulait rien faire, eût à la dernière heure la volonté et le pouvoir d'intervenir d'une manière décisive, efficace? D'un autre côté, M. de Bismarck restait seul maître du temps, qu'il mesurait avec jalousie, pour ainsi dire, à la négociation. On était au 21 février, il n'avait accordé une prolongation d'armistice que jusqu'au 26. Il n'aurait sûrement pas laissé aux

neutres le temps de se mêler de ses affaires; il ne voulait pas même paraître concéder à un désir de l'Angleterre une réduction de l'indemnité de guerre. Ce qui l'exaspérait le plus, c'était cette idée de l'intervention des neutres, et à la moindre difficulté soulevée par M. Thiers, il s'emportait, il disait avec une colère mêlée d'ironie : « Je le vois bien, vous n'avez d'autre but que de rentrer en campagne; vous y trouverez l'appui et les conseils de vos bons amis messieurs les Anglais. » Pour que l'Europe eût un rôle dans la négociation, il aurait fallu qu'elle eût le droit d'avoir une influence, la volonté et le pouvoir de l'exercer : il aurait fallu qu'il y eût une Europe! La vérité est que, pour la France, il n'y avait ni intervention ni secours à attendre d'aucun côté, et que M. Thiers, son représentant, restait seul à se débattre, n'ayant à compter que sur ses propres efforts, sur les inspirations d'un patriotisme servi par une raison éloquente. Il ne résistait pas moins, il ne disputait pas moins le terrain pied à pied, comme s'il avait eu toute liberté, comme s'il eût gardé quelque espoir d'adoucir des conditions dictées au bout de l'épée. Il tenait tête à son redoutable interlocuteur.

Pendant quelques jours, entre Versailles où se poursuivait la négociation, et Paris où la commission parlementaire attendait avec anxiété chaque soir le résultat de la journée, c'était un véritable drame que M. Thiers animait de son feu, de sa passion, de son inépuisable esprit de ressource. M. Jules Favre, qui était son témoin encore plus que son lieutenant, l'a dit avec émotion : « Je le vois encore pâle, agité, s'asseyant et se levant

tour à tour; j'entends sa voix brisée par le chagrin, ses paroles entrecoupées, ses accents suppliants et fiers, et je ne sais rien de plus grand que la passion de ce noble cœur éclatant en plaintes, en menaces, en prières, s'irritant par degrés en face d'une injuste résistance. » Parfois, en effet, lorsqu'il se heurtait contre les excès de la force, il semblait tout prêt à rejeter l'injure d'une telle négociation; il se révoltait et il s'écriait un jour : « Eh bien! qu'il en soit comme vous le voudrez, monsieur le comte. Ces négociations ne sont plus qu'une feinte. Si vous avez résolu contre nous une guerre d'extermination, faites-la. Ravagez nos provinces, brûlez nos maisons, achevez votre œuvre. Nous vous combattrons jusqu'au dernier souffle; nous pourrons succomber, au moins nous ne serons pas déshonorés. » Il sentait bien cependant qu'il ne pouvait pas rompre. Il avait tout épuisé pour sauver Metz, et, ne pouvant sauver Metz, il se retranchait sur Belfort. On lui offrait, s'il voulait céder Belfort, de ne plus insister sur cette entrée des Allemands à Paris dont on faisait maintenant une condition, et bien qu'il fût désireux d'épargner à Paris une humiliation terrible, il préférait encore payer d'une occupation temporaire des Champs-Élysées la conservation d'une ville française.

Il se défendait de position en position, et, en définitive, après quatre jours de luttes désespérées, il ne pouvait se dérober à la rigueur de ces préliminaires du 26 février qui se résumaient en quelques points tristement caractéristiques : cession de l'Alsace, d'une partie de la Lorraine avec Metz, rançon de cinq milliards garantie par

une occupation graduée. Tout ce qu'on avait pu arracher au vainqueur se réduisait à quelques concessions qui n'étaient pourtant pas sans prix. On avait réussi, en sauvant Belfort, à garder une ville que M. Thiers considérait justement comme la citadelle de la patrie mutilée, comme la dernière gardienne de notre frontière. On avait obtenu une petite réduction sur le chiffre primitif de six milliards demandé pour l'indemnité, et surtout on avait éludé une sorte de mainmise méditée sur les ressources de la France au moyen d'un syndicat de banquiers allemands qui s'offrait, sous les auspices de M. de Bismarck, à se charger de la réalisation de l'indemnité de guerre. On échappait à ce que j'appellerai une occupation financière parallèle à l'occupation militaire. En un mot, la France vaincue, démembrée, rançonnée, restait du moins son propre garant; elle gardait son indépendance financière comme elle gardait son indépendance politique avec la dignité du malheur.

Au fond, dans cet acte qu'il pouvait certes appeler « une des plus cruelles douleurs de sa vie », la plus cruelle et la plus imméritée, M. Thiers agissait en politique prompt aux résolutions nécessaires. Il avait du courage pour tous : il avait la hardiesse de mettre son nom à une paix que le pays désirait, mais que nul autre n'aurait osé signer, dont on craignait de s'avouer les conditions. Il avait pris pour lui la première responsabilité, et lorsqu'après en avoir fini à Versailles, il se trouvait deux jours plus tard à Bordeaux devant l'Assemblée, avec son œuvre douloureuse autant qu'inévitable, il avait le droit de s'écrier : « Nous avons engagé notre responsabilité, il faut

maintenant que chacun engage la sienne ici... » Qu'on fît après cela des discours patriotiques pour démontrer tout ce qu'il y avait d'impitoyable dans cette paix, c'était bien inutile; on n'avait pas besoin de le lui dire, il le savait mieux que tout autre, et, bien qu'il attachât du prix aux quelques atténuations qu'il croyait avoir conquises, il ne se méprenait pas. Qu'on parlât encore, dans un intérêt de fausse popularité, par un patriotisme mal entendu, de reprendre les armes, de se rejeter dans la guerre à outrance, il arrêtait les déclamations par ce mot désespéré : « Les moyens! les moyens! »

Les moyens, ils n'existaient pas, et c'était là justement ce qui avait déterminé le négociateur de la France. M. Thiers portait dans ces tragiques délibérations une double pensée. Il croyait, il savait qu'il n'y avait plus « une seule chance de soutenir la lutte, de la soutenir heureusement », non parce que la France aurait manqué d'éléments de résistance et de combat, mais parce que son organisation militaire était brisée, parce qu'elle ne pouvait plus refaire sérieusement des armées devant l'invasion débordant de toutes parts. Il avait de plus cette conviction que prolonger désormais la guerre, c'était courir à une ruine peut-être irréparable, et que s'arrêter virilement avant que tout fût perdu, c'était du moins réserver l'avenir. « Oui, s'écriait-il d'un accent ému et émouvant, ma conviction profonde est qu'en faisant la paix aujourd'hui et en nous soumettant à une grande douleur, c'est l'avenir du pays que nous sauvons, c'est sa future grandeur que nous assurons. Il n'y a que cette espérance qui ait pu me décider... » Bien différent de

ceux qui, dans l'exaltation d'une dictature sans frein, pour une lutte sans espoir, n'auraient pas craint d'épuiser la source de la vie nationale, il acceptait, lui, le sacrifice du moment, l'impopularité de la paix, pour empêcher la source de tarir, pour laisser à la France le temps de se ranimer et de revivre. M. Thiers avait agi avec la courageuse prévoyance du patriote expérimenté; l'Assemblée, en dépit des protestations de quelques politiques emportés ou aveugles, ne pouvait évidemment que sanctionner l'œuvre de son négociateur en déclarant, au milieu de l'émotion universelle, « l'Empire responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement du territoire ».

VII

Les préliminaires signés avec l'ennemi à Versailles et acceptés par l'Assemblée à Bordeaux, c'était quelque chose sans doute; ce n'était pas tout encore cependant : M. Thiers le savait bien, il n'en parlait qu'à demi-mot. Après avoir mis fin à la guere étrangère, il y avait à conjurer la guerre civile, dont Paris pouvait d'un instant à l'autre devenir le dangereux foyer. Paris, à l'issue du siége, était resté avec les ardeurs violentes, avec la fièvre de ces cinq mois de lutte et de claustration. Pendant qu'on négociait ou qu'on délibérait, Paris, livré à peu près à lui-même, abandonné par le gouvernement, déserté par

l'élite de la population, passait par degrés aux mains de quelques chefs de sédition prompts à se servir des sentiments généreux aussi bien que des instincts de révolte. Il se remplissait et s'échauffait de passions désordonnées dont on redoutait l'explosion à l'entrée désormais inévitable des Allemands, et c'est à cela que songeait M. Thiers lorsque, suppliant l'Assemblée de voter sans perdre un jour, d'abréger le plus possible pour la ville du siége l'épreuve d'une occupation momentanée, il disait d'un accent pressant : « Je ne puis pas tout vous dire... J'ai quitté Paris hier au soir, et quand je parle ainsi, je désire être compris sans rien ajouter. » On pouvait abréger l'épreuve de l'occupation ennemie par un vote de patriotisme résigné, par la ratification immédiate des préliminaires; on ne pouvait guérir d'un seul coup, surtout de loin, l'anarchie morale que le siége avait laissée, que l'apparition des Allemands dans les Champs-Élysées ne faisait qu'envenimer.

Chose plus redoutable ! déjà à travers tout se dessinait comme une des plus cruelles conséquences des événements, un malentendu plein de menaces. Au fond, la province désirait la paix, elle avait nommé des représentants pour faire la paix. Paris, bien qu'à peine échappé aux terreurs de la famine, semblait brûler encore des feux mal éteints de la guerre, ou tout au moins il laissait les démagogues exploiter les ombrages de son patriotisme déçu. La province, fatiguée de cinq mois d'anarchie et de dictature, avait mis tout ce qu'elle avait d'instincts conservateurs dans le scrutin du 8 février, choisissant pour la représenter et pour la sauver des

hommes qui se rattachaient à toutes les monarchies; Paris, dans le désordre de ses élections, avait laissé éclater ses instincts de radicalisme, il avait nommé, à côté de quelques modérés, les démagogues les plus compromis. L'Assemblée de Bordeaux se défiait d'une ville qui lui apparaissait au loin comme une énigme, et elle montrait ses craintes en décidant, au lendemain de la paix, qu'elle irait pour le moment camper à Versailles; Paris, le Paris révolutionnaire, se défiait de l'Assemblée, de la France provinciale, qui venait de se révéler dans un mouvement de réaction, de ceux qu'on appelait les « ruraux ». D'heure en heure, cette situation s'aggravait dans une sorte d'obscurité irritante.

A dire la vérité, le sentiment provincial qui se manifestait avec une certaine candeur à Bordeaux pouvait paraître un peu dur et peu politique à l'égard de Paris. On ne tenait pas un assez juste compte à la malheureuse ville de ses cinq mois de siége et de misère, de ce qu'elle avait fait et de ce qu'elle avait souffert pour la défense commune. On ne lui épargnait ni les paroles blessantes ni les soupçons, et M. Thiers avait besoin de ménagements infinis pour obtenir qne l'Assemblée allât s'établir à Versailles, non à Bourges ou à Fontainebleau, pour rappeler qu'on ne pouvait trop s'éloigner d'une ville qui restait, après tout, le foyer de la vie française, le centre traditionnel des administrations, le plus grand marché financier de l'Europe. Paris, de son côté, ou plutôt le parti qui dominait et opprimait déjà Paris, semblait s'étudier à justifier toutes les craintes par ses excès, par ses affectations de suprématie révolutionaire. Il est certain qu'à

partir du commencement de mars, il n'y avait plus d'autorité régulière. La démagogie, concentrée dans un comité anonyme et insaisissable, régnait à peu près seule dans la cité par le formidable armement dont elle s'était saisie sous prétexte de le soustraire aux Prussiens, par l'habileté avec laquelle elle s'était emparée de cette vaste cohue d'une garde nationale qui n'avait jamais eu de discipline, qui n'avait plus maintenant de chefs reconnus. Elle avait organisé la fédération de la révolte en face d'un pouvoir légal qui n'avait pas eu encore le temps de se reconstituer, qui n'avait ni administration ni armée. Il était clair que le jour où le gouvernement, sans force suffisante, voudrait essayer de rétablir un certain ordre, de reprendre possession de la ville, de reconquérir ces canons que l'émeute étalait et gardait avec une menaçante ostentation la lutte éclaterait.

Le fait est qu'on ne pouvait rester indéfiniment devant cette menace de sédition, et qu'on ne savait comment en avoir raison. Le 18 mars, à la première apparence d'action militaire, l'insurrection se déchaînait dans la ville, enveloppant la force régulière, procédant par l'assassinat de deux généraux, mettant en quelques heures le gouvernement dans l'alternative de se laisser prendre lui-même ou de se sauver par la retraite, d'aller chercher un asile à Versailles. Une journée avait suffi pour mettre à nu le fond d'un abîme, un effroyable déchirement. Il y avait désormais deux camps en présence : dans l'un étaient le gouvernement, l'Assemblée, représentant la France, la loi, les dernières garanties de l'indépendance nationale et de la civilisation; dans l'autre camp, ce n'é-

tait, il est vrai, qu'une faction sinistre et vulgaire sous le nom de Commune, mais une faction maîtresse de la plus grande des places fortes, disposant des défenses accumulées contre l'étranger, des ressources de Paris, prête à toutes les extrémités, à l'incendie et aux massacres. La rupture était déclarée, de telle sorte qu'à peine échappé à la guerre étrangère, M. Thiers avait à tenir tête à la guerre civile. Réfugié à Versailles, au camp de la France, M. Thiers se trouvait un moment dans la position d'un homme, d'un chef d'État obligé de faire face de tous côtés, au milieu d'une immense confusion. Il avait tout à la fois à poursuivre avec l'Allemagne les négociations qui devaient transformer les préliminaires du 26 février en paix définitive, et à se créer les moyens de reconquérir Paris, fût-ce par un nouveau siége, au nom de la France, à déployer la virilité d'un gouvernement devant l'Europe attentive et émue.

Le malhenr du temps voulait que la France épuisât jusqu'au bout les amertumes, qu'elle connût, après l'injure de l'invasion et du démembrement, le crime de la guerre intestine fomentée devant l'ennemi. Cette journée du 18 mars, qui enfantait la Commune, était en effet le plus grand des crimes contre la patrie, — un de ces crimes qu'aucune amnistie n'efface, — avec cette aggravation que les criminels faisaient le mal pour le mal, pour une domination meurtrière qu'ils ne pouvaient pas même se flatter de prolonger au delà de quelques jours ou de quelques semaines, quoi qu'il arrivât. Si l'insurrection avait réussi contre la France, il n'y avait aucun doute possible : les Allemands, campés à Saint-Denis, maîtres

de quelques-uns des principaux forts, auraient fait ce que nous ne pouvions pas faire. Ils se seraient chargés de réduire la ville rebelle à merci; ils rouvraient immédiatement la guerre avec les cinq cent mille hommes dont ils disposaient, et c'est la nation entière qui aurait expié l'attentat parisien par de plus dures rançons de servitude, qui serait restée peut-être irréparablement atteinte. La première conséquence de cette fatale insurrection, dans tous les cas, devait être d'ajouter aux misères publiques de nouvelles misères, d'imposer au gouvernement du pays de cruelles difficultés. M. Thiers, quant à lui, sans douter du succès, connaissait mieux que tout autre ces difficultés. A peine établi à Versailles avec quelques troupes démoralisées et des débris d'administration, il se mettait à l'œuvre avec cette vive et impétueuse activité qu'il appliquait à tout. Il avait à couvrir l'Assemblée, à refaire une armée d'opérations, à réunir toutes les ressources nécessaires pour une action décisive. Il ne voulait rien entreprendre avant d'être sûr de pouvoir aller jusqu'au bout, et c'est là justement que s'élevaient pour lui les complications poignantes.

Évidemment M. de Bismarck était sans pitié; il ne songeait qu'à tirer parti des circonstances pour compléter sa victoire, pour aggraver les préliminaires, pour hâter la négociation de la paix définitive, qui devait d'abord s'ouvrir en terrain neutre, à Bruxelles, qu'il allait bientôt transporter à Francfort. Il ne laissait pas respirer M. Thiers. Il employait toutes les formes de la pression. Tantôt M. de Bismarck affectait de croire que ce malheureux gouvernement de Versailles ne pourrait à

lui seul venir à bout de l'insurrection, et il offrait une coopération qu'on devait refuser par un sentiment de dignité nationale. Tantôt il querellait M. Thiers sur l'importance des forces militaires réunies à Versailles, et il feignait de craindre que ces forces pussent être tournées contre l'Allemagne. Il suspendait le renvoi des prisonniers français, il menaçait d'exiger qu'on ne dépassât pas le chiffre de quarante mille hommes fixé par les préliminaires pour l'armée concentrée à Paris ou autour de Paris, et il ne consentait que par degrés, en faisant payer chaque concession, à laisser augmenter cette armée dont on avait besoin. Il tenait sans cesse en alerte le gouvernement de Versailles tant qu'il n'avait pas son traité définitif. Il n'était pas, comme on le disait, le complice de l'insurrection de Paris, il s'en servait habilement, durement, pour son avantage.

Ce qui faisait la tâche plus délicate et plus pénible à M. Thiers dans ces extrémités, c'est qu'il ne pouvait pas toujours avouer devant l'Assemblée les embarras dont il était assailli. Il ne pouvait divulguer le secret de tous ses actes, de ses temporisations. De ses angoisses de toutes les heures il ne laissait entrevoir que ce qui ne compromettait rien, ce qui lui échappait quand on le pressait trop. Patient avec les difficultés, il n'était pas toujours endurant avec les hommes. Il aurait pu, lui aussi, dire aux conseillers et aux interpellateurs indiscrets ce que M. de Bismarck, dans une des crises les plus graves de sa vie, avant 1870, disait à son parlement : « Vous ne savez pas où vous pouvez m'atteindre. Vous ne connaissez ni mes luttes, ni la situation politique gé-

nérale ; vous ne savez pas combien il m'est difficile de traiter pour le moment... » Chargé de terribles responsabilités qu'il ne déclinait pas, dont il se sentait néanmoins ému parfois, M. Thiers ne se laissait pas détourner du but. Il poursuivait à travers tout son œuvre de diplomatie et de guerre, ayant sans cesse affaire avec Berlin en même temps qu'avec la Commune, résistant aux excitations comme aux découragements. Il passait sa vie à dénouer des complications toujours renaissantes, et ce n'est qu'après deux mois d'épreuves, après des négociations mêlées de toute sorte de péripéties, après les opérations d'un nouveau siége, qu'il touchait enfin au dénoûment du redoutable drame. Le 10 mai, le traité définitif était signé à Francfort entre M. de Bismarck et les plénipotentiaires français ; le 21, l'armée de Versailles entrait de vive force dans Paris pour disputer pendant sept jours la malheureuse ville à cette insurrection qui avait commencé par le meurtre, qui finissait par les massacres et par les incendies.

Cette fois, si chèrement qu'elle fût achetée, c'était la paix, la paix intérieure aussi bien que la paix extérieure, et maintenant commençait pour M. Thiers une œuvre qui n'était pas moins difficile, à laquelle il attachait son orgueil : la liquidation de la guerre étrangère et de la guerre civile, la réparation des ruines et des désastres légués par « l'année terrible » à la France !

VIII

Le jour où l'armée de Versailles, qui pouvait justement s'appeler l'armée de la civilisation, rentrait dans Paris en flammes, on se trouvait en face d'une situation allégée, il est vrai, d'un cruel fardeau, accablante encore cependant. Après les ravages de l'invasion aggravés par les ravages de l'insurrection, le moment était venu de se reconnaître, de se ressaisir pour ainsi dire dans l'immense dévastation, de régler tous les comptes, et la tâche était d'autant plus ardue qu'il y avait tout à faire à la fois. Il y avait à réaliser la paix jusqu'au bout par la diplomatie, à rapatrier des prisonniers sans nombre pour retrouver les éléments d'une armée, à rétablir l'ordre troublé « par une subite apparition de l'anarchie », à réorganiser l'administration et les finances, à relever le crédit et à raviver le travail pour arriver à payer les colossales rançons de la défaite; il y avait aussi à résoudre un jour ou l'autre les questions les plus graves, les plus délicates de l'ordre politique et constitutionnel. Il y avait, en un mot, « à faire qu'il y eût encore une France dans le monde! »

C'était la pensée, la passion de M. Thiers, qui, à peine entré au gouvernement depuis quelques heures, embrassant d'un regard ferme toute cette situation et se décidant en homme d'action, avait sur-le-champ tracé avec

autant d'émotion que de justesse le programme des circonstances. « En présence d'un pareil état de choses, avait-il dit dès le 19 février, y a-t-il, peut-il y avoir deux politiques? N'y en a-t-il pas une seule, forcée, nécessaire, urgente, consistant à faire cesser le plus promptement possible les maux qui nous accablent?... Pacifier, réorganiser, relever le crédit, ranimer le travail, voilà la seule politique possible et même convenable en ce moment. A celle-là tout homme sensé, honnête, éclairé, quoi qu'il pense sur la monarchie ou sur la république, peut travailler utilement, dignement... Ah! sans doute, lorsque nous aurons rendu à notre pays les services pressants que je viens d'énumérer, quand nous aurons fermé ses plaies et ranimé ses forces, nous le rendrons à lui-même, et, rétabli alors, recouvrant la liberté de ses esprits, il verra comment il veut vivre... » Et quelques jours après, entre la signature des préliminaires de la paix et l'explosion insurrectionnelle du 18 mars, à propos de la translation du gouvernement et de l'Assemblée à Versailles, M. Thiers, reprenant ces idées, se plaisait à les développer avec un art profond et fin. Il s'efforçait de persuader à l'Assemblée, — plus peut-être que l'Assemblée elle-même ne le croyait, — qu'elle avait montré dès le premier jour toute sa sagesse en comprenant la nécessité de s'attacher à réorganiser le pays avant de songer à le constituer : « Vous vous êtes dit, ajoutait-il, qu'il n'était pas urgent de constituer, et qu'il était urgent de réorganiser. Vous vous êtes dit quelque chose de beaucoup plus élevé et plus vrai encore, s'il est possible; vous vous êtes dit que, si vous vouliez exercer le pouvoir constituant que vous

avez, vous vous diviseriez à l'instant même, que si, au contraire, vous ne vouliez que réorganiser, vous seriez tous d'accord. Pour réorganiser, vous n'avez rien à faire qui vous divise. Pour veiller à l'évacuation du pays, pour rétablir les services financiers, pour composer une administration, pour recomposer une armée et rendre au travail tous les hommes qui en ont été arrachés, pour cette œuvre pressante, indispensable, pour que la vie renaisse dans notre pays, il ne faut pas faire la moindre chose qui vous désunisse, pas la moindre... Vous êtes divisés, et cependant vous êtes unis en honnêtes gens, en bons citoyens, dans cette pensée commune de réorganiser le pays et de différer le jour où on le constituera. »

En d'autres termes, dans la pensée de M. Thiers, tout se coordonnait, tout devait avoir sa place et son heure, — la réorganisation d'abord, puis le choix d'un régime, la constitution d'un gouvernement définitif. Pour le moment, la réorganisation primait tout, sous quelque forme qu'elle s'accomplît, et à cette œuvre les partis devaient sacrifier leurs passions, leurs vœux, leurs espérances ou leurs ressentiments. C'est ce qui s'est appelé le « pacte de Bordeaux », — pacte de raison, de nécessité et de patriotisme, qui naissait de toute une situation, qui résumait la seule politique possible dans la confusion de ces jours de détresse.

Cette « réorganisation », que M. Thiers mettait au-dessus de tout, dont il faisait le premier objet de ses efforts, qui, en définitive, est devenue et est restée l'œuvre féconde de deux années de gouvernement, cette « réorganisation » avait certes de quoi effrayer, et par la multi-

plicité des questions qu'elle soulevait, et par les difficultés qu'elle rencontrait.

Qu'on se rappelle cette situation telle qu'elle apparaissait, telle qu'elle était réellement. Je ne parle pas seulement de la diminution de territoire par la perte de deux provinces, de la brèche ouverte dans nos frontières, de la dissolution des forces militaires et politiques, de cet état moral qui survivait aux désastres, qui se composait d'exaspération et de prostration. Je prends des chiffres. Il y avait d'abord et avant tout la rançon de 5 milliards à payer à l'Allemagne. Ce n'était là qu'un capital auquel il fallait ajouter les intérêts jusqu'à la libération définitive, les frais des opérations financières nécessitées par les circonstances, les dépenses d'entretien de l'armée allemande pendant l'occupation, qui pouvait durer plusieurs années : on arrivait ainsi à plus de 6 milliards. La défense nationale, d'un autre côté, avait absorbé plus de 2 milliards 1/2 pour le moins. On avait vécu, pendant ces six mois, avec un premier emprunt de 750 millions voté en août 1870, avec un emprunt d'un peu plus de 200 millions réalisé à Londres au mois d'octobre, et surtout avec les prêts successifs que la Banque de France avait faits, qui s'élevaient déjà à 1,330 millions, qui allaient s'élever à 1,530 millions. Ce n'est pas tout : il y avait les destructions de toute sorte, les pertes de matériel à réparer, les armements et les approvisionnements à reconstituer, les indemnités ou dédommagements à payer à la ville de Paris ou aux provinces les plus éprouvées par les réquisitions et les contributions de guerre. La Commune enfin coûtait plus de

230 millions. C'était, — sans compter ce qui ne pouvait être évalué, ce qui représentait encore plusieurs milliards, — un total de 14 milliards, peut-être plus, dont une partie considérable devait être payée argent comptant, à courte échéance, entre les mains d'un créancier impitoyable.

C'était l'effroyable bilan fait pour confondre les esprits les moins timorés. Pour suffire à des charges qui dépassaient de beaucoup la rançon des défaites de 1814-1815, qui n'avaient jamais pesé de ce poids écrasant sur un pays, il n'y avait qu'une chose, bien grande il est vrai, — la fortune de la France; mais cette fortune, pour le moment à demi épuisée, il fallait qu'elle retrouvât sa fécondité et ses ressorts, qu'elle pût se déployer de nouveau en liberté par la paix, le travail et le crédit. Il fallait que le gouvernement qui venait de naître pour relever la fortune de la France, ou, comme le disait son chef d'une façon spirituellement touchante, pour « administrer l'infortune nationale », pût ressaisir les ressources publiques, agir sans crainte, sans hésitation, sans contestation, et c'est là justement que les difficultés commençaient et se multipliaient à chaque pas, sous toutes les formes.

IX

Ces difficultés étaient immenses, de toute nature, sans parler même de l'insurrection qui aurait pu emporter ce

qui restait de la France, et ce qu'il y avait de plus dur, de plus irritant dans cette situation, c'est qu'on ne pouvait se mouvoir que sous les yeux, presque avec le concours de l'ennemi étranger. Les Allemands, il est vrai, n'étaient plus après les préliminaires de la paix dans les départements éloignés. Ils avaient abandonné la Sarthe, l'Orne, Eure-et-Loir, le Calvados, ils avaient quitté Versailles et la rive gauche de la Seine, ils n'avaient fait que passer à Paris; mais ils étaient à Saint-Denis, dans les forts du nord et de l'est; ils étaient répandus, établis partout, de la rive droite de la Seine jusqu'à la Meuse et aux Vosges. Ils étaient sur notre sol pour de longs mois, peut-être pour des années, on ne le savait pas encore.

Or cette occupation ne présentait pas seulement pour la France les frais d'entretien d'une armée étrangère qui, au début, ne comptait pas moins de cinq cent mille hommes; elle privait l'État français d'une partie de ses ressources les plus nécessaires par la mainmise de l'étranger sur les impôts, sur toutes les ressources de revenus publics dans les régions occupées. Ce n'est que par degrés, par une série de conventions obtenues à grand'peine qu'on arrivait à reconquérir le droit de percevoir les impôts. Cette dure occupation, elle n'était pas seulement une charge matérielle oppressive, elle pesait sur tous les actes, sur toutes les résolutions du gouvernement. On ne pouvait faire un mouvement sans avoir à traiter avec les chefs de l'occupation, avec le général de Fabrice d'abord, puis avec le général de Manteuffel, établi à Nancy, souvent avec M. de Bismarck lui-même. Il fallait négocier sans cesse, tantôt pour le recouvre-

ment de nos prisonniers, tantôt pour l'augmentation de notre armée, qui, d'après les préliminaires, ne pouvait être que de quarante mille hommes, qui montait successivement à quatre-vingt mille, à cent mille, à cent trente mille hommes. Il fallait négocier pour la destruction d'un poste de télégraphe, pour une patrouille qui passait trop près des lignes allemandes, pour une rixe entre des habitants et des soldats de l'occupation, pour le moindre incident. Il fallait négocier pour tout, et qu'on prenne bien garde qu'à chaque instant il y avait des alertes, des sommations, des menaces qui allaient porter l'anxiété à Versailles, — qu'au moment où la Commune venait d'être vaincue, on recevait un soir cette dépêche de M. de Bismarck : « J'apprends que vos soldats occupent le terrain réservé aux nôtres dans la zone de Raincy. J'ai l'honneur d'avertir Votre Excellence que s'ils ne se retirent pas immédiatement derrière leurs lignes, nos troupes vous attaqueront aujourd'hui même à minuit. »

Situation cruelle qui faisait dire un jour à M. Thiers : « Pour bien apprécier ce qu'il y a dans ces mots, l'évacuation du territoire, il faudrait être chargé comme nous le sommes de diriger en ce moment les affaires du pays... Ah ! si vous saviez les détails ! Ne pouvoir pas ordonner un mouvement de troupes, un mouvement de matériel sans être obligé de recourir à une volonté étrangère ! Craindre à tout moment qu'un jeune homme fier et imprudent, poussé par les sentiments les plus généreux, ne provoque une collision ! Livrer des Français qui n'ont eu que le tort d'être imprudents, les livrer afin de ne pas s'exposer à faire naître les conflits les plus redoutables,

voilà une douleur que nous ressentons tous les jours ! » C'était la triste vérité.

On avait incessamment affaire à cet ennemi extérieur campé de toutes parts, à une occupation hautaine et méticuleuse dans ses procédés ; on avait aussi affaire à une Assemblée avec laquelle il fallait toujours compter. Ce n'est point assurément que cette Assemblée de Bordeaux, devenue l'Assemblée de Versailles, ne fût courageuse, patriote et dévouée. Elle avait toutes les bonnes volontés, un sentiment profond des malheurs publics, des instincts libéraux, le désir du bien ; mais elle avait en même temps des passions qu'elle avait de la peine à contenir, les exigences d'une Assemblée souveraine, les susceptibilités et les ombrages d'un pouvoir omnipotent et inexpérimenté. Avec les meilleures intentions, elle ajoutait parfois à des embarras intimes qu'elle ne connaissait pas, dont on n'aurait pu lui dire le secret sans danger. Elle soulevait des questions irritantes ou prématurées, et si elle ne marchandait ni son concours ni sa confiance au gouvernement qu'elle venait de créer, elle laissait entrevoir déjà qu'il y avait des points sur lesquels elle ne serait pas facile à manier. Elle avait ses agitations et ses impatiences auxquelles M. Thiers répondait dans un des moments les plus critiques : « Je vous en supplie, n'ajoutez pas un trouble inutile à toutes les difficultés que rencontre le gouvernement. Soyez convaincus que tout ce que vous éprouvez, nous l'éprouvons, et je dois l'éprouver plus que personne, parce que j'en vois plus que personne ne peut en voir. Je vous en adjure, laissez-nous le calme dont nous avons besoin pour agir. Nul ne vou-

drait, nul ne pourrait se servir de sa main si on la lui secouait au moment même qu'il s'en sert... » Les interpellateurs, désavoués par la masse de l'Assemblée, se taisaient pour un jour ; ils recommençaient le lendemain.

C'est au milieu de ces difficultés de toute nature, toujours renaissantes, que M. Thiers avait à se débattre, et à cette tâche multiple, incessante, il portait la force de la volonté, la lucidité de l'esprit, l'inépuisable ardeur d'un patriotisme à la fois agrandi et attendri par le malheur. Ce n'était plus comme à ces moments sombres des débuts de la guerre où, s'entretenant un matin avec M. d'Haussonville, qui en a gardé le souvenir, il lui disait : « Je ne sais pas ce que nous réserve l'avenir ; je suis d'une tristesse affreuse. *L'âme me rentre parfois au fond du corps !* Si notre pays perd, moi vivant, la position qu'il a jusqu'à présent occupée dans le monde, je ne m'en consolerai pas. Je me cacherai, je me plongerai dans l'étude. On n'entendra plus parler de moi... » Maintenant il sentait se rallumer tout son feu. Il l'avait retrouvé, ce feu, pendant la guerre, pour parcourir l'Europe, pour aller à Versailles, au camp ennemi ; il le retrouvait plus que jamais dans ce gouvernement qu'il recevait des circonstances, dont il était l'âme, le guide, le chef, la personnification vivante devant le pays, devant le monde.

X

Je voudrais le montrer dans cette vie dévorante de chef de gouvernement, au milieu des plus vastes affaires et des poignants soucis de toutes les heures. A vrai dire, le gouvernement, c'était l'homme, et l'homme mettait dans cette magistrature presque souveraine tout ce qu'il avait de dons, de ressources, de vivacité originale, de génie naturel et d'art. M. Thiers acceptait dans toute son étendue le rôle de premier serviteur de la France ; il en remplissait les devoirs sans repos, sans faiblesse, toujours à l'œuvre, patient et ingénieux avec les difficultés de tous les jours, prêt aux résolutions les plus graves quand il le fallait, simple et facile avec les hommes, quoique prompt à s'irriter des ennuis, des contrariétés inutiles, et gardant à travers tout la fermeté du cœur, la liberté de l'esprit. Il avait, surtout au début, l'immense autorité de son expérience, de son savoir et aussi de son âge, de ce « vieil âge » dont il parlait parfois avec une grâce mêlée d'émotion, qui lui faisait une sorte de majesté aimable et touchante. M. Thiers avait certes la pitié profonde des malheurs publics ; il l'exprimait souvent en homme qui s'identifiait presque naïvement avec le pays ; mais, par un privilége de sa vive nature, il échappait aux dangereuses influences des tristesses stériles :

il avait ce qui caractérise les tempéraments vigoureux, les vrais hommes d'action, l'humeur libre, l'entrain dans les plus terribles crises, l'aisance du travail. Il se plaisait quelquefois à dire avec une spirituelle bonhomie que ses ministres voulaient bien l'admettre comme collaborateur; il était, par le fait, le ministre universel. Il s'occupait de tout, il décidait tout et il suffisait à tout, à la diplomatie comme à l'administration militaire et financière.

Obligé de traiter sans cesse, non-seulement avec Berlin, mais avec les chefs de l'occupation allemande campés aux portes de Paris, puis à Nancy, il passait sa vie à négocier, à disputer ce qui restait de l'indépendance française à l'étranger, à convaincre tantôt M. de Bismarck, tantôt M. de Manteuffel, à écrire ou à recevoir des dépêches. Il avait parfois de terribles surprises, même des craintes sérieuses, toujours renaissantes, dans ses démêlés avec cette diplomatie impitoyable d'un vainqueur hautain : il ne se décourageait pas. Quand les négociations lui laissaient une trêve, il s'occupait de l'administration. Il voyait les chefs de service, les généraux, les représentants de la banque, tous ces hommes utiles qui lui prêtaient le secours de leur expérience pratique. Il préparait avec eux la solution des questions les plus épineuses du moment. Quand il n'était pas tout entier aux affaires de diplomatie ou d'adminstration, il était à l'Assemblée, dans les commissions, traitant en toute indépendance avec les partis, résistant aux entraînements dangereux, gouvernant par la parole comme par l'action. Il se multipliait sans s'épuiser.

Ce qui avait été surtout son mérite, son honneur et la

force de son gouvernement, c'est que, sans hésiter un instant, dès le premier jour, il avait fait entendre une parole de confiance au milieu des deuils et des découragements; il avait donné le mot d'ordre de la politique nouvelle. Dans des conditions différentes, bien aggravées assurément, M. Thiers était encore en 1871 ce que M. de Talleyrand avait été en 1815. M. de Talleyrand, arrivant à Vienne après les désastres qu'on croyait alors incomparables, avait l'habileté et la bonne fortune de dire le mot décisif d'une situation, de relever d'un seul coup la France dans les conseils de l'Europe. M. Thiers, lui, ne paraissait pas dans un congrès. Il était de toute façon dans les circonstances les plus défovorables; mais il rendait le service de dire, lui aussi, le mot décisif, de donner une impulsion en sage autant qu'en patriote, de raviver dans le pays le sentiment de ses destinées, de son passé et de son avenir. Il avait dit dans ses premiers discours, qui étaient un acte de foi et de confiance : « Je ne doute pas de la puissance de la France... Oui, cette puissance de notre pays est ma consolation dans nos douleurs actuelles. Oui, je crois à son avenir. Oui! oui! j'y crois, mais à la condition que nous aurons enfin du bon sens, que nous ne nous payerons plus de mots, que, sous les mots, nous voudrons mettre des réalités, et que nous aurons non-seulement du bon sens, mais un bon sens courageux... Oui, cet avenir sera conforme à tout ce que la Providence a donné à la France dans tous les temps et qu'elle ne lui refusera pas pour la première fois dans ces jours de calamité où nous sommes. Elle aura eu ses épreuves douloureuses à traverser; elle les traversera,

et j'espère qu'elle en sortira avec la grandeur immortelle que rien n'a encore atteinte sérieusement... »

Lorsque bien des hommes, même des financiers expérimentés, se montraient pleins de doutes et en étaient à croire que le fardeau était trop accablant, que la France ne pourrait jamais faire face à tant de charges, à une rançon si demesurée, M. Thiers, lui, ne doutait pas ; il s'efforçait de relever les esprits. « Est-il vrai, disait-il, que la France, comme on l'assure quelquefois, après une guerre qui n'a presque pas d'égale dans son histoire, après les malheurs sans pareils qui s'y sont ajoutés, est-il vrai que la France, accablée par tant de calamités à la fois, soit incapable de suffire à ses charges ? Est-il vrai qu'elle serait dans l'illusion si elle croyait pouvoir y suffire ? Quant à moi, j'en ai fait une étude sérieuse, approfondie, l'étude d'un honnête homme qui a de grands devoirs à remplir et qui en sent toute la gravité. Grâce à cette étude, je l'ose dire devant vous, devant le pays, devant le monde, la France, sans doute, a été malheureuse ; mais si elle sait être virile et sans illusion, elle peut supporter toutes les charges qui vont peser sur elle... » Il parlait ainsi, et cette confiance qu'il exprimait, qu'il croyait politique de témoigner, il ne se bornait pas à la mettre dans ses discours, il la mettait dans ses actes. Il ne perdait pas une heure pour faire une réalité de cette « réorganisation » qu'il avait inscrite dans son programme.

XI

Deux objets, entre tous, l'attiraient et l'absorbaient dans cette réorganisation nécessaire. Sans se désintéresser des autres services publics, il concentrait principalement son attention, son ardeur, sur ce qu'il a appelé bien souvent les deux grands ressorts d'un État, — « l'armée et la finance ».

Refaire une force militaire était, à la vérité, ce qu'il y avait de plus pressant, ne fût-ce que pour garder une apparence de dignité devant l'étranger ; l'insurrection parisienne en avait fait tout à coup une question de vie ou de mort, et c'était assurément une difficulté redoutable de retrouver une armée dans les débris de corps en dissolution, dans des masses confuses de prisonniers revenant d'Allemagne. Ce problème, M. Thiers s'était dévoué à le résoudre. Il avait réussi, autant qu'il le pouvait pour le moment, au prix des plus énergiques et des plus ingénieux efforts. En quelques semaines, il avait pu rassembler à Versailles une armée de plus de cent mille hommes, avec son matériel, ses cadres, ses généraux. Bien loin de céder à d'indignes soupçons à l'égard de chefs militaires qui avaient été malheureux, qui n'en restaient pas moins de vaillants et fidèles serviteurs de la France, il allait au-devant d'eux simplement, cordialement, sans leur demander compte de leurs préférences

ou de leurs regrets. Il savait bien qu'en leur offrant une occasion nouvelle de servir le pays et l'ordre, il pouvait se fier à leur honneur. Il gagnait les chefs par la confiance, il entourait les soldats de sa sollicitude; pour tous il était le représentant de la nation, une autorité vigilante et sympathique. M. Thiers avait la première des qualités pour rallier l'armée : il la connaissait, il l'aimait, il l'avait toujours défendue contre les déclamations des partis et quelquefois contre les gouvernements eux-mêmes. Sans être un général, et il disait avec une spirituelle bonhomie qu'il regrettait de ne pas l'être, il avait l'orgueil des traditions militaires en même temps que le sens pratique des choses de la guerre et la généreuse ambition de relever le pays par la réorganisation des forces militaires. Sur tous les points, sur les conditions supérieures d'une réorganisation définitive, il avait ses idées, des idées nettes, arrêtées, qu'il éclairait de toutes les lumières de l'histoire, de l'expérience et de l'observation.

M. Thiers ne se laissait pas aller facilement à ces mouvements factices d'opinion qui succèdent aux grandes défaites, à l'impatience des innovations chimériques, aux engouements des imitations. Il ne croyait pas à la vertu du nombre, à l'utilité du service obligatoire et de courte durée, à ce qu'on appelait la « nation armée ». Il croyait à tout ce qui entretient ou fortifie l'esprit militaire, à tout ce qui fait la cohésion et la solidité d'une armée, aux formations permanentes, à la nécessité d'un service suffisamment prolongé, à la vertu de la discipline pour les soldats, de l'instruction pour les chefs, de la prévoyance

pour les gouvernements. Il restait persuadé que les institutions militaires de la France, telles qu'elles existaient, pouvaient suffire à tout, qu'elles n'avaient besoin que d'être perfectionnées ou élargies, et lorsqu'on lui opposait sans cesse ce qui venait d'arriver, la supériorité prussienne démontrée par le succès, il répondait avec une sagacité profonde : « Non, ce n'est pas le système prussien qui a vaincu le système français. Je vais vous dire ce qui a vaincu la France. Il y avait à Berlin un grand gouvernement. Ce gouvernement se composait d'un grand politique, d'un de ces hommes de guerre qu'on appelle organisateurs de la victoire, de généraux d'armée très-énergiques, d'un habile ministre de la guerre; au-dessus de tous, d'un roi ferme, sage, habile, ne s'offusquant pas de la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un, et parvenu pour ainsi dire à rendre à la Prusse le grand Frédéric. Ce n'est donc pas le système prussien qui a vaincu le système français, c'est le gouvernement prussien qui a vaincu le gouvernement français. »

Si, malgré tout, M. Thiers se sentait obligé d'entrer à demi en transaction avec les idées du jour, il ne leur cédait que ce qu'il ne pouvait pas leur disputer. Sur ce qu'il considérait comme l'essentiel, il résistait de toutes ses forces, avec l'autorité d'un homme qui, en défendant le principe des institutions militaires, les traditions de l'armée française, passait une partie de ses journées à visiter cette armée dans ses camps, à veiller à ses besoins, à la recomposer pièce par pièce, à

rendre au pays, en un mot, un des ressorts de sa puissance.

Il s'occupait aussi des finances avec cette universalité d'esprit et cette vivacité de passion qui étaient sa force. Il ne pouvait faire autrement, il n'avait trouvé à son entrée au pouvoir que quelques millions dans le Trésor, des ressources momentanément taries et des charges colossales [1]. Il avait heureusement auprès de lui la Banque de France, qui, depuis six mois, par sa conduite libérale autant que prudente, rendait les plus patriotiques services, qui avait épargné au pays l'effroyable désastre du papier-monnaie, ce préliminaire de la banqueroute. Avec la Banque, M. Thiers pouvait vivre quelques jours; il pouvait suffire aux premiers besoins, subvenir aux dépenses militaires, s'assurer les moyens de reconquérir Paris. Le problème de la situation financière ne restait pas moins tout entier, avec la rançon de 5 milliards augmentée des intérêts, avec les 8 ou 10 milliards de pertes, de sacrifices, de dettes de toute sorte, accumulés sur le pays, et c'est ici surtout que la virile confiance de M. Thiers était d'un effet décisif.

M. Thiers ne laissait pas aux esprits le temps de s'égarer, de se démoraliser par le doute et le découragement. Il n'admettait pas qu'on disputât sur l'obligation

[1] M. Pouyer-Quertier disait plus tard que, le jour de son entrée au ministère des finances, le chef de la comptabilité lui avait porté dans son chapeau le dernier million qui restait au Trésor, et M. Thiers, de son côté, pouvait dire au mois de décembre 1871 : « Aucun de nous ne savait comment nous pourrions sortir des embarras financiers où nous étions plongés, et moi qui, je crois pouvoir le dire, ai passé ma vie à m'occuper de la situation financière du pays, je vous déclare que, par patriotisme, je fermais les yeux... »

de faire face à tout. Il le disait familièrement, rondement : on avait commis les fautes, on pouvait les peser, faire la part des responsabités, — il fallait d'abord payer ! C'était la loi de salut, — le *Porro unum necessarium!*

Oui, sans doute, il fallait régler les comptes ; mais, la situation une fois connue et définie dans ses éléments essentiels, comment faire ? Pour payer, il n'y avait qu'un moyen, — le crédit, un emprunt, une série d'emprunts proportionnés aux nécessités publiques. Pour trouver le crédit dont on avait besoin sans plus de retard, il fallait donner des garanties positives ; il fallait qu'il fût avéré pour le monde entier que la France n'avait pas seulement la bonne volonté, qu'elle acceptait les sacrifices, qu'elle était prête à créer des ressources à la mesure de ses charges. Tout se coordonnait et s'enchaînait. La situation ne pouvait être dégagée que par un vaste appel au crédit ; les recours au crédit impliquaient la création de nouveaux impôts destinés à être le gage de l'immense accroissement de dettes qu'on allait subir. M. Thiers, pour se reconnaître et se conduire au milieu de tous les détails de ces problèmes financiers aussi nouveaux que compliqués, avait la science profonde des affaires, la clarté d'un esprit juste et pratique en même temps que la promptitude de la décision. Il avait à choisir entre un système simple en apparence, mais dur, peut-être dangereux, — un impôt unique, une grande contribution de guerre, — et un système d'impôts variés, multiples, procédant d'une conception moins grandiose, si l'on veut, mais plus faciles à recouvrer, mieux adaptés aux habitudes des populations. Il ne délibérait pas longtemps ; du

premier coup, il attestait sa fidélité aux engagements en proposant de rétablir dans le budget un puissant amortissement, 200 millions pour la dette envers la Banque, — et presque aussitôt il prenait l'initiative d'une série de taxes ou de surtaxes qui n'étaient d'abord que de 488 millions, qui allaient s'élever par degrés à près de 750 millions. Il tenait à fonder en quelque sorte, à mettre dans tout son éclat la solvabilité de la France.

Assurément, là aussi, sur ces questions de finances comme sur toutes les autres, M. Thiers avait ses opinions personnelles, qu'il soutenait avec un mélange d'habileté persuasive et d'autorité presque impérieuse. Il avait dans le choix des impôts nouveaux ses antipathies et ses préférences. Il n'aurait accepté à aucun prix l'impôt sur le revenu qu'on lui proposait, qu'il considérait, lui, comme un faux progrès, comme une chimère dangereuse. En revanche, il tenait passionnément à cet impôt sur les matières premières, dans lequel il s'était flatté dès le premier jour de trouver une ressource précieuse et abondante, — qui à la vérité ressemblait à un retour offensif de la politique de protection commerciale. Il avait devant les yeux des États-Unis qui, à l'issue de la guerre de sécession, pour éteindre une dette de près de 15 milliards, n'avaient pas craint de se hérisser de droits protecteurs, presque prohibitifs. Il ne voulait pas admettre que la situation de la France était peut-être différente, que cet impôt allait contrarier un assez vif courant de liberté commerciale, qu'il serait de plus difficile à établir avec les traités qui existaient encore. Il ne voyait qu'un fait : le Trésor avait besoin de beaucoup d'argent, et une légère

élévation des droits de douane pouvait lui procurer cet argent en favorisant par surcroît l'industrie nationale. M. Thiers mettait l'inépuisable feu de sa nature dans ces débats, dans ce grand travail de la création de ressources nouvelles, et tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il tentait dans les finances comme dans les autres parties de l'administration, concourait en définitive à une œuvre unique, supérieure, condition première du rétablissement de la France, — la libération du territoire! Pour cette œuvre, qui représentait la partie nationale de sa tâche, il était toujours prêt à prodiguer les efforts, à engager sa responsabilité avant tout le monde, dût-il, selon son langage, n'être point assuré de trouver jusqu'au bout une complète justice.

XII

Ce qu'il y avait de peines, de labeurs, de difficultés équivalant presque à des impossibilités dans ces mots de « libération du territoire », c'est le secret de ces deux années, 1871-1873, pendant lesquelles M. Thiers vivait avec cette pensée, subordonnant tout à ce qu'il considérait comme le premier des intérêts. Il l'avait dit lui-même, dès le début, avec la vivacité d'un sentiment douloureux : « Ce que ces mots contiennent, c'est en première ligne de la dignité; car pour une grande nation comme la France qui a son passé, qui a sa fierté, voir à la porte, tout près d'ici, une puissante armée étrangère,

c'est une douleur qui chaque jour me pénètre, dont chaque jour je souffre et qui m'humilie profondément dans mon âme tout entière... » Serrons de plus près ce problème ou ce drame mêlé de chiffres, de calculs, de négociations, d'opérations de crédit, et aussi d'intérêts, de passions venant sans cesse contrarier les combinaisons de la prévoyance.

Au moment où la paix, signée en préliminaires à Versailles le 26 février 1871, devenait par le traité de Francfort le fait légal et définitif entre les combattants de la veille, la situation était celle-ci : Les Allemands, après avoir parcouru victorieusement un tiers de la France, restaient en maîtres dans plus de trente départements à partir de la rive droite de la Seine. Ils campaient aux portes de Paris, dans les forts du Nord ; ils étendaient leur dure domination de la Seine-Inférieure jusqu'aux régions du Jura. Même avec l'exécution des premières clauses de la paix qui impliquait de leur part un commencement de retraite, ils devaient tenir encore garnison dans seize départements. C'était le gage territorial demeurant sous la garde d'une armée d'occupation qui était d'abord de cinq cent mille hommes, qui devait être réduite successivement à cent cinquante mille hommes, puis à cinquante mille hommes entretenus, nourris, hébergés par la France. Ce n'est qu'après l'acquittement d'une partie suffisante de l'indemnité de guerre que l'armée d'occupation devait descendre au chiffre de cinquante mille hommes, et que le nombre de départements occupés devait être réduit à six. Les départements de la Marne, de la Haute-Marne, des Ardennes, de Meurthe-et-

Moselle, des Vosges, de Belfort étaient destinés à être le dernier gage de la solvabilité française entre les mains allemandes.

D'un autre côté, la rançon de cinq milliards, dont cette occupation restait la garantie, était échelonnée jusqu'en 1874. La France avait à payer un demi-milliard trente jours après le rétablissement de l'ordre dans Paris, un milliard avant la fin de 1871, un autre demi-milliard avant le 1er mai 1872. Les trois milliards qui restaient ne devaient être acquittés qu'au 2 mars 1874. Il y avait, il est vrai, une chance ou un espoir : la France pouvait se promettre d'abréger la durée de l'occupation étrangère soit en hâtant les payements de l'indemnité, soit en faisant agréer par l'Allemagne des garanties financières qu'elle s'était réservé le droit d'offrir, et c'est, en effet, ce qu'on allait tenter. C'était, dans tous les cas, une situation singulièrement poignante, où tout dépendait des négociations qu'il y aurait à poursuivre avec l'Allemagne et du succès des opérations de finance qu'il y avait à engager. Il fallait traiter sans cesse avec un vainqueur implacable et méticuleux, plein d'âpreté et d'ombrages, souvent menaçant ; il fallait aussi préparer, conquérir les moyens de désintéresser ce vainqueur, et, en définitive, c'était là le grand secret. M. Thiers voyait juste quand il faisait de cette libération du territoire qui lui apparaissait comme le premier des biens, comme le premier objet de sa politique, une question de sagesse et de crédit.

Lorsque les événements sont accomplis, lorsqu'un problème tel que celui qui s'agitait pour la France en 1871 est à peu près résolu, on ne voit souvent que le résultat ;

on oublie comment ce résultat a été préparé et est devenu possible. Il y a eu même des esprits disposés à croire après coup que ce qu'avait fait M. Thiers était assez simple, qu'il n'avait eu d'autre mérite que de frapper le sol pour en faire jaillir des ressources avec lesquelles il avait pu dégager l'indépendance nationale des étreintes de l'Allemagne. Assurément M. Thiers n'accomplissait un si grand acte qu'avec les ressources mises à sa disposition par la France et par le monde entier. Il n'avait pas le don de la multiplication des milliards, et, s'il payait avec une rapidité imprévue une rançon invraisemblable, c'est qu'il avait reçu de quoi la payer; mais ce qu'il donnait pour sa part tout d'abord, c'était son entrain, son ardeur confiante, son activité toujours habile à simplifier les plus grandes affaires et à rallier les volontés sur le point décisif.

A peine avait-il échappé aux angoisses de la guerre civile, dès la mi-juin il abordait la question. Il ouvrait la campagne pour le premier emprunt de deux milliards : commencer par deux milliards, c'était déjà beaucoup! Les propositions de toute nature ne manquaient pas, les unes purement chimériques, les autres spécieuses ou hasardeuses ou intéressées. M. Thiers s'étudiait à ramener toutes les combinaisons au projet le plus simple, le plus pratique, le mieux fait pour réussir. Il ne négligeait rien pour enlever à la mauvaise fortune ce qu'il pouvait lui ôter par la prudence, et s'il y mettait tous ses soins, il trouvait aussi autour de lui pour l'aider des hommes d'affaires éprouvés, un ministre des finances plein de feu, de dextérité et de rondeur, M. Pouyer-Quertier, un

administrateur de trésorerie, M. Dutilleul, qui lui rendait des services de tous les instants. Jusqu'à la dernière heure cependant, malgré sa confiance, il éprouvait une vive anxiété. Il sentait tout ce qu'il y avait de risqué, de périlleux à demander deux milliards au crédit dans un pareil moment, en présence des incendies à peine éteints dans Paris, sous les yeux de l'étranger campé à Saint-Denis. Il était comme un général à la veille d'une action qui va décider d'une campagne, peut-être du sort du pays. Heureusemeut le résultat dissipait promptement tous les doutes, toutes les craintes. En vingt-quatre heures, le 27 juin, la bataille de l'emprunt était gagnée : pour deux milliards qu'on avait demandés, la souscription publique offrait près de 5 milliards, — 4 milliards 897 millions. Premier témoignage de la vitalité de la France et, je ne dirai pas de la sympathie, du moins de la confiance de l'Europe, qui avait sa part dans cette démonstration. Il y avait bien de quoi se sentir un peu soulagé.

Le succès de l'emprunt du 27 juin 1871 était certes une force pour M. Thiers. Il ne lui assurait pas seulement les moyens matériels de suffire amplement à toutes les obligations, de payer la première partie de la rançon exigible avant le 1er mai 1872 ; il lui donnait plus d'autorité et de liberté dans ses mouvements, dans ses rapports avec l'étranger : il lui permettait de songer à un commencement de libération, d'ouvrir presque aussitôt une négociation par laquelle il obtenait dès ce moment, au prix d'une réduction temporaire de tarifs pour les produits de l'Alsace-Lorraine, la retraite de l'armée allemande

dans les six derniers départements qui devaient demeurer occupés jusqu'au bout. M. de Bismarck était sans doute intéressé à ménager un débouché à la riche industrie des provinces qu'il venait de conquérir, et en échange de cette concession il cédait de son côté sur l'étendue, sur la durée de l'occupation. M. Thiers ne voyait que l'intérêt de la libération, et il l'avait si vivement à cœur que, pour cet intérêt, pour quelques mois, il n'hésitait pas, lui, le protectionniste obstiné, à sacrifier momentanément ses plus vieilles idées. Chose singulière ! cette transaction qu'il avait à conquérir sur son puissant antagoniste de Berlin, qui après tout diminuait le prix de l'occupation étrangère, M. Thiers était obligé de la défendre avec quelque vivacité devant l'Assemblée. Il se voyait obligé de rappeler à des censeurs téméraires que, lorsqu'on était vaincu, on ne traitait pas en vainqueur, que lorsqu'on avait à négocier avec un redoutable adversaire, on ne faisait pas les conditions tout seul, et que, lorsqu'on ne pouvait pas délivrer d'un seul coup son pays, on le délivrait à demi. Il se tenait, lui, pour satisfait de pouvoir se servir de l'autorité et des ressources que lui donnait un éclatant succès financier pour hâter la libération de quelques départements.

L'emprunt du 27 juin 1871 avait un autre avantage : en démontrant la solvabilité et le crédit de la France, il tranchait de la manière la plus heureuse une question décisive ; en attestant la confiance universelle, il l'appelait. Il ouvrait les voies au nouvel emprunt qui devait devenir nécessaire pour payer les trois milliards qui compléteraient la rançon. Il n'y avait rien d'urgent en-

core, il est vrai, puisqu'on avait jusqu'au 2 mars 1874 et qu'une convention nouvelle, en divisant les payements de la seconde partie de l'indemnité, ajournait même la dernière échéance jusqu'en 1875; mais on ne voulait pas attendre jusque-là. Un peu plus d'un an après l'emprunt du 27 juin 1871, la souscription, rouverte le 28 juillet 1872 pour les trois derniers milliards, montrait que le premier succès n'avait fait que préparer un succès bien plus grand encore. Cette fois, la somme des souscriptions n'était pas seulement de cinq milliards; elle s'élevait à 43 milliards de capital, à plus de 2 milliards et demi de rente venant de toutes les parties de l'univers. L'étranger comptait dans ces sommes presque fabuleuses pour près d'un milliard et demi de rente. Tout n'était pas également sérieux dans ces chiffres sans doute. Il y avait de la fiction, du mirage, on ne s'y méprenait pas, et de l'offre à la réalisation il y avait encore loin. La démonstration n'était pas moins significative. Les bulletins de ces journées du 27 juin 1871, du 28 juillet 1872 ressemblaient à des bulletins de victoire, de victoire financière à défaut des autres victoires qui avaient manqué.

M. Thiers, toujours si prompt à s'émouvoir, si prompt aussi à retrouver sa bonne humeur, jouissait intimement de cette vigoureuse renaissance du travail et du crédit, de cette confiance universelle témoignée à la France, de l'empressement qu'on mettait à souscrire aux emprunts, et dans des pages où il a lui-même raconté cette histoire, qui ne verront le jour que plus tard, il a écrit: « Il me semblait être sur un lieu élevé d'où l'on voit, le jour d'une fête, arriver les habitants et les étrangers en tout

costume, en tout équipage, et tous en grande hâte pour avoir place à la fête. » Il voyait là les signes de la résurrection française : c'est ce qu'il appelait la fête !

XIII

Réussir dans les emprunts, avoir par cela même de quoi suffire à la rançon, c'était beaucoup assurément. Ce n'était pourtant encore qu'une moitié et peut-être même la partie la moins difficile, la moins compliquée de l'œuvre. Ces sommes énormes, obtenues par le crédit, assurées dans tous les cas au trésor français par les souscriptions publiques, il restait à les transformer en valeurs libératoires, à les compter à Berlin ou dans les principales villes de commerce de l'Allemagne. M. de Bismarck, en calculateur prévoyant et inflexible, avait fait ses conditions avec une redoutable et méticuleuse précision ; il avait aggravé en quelque sorte le poids de l'indemnité par le mode d'acquittement qu'il avait imposé. Tous les payements devaient être effectués en monnaie d'or ou d'argent, en billets de banque d'Angleterre, de Prusse, des Pays-Bas, de Belgique, en billets à ordre ou lettres de change négociables, valeur comptant. La forme des payements, la nature des valeurs acceptées, le taux de la conversion des monnaies, tout avait été prévu.

C'était la loi, le gouvernement français ne pouvait s'y soustraire. Il avait, il est vrai, trouvé quelque facilité

pour les premiers payements par une compensation de 325 millions, prix d'une partie du chemin de fer de l'Est, et par exception l'Allemagne avait accepté une seule fois 125 millions en billets de la Banque de France ; mais comme, à part ces déductions, il y avait à ajouter, et les intérêts de l'indemnité jusqu'à l'échéance, et les frais d'entretien des troupes d'occupation, et bien d'autres choses encore, c'était toujours une somme de plus de cinq milliards à transporter, à compter dans les conditions fixées par le vainqueur.

Payer exclusivement en numéraire, on n'avait pas pu même y songer. Il avait donc fallu se mettre à la recherche des valeurs exigées par le vainqueur, engager une gigantesque campagne de change. M. Thiers, au moment où il avait déjà abordé cette vaste entreprise, l'avait dit dans l'Assemblée à ceux qui ne cessaient de l'aiguillonner ; il avait mis à nu le point vif, la difficulté de remuer et de déplacer de telles masses d'argent. « Voici ce qu'il faut que vous sachiez, ajoutait-il. Si nous avions à payer à Paris, oh ! certainement, avec quelques sacrifices d'escompte, nous aurions trouvé les millions, et la chose eût été facile ; mais ce n'est pas à Paris qu'il faut payer : il faut payer dans toutes les grandes villes commerciales de l'Allemagne. Or la difficulté de l'opération, savez-vous où elle est ? Elle est dans le transport de ces valeurs énormes hors de Paris. Si nous voulions les transporter en numéraire, nous produirions sur-le-champ une crise monétaire effroyable. Nous ne pouvons les transporter en marchandises ; cela ne dépend pas de nous ; nous ne faisons pas le commerce ; nous ne pou-

vons nous servir que des résultats du commerce, de ce qu'on appelle des traites de place à place. Or ces traites expriment, — quoi ? le commerce réel... Croyez-vous que nous ayons avec l'Allemagne un commerce suffisant pour trouver 1 milliard, 1 milliard 500 millions de traites? Non, nous nous sommes servis du crédit, et non-seulement du crédit de la France avec l'Allemagne, nous avons été obligés de nous servir du crédit, par exemple de la France sur l'Angleterre et de l'Angleterre sur l'Allemagne. Nous prenons du papier sur Londres pour trouver à Londres du papier sur Berlin. » Le fait est que jamais il n'y eut une opération semblable pour les proportions, pour les complications, à celle qui avait commencé au mois de juin 1871 pour ne plus s'interrompre, et dont M. Léon Say a pu dire justement « qu'elle n'était devenue en quelque sorte probable que par la réalisation[1] ».

Elle était conduite dans toutes ses parties, dans ses détails infinis, avec un mélange de témérité et de prudence qui en a fait l'originalité et le succès. Suivre de mois en mois, de liquidation en liquidation, de versement en versement, la marche de ces grands emprunts qu'on venait de contracter, réaliser ces prodigieux déplacements de numéraire de façon à éviter ou à tempérer les crises monétaires, diriger ces vastes approvisionnements de change sans rien précipiter en laissant le

[1] Voir pour tous les détails de la liquidation de l'indemnité de guerre, le savant et lumineux travail fait par M. Léon Say, pour l'Assemblée nationale : *Rapport sur le payement de l'indemnité de guerre et sur les opérations de change qui en ont été la conséquence.*



papier se reconstituer par l'activité du commerce, surveiller incessamment l'état du marché, le taux du change, les oscillations du crédit ; avoir un expédient, un palliatif pour chaque difficulté, c'est tout cela qu'il y avait à faire à la fois sans bruit et sans trouble. La tâche supposait une application de toutes les heures, l'art de profiter de tout, de saisir l'à-propos aussi nécessaire dans les grandes affaires financières que sur un champ de bataille. M. Thiers s'y adonnait avec passion, employant tous les moyens, tantôt s'étudiant à réunir le numéraire que les Allemands avaient laissé, tantôt favorisant la souscription des emprunts à l'étranger et les versements en valeurs étrangères, tantôt se procurant habilement sur la banque de Hambourg des masses de titres qui lui permettaient de tirer de cette banque une quantité considérable d'argent.

La campagne pour la conquête du change était surtout menée avec un art profond et ingénieux. Dès le début, pendant les premières négociations des emprunts, on avait commencé par ramasser sans bruit de 400 à 500 millions de traites ; d'un autre côté, le trésor français traitait bientôt avec un puissant syndicat de banquiers de qui il obtenait par prévoyance la garantie des emprunts et à qui il imposait, en échange d'inévitables avantages, l'obligation de fournir 700 millions de francs en change étranger. Par ce syndicat, qui représentait la plupart des banques du continent, l'Europe financière se trouvait tout entière engagée dans la grande opération du classement des emprunts français et du transport des capitaux en Allemagne.

Oh ! sans doute, on a eu raison de le dire, dans cette

« situation unique où tout était à créer, où il fallait improviser tous les jours », M. Thiers ne suffisait pas seul à de si grandes affaires. Il avait comme lieutenants dévoués et intelligents ses ministres des finances, M. Pouyer-Quertier d'abord, puis M. de Goulard, M. Léon Say. Il trouvait aussi le plus actif concours dans tous ces modestes « agents du Trésor, qui devaient se transformer en banquiers, en cambistes, en acheteurs et vendeurs de métaux précieux, et souvent ne pas reculer devant les plus grosses responsabilités » ; mais s'il n'était pas seul, il était le premier à l'œuvre, soutenant ou couvrant tout le monde, réglant pour ainsi dire la marche. Il avait le mot décisif sur toutes les combinaisons, et c'est ainsi que, par lui-même ou par son impulsion, il arrivait à réunir, soit en change étranger représenté par cent vingt mille traites, soit en valeurs de toute sorte, soit en numéraire, une somme qui, en capital et intérêts payables à Berlin, a dépassé 5 milliards.

Ce que le duc de Richelieu, pour l'honneur de son nom devant l'histoire, avait fait après 1815 dans des conditions plus favorables, dans un espace de trois années et pour une indemnité de guerre qui, avec d'autres créances étrangères, n'atteignait pas 1 milliard 1/2, M. Thiers était déjà en mesure de le faire avant que deux ans fussent écoulés depuis 1871 et pour une rançon bien autrement forte. Il était du moins à peu près certain d'un succès qu'il pouvait désormais entrevoir, qu'il avait préparé à travers les difficultés de ses rapports laborieux avec l'Allemagne, au milieu des contestations de partis qui agitaient une Assemblée unie

par le patriotisme, divisée par toutes les passions de la politique.

XIV

Au fond, la grande campagne financière de M. Thiers avait réussi. Par cette série d'opérations habiles, l'instrument matériel de la délivrance était créé, et avec le succès financier croissait naturellement l'impatience d'en finir sans plus attendre avec l'occupation étrangère, de hâter cette libération du territoire, objet de toutes les pensées, premier et dernier mot de toutes les négociations poursuivies depuis la paix. Ces négociations, elles avaient commencé par le fait au lendemain du premier emprunt, et elles avaient passé par des phases diverses.

Dès l'automne de 1871, le 12 octobre, M. Thiers, autorisé par l'Assemblée, avait pu signer avec les Allemands une convention réduisant l'occupation à six départements. Bientôt, à mesure que les payements se succédaient, lorsque, entre les vaincus et les vainqueurs, les relations diplomatiques se trouvaient déjà rétablies par l'envoi de M. de Gontaut-Biron comme ambassadeur de France à Berlin et par l'arrivée du comte d'Arnim comme ambassadeur d'Allemagne à Paris, l'idée de reprendre la question s'était manifestée. Le 29 juin 1872, une convention nouvelle avait été signée, modifiant les conditions primitives, combinant les payements échelonnés des 3 derniers

milliards avec une retraite graduée de l'armée étrangère. La France avait maintenant, non plus jusqu'au 2 mars 1874, mais jusqu'au 1er mars 1875 pour s'acquitter ; elle avait obtenu un délai d'une année. D'un autre côté, l'Allemagne devait quitter la Marne et la Haute-Marne quinze jours après le versement de 500 millions sur cette seconde partie de l'indemnité, les Ardennes et les Vosges quinze jours après le payement de 2 milliards, la Meuse, Meurthe-et-Moselle et Belfort au solde définitif, au 15 mars 1875. Par prudence, au moment de tenter le suprême effort, M. Thiers avait cru devoir souscrire à un système qui, en prolongeant l'occupation pour quelques départements, l'abrégeait pour d'autres et laissait à la France un peu plus de temps pour remplir ses obligations.

On en était là quand, peu de jours après, éclatait pour ainsi dire le second emprunt, prodigieux témoignage des ressources et du crédit de la France. Dès lors, M. Thiers, enhardi par le succès, armé du droit qu'il s'était toujours réservé d'anticiper les payements, entrevoyait la possibilité de brûler les étapes, de rapprocher les échéances, de gagner dix-huit mois pour la libération de tous les départements encore occupés. Ici seulement on ne pouvait rien sans une négociation nouvelle, et entre les deux parties s'élevaient des doutes, des méfiances, des craintes qui pouvaient rendre cette négociation singulièrement difficile.

L'Allemagne ne laissait pas de se montrer surprise de cette explosion de ressources et de la vitalité de la France. Elle avait beau se dire dans son infatuation qu'il n'y avait plus à s'inquiéter « de cette masse d'hommes qu'on

appelait autrefois la grande nation française », que, d'ici à longtemps, l'armée française « ne serait point en mesure de soutenir une guerre même de courte durée,... qu'elle ne pèserait pas plus dans la balance que, par exemple, celle de la Belgique », elle n'en était pas sûre.

Elle suivait avec une curiosité impatiente tout ce qui se passait à Paris, à Versailles, ces réveils si prompts de prospérité matérielle, les efforts tentés pour réorganiser l'armée, les ressentiments mal contenus d'une nation aigrie par le malheur. Elle se montrait déconcertée et presque irritée de cet état de la France, qu'elle ne comprenait pas toujours. Le comte d'Arnim, qui avait cru arriver en ambassadeur d'une puissance victorieuse et qui se sentait bientôt isolé, presque dépaysé, dans un monde ennemi, parlait avec amertume de toute chose, de la légèreté française, des impertinences de la société parisienne, de la condition pénible des Allemands en France; il se révoltait de ne devoir quelques égards qu'à la protection attentive de M. Thiers ou à quelques recommandations de M. de Gontaut-Biron à ses amis. M. de Bismarck, lui, avec l'orgueil de la force, s'intéressait peu aux doléances de son ambassadeur, qu'il ne tardait pas à juger sévèrement, et il répondait par une de ces paroles brutales dans lesquelles il a plus d'une fois résumé sa politique : *Oderint dum metuant!* Au fond, il avait, lui aussi, ses soupçons. Il restait persuadé que, dans notre pays, « chaque gouvernement, à quelque parti qu'il appartienne, regardera la revanche comme sa principale mission ». M. de Bismarck se défiait des intentions de la France, de la puissance même des ressources qu'elle

déployait, de l'emportement de ses haines nationales, et, en se tenant prêt à tout événement, il se demandait s'il ne valait pas mieux garder jusqu'au bout la garantie de l'occupation des derniers départements, — surtout de Belfort.

M. Thiers, de son côté, avait, lui aussi, ses inquiétudes ; il n'était nullement rassuré au sujet des dispositions de l'Allemagne. Il craignait, s'il se libérait trop vite envers elle, de lui donner, avec les 3 milliards, la tentation de saisir le premier prétexte venu pour accabler de nouveau, et cette fois d'une manière irréparable, la France. Un jour, au milieu de ses perplexités, il disait à brûle-pourpoint au comte d'Arnim : « Foi de galant homme, dites-moi s'il est vrai que votre gouvernement veuille déclarer une nouvelle guerre à la France aussitôt que nous aurons payé. Je suis sûr que vous me direz la vérité. Après avoir traité avec moi les plus graves affaires où vous avez pu constater ma bonne foi, vous ne voudrez pas faire jouer à un vieillard un rôle de dupe ridicule. Je répète que je veux la paix, la paix et encore la paix. Le pays, malgré les apparences, la veut aussi. Il maudit ses juges, mais il accepte le verdict. Ainsi dites-moi la vérité en gentilhomme... » M. Thiers semblait naïf en parlant ainsi ; sa naïveté valait la sincérité de M. d'Arnim, protestant des intentions désintéressées et pacifiques de l'Allemagne.

On était à deux de jeu. La France se défiait de l'Allemagne, l'Allemagne se défiait de la France ; mais si, dans les deux camps, il y avait des arrière-pensées, des ombrages, des craintes, il y avait en même temps pour

les uns et les autres une considération qui dominait tout, qui l'emportait sur les secrètes hésitations. M. de Bismarck avait hâte de mettre la main sur l'indemnité, « d'encaisser les milliards français », comme s'il eût craint que quelque accident imprévu vînt lui ravir son butin. M. Thiers, à son tour, avait la généreuse impatience de délivrer au plus vite jusqu'au dernier fragment du territoire occupé. Des deux côtés, par des raisons différentes, on arrivait au même point, et c'est ainsi qu'avant la fin de 1872, la question renaissait pour ainsi dire de la situation, du progrès des choses. Le 4 février 1873, elle prenait une forme diplomatique.

A ce moment, la France dans ses payements avait déjà dépassé le troisième milliard ; elle était en mesure de payer le quatrième au courant de mai, et le reste, de mois en mois, avant la mi-septembre. M. Thiers aurait voulu qu'en échange, par une compensation d'équité, l'Allemagne consentît à rappeler son armée d'occupation tout entière au mois de juillet. M. de Bismarck, sans se refuser à une transaction, élevait des difficultés, surtout pour Belfort, qu'il entendait garder jusqu'à la dernière heure, jusqu'au payement du dernier centime de l'indemnité. Entre le chancelier allemand et le président français, l'ambassadeur impérial, M. d'Arnim, avait ses idées à lui, un projet assez compliqué qui, en paraissant donner à la France quelque satisfaction, la laissait par le fait enchaînée jusqu'au 2 mars 1874, terme primitivement inscrit dans le traité de Francfort ; mais le chancelier ne tardait pas à se plaindre, à s'impatienter de la diplomatie de son ambassadeur, qu'il accablait de sar-

casmes. Des communications secrètes s'établissaient entre Berlin et Versailles par le quartier général allemand de Nancy, où M. de Manteuffel et l'agent français, M. de Saint-Vallier, servaient d'intermédiaires, et bientôt même M. de Bismarck, sans plus tenir compte de M. d'Arnim, attirait brusquement la négociation à Berlin. Pendant que l'embassadeur continuait à aller à Versailles auprès du président, qu'il trouvait malade, — qui l'était bien un peu réellement, mais qui l'était aussi un peu pour la circonstance, — le chancelier se chargeait de trancher la question avec M. de Gontaut-Biron, qui recevait lui-même, d'heure en heure, les instructions de M. Thiers. On était au 13 mars, il fallait en finir !

La vraie, ou plutôt la seule difficulté, tenait à Belfort, que M. de Bismarck prétendait garder provisoirement comme un dernier gage, et la question était d'autant plus délicate qu'il y avait en France un vif sentiment d'inquiétude, qu'on soupçonnait l'Allemagne de se réserver quelque prétexte imprévu pour conserver définitivement la grande place de l'Est. M. Thiers comprenait que si Belfort restait, ne fût-ce que quelques mois de plus, aux mains des Allemands, l'opinion française en serait profondément émue, que cette émotion même deviendrait peut-être un embarras, et il se montrait absolument décidé à ne rien signer si on ne lui donnait pas ce qu'il demandait, la libération simultanée de Belfort et des autres départements.

Retranché sur ce dernier et unique point de défense, il avait expressément recommandé à M. de Gontaut-Biron de ne pas céder. M. de Bismarck, à la vérité, pro-

testait de sa loyauté. Il appelait à son secours un argument dont il s'est bien souvent servi dans sa carrière : il prétendait que, pour lui, il n'y tenait pas, mais qu'il subissait la volonté du Roi, du parti militaire, même des Allemands du Sud, qui, après lui avoir reproché d'avoir laissé Belfort à la France, ne lui pardonneraient pas de livrer prématurément ce dernier poste de l'occupation. Il ajoutait d'ailleurs que vouloir retenir par la force une ville qu'on aurait promis de restituer, comme on l'en soupçonnait, ce serait se mettre au ban de l'Europe, et il allait même jusqu'à déclarer familièrement que, si l'on pouvait manquer à de telles obligations, il serait prêt, lui, à se rendre prisonnier à Versailles en gage de sa parole. Le chancelier pouvait être sincère; néanmoins M. Thiers, qui avait l'argent en main et qui s'apercevait bien que M. de Bismarck était aussi pressé que lui, M. Thiers résistait.

Pendant vingt-quatre heures, la négociation courait incessamment sur le fil du télégraphe, entrecoupée d'intimes péripéties, toujours plus pressante. On n'avait pas encore réussi à se mettre d'accord quand M. de Bismarck, dans une conversation, se laissait aller à proposer de substituer Verdun à Belfort pour le dernier poste réservé à l'occupation jusqu'au payement complet et définitif. Sur-le-champ M. Thiers envoyait son acceptation; il avait satisfaction devant l'opinion pour Belfort, il ne craignait rien pour Verdun. Dès lors, on aurait pu croire qu'on en avait fini. A la dernière heure, au contraire, éclatait une surprise nouvelle. M. de Bismarck se rétractait tout à coup, prétendant que la concession qu'il avait faite

n'avait pas été approuvée par son souverain. Pendant toute la matinée du 15, il hésitait ou il avait l'air d'hésiter encore, et ce qu'il y avait de curieux, c'est que, ce jour-là même, l'ambassadeur de France, M. de Gontaut-Biron, donnait un repas de gala où l'empereur Guillaume avait promis d'assister. Ce n'est que peu avant ce dîner officiel, à cinq heures, que tout était enfin réglé, et dans la soirée même, M. Thiers pouvait annoncer joyeusement au conseil, à Versailles, la signature de cette convention du 15 mars par laquelle tout devait être terminé à l'automne de 1873,— et les payements, dont le dernier devait s'effectuer au 5 septembre, et la retraite des Allemands, qui devait commencer au 5 juillet.

XV

Ainsi, après deux années de diplomatie, d'activité infatigable, d'épreuves sans nombre, d'opérations sans exemple, M. Thiers pouvait désormais entrevoir à courte échéance cette libération du territoire qui paraissait presque un rêve au mois de mars 1871, entre les ruines de la guerre étrangère et les désastres de la guerre civile. Il avait été aidé dans son travail de négociation par un ministre, M. de Rémusat, qui n'avait accepté la direction des affaires étrangères que par dévouement au bien public, par amitié, et qui était l'homme le mieux fait pour traiter avec dignité au nom d'une nation vaincue. Il avait

eu aussi sûrement pour les opérations financières l'appui de l'Assemblée, sans laquelle il ne pouvait rien. Il avait trouvé tous les concours, — il avait animé tout le monde de son feu, stimulé lui-même par les difficultés et par la grandeur de l'entreprise : il touchait maintenant le but. Ce succès de politique nationale n'était cependant pas tout dans la situation créée à la France par des malheurs sans mesure; en assurant la fin prochaine de l'occupation étrangère, il démasquait pour ainsi dire ou ravivait des crises intérieures toujours près d'éclater, à peine contenues jusque-là par le patriotisme, et c'est ici comme une autre partie de cette histoire de deux ans, la partie des déchirements intestins, des guerres d'opinions, des luttes pour les institutions définitives.

Éternel retour des choses! lorsque le duc de Richelieu dont je parlais revenait en 1818 du congrès d'Aix-la-Chapelle après avoir obtenu des souverains alliés la liberté de la France, il tombait au milieu des passions excitées à Paris; il trouvait les partis déchaînés, et bientôt cet homme de bien qui venait de rendre le plus éminent des services disparaissait dans les conflits intérieurs, obtenant tout au plus d'un parlement oublieux le vote marchandé d'une dotation que sa fierté offensée dédaignait. A plus d'un demi-siècle de distance, M. Thiers avait le même destin dans ses rapports avec les partis, avec une Assemblée dont il ne cessait de se dire le délégué, mais à laquelle il s'était réservé le droit de résister. Tant que la libération restait encore incertaine, cette idée seule suffisait à dominer tous les dissentiments. Il y avait souvent des querelles, même de vives querelles, —

qui s'apaisaient bientôt sous l'influenee de la nécessité. A mesure qu'on approchait du terme, les luttes intestines se multipliaient, s'envenimaient, et, par une saisissante coïncidence, M. Thiers avait à peine assuré la délivrance du territoire que déjà il était près de disparaître, lui aussi, dans l'ardente mêlée des partis contraires.

Comment en était-il ainsi? Par quel enchaînement de péripéties le traité libératoire du 15 mars se trouvait-il n'être que le préliminaire du 24 mai 1873? C'est là justement cet autre drame des conflits intérieurs, engagé, à vrai dire, depuis le premier jour, poursuivi pendant deux années à travers mille péripéties de Parlement, dénoué au dernier moment par une crise nouvelle dont les conséquences ne sont pas encore épuisées.

CHAPITRE VII

LA CRISE POLITIQUE DE LA FRANCE APRÈS LA GUERRE. — M. THIERS, L'ASSEMBLÉE DE VERSAILLES ET LA RÉPUBLIQUE. — 19 FÉVRIER 1871, — 24 MAI 1873.

I

Lorsqu'au 19 février 1871 M. Thiers avait reçu le pouvoir d'une Assemblée sortie la veille du sein meurtri et ensanglanté de la France, il avait eu entre tous le mérite de saisir la situation d'un regard ferme et de se décider avec une raison courageuse, sans illusion comme sans faiblesse. Sur-le-champ il avait abordé l'immense et douloureux problème en homme préparé à tout : pas un instant il n'avait hésité. Il avait compris d'abord qu'il fallait se résoudre à la paix, non par une défaillance indigne d'une nation virile, mais dans un intérêt d'avenir, pour disputer à la mauvaise fortune ce qui pouvait encore être sauvé de la France, et cette paix de nécessité, de raison, il en avait pris l'initiative et la responsabilité ; il l'avait signée, avec la conviction qu'il rendait au pays le plus grand des services, — « mais inconsolable, à jamais inconsolable d'avoir dû la signer ». Il avait fait ce que personne n'aurait osé ou n'aurait pu faire à sa place, ce qui

glaçait tous les cœurs rien que d'y penser. Il avait compris aussi que, la paix une fois signée, il fallait la réaliser jusqu'au bout, jusqu'à la libération des provinces occupées par l'ennemi, et que si à un pareil moment on se divisait, si l'on entrait en conflit pour le choix d'un régime définitif, monarchie ou république, c'en était fait peut-être de ce qui restait de la France ; la guerre intestine, la guerre des partis pouvait achever la ruine commencée par la guerre étrangère. De là cette politique qui avait pris dès le premier jour le nom de « pacte de Bordeaux », et qui se résumait en quelques mots : rendre la vie au grand blessé, délivrer, réorganiser le pays à la faveur d'une sorte de concordat du patriotisme, en réservant à la France pacifiée, représentée par une Assemblée souveraine, le droit de décider à l'heure voulue de ses destinées. C'était le programme de la sagesse pratique, sorti, pour ainsi dire, instantanément d'une situation qui rappelait la grande crise de 1815, qui en différait aussi singulièrement, — qui en était surtout la douloureuse aggravation.

Le renouvellement des mêmes catastrophes ramenait les même problèmes pour la France livrée encore une fois à la double épreuve d'une guerre désastreuse et d'une révolution intérieure ; mais en 1815, le dénoûment naissait en quelque sorte des circonstances plus fortes que les volontés. Tout semblait concourir à une restauration qui devait à de prodigieux événements je ne sais quoi de mystérieux et d'irrésistible. L'Empire, après s'être personnifié dans un chef de génie et s'être élevé par la victoire, périssait par la défaite. La république,

après un règne sanglant et éphémère tranché par l'épée de brumaire, avait presque disparu de la mémoire des hommes ou n'avait laissé que des impressions sinistres. Les partis, réduits depuis longtemps au silence, existaient à peine. La monarchie avait pour elle la nécessité, l'impossibilité de toutes les autres combinaisons, le prestige d'une tradition renouée dans le malheur, la faveur de l'Europe, l'avantage de se confondre avec la paix désirée par la France. Elle était ramenée de l'exil par la puissance des choses bien plus que par le vote d'un sénat avili, et M. de Talleyrand, l'habile négociateur de la transition, pouvait dire qu'à défaut de l'Empire désormais impossible, les Bourbons seuls étaient une solution, que tout le reste ne serait que convulsion ou intrigue.

En 1871, c'était bien sans doute encore l'invasion accompagnée de la chute d'un empire, ce n'était plus la même situation dans une société vieillie de plus d'un demi-siècle d'expériences et de révolutions successives, dévorée de contradictions intimes et de divisions, partagée entre les souvenirs, les intérêts et les clientèles de quatre ou cinq régimes tour à tour vaincus ou vainqueurs. C'était comme une autre France transformée par un mélange de mœurs parlementaires, de démocratie, de suffrage universel, de sorte que ce qui avait été possible en 1815 ne l'était plus au même degré en 1871. Là où M. de Talleyrand, ce complice de la force des choses, avait pu d'un mot trancher la question en faveur de la monarchie bourbonienne, M. Thiers n'avait pu faire que ce qu'il avait fait en demandant aux partis de suspendre leurs querelles, en scindant le problème de la paix, de la réor-

ganisation nationale, — et du choix d'un gouvernement définitif.

La première partie de la tâche, la paix, la réorganisation, M. Thiers l'avait entreprise, il l'accomplissait tous les jours, sans repos, avec un zèle aussi ingénieux que passionné. Quelque soin qu'il prît cependant de ramener toutes les volontés, de s'attacher lui-même à cette libération nationale qu'il mettait au-dessus de tout, il ne pouvait échapper aux difficultés d'un provisoire qui avait pu d'abord paraître nécessaire, qui ne tardait pas à devenir un objet d'incessantes disputes entre les partis. De cette trêve plus ou moins consentie à Bordeaux, laborieusement prolongée à Versailles, que sortirait-il définitivement? Serait-ce la restauration d'une monarchie ou la continuation d'une république qui n'existait encore que de nom, comme un fait de révolution, depuis le 4 septembre 1870? Comment se fixeraient les destinées de la France? A chaque instant, à tout propos, la question renaissait, et c'est là justement l'autre partie de cette histoire de deux ans, 1871-1873. C'est le drame des luttes intérieures qui se confond avec l'œuvre de patriotisme pour l'embarrasser souvent, qui, après avoir commencé dès le premier jour, se déroule à travers les incidents et les péripéties, pour se précipiter bientôt vers un dénoûment d'impatience et de passion, — vers l'irréparable rupture du 24 mai.

II

Rien certes n'était facile à ces heures troublées de 1871 où s'engageait un drame si compliqué, où les circonstances réunissaient, pour faire face à une crise universelle, une Assemblée qui ne se connaissait pas encore elle-même et le vieux parlementaire porté au gouvernement par une sorte d'acclamation publique.

Cette assemblée qui venait d'être élue comme à tâtons, dans la tragique obscurité des événements, et qui, à partir du 12 février 1871, restait l'expression vivante, légale, de la souveraineté française, elle avait sans doute la volonté du bien, la sincérité du patriotisme, des lumières, des instincts libéraux ; elle avait en même temps l'ardeur inexpérimentée et l'incohérence de ces grandes réunions d'hommes formées dans un moment de détresse presque désespérée. Elle représentait le pays dans ses anxiétés, elle le représentait aussi dans ses divisions. Née d'un mouvement spontané, irrésistible, de réaction contre la dictature de guerre et de révolution, qui depuis cinq mois avait aggravé les désastres de la France en se flattant de les réparer, elle paraissait monarchique : elle l'était de sentiments, de vœux, d'espérances, — elle l'était même de majorité. Elle comptait près de cinq cents monarchistes contre deux cent cinquante républicains et à peine quelques demeurants de l'Empire ; mais ces mo-

narchistes, que le pays avait choisis pour leurs services, pour leur dévouement pendant la guerre, et qui semblaient former une majorité, ne voulaient pas tous la même monarchie. Ils n'avaient ni les mêmes traditions, ni les mêmes idées, ni le même drapeau : de sorte qu'il n'y avait pas plus de majorité réelle dans un camp que dans l'autre, et que les partis arrivés pêle-mêle à Bordeaux, inégalement distribués, se neutralisaient par leurs divisions. Ils ne retrouvaient une certaine unité que dans l'émotion du patriotisme et dans la volonté passionnée de réparer des malheurs qui semblaient presque irréparables.

M. Thiers avait, lui, l'avantage d'être, dans le tourbillon, un médiateur reconnu des partis, un grand serviteur national popularisé en Europe et dans le pays par une prévoyance cruellement justifiée aussi bien que par l'éclat d'une longue carrière. L'Assemblée, en le choisissant d'un mouvement spontané, le recevait, pour ainsi dire, des circonstanecs, de ces vingt-six élections et de ces deux millions de voix qui venaient de désigner en lui l'homme nécessaire du jour. Qu'elle l'appelât d'abord « chef du pouvoir exécutif de la République française », ou bientôt « président de la République », ou simplement premier ministre ou président du conseil, peu importait d'ailleurs le titre : le gouvernement, c'était M. Thiers avec sa nature, ses idées, son expérience, sa vivacité et sa promptitude à se porter aux affaires. M. Thiers avait assurément besoin de l'Assemblée, il ne pouvait rien sans elle; l'Assemblée avait aussi besoin de M. Thiers. Entre ces deux forces, — un parlement né de la veille et le plus expérimenté des politiques, — l'al-

liance se formait d'elle-même, sous l'irrésistible pression des choses; elle avait pour programme « ce pacte de Bordeaux », que M. Thiers traçait aussitôt avec une hardiesse tempérée de ménagements infinis, — qui n'était en définitive qu'un engagement mutuel d'aller au plus pressé, de songer avant tout à la patrie vaincue, mutilée et désorganisée.

Aux premiers moments, pendant ces terribles mois du commencement de 1871, l'alliance semblait complète et sincère. Elle s'était nouée dans le péril. Elle persistait dans la crise qui restait ouverte. Ce que la nécessité avait fait, la nécessité le maintenait, et ce n'était pas trop d'une assemblée souveraine, ayant à sa tête un chef aussi ferme dans ses idées qu'intrépide à l'action, pour ressaisir en quelque sorte la fortune de la France perdue au milieu des ruines accumulées depuis six mois. Ce n'était pas trop de la bonne volonté de tous, de l'habileté du plénipotentiaire élu d'une voix unanime pour retrouver la paix, une administration, des finances, une force militaire, les conditions de la vie nationale. Il ne pouvait y avoir ni hésitation, ni doute d'abord sur la paix, sur cette paix que M. Thiers allait négocier d'un cœur brisé à Versailles, que l'Assemblée se voyait obligée de ratifier peu de jours après à Bordeaux. Plus elle était douloureuse, plus on devait s'entendre pour porter ensemble l'accablant fardeau, pour partager la responsabilité du courageux sacrifice devant lequel on ne pouvait plus reculer si l'on voulait retenir la France sur la dernière pente de l'abîme.

Ce n'est pas tout. A peine cette paix cruelle autant

qu'inévitable venait-elle d'être signée, à peine la guerre étrangère semblait-elle terminée, on se retrouvait en face de la guerre civile, de cette insurrection qui allait remplir Paris de sang et de deuil, qui remettait le pays, son honneur, sa dignité, sa sécurité à la merci de l'ennemi extérieur. Il fallait reprendre les armes contre l'ennemi intérieur, reconquérir Paris sur la sédition, recommencer un siége; il fallait éviter de livrer ce qui restait de l'indépendance française à l'étranger prêt à profiter de nos luttes intestines, du crime des factions. Dompter l'insurrection parisienne, poursuivre les négociations inachevées avec l'Allemagne, et pendant ce temps retrouver des forces et des ressources, réorganiser une administration, préparer des emprunts, sur tous ces points, la nécessité faisait une loi de l'union des volontés.

On ne s'arrêtait pas trop à discuter les conditions de cette ligue de bien public, où l'Assemblée représentait l'autorité souveraine de la France, où M. Thiers, pour sa part, représentait l'initiative, le conseil décisif, l'action militaire, diplomatique, administrative. Le patriotisme dominait tout. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : cet accord de nécessité cache déjà de nombreux malentendus, et c'est dans le feu même de ces premières crises que commence à se dessiner entre M. Thiers et l'Assemblée le dissentiment qui va bientôt grandir, qui tient à des contradictions d'idées, à des incompatibilités de caractères, à d'insaisissables antagonismes, à une manière différente de voir les choses, d'interpréter ce « pacte de Bordeaux » accepté pour un instant comme un programme de politique nationale.

III

On s'était sans doute entendu à Bordeaux, on s'entendait à Versailles; on devait s'entendre devant l'ennemi qui s'appelait l'Allemand et devant cet autre ennemi qui s'appelait la Commune de Paris. On pouvait se rencontrer encore aux moments décisifs dans le généreux dessein d'une politique réparatrice. On s'entendait infiniment moins sur la manière de mettre cette politique en action. L'incompatibilité éclatait à la moindre occasion, et le dissentiment avait cela de grave, de redoutable, qu'il naissait du fond des choses, qu'il ne pouvait que s'envenimer en durant, en s'étendant, qu'il mettait perpétuellement en péril la paix du pays si laborieusement reconquise. On ne le voulait point ainsi, la lutte n'était pas dans les intentions; elle était presque fatalement dans une situation où tout restait incertain, mal défini entre des pouvoirs sans limites et sans fixité.

L'Assemblée avec laquelle M. Thiers avait sans cesse à traiter ne se partageait pas seulement en monarchistes et en républicains, attendant les uns et les autres des événements ou de l'imprévu le couronnement de leurs espérances. Elle avait en elle-même le germe de bien d'autres divisions, de bien d'autres contradictions. Elle se sentait agitée de toutes sortes d'idées, d'impressions, de velléités confuses. Elle était à la fois conservatrice

d'instinct et libérale jusqu'à l'illusion, incohérente jusqu'à la témérité. Elle se montrait surtout jalouse de sa souveraineté, impatiente de déployer son omnipotence dans une multitude de réformes administratives, financières, militaires, qu'elle se hâtait d'entreprendre, et même dans les moindres affaires du gouvernement. Elle avait choisi ou accepté M. Thiers comme le guide naturel du moment, comptant gouverner avec lui, par lui, et elle ne lui ménageait pas, à l'occasion, les témoignages de déférence : elle n'avait pas tardé à s'inquiéter de son propre choix. Il y avait bientôt, du moins dans une partie de l'Assemblée, un commencement de scission ou de révolte qui se traduisait en indiscrétions, en mots piquants. On disait lestement qu'après tout il n'y avait pas « d'hommes nécessaires », que « remplacer M. Thiers n'était pas un embarras ». On se défiait en affectant la confiance, et en cela monarchistes et républicains, quoique par des raisons différentes, avaient la même arrière-pensée.

Au fond, on avait subi, on continuait à subir par nécessité le chef de gouvernement qu'on s'était donné, en s'étonnant, en s'irritant presque de ne pas le trouver plus disposé à se prêter à tout, d'avoir à compter avec lui. C'est qu'en effet M. Thiers se faisait une tout autre idée du pouvoir qu'il avait reçu, de son rôle devant le Parlement. Il n'avait pas caché, dès le premier jour, en prenant la direction des affaires, qu'il se réservait le droit de résister à tout ce qui lui semblerait dangereux et nuisible pour le pays. Ardent au travail, attentif à tous les intérêts publics sur lesquels il avait des idées faites,

mûries par l'expérience, il avait la généreuse et légitime ambition de conduire l'action, puisqu'il en était chargé, d'avoir une opinion sur tout, d'être, en un mot, un gouvernement sérieux, décidé à ne se laisser ni marchander ni affaiblir. Il ne craignait pas de tenir tête aux monarchistes comme aux républicains, d'arrêter au passage des nouveautés qu'on appelait des réformes, qu'il appelait, lui, des témérités périlleuses et désorganisatrices. Il se croyait le droit de résister, il résistait avec sa vivacité naturelle, parfois même avec passion et ténacité, si l'on veut, au risque de susciter des résistances contraires.

De là ce long dissentiment, qui, à vrai dire, commençait au lendemain de la paix, qui avait pour prologue cette émouvante scène du 10 mai 1871, où en pleine guerre civile, au bruit du canon qui ouvrait la brèche dans les murs de Paris, M. Thiers, assailli d'interpellations et de défiances peu déguisées, répliquait avec une impatience irritée : « Je ne puis pas gouverner dans de telles conditions... Je n'admets pas l'équivoque ; en m'affaiblissant, vous vous affaiblissez vous-mêmes... Si je vous déplais, dites-le. Il faut nous compter ici, et nous compter résolûment... Il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés ; il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. » C'était peut-être dur. Ceux qui s'exposaient à ces impétueuses reparties ne voyaient pas qu'il était dur aussi de créer des embarras à un homme qui avait déjà sur les bras une négociation désolante avec l'Allemagne et l'insurrection de Paris, dont ce jour-là même la Com-

mune, près de périr, brûlait la maison[1]. — On avait, il faut l'avouer, assez mal choisi son jour à Versailles pour demander compte à M. Thiers de ses conversations avec quelques maires de province. — Une fois le duel engagé, il ne cesse plus de s'aggraver, de se compliquer, remplissant de ses éclats ces deux années laborieuses, se ralentissant ou se ranimant tour à tour. C'est la fatalité de la situation qui se dégage à chaque incident nouveau, surgissant tout à coup comme une épreuve de plus pour cette union des pouvoirs à la fois si nécessaire et si fragile.

Tantôt le dissentiment éclatait ou du moins se laissait entrevoir sur un point des plus délicats, à propos de l'abrogation des lois d'exil et de l'entrée des princes d'Orléans dans l'Assemblée. Déjà, dès Bordeaux, une négociation tout à fait intime avait été engagée; cette négociation n'avait pas discontinué, elle s'était ralentie et peut-être compliquée pendant la guerre entre la Commune. Avec la reprise de Paris, la question renaissait. Une commission parlementaire se prononçait nettement pour l'abrogation des lois d'exil; d'autres commissions proposaient l'admission de M. le prince de Joinville, de M. le duc d'Aumale comme députés. L'immense majorité de l'Assemblée, sans excepter nombre de républicains, paraissait favorable. M. Thiers, pour lui, hésitait, partagé entre ses sentiments personnels et des préoccupations de responsabilité. S'il n'eût écouté, il le déclarait lui-même, que ses affections et ses respects pour une fa-

[1] Décret du Comité de salut public : « 21 floréal 79 (10 mai 1871). — La maison de Thiers, située place Georges, sera rasée. »

mille qu'il avait servie, il n'aurait sûrement pas eu un doute. « Les princes d'Orléans, disait-il, savent que je n'ai pas attendu que la fortune leur sourît pour leur être fidèle. Au lendemain de leur proscription, quand toutes les haines étaient vivantes, je n'ai jamais laissé, au sein de l'Assemblée constituante, prononcer devant moi leur nom sans le défendre. Quand ils étaient malheureux, je quittais mon pays pour aller partager leurs douleurs. Ils me pardonneront de ne pas toujours partager leur satisfaction et leur joie. Ce qui leur vaut le mieux, ce sont des amis qui leur restent dans les jours de malheur. De ces amis-là, j'en ai été, j'en serai toujours... »

Il ne désavouait ni ses sentiments ni son passé; mais, en même temps, il prétendait qu'on vivait dans une trêve des partis où il fallait une extrême circonspection, qu'on avait avant tout besoin d'apaisement pour se libérer de l'étranger, et il se demandait si, dans ces conditions, il y avait de l'opportunité à émouvoir les esprits par un acte qui pouvait être dénaturé ou exploité par les passions. Il ne déguisait pas ses doutes; pendant quelques jours, il refusait même de céder aux pressantes sollicitations de ses plus anciens et ses plus fidèles amis. Il finissait, il est vrai, par se rendre, soit qu'il vît, avec raison, dans le patriotisme et la loyauté des princes la meilleure des garanties, soit qu'il comprît que la résistance poussée jusqu'au bout n'empêcherait rien et allait conduire à une redoutable crise. Il ne croyait pas le moment venu de jouer une si grosse partie, mais il en avait dit assez pour que le désaccord fût visible et laissât de malheureuses traces.

Tantôt, à peine délivré de la question des princes, M. Thiers avait à se débattre contre des pétitions pour le Pape, en faveur de l'indépendance de Rome, occupée par l'Italie pendant la guerre. Et lui, qui était pourtant peu suspect de faiblesse pour la révolution italienne, il croyait de son devoir de résister aux excitations, aux illusions d'une politique pleine de périls. Il refusait de se prêter à des démonstrations de majorité qui ne devaient servir à rien ou qui devaient conduire à une rupture avec l'Italie. Il voulait bien offrir des vœux, des sympathies au Souverain Pontife, il ne voulait pas se laisser lier par des manifestations compromettantes pour notre politique, pour nos relations avec le nouveau royaume né au delà des Alpes.

Un autre jour, entre toutes ces discussions, on voulait imposer au chef du pouvoir exécutif la dissolution générale, immédiate, de toutes les gardes nationales de France, et M. Thiers se révoltait contre ces injonctions mêlées d'une certaine défiance : non pas qu'il se refusât à désarmer les gardes nationales, mais il entendait agir en chef de gouvernement, choisissant son heure, chargé de la responsabilité de l'ordre. « Je ne peux pas, disait-il, me laisser imposer le jour, le moment. Si j'avais cette faiblesse, vous devriez douter de la force que j'aurais pour réprimer le désordre quand il aurait éclaté... Si j'étais un homme faible, je me ferais votre flatteur. Quand je crois que vous vous trompez, mon devoir est de vous le dire. Si vous ne voulez pas qu'on vous le dise, c'est votre droit, et quant à moi, je cesserais bientôt de vous le dire si vous vouliez être absolus... »

IV

Tout devenait occasion de lutte, si bien qu'avant quelques mois, on pouvait faire en plein Parlement cet aveu aussi inquiétant que singulier : « Sur toutes les questions de gouvernement, un désaccord profond a éclaté entre le chef du pouvoir exécutif et la majorité de cette Assemblée. » Le désaccord était, en effet, aussi vif que profond; il était, il allait devenir particulièrement sérieux dans les questions qui touchaient à la réorganisation administrative, financière, militaire, cette première partie du programme accepté à Bordeaux, réalisé à Versailles.

C'était, à vrai dire, le conflit organisé de deux politiques. Chose curieuse ! cette Assemblée aux instincts profondément conservateurs avait un tempérament assez compliqué. Elle se dévouait à sa tâche laborieuse et difficile avec une évidente bonne foi. Elle se montrait disposée à toutes les réformes, à toutes les tentatives, à toutes les expériences. Par un mouvement de réaction contre les abus de l'Empire, elle se serait laissée aller volontiers à désarmer le gouvernement de ses prérogatives les plus nécessaires. Elle avait le goût des libertés locales, de la décentralisation. Elle avait commencé par voter une loi municipale qui donnait aux conseils locaux le droit de nommer les maires de toutes les communes. C'est elle qui votait bientôt la loi sur les conseils géné-

raux qui existe encore, qui a créé des garanties nouvelles contre la prépotence administrative, les commissions permanentes auprès des préfets. Un peu plus tard, elle allait jusqu'à donner au conseil d'État reconstitué une origine élective; elle agissait ainsi, il est vrai, par une tactique de majorité jalouse, dans l'intérêt de son omnipotence et un peu aussi par un sentiment de défiance à l'égard du gouvernement. M. Thiers avait de la peine à se contenir devant ce zèle de réformation universelle qui inquiétait son expérience, qui le troublait dans ses plus anciennes et ses plus chères idées. Il n'entendait pas notamment laisser désarmer l'administration, l'État, dans un moment où la Commune tenait encore la puissance publique en échec, où le préfet d'une des villes les plus populeuses venait d'être massacré, où l'agitation était partout.

Le jour du mois d'avril 1871 où l'Assemblée, par une sorte d'émulation de libéralisme entre les partis, votait l'élection des maires dans toutes les communes, dans les plus grandes villes aussi bien que dans les plus petits hameaux, M. Thiers se trouvait absent. A peine arrivé et informé de ce qui venait de se passer, il se précipitait plein d'émotion à la tribune pour demander ni plus ni moins à l'Assemblée de revenir sur son vote, et, comme on murmurait à ses premières paroles, il répliquait avec véhémence : « Vous pouvez murmurer si vous le voulez; mais pour comprendre ce que j'éprouve, il faudrait que vous voulussiez bien vous mettre dans notre position. Comment ! vous nous demandez, — et vous êtes sincères, j'en suis convaincu, — vous nous deman-

dez de maintenir l'ordre, et en même temps vous nous en ôtez les moyens !... J'apprécie les lumières des grandes villes et je leur rends toute justice; mais vous n'ignorez pas que le parti démagogique y est puissant, et dans les villes où il compte un nombre suffisant d'adhérents, il finit par l'emporter, grâce à son audace... Et c'est dans de telles circonstances que l'on vient demander de remettre au hasard de l'élection le gouvernement des grandes villes ! Je dois le dire, c'est inacceptable. J'ai trop à cœur l'intérêt de mon pays et l'accomplissement de la mission accablante dont vous m'avez chargé pour hésiter à déclarer nettement que, si l'article que vous venez de voter n'était pas amendé, je ne pourrais pas conserver le fardeau du pouvoir. Je vous en supplie, pas d'inconséquences. Il ne faut pas avoir des désirs dans un sens, et des votes dans un autre sens. Oui ou non, voulez-vous l'ordre ? Toute la question est là... »

L'homme de gouvernement, l'homme de l'unité nationale, d'une forte centralisation, perçait dans ce langage si opposé à celui des politiques qui croyaient pouvoir se laisser aller à leurs goûts de décentralisateurs. C'était la première fois que M. Thiers se servait résolûment de ce moyen périlleux d'une menace de démission, — et ce n'était pas la dernière fois.

V

La lutte se compliquait singulièrement, en effet, et elle prenait même par instants plus de gravité à mesure qu'on abordait la partie pratique de la réorganisation du pays : les affaires de finances et la réforme militaire.

Suffire à l'effroyable rançon de guerre, aux frais d'une lourde occupation, aux déficits accumulés de 1870-1871 aussi bien qu'à la réparation de toutes les ruines, — établir un budget dans ces conditions et, pour subvenir à tout, trouver une somme d'impôts nouveaux qui allait s'élever par degrés à près de 750 millions, c'était certes un problème hérissé de difficultés. Tout le monde avait la volonté de faire honneur aux obligations de la France, cela ne faisait aucun doute. Ce n'est pas sur le principe de la solvabilité française qu'on pouvait se diviser; l'embarras commençait au choix des moyens d'exécution et des combinaisons, à la création des ressources destinées à élever les recettes publiques au niveau des dépenses nouvelles, et naturellement, dans l'étude de toutes ces questions, chacun portait sa passion, son tempérament, ses préoccupations ou ses fantaisies.

L'Assemblée, sans hésiter sur le fond, sans reculer devant les sacrifices et l'impopularité des aggravations de taxes, risquait souvent de se perdre en discussions infinies, de se laisser capter par les expédients spécieux

et les projets chimériques. M. Thiers, en chef expérimenté, se défiait de l'esprit de système, des théories décevantes et des aventures. Depuis la première heure, il avait toujours devant les yeux ce redoutable problème financier, qui représentait pour lui la libération de la France, qu'il s'efforçait sans cesse de ramener à des termes pratiques. Il s'en occupait passionnément, mettant tout son savoir et son ardeur à éclaircir une situation si compliquée, à préparer ses vastes opérations de crédit, à explorer toutes les sources de revenus où l'on pourrait puiser sans trop excéder le pays. Il y avait des points sur lesquels l'accord était aisé, il y en avait d'autres sur lesquels l'entente devenait difficile, laborieuse, et il y en avait enfin sur lesquels le dissentiment allait jusqu'au conflit déclaré, jusqu'à la scission violente. C'est ce qui arrivait précisément au sujet de cet impôt sur les matières premières que M. Thiers gardait en réserve depuis son avénement, — qu'il tenait à inscrire dans ses combinaisons financières.

Serrons de plus près la question. En même temps qu'on préparait les éclatants emprunts qui allaient attester la résurrection définitive du crédit de la France, on s'était mis, d'un autre côté, énergiquement à l'œuvre. On avait commencé par ce qu'il y avait de plus facile dans la création des nouveaux impôts, par une série de surtaxes atteignant le timbre, l'enregistrement, le café, le sucre, les boissons, etc. Malheureusement, avec tout cela, on n'avait pu arriver qu'à une somme de 350 à 400 millions, et, pour achever de donner au crédit renaissant le vigoureux appui d'un budget suffisamment équilibré,

il fallait trouver encore 250 à 300 millions, peut-être plus. Comment faire? M. Thiers avait à se débattre dans un tourbillon de projets. Il avait à répondre, et à ceux qui lui parlaient toujours d'économies sans se demander si ces économies étaient possibles, et à ceux qui avaient à leur disposition toute sorte de combinaisons dont il sentait l'inanité ou les inconvénients. Il avait quelquefois de la peine à se contenir.

Quand, par exemple, on lui proposait comme ressource suprême l'impôt sur le revenu, qui était le rêve des républicains et que des conservateurs eux-mêmes se résignaient à accepter, il prenait feu. Il ne voulait à aucun prix de ce qu'il appelait une taxe de discorde et de socialisme déguisé, un moyen de tyrannie mis entre les mains des partis. « Je me donne pour tel que je suis, disait-il, pour un obstiné, si l'on veut. Relativement à l'impôt sur le revenu, je n'ai jamais varié : j'ai dit non d'une manière absolue. Et savez-vous pourquoi? A l'égard des partis, je suis d'une parfaite impartialité;... devant les principes faux il ne peut y avoir, selon moi, d'impartialité, il ne peut être question que de leur condamnation... » Pour lui, dans les circonstances où l'on se trouvait, après tout ce qu'on avait déjà voté, il n'y avait qu'un impôt simple, rationnel, éprouvé, sûrement productif, — le relèvement des tarifs de douane ou, en d'autres termes, l'impôt sur les matières premières; mais ici il rencontrait dans l'Assemblée une invincible résistance. Il avait affaire à des idées et à des intérêts aussi opiniâtres que lui. Pendant dix-huit jours, c'était une vraie bataille pleine de péripéties, une mêlée de

chiffres et de calculs où M. Thiers déployait autant d'habileté que de passion, disputant le terrain pied à pied, déconcertant ses adversaires par sa science et par sa merveilleuse lucidité, mettant l'Assemblée dans l'alternative d'avouer son impuissance ou de lui accorder, avec l'impôt qu'il réclamait, la ressource dont il avait besoin pour le service du pays. A bout de forces, il finissait par se réduire à demander qu'on votât tout au moins le principe de l'impôt en réservant le chiffre des tarifs, et il ne cachait pas qu'il en faisait une question du gouvernement. « Si vous avez bien voulu m'accorder votre confiance, disait-il pour son dernier mot, c'est que vous avez rencontré chez moi une volonté arrêtée. J'aime miéux les choses qui ce décident promptement. Si j'avais suivi mon penchant, j'aurais posé déjà la question il y a trois jours afin d'en finir. On ne gouverne que quand on est capable de prendre ses résolutions nettement... »

Tout ce qui avait pu être tenté pour un impôt qu'il croyait nécessaire, dont il s'exagérait un peu l'importance dans son ardeur de vieux protectionniste, il l'avait tenté. L'Assemblée néanmoins refusait de se laisser vaincre ou convaincre ; elle mettait ses répugnances et ses indécisions dans un amendement qui éconduisait les propositions du gouvernement, — et, comme il l'avait laissé pressentir, M. Thiers avait envoyé dès le lendemain sa démission ; mais alors l'Assemblée, comme effrayée de ce qu'elle avait fait, émue d'une crise à laquelle elle n'avait pas voulu croire, se hâtait de revenir sur son propre vote, d'en appeler au patriotisme de M. Thiers, qui se rendait de bonne grâce devant une manifestation parlementaire

à peu près unanime. Le conflit se trouvait heureusement apaisé, après avoir été un instant très-vif.

A peine apaisé dans les affaires de finances, le conflit menaçait de renaître dans les affaires militaires, qui ne touchaient pas moins le cœur du pays et n'avaient pas moins d'importance dans les délibérations des pouvoirs publics. Après les cruels désastres qu'on venait d'essuyer, une des premières pensées avait été de chercher les causes d'une chute si soudaine, si profonde, et les moyens de reconstituer la défense nationale. C'était affaire de nécessité autant que de patriotisme. Tous les partis se confondaient dans les mêmes sentiments et se montraient également impatients de remanier les institutions militaires réputées insuffisantes, de réformer la loi de 1868 aussi bien que la loi de 1832, de relever la puissance de la France en même temps qu'on essayait de relever son crédit; on se laissait aller facilement surtout à prendre pour modèle l'Allemagne nouvelle, qui venait d'attester sa force contre nous, comme au dernier siècle, après Rosbach, on avait imité la Prusse victorieuse. On voulait le service obligatioire pour tous et réduit dans sa durée à trois ans, la nation tout entière passant sous le drapeau, l'organisation à l'allemande, les répartitions régionales. On avait la fièvre des réformes!

L'Assemblée de Versailles, cette Assemblée qui avait toutes les bonnes intentions et qui était certainement sincère, représentait avec une singulière fidélité tous ces sentiments, ces idées, ces impatiences, ces velléités plus patriotiques et plus généreuses que précises. Dès qu'elle avait pu se reconnaître, elle avait nommé une grande

commission, composée des hommes les plus éminents, chargée de préparer une complète réorganisation militaire, et, après un travail de quelques mois, un premier rapport, œuvre savante de M. de Chasseloup-Laubat, traçait les conditions nouvelles de recrutement telles qu'elles ont passé dans la loi de 1872, qui existe encore. M. Thiers n'avait certes pas moins que les réformateurs de l'Assemblée la passion de refaire une France militaire. Il n'avait même pas attendu les excitations de l'opinion ou du Parlement pour s'occuper de rassembler les éléments dispersés de l'ancienne armée, de rallier chefs et soldats; il en avait besoin dans sa campagne contre la Commune. Il mettait son honneur et son infatigable activité à recomposer ces vieux régiments éprouvés par la défaite, à relever leur moral, à préparer les cadres d'une armée nouvelle. Il faisait ce qu'il pouvait dans la mesure où il le pouvait, au milieu des difficultés de toute sorte, et il ne négligeait rien, d'un autre côté, pour accoutumer l'Europe, l'Allemagne à voir la France tenter un grand effort de réorganisation militaire. Il ne cessait de répéter, dans ses entretiens diplomatiques comme dans ses discours, que la France ne songeait qu'à la paix, qu'elle devait songer aussi à reconstituer ses forces pour garder sa place dans le monde. Ceci, il le voulait ardemment; mais, en même temps, il ne partageait ni les idées, ni les illusions, ni les impatiences réformatrices du jour. Il restait l'homme de la tradition et de l'expérience.

Au fond, si M. Thiers avait pu, comme il le disait, résister au courant d'idées du moment, il aurait proposé simplement d'élargir la loi de 1832 pour arriver à avoir

une armée, une véritable armée d'un peu plus de huit cent mille hommes. Il croyait qu'on se méprenait sur les causes des succès de l'Allemagne et des revers de la France, sur les conditions des deux pays, sur le caractère du système prussien; — qu'à vouloir tout transformer, on allait se jeter dans une expérience dont l'issue pouvait être douteuse, sinon néfaste. Il restait persuadé qu'on se payait de mots, que ce qu'on appelait « la nation armée » était tout ce qu'il y avait de plus opposé à une sérieuse constitution militaire. Il ne croyait pas du tout au nombre dont on parlait toujours, aux soldats improvisés, aux millions d'hommes jetés pêle-mêle au milieu du danger dans des cadres sans force. Il avait livré plus d'une bataille dans l'intimité de la grande commission parlementaire contre des innovations qu'il considérait comme de périlleuses témérités, et il avait fini par obtenir de la Commission que la durée du service fût au moins fixée à cinq ans. Lui, il aurait préféré sept ans, huit ans, il ne le cachait pas. Il cédait pour le bien de la paix, il se contentait de cinq ans, mais sur ce point, par exemple, il n'admettait plus de transaction. Il restait jusqu'au bout l'adversaire intraitable du service de trois ans, qui semblait garder la faveur de l'Assemblée, qui comptait de nombreux défenseurs, dont le plus brillant était le général Trochu, et c'est là que la lutte s'animait, que M. Thiers, une fois de plus, ne craignait pas de s'engager à fond.

Lorsque le chef du pouvoir exécutif, après avoir parlé avec un art merveilleux en historien, en administrateur, en politique, sentait malgré tout la victoire près de lui

échapper dans une Assemblée indécise, il n'hésitait plus. Il posait la question du gouvernement, et comme on se récriait aussitôt, comme on lui disait que la France avait besoin de ses services, il répliquait vivement : « Il serait étonnant que tout le monde eût ici sa liberté de penser et de sentir, et que les hommes seuls sur qui pèse la responsabilité ne l'eussent pas... Vous avez pour un temps court, je l'espère, remis dans mes mains le dépôt du salut et de la sûreté du pays, et vous voulez, quand je ne pense pas comme vous, quand j'ai mon opinion à moi, que j'accepte la responsabilité du salut du pays avec des moyens que je crois insuffisants ! Tout le monde est libre, je le suis autant que vous et je dois l'être davantage, parce que j'ai une responsabilité écrasante. Si la loi est mauvaise, dans deux ou trois ans vous auriez le droit de vous en prendre à moi comme vous avez eu le droit de vous en prendre à ceux qui ont si légèrement déclaré la guerre. Je m'appuie là-dessus, et je dis que je sortirai profondément affligé de cette enceinte si vous ne votez pas les cinq ans. J'ajoute que je ne pourrais pas accepter la responsabilité d'appliquer la loi... Vous prendrez cette déclaration comme vous voudrez ; c'est mon droit et c'est mon devoir de vous la faire... »

Et cette fois encore l'Assemblée cédait, elle votait le service de cinq ans ; elle reculait, non cependant sans éprouver un certain dépit mêlé à une vive émotion et sans tenter un dernier effort pour couvrir sa retraite par un ajournement au lendemain, — que le chef du gouvernement n'acceptait pas plus que tout le reste.

VI

On n'était pas d'accord sur les affaires de l'armée, on n'était pas d'accord sur les finances, on n'avait pas été d'accord sur la réorganisation du conseil d'État, dont le parlement le plus conservateur, par une anomalie étrange, avait voulu se réserver l'élection. On se querellait jusqu'à toucher à la rupture, on se réconciliait au moment de rompre pour recommencer encore. L'Assemblée finissait le plus souvent par se rendre devant le chef dont elle avait besoin. Elle se rendait à demi subjuguée, à demi étonnée ou irritée, et c'est ainsi qu'à travers toutes les contestations se dégageait, se caractérisait ce pouvoir singulier qui n'avait pour lui ni le prestige des traditions princières, ni une légalité constitutionnelle bien définie, qui était tout entier dans un homme familiarisé avec les intérêts de la France, toujours prêt à s'engager dans des luttes où s'illustrait sa vieillesse.

M. Thiers répétait souvent qu'il n'était que le délégué de l'Assemblée, qu'il restait à ses ordres. Il ne voulait pas sûrement se séparer de l'Assemblée, il voulait encore moins la violenter, et il ajoutait avec bonhomie qu'il n'avait à cela aucun mérite, qu'il n'en avait pas le pouvoir, qu'il n'était pas un faiseur de coups d'État. Il avait en même temps la fierté de la position unique où les événements l'avaient placé, où il se sentait responsa-

ble devant le pays, qu'il avait à pacifier, devant l'Europe, avec laquelle il avait à négocier. Il n'entendait pas être au gouvernement le serviteur des partis, l'exécuteur soumis des volontés mobiles d'une Assemblée livrée à toutes les influences. Au milieu de la confusion et des divisions des esprits, il prétendait rester le premier gardien des intérêts publics, le modérateur des passions toujours prêtes à se déchaîner, et il s'élevait par degrés à une sorte de magistrature presque souveraine, quoique perpétuellement révocable, de la raison, de l'équité, du patriotisme.

Le caractère de son pouvoir et de son rôle, il le définissait lui-même en disant : « Quant à moi, ma politique, la voici en deux mots : je n'ai pas un autre souci, je n'ai pas un autre travail du matin jusqu'à la nuit que d'empêcher les partis de se précipiter les uns sur les autres. La paix publique est mon unique souci. Je n'appartiens à aucun de ces partis. J'ai mes convictions personnelles; mais, à la tête du pouvoir, je dois en faire abstraction. Je dois songer que nous sommes au lendemain d'une grande victoire remportée sur le désordre... Eh bien! au lendemain de cette victoire, la modération me semble devoir être la vraie, l'unique politique d'un gouvernement sensé, raisonnable et, permettez-moi d'ajouter, courageux. Ce qu'il y a de plus courageux dans un pays agité de passions diverses comme le nôtre, c'est de se mettre au-dessus de toutes les passions et de résister tantôt aux unes, tantôt aux autres. Je sais très-bien que par cette conduite on est exposé souvent à ces mêmes passions qu'on voudrait concilier et calmer. Je n'en suis

pas à mon début en ce genre; il y a quarante ans que je brave les passions de tous les partis... »

Il disait aussi un autre jour où l'on voulait lui arracher des indemnités que sa raison désavouait : « Je représente ici l'intérêt de l'État, et je dois représenter sa dignité. Je ne m'adresse à aucune passion; je ne m'adresse qu'à un sentiment, celui de l'intérêt public. Tout profond qu'il soit, celui-là ne crie pas, c'est l'intérêt individuel qui crie. Je représente cet intérêt silencieux, et mon sentiment à son égard a, j'en suis convaincu, beaucoup d'écho en France. C'est ce qui me donne la confiance de résister à des réclamations très-vives, bruyantes, exigeantes même. C'est mon devoir que je poursuis. » Et lorsqu'on lui reprochait d'intervenir sans cesse, d'imposer ses idées, de gêner par ses vivacités impérieuses le droit et la liberté de l'Assemblée, il répliquait avec une genéreuse véhémence : « Comment! c'est devant vous, devant ce pouvoir qui, tous les jours, a la tête sous la vague, qui a la plus grande peine à lever la tête au-dessus de cette tempête, devant ce pouvoir que vous avez créé, que vous pouvez renverser en dix minutes, qui ne résistera pas, soyez-en sûrs, qui vous en saura gré; comment! c'est devant vous et devant ce pouvoir qu'on vient parler de liberté comme si l'on en doutait! Non! ce n'est pas de la liberté qu'il faudrait douter, c'est du pouvoir. Ce dont il faudrait douter aussi, je le reconnais, c'est de cette unité d'esprit qui consiste à se rallier à une idée juste, à prendre son parti des inconvénients qu'elle peut présenter, à voter d'une manière conséquente, raisonnée : l'unité d'esprit sans laquelle nous

ne serions qu'une nation de disputeurs, qui, au lieu de remplir une grande tâche, ne feraient que discuter stérilement, n'aboutissant à rien. Je ne veux pas diminuer votre liberté, mais qu'est-ce que je fais? Je cherche, moi aussi, à user de la mienne comme vous usez de la vôtre. J'use de la mienne en m'épuisant. J'en use, je vous en en donne ma parole, uniquement dans la vue du bien, dans des vues patriotiques. » Et si enfin on le poussait à bout, il était capable de dire avec une impatience mêlée de hauteur : « Voulez-vous un esclave ici, un commis qui vous plaise, qui, pour conserver le pouvoir quelques jours de plus, sera toujours votre courtisan? Eh! mon Dieu! choisissez-le, il n'en manque pas. » Tel était ce pouvoir toujours prêt à l'action et à la lutte pour la réorganisation financière, militaire, administrative du pays.

C'était, j'en conviens, un genre de gouvernement extraordinaire, et il pouvait bien y avoir, si l'on veut, quelque lueur de vérité dans cette piquante saillie d'un député, homme d'esprit, disant un jour : « Nous appliquons à rebours la fameuse maxime : Le Roi règne et ne gouverne pas! Autrefois, le Roi régnait, le Parlement gouvernait. Aujourd'hui, la Chambre est souveraine. Nul ne le conteste; elle règne; mais celui qui gouverne, c'est *le Roi!* » Il y avait même ceci de particulier que le ministère s'effaçait le plus souvent; il ne restait que le « Roi », le chef personnifiant le gouvernement, prenant à peu près seul la responsabilité des résolutions ou des résistances décisives. — Oui, sans doute, c'était extraordinaire, parce que tout était extraordinaire dans cette phase politique que traversait péniblement, laborieuse-

ment, la France ayant à reconquérir tout à la fois, et la liberté de son territoire, et une forme définitive de gouvernement.

Une loi à demi constitutionnelle, décorée du nom de M. Rivet, avait été votée, il est vrai, au mois d'août 1871. Cette loi avait fait de M. Thiers un président de la République en lui donnant une sorte de quasi-inamovibilité pour la durée de l'existence de l'Assemblée. Elle avait été proposée évidemment pour créer une apparence de régularité et de stabilité; elle n'avait, par le fait, rien changé, elle n'avait fixé ni les droits, ni les rapports, ni les limites des pouvoirs. C'était toujours la même situation. L'Assemblée restait souveraine, elle régnait! M. Thiers gouvernait parce qu'il était M. Thiers, — et, après comme avant, la seule sanction de son autorité était dans la puissance de sa parole, dans cette dernière ressource qu'il se réservait d'invoquer à propos sa responsabilité, d'opposer aux entraînements parlementaires une menace de démission. Quand l'Assemblée s'égarait ou paraissait près de s'égarer sur les affaires de finances, sur le service militaire de trois ans, M. Thiers n'avait d'autre moyen que de se jeter dans la mêlée, d'arrêter par son éloquence impérieuse ou séduisante ce que sa raison se refusait à accepter. Il n'avait aucune attribution, selon son propre langage, il n'avait pas même le droit de demander un second examen d'une question mal résolue. « Que voulez-vous que je fasse, disait-il, devant une Assemblée unique, toute-puissante? Est-ce que vous voulez méconnaître cette vérité que l'Assemblée la plus honnête, la plus respectable, la plus

respectée comme vous l'êtes, peut être exposée à des entraînements? Ne faut-il pas que quelqu'un la contredise? Ne faut-il pas que quelqu'un lui résiste? » M. Thiers n'avait pas d'autre moyen de gouvernement. Il disait un autre jour : « Dans une république organisée, il y a une seconde Assemblée. Il y a un pouvoir exécutif qui ne dépend d'aucune des deux Assemblées, et qui quelquefois a un *veto* suspensif. Il n'y a rien ici de semblable. »

De sorte que ce qu'on appelait la dictature, le « gouvernement personnel » de M. Thiers, était le phénomène inévitable des circonstances, et que les chocs, les crises qui se succédaient de jour en jour rendaient après tout plus sensible la nécessité d'en venir à des institutions plus fixes, mieux définies. C'était la moralité ou la conséquence de cette situation extraordinaire créée par les événements; mais ici les divisions devenaient bien autrement profondes. Si l'on ne s'entendait pas toujours sur la réorganisation financière et militaire, on s'entendait bien moins encore sur les institutions définitives de la France, et, à dire vrai, si les désaccords étaient si vifs dans des affaires où l'entente semblait facile, c'est qu'au fond de tout il y avait la grande question, le duel de la Monarchie et de la République à peine suspendu ou pallié par un pacte livré lui-même à toutes les contradictions des partis.

VII

Cette terrible question de la République ou de la Monarchie, elle devait en effet se reproduire sans cesse, puisqu'elle naissait de la force des choses; elle se mêlait à tout, et il y avait autant de difficultés à l'éluder qu'à la trancher entre des partis aussi impatients qu'ombrageux.

M. Thiers ne s'y était pas mépris. Il n'avait pas prétendu imposer aux partis un traité de paix perpétuelle avec ce « pacte de Bordeaux » qui, en assurant le présent, réservait l'avenir, qui, en prenant la République comme un fait, maintenait intact le droit constituant de l'Assemblée. Il sentait bien qu'un jour ou l'autre éclaterait la grande bataille pour le choix d'un régime définitif. Tout ce qu'il avait voulu, c'était prévenir ou ajourner des conflits prématurés et peut-être mortels, obtenir des partis une trêve temporaire en leur laissant leurs droits et leurs espérances, créer une sorte de situation neutre dont il s'engageait à être lui-même le premier et fidèle gardien. Le « pacte de Bordeaux », dans sa pensée, avait signifié ceci : pour les républicains, la sûreté du présent; — pour les monarchistes, la liberté de l'avenir; — pour le Gouvernement, le devoir d'une loyale impartialité entre les deux camps. Il l'avait dit sans détour en proposant cette politique : « Quel est notre devoir, à nous? Quel est mon devoir, à moi, que vous avez accablé de

votre confiance? C'est la loyauté envers tous les partis qui divisent la France, qui divisent l'Assemblée... Je dirai donc : Monarchistes, républicains, non, ni les uns ni les autres, vous ne serez trompés. Nous n'avons accepté qu'une mission, déjà bien assez écrasante, celle de la réorganisation du pays... Lorsque le pays sera réorganisé, nous viendrons ici, si nous avons pu le réorganiser nous-mêmes, si nos forces y ont suffi, si, dans la route, votre confiance ne s'est pas détournée, nous viendrons, le plus tôt que nous pourrons, bien heureux, bien fiers d'avoir contribué à cette noble tâche; nous viendrons vous dire : Le pays, vous nous l'avez confié sanglant, couvert de blessures, vivant à peine, nous vous le rendons un peu ranimé; c'est le moment de décider quelle sera la forme définitive de son gouvernement. Et, je vous en donne la parole d'un honnête homme, aucune des questions réservées n'aura été résolue, aucune solution n'aura été altérée par une infidélité de notre part... »

Il était certainement sincère en tenant ce langage, en promettant aux monarchistes et aux républicains que rien ne serait entrepris contre leurs droits, en se réservant pour lui-même le devoir d'une impartiale loyauté. C'est ainsi qu'il comprenait le « pacte de Bordeaux », expédient de concorde et de nécessité qui permettait de concentrer pour le moment tous les efforts sur l'œuvre nationale de la paix, de la libération du territoire et de la réorganisation du pays; mais au fond qu'entrevoyait M. Thiers au delà ou en dehors de ce « pacte » momentané? Que pensait-il de la Monarchie ou de la République? A quels mobiles avoués ou secrets obéissait-il

dans ses actions, dans sa conduite, dans son gouvernement? C'était là, si l'on veut, le nœud de cette situation dramatique.

Ce serait une étrange méprise de croire que M. Thiers ait jamais beaucoup changé dans sa vie. Ce qu'il avait toujours été avec sa vive nature, ses idées et ses instincts, il l'était encore à Versailles comme à Bordeaux, avec ce surcroît d'autorité personnelle qu'il devait à son âge, à une longue et éclatante carrière, à l'expérience des hommes et des révolutions. Il ne désavouait sûrement rien de son passé, de ses opinions, de ses attachements, de ses souvenirs. Il ne laissait échapper aucune occasion de se dévoiler librement, familièrement; il ne cachait pas qu'il était un vieux disciple de la monarchie. « J'ai pensé toute ma vie, disait-il devant l'Assemblée, au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à la France ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer sans pouvoir y réussir, la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre... Oui, je trouve qu'on est libre, noblement, grandement libre à Washington, et qu'on y fait de très-grandes choses; mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et, qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. C'est que, à Londres, le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même dictance, et des passions d'en haut, et des passions d'en bas. Jamais dans aucun pays, dans aucun temps, le gouvernement n'a été placé dans une région où la raison domine davantage, où la raison soit moins troublée. » Et com-

plétant sa pensée, il ajoutait : « Il faut que les princes qui gouvernent subissent les conditions de cette forme de gouvernement... Il y a quarante ans que je l'ai dit, je viens de le dire dix années durant à l'Empire, et je ne cesserai de le répéter, car c'est une maxime célèbre, une maxime qui avait été celle de ma jeunesse, à laquelle je suis resté fidèle toute ma vie : il faut que les princes veuillent reconnaître que la monarchie est au fond une république, — on l'a définie le gouvernement du pays par le pays, — une république avec un président héréditaire. Cette vérité n'a pas été comprise, et il y a quarante ans, étant bien jeune alors, j'ai écrit ces mots : Si l'on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera condamné à passer l'Atlantique... »

Oui, sans doute, avec ces explications et ces commentaires, M. Thiers restait un monarchiste d'instinct, d'opinion. Il ne parlait qu'avec respect de la royauté, de la maison de Bourbon « qui avait fait la France ». Il avait tous ses liens, ses amitiés, ses engagements parmi les conservateurs français, qui l'avaient élu vingt-six fois contre des républicains, parmi les monarchistes de l'Assemblée qui d'avance croyaient trouver en lui un allié. En réalité, malgré ses attachements monarchiques, malgré des préférences personnelles qu'il avouait, il n'avait pas même hésité un instant à Bordeaux, sur la nécessité de maintenir, au moins provisoirement, la République telle qu'il l'avait définie dans le « pacte » offert aux partis. Il n'avait vu aucune chance sérieuse pour une restauration constitutionnelle, la seule qu'il eût, dans tous les cas, jugée acceptable, et ce qui lui avait semblé impos-

sible à Bordeaux lui paraissait plus impossible encore à Versailles, à mesure que les événements se développaient. Ce qui n'avait été d'abord qu'un expédient imaginé pour sortir d'une effroyable crise prenait bientôt dans son esprit le caractère d'une combinaison qui pourrait durer, qu'on pourrait du moins utiliser pour la France.

Assurément M. Thiers ne reniait rien de son passé, il le déclarait bien haut. Il subissait seulement l'empire des circonstances au milieu desquelles la France avait à se débattre. Il parlait et il agissait en politique qui consultait la marche des choses, les difficultés, et qui se décidait par des raisons toutes pratiques. Il voyait le pays profondément troublé, les partis divisés, les monarchistes eux-mêmes partagés dans leurs désirs, dans leurs préférences, et s'il avait pu s'y tromper, il n'aurait plus eu aucun doute, après le manifeste publié, dans l'été de 1871, à Chambord, par le prince héritier des traditions royales, qui, pour la première fois depuis cinquante ans, visitait la France. Ce premier manifeste de Chambord qui relevait le drapeau blanc, qui froissait les royalistes constitutionnels, ne faisait que confirmer M. Thiers dans son impression sur les difficultés d'une restauration monarchique. — Peut-être aussi le chef du pouvoir exécutif se considérait-il déjà comme lié par les engagements qu'il s'était vu ou cru obligé de prendre avec les représentants républicains des grandes villes au moment où il avait concentré ses forces contre la formidable insurrection de Paris. Ces engagements ne liaient pas sans doute l'Assemblée, ils ne liaient que le chef du gouvernement; ils ne pesaient pas moins sur la situation,

sur toutes les résolutions. Bref, par toutes sortes de raisons, de circonstance ou de nécessité, M. Thiers se trouvait, dès ce moment, conduit à voir dans la République le seul régime possible ; mais cette république, il ne l'admettait, bien entendu, que dans les conditions les plus rassurantes pour la France, avec les plus fortes garanties, et à ceux qui lui rappelaient qu'elle n'avait jamais réussi, qu'il l'avait dit lui-même plus d'une fois, il répondait lestement : « C'est vrai, elle n'a jamais réussi... dans les mains des républicains, j'en demande pardon à ceux qui m'écoutent... » Il mettait dans un mot piquant tout un programme.

A ceux des républicains qui se défiaient de ses habiletés et de ses arrière-pensées, qui le soupçonnaient de n'adopter la République que pour la sacrifier, il répliquait vivement : « Ne la perdez pas vous-mêmes ! la République sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. Toutes les fois que vous vous emporterez, que vous soulèverez des questions inopportunes, toutes les fois que vous paraîtrez, je dirai les confidents ou les complices, sans le vouloir, des hommes de désordre, dites-vous bien qu'en acceptant ces apparences de complicité, vous portez à la République le coup le plus funeste qu'elle puisse recevoir. » Il ne cachait pas, du reste, tout ce qui le séparait des républicains, même des modérés, à plus forte raison de ceux qui passaient pour avancés. « Non, disait-il un jour, sur la plupart des questions sociales, politiques et économiques, je ne partage pas leurs opinions ; ils le savent, je le leur ai dit toujours. Non, ni sur l'impôt, ni sur l'armée, ni sur l'orga-

nisation sociale, ni sur l'organisation politique, ni sur l'organisation de la République, je ne pense comme eux... » Il y avait bien des points sur lesquels le chef du pouvoir exécutif, fidèle aux opinions de toute sa vie, ne pensait pas comme ceux qu'il avait si souvent combattus.

Qu'est-ce à dire? Évidemment M. Thiers se faisait une république à sa manière, selon sa pensée, selon les nécessités d'un temps difficile. Comme il la croyait seule possible dans le moment, il s'étudiait à la faire vivre d'une vie régulière et honnête, à la concilier avec les sentiments et les intérêts traditionnels de la France, à lui inculquer un esprit tout autre que celui qui l'avait toujours perdue. Il procédait avec art. Il n'avait pas dit encore ce qu'il ne disait qu'un peu plus tard avec une précision décisive, que la République serait conservatrice ou qu'elle ne serait pas ; il le pensait, il agissait en conséquence. Il répudiait surtout avec vivacité ce qui pouvait donner à la République le caractère d'un gouvernement de parti. Il la proposait comme « un effort de tous pour sauver la France », ajoutant aussitôt : « Voilà quel républicain je suis ! » Il l'était déjà trop pour les monarchistes, il ne l'était pas assez pour les républicains. Il restait, lui, il prétendait rester l'homme d'une grande crise nationale, s'efforçant de faire entendre raison aux républicains comme aux monarchistes, essayant de ramener les uns et les autres à ce qu'il croyait possible, — et ici je voudrais aller droit au plus vif de cette situation, — au nœud même de ce drame engagé entre M. Thiers et les partis.

VIII

Assurément si, entre tous les malheurs du temps, il y en a un qui ait pesé, qui pèse encore sur la France, c'est qu'au moment voulu l'entente des conservateurs de l'Assemblée avec M. Thiers n'ait pas pu s'établir, se manifester d'une manière suivie et efficace. Ce n'est là, si l'on veut, que le rêve de ce qui aurait pu être.

Supposez, cependant, qu'au moment décisif, non pas au lendemain de la paix, lorsque tout était encore trop obscur, mais vers le milieu de 1872, avant que tout fût compromis, les monarchistes de Versailles eussent écouté leur raison, leur prévoyance, plutôt que leur sentiment ou leurs illusions; supposez que, frappés, comme l'était le chef du pouvoir exécutif lui-même, de l'impossibilité d'une restauration sur laquelle on ne s'entendait pas, ils eussent pris leur parti de ce qu'ils ne pouvaient éviter, et que, sans engager indéfiniment l'avenir, ils eussent consenti à régulariser, à fortifier une situation qu'ils avaient été obligés d'accepter ; supposez enfin que, sans plus discuter sur la République, ils eussent mis, dès ce moment, leur habileté et leur sagesse à se ménager les avantages d'un régime dont ils avaient déjà les inconvénients : que serait-il arrivé ? Une grosse difficulté aurait disparu du premier coup. Les monarchistes n'avaient pas à abdiquer leur principe et leurs espérances,

on ne leur demandait pas ; ils se seraient prêtés à une nécessité du temps, et ils auraient certainement trouvé alors le plus puissant des alliés, le plus habile des guides en M. Thiers, qui, par ses opinions, était plus conservateur qu'eux-mêmes. Ce n'est pas M. Thiers qui eût marchandé les conditions de sécurité et de force au gouvernement qu'on aurait donné à la République ; ce n'est pas lui qui eût hésité à placer sous la sauvegarde des plus sérieuses garanties la paix sociale, la paix religieuse, l'ordre financier et administratif, la réorganisation de l'armée ! D'un commun accord on pouvait créer ces institutions dont on avait besoin, voter des lois de prévoyance et de protection, préparer le renouvellement des pouvoirs par les élections et assurer, pour bien des années peut-être, le règne des influences conservatrices. C'était possible si on l'avait bien voulu. Malheureusement tout ne marchait pas ainsi, et les partis monarchiques n'étaient rien moins que disposés à suivre le chef du pouvoir exécutif dans sa politique.

Ce n'est point sans doute que, même dans ce camp monarchique, M. Thiers n'eût des amis, des alliés sentant le prix de ses services, émus comme lui des difficultés d'une restauration et tout prêts à le seconder dans ses efforts, fût-ce en sacrifiant un peu de leurs espérances premières. Ces amis, ces alliés existaient. Ils tenaient à M. Thiers par les souvenirs, par la fibre constitutionnelle ; ils ne refusaient par leur concours, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier pouvait dire un jour avec autant de générosité libérale que de patriotisme : « Ne sortons pas de la forme actuelle, de la République,... de la Répu-

blique au grand et bon sens du mot, — la chose publique gérée dans l'intérêt de tous, avec la trêve de tous les partis... Ne nous demandez ni le reniement du passé, ni un acte de foi qui nous ferme l'avenir, et résolûment, loyalement, nous soutiendrons l'état actuel... »

On paraissait parfois bien près de s'entendre; mais les conservateurs libéraux, les modérés constitutionnels avaient eux-mêmes leurs embarras dans leur propre armée, — dans cette armée royaliste dont ils ne voulaient pas se séparer, qui gardait ses passions et ses illusions. D'une manière générale, on peut dire que les monarchistes de l'Assemblée s'étaient rapidement aigris ou refroidis à l'égard de M. Thiers. Ils avaient trop attendu de lui, ils avaient cru en le choisissant déléguer au pouvoir un restaurateur du trône; ils n'avaient pas compris ou ils avaient trop complaisamment interprété les premiers actes, les premières paroles du chef du gouvernement, et comme la réalité ne ressemblait pas à leurs rêves, ils se sentaient déçus. Ils ne voulaient pas reconnaître que la première cause de leurs mécomptes était dans leurs divisions, dans leurs passions, dans les excès naïfs des programmes royaux, et ils attribuaient tout le mal à M. Thiers. Ils lui reprochaient de les avoir abusés, d'avoir seul empêché et d'empêcher seul encore la monarchie par ambition de pouvoir; ils l'accusaient de favoriser les républicains, de trahir les intérêts conservateurs.

Toutes les fois que M. Thiers se hasardait à dire que la République était après tout un fait, qu'on lui avait confié cette forme de gouvernement, dont sa loyauté avait à rendre compte, c'était assez pour soulever des tempêtes.

On lui répliquait dans une explosion d'interruptions : « Non, non, jamais ! On ne vous a pas confié une forme de gouvernement !... La République n'est que provisoire !... Vous n'avez pas le droit de nous imposer la République !... Rappelez-vous vos engagements de Bordeaux !... » A quoi M. Thiers répondait habituellement : « Si vous pouvez faire la monarchie, faites-la, vous en avez le droit. Si on le peut, il faut me le dire. Si vous croyez que l'intérêt du pays est de faire la monarchie aujourd'hui, faites-moi descendre de la tribune, prenez le pouvoir, ce n'est pas moi qui vous le disputerai... » On se gardait bien de le prendre au mot.

Ces scènes se renouvelaient sans cesse, à l'improviste, même dans les discussions d'affaires, où l'on avait commencé par déclarer qu'on ne ferait pas de politique. Au fond, dans cet état d'esprit des monarchistes à l'égard du chef du pouvoir exécutif, il y avait bien des choses diverses : l'ardeur inconsidérée d'une foi naïve, de l'impatience, du dépit, peut-être aussi de vieux griefs inavoués, de vieilles antipathies personnelles, — tout cela dominé le plus souvent, à la vérité, par la raison patriotique, par la crainte de compromettre dans une crise prématurée de gouvernement les négociations avec l'Allemagne, les emprunts, la libération du territoire. Il n'y avait guère que les emportés du royalisme qui seraient allés jusqu'au bout de leurs colères et qui, sans plus attendre, auraient renversé M. Thiers. Les modérés, les politiques s'efforçaient encore de le ménager, de le reconquérir à leur cause ; ils allaient en procession auprès de lui dans ce palais de la préfecture de Versailles, qu'il

appelait un jour spirituellement le « palais de la pénitence ». C'était une stratégie un peu étrange, et, en définitive, on n'arrivait à rien, si ce n'est à agiter le pays en s'agitant, à mettre perpétuellement en doute la République sans créer plus de chances à la monarchie. Le résultat le plus clair était d'envenimer ou d'aggraver les scissions entre le gouvernement et la majorité conservatrice de l'Assemblée, d'irriter souvent M. Thiers, de le séparer de plus en plus de la droite en lui offrant des occasions toujours nouvelles de se prononcer pour ce qu'il ne cessait d'appeler la République conservatrice.

Oui, sans doute, la position était singulière ; mais ce qu'il y avait de plus singulier encore, c'est que si M. Thiers avait des difficultés avec les monarchistes, il en avait pour le moins autant avec les républicains, dont il semblait cependant se rapprocher, à qui il offrait un appui inespéré. Quand il n'avait pas à tenir tête aux passions, aux illusions royalistes ou conservatrices, il avait à faire face aux passions républicaines ou radicales. De ce côté encore, il est vrai, dans le camp républicain comme dans le camp monarchiste, il y avait des esprits modérés qui gardaient la vive émotion des malheurs de la France et des crimes de la Commune. Ils sentaient bien que la meilleure chance de la République était dans la modération, que la fortune du régime nouveau était tout entière dans les conseils de sagesse prodigués par M. Thiers. Au besoin, ils acceptaient par calcul, par tactique, les duretés que le chef du pouvoir exécutif ne leur ménageait pas quelquefois, et ils lui offraient même leur concours. Ils se gardaient bien de l'embarrasser par de trop

impatientes revendications, de même qu'ils évitaient de mettre en doute l'autorité de l'Assemblée de Versailles.

Ils se conformaient aux circonstances; mais le parti républicain, aussi bien que le parti monarchiste, se subdivisait singulièrement, et, à côté des modérés, des tacticiens de la République, il y avait les radicaux de toute nuance, les sectaires, qui ne voyaient en M. Thiers qu'un orléaniste obstiné, et dans tout ce qui se faisait à Versailles, qu'une usurpation. Ceux-ci, sans tenir compte de l'occupation étrangère, n'avaient qu'une idée fixe, celle de poursuivre, de hâter la dissolution de l'Assemblée, qui, selon eux, n'avait été nommée que pour faire la paix et n'avait ni le droit de toucher à la République, ni le pouvoir de constituer. Ils saisissaient toutes les occasions d'agiter le pays par des banquets, par des manifestes, tantôt pour l'anniversaire du 4 septembre, tantôt en commémoration de la première République de 1792. M. Gambetta, entre tous, prenait dès ce moment le rôle de chef de parti et menait une campagne de manifestations, allant d'Angers au Havre, de la Ferté-sous-Jouarre à Chambéry, réveillant partout les passions. Il prononçait particulièrement à Grenoble, dans l'automne de 1872, un discours enflammé où il traitait brutalement l'Assemblée souveraine de Versailles, représentée comme un « cadavre » qui n'attendait plus que la « dernière pelletée de terre du fossoyeur ». Il faisait appel à ce qu'il désignait, pour la première fois ce jour-là, sous le nom baroque de « nouvelles couches », s'écriant avec emphase : « Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale

nouvelle qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières... »

Ces étranges républicains avaient de l'à-propos dans leurs fêtes et dans leurs pronostics! Ils ne s'apercevaient pas que, par leurs agitations et leurs déclamations, ils justifiaient toutes les craintes des conservateurs, ils offensaient l'Assemblée, et ils compromettaient la République en créant au gouvernement de nouveaux embarras. Le gouvernement ne pouvait que remplir son devoir en interdisant ou en réprimant des manifestations injurieuses pour le pouvoir souverain, et M. Thiers lui-même, devant la commission de permanence de Versailles, traitait sévèrement ces turbulences qui l'irritaient, qui aggravaient sa tâche : « Nous n'avons pas autorisé les banquets, disait-il... A Grenoble, le cas était plus difficile. Je n'ai pas pu fermer la porte du propriétaire ; mais en prétendant servir la République, certains hommes travaillent à la perdre. Le discours de Grenoble a plus fait rétrograder la République qu'elle ne pouvait rétrograder par la main de tous ses ennemis... Je n'admets pas ces distinctions de classes... Distinguer dans la nation, c'est provoquer la guerre de classe à classe. Celui qui distingue entre les classes pour ne s'attacher qu'à une seule, devient factieux et dangereux : si la tribune avait été ouverte, j'aurais combattu ce discours de toute mon énergie. Je souffre plus que vous de ce qui s'est passé à Grenoble, parce que cela entrave la libération... »

On en était là après dix-huit mois de luttes confuses dans lesquelles M. Thiers avait à se débattre, tantôt avec les monarchistes qui l'aiguillonnaient, tantôt avec les

républicains qui le compromettaient. Il fallait cependant sortir de cette situation étrange, où tout semblait conduire à la nécessité de se décider, de trancher la question de gouvernement, et où la difficulté, sinon l'impossibilité d'une solution, naissait de toutes les divisions. Il fallait en finir avec des luttes, des équivoques, des confusions qui ne faisaient que s'aggraver, et c'est à travers les contre-coups d'incidents toujours renaissants que se préparait la crise décisive où la politique de M. Thiers allait être emportée, prise pour ainsi dire entre deux feux, victime des républicains autant que des monarchistes.

IX

On était à l'automne de 1872. Quel chemin parcouru depuis le 19 février 1871, jour où l'Assemblée nationale, à peine réunie au milieu des plus effroyables malheurs publics, s'était hâtée de refaire un gouvernement conforme aux circonstances, le gouvernement de la paix et de la réparation !

De l'œuvre du patriotisme imposée dès la première heure par les événements, une partie, celle qui était toujours sûre de rallier toutes les bonnes volontés, se trouvait presque accomplie. La France n'était pas encore libre ; elle allait être bientôt délivrée de la présence de l'étranger. Des négociations étaient même sur le point

de s'engager pour devancer les termes déjà fixés, pour hâter la fin de l'occupation allemande, et à mesure que se dessinait dans ses progrès, dans sa certitude, ce généreux travail de récupération nationale, les partis s'animant par degrés, redoublant d'impatience, se demandaient ce qui arriverait au lendemain de la libération.

Tout le monde avait l'instinct qu'après le dénoûment de la crise nationale, la crise intérieure allait devenir plus vive, plus aiguë; qu'il y avait définitivement, ainsi qu'on le disait, quelque chose à faire. M. Thiers lui-même, comme tout le monde, plus que tout le monde, comprenait qu'il était impossible d'aller plus loin sans prendre une résolution, sans créer des institutions, de prolonger un provisoire toujours disputé; il le sentait au frémissement des partis, qui justement pendant ces vacances parlementaires de l'automne de 1872 s'agitaient autour de lui, — les uns se répandant en manifestations, multipliant les pèlerinages de dévotion religieuse ou monarchique à Paray-le-Monial ou à Lourdes, — les autres levant le drapeau du radicalisme républicain. M. Thiers, pour lui, était décidé, il avait son opinion qu'il ne déguisait guère toutes les fois qu'on le provoquait à s'expliquer; mais il savait aussi qu'il ne pouvait rien s'il ne réussissait d'abord à convaincre l'Assemblée, à dégager des divisions du Parlement une majorité prête à le suivre jusqu'au bout, et avec l'idée qu'il se faisait du gouvernement, il ne reculait pas devant une initiative propre à rallier cette majorité, en lui offrant une occasion de se manifester, si elle existait. C'est l'origine ou le secret du message du 13 novembre 1872, de ce message que le président de

la République se chargeait d'aller lire lui-même à l'Assemblée au début d'une session nouvelle, qui n'était en définitive qu'une grande tentative pour obtenir des partis, avant tout de la droite, un acte de raison, de transaction devant la nécessité des choses.

Tout avait été médité et pesé dans ce message, qui allait avoir un si soudain retentissement et mettre un moment le feu à une situation, quoiqu'il n'offrît rien de nouveau. M. Thiers, en réalité, ne faisait que reproduire, préciser et accentuer ce qu'il avait toujours dit lorsque, décrivant l'état de la France, la reconstitution de ses finances et de son armée, le réveil de son crédit, les progrès de sa libération, et approchant de ce qu'il appelait « les sujets brûlants du jour », il ajoutait : « La République existe, elle est le gouvernement légal du pays ; vouloir autre chose serait une révolution, et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer ; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée parmi vous il y a quelques mois lui donnait le titre de République conservatrice : emparons-nous de ce titre, et tâchons surtout qu'il soit mérité. Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait pas. La République sera conservatrice ou elle ne sera pas !... Deux années écoulées sous vos yeux, sous votre influence, sous votre contrôle, dans un calme presque complet, peuvent nous donner l'espérance de fonder cette République conservatrice, mais l'espérance seule. Et qu'on ne l'oublie pas, il suffirait de la moindre faute pour faire

évanouir cette espérance dans une désolante réalité... »

Est-ce donc que M. Thiers, en parlant ainsi, voulût imposer ses opinions, faire violence à l'Assemblée? Il restait dans son rôle, il se bornait à donner un conseil, sans prétendre rien engager, rien décider, et, complétant sa pensée, il se hâtait d'ajouter : « La forme de cette République n'a été qu'une forme de circonstance donnée par les événements, reposant sur votre sagesse et sur votre union avec le pouvoir que vous aviez temporairement choisi; mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour, quelle forme vous choisirez pour donner à la République cette force conservatrice dont elle ne peut se passer. C'est à vous de choisir l'un et l'autre. Le pays, en vous donnant ses pouvoirs, vous a donné la mission évidente de le sauver en lui procurant la paix d'abord, après la paix l'ordre, avec l'ordre le rétablissement de sa puissance, et enfin un gouvernement régulier. Vous l'avez proclamé ainsi, et, dès lors, c'est à vous de fixer la succession, l'heure de ces diverses parties de l'œuvre de salut qui vous est confiée. Dieu nous garde de nous substituer à vous! Mais à la date que vous aurez déterminée, lorsque vous aurez choisi quelques-uns d'entre vous pour méditer sur cette œuvre capitale, si vous désirez notre avis, nous vous le donnerons loyalement et résolûment... » En d'autres termes, au moment même où il croyait devoir exprimer une opinion puisée dans une étude réfléchie de l'état de la France, M. Thiers n'hésitait pas à reconnaître une fois de plus et à invoquer le pouvoir souverain de l'Assemblée, qui devait toujours avoir le dernier mot.

Qu'arrivait-il cependant ? Les partis sont invariables dans leurs passions et dans leurs tactiques. Tandis que les républicains, à qui le message ne ménageait pas les dures vérités, affectaient de se tenir pour satisfaits et compromettaient M. Thiers par leur bruyant appui, une émotion extraordinaire éclatait au camp de la droite. Les monarchistes, surpris et irrités, s'emportaient contre le chef du gouvernement, qu'ils accusaient tout haut de trahir son mandat, de vouloir imposer subrepticement la République, de se faire l'allié ou le complice des radicaux dans leur guerre contre la majorité du Parlement.

On ne parlait de rien moins que de relever les défis de M. Thiers, d'en finir sur-le-champ. A peine la lecture du message était-elle achevée au milieu des plus véhémentes protestations, un des chefs de la droite, M. de Kerdrel, proposait de nommer d'urgence une commission qui serait chargée d'examiner les déclarations du gouvernement, de préparer au besoin une réponse au président de la République. Le conflit était flagrant ; il se compliquait encore, quatre jours après, d'une interpellation que le vieux général Changarnier adressait au gouvernement sur les manifestations radicales des vacances, et à laquelle M. Thiers, ému dans sa dignité, dans sa susceptibilité si l'on veut, répondait avec une impétueuse hauteur. Tout semblait tendre à la guerre entre les pouvoirs, et peut-être l'irréparable rupture eût-elle éclaté dès ce moment si l'on n'avait avait eu fort à propos la sagesse de se dire qu'une crise pouvait compromettre la libération elle-même, que le message, après tout, ne mettait nullement en doute la souveraineté de l'Assem-

blée, que M. Thiers était encore nécessaire. La réflexion avait fait son œuvre en quelques jours, et après des préliminaires de guerre la diplomatie reprenait ses droits. A la commission Kerdrel, qui résumait sa politique dans le mot de « gouvernement de combat », qui proposait une loi de responsabilité ministérielle dont l'unique effet devait être d'interdire la tribune à M. Thiers, succédait une autre commission chargée, cette fois, de chercher une transaction, d'aborder les problèmes soulevés par le message, de préparer une loi sur les pouvoirs publics.

C'était cette commission, un instant fameuse, qui s'est appelée la commission des « trente », et qui avec plus de modération ou d'habileté, avec des ménagements étudiés, n'était encore malheureusement que la mandataire des ressentiments et des défiances de la majorité parlementaire à l'égard du président de la République.

X

Que voulait-on, que reprochait-on au chef de gouvernement dans cette commission des « trente », qui se composait, certes, d'habiles politiques, dévoués à leur pays, et qui passait trois mois à ne rien faire ou à peu près ? Il n'y avait sans doute que de bonnes intentions ; on se défendait de vouloir renverser le président, on évitait de disputer avec lui sur cette république qu'il proposait d'organiser sans la proclamer. On lui repro-

chait d'avoir trop abusé et d'abuser encore d'une prépotence personnelle qui pesait sur la liberté de l'Assemblée, d'être à lui seul tout le gouvernement, et on voulait le lier, l'envelopper, surtout l'éloigner d'abord de cette arène parlementaire où il était accoutumé à gagner ses victoires.

Assurément, il pouvait y avoir quelque vérité dans tout ce qu'on disait. Il pouvait y avoir plus d'un inconvénient, même plus d'un danger pour le chef de l'État à être toujours prêt à payer de sa personne, à se jeter avec ses ardeurs, avec ses impatiences, dans toutes les mêlées, à s'exposer à tous les accidents de discussion. Rien de plus vrai ; mais quoi ! telle était la situation, que le président n'avait pas créée, qu'il avait subie ou acceptée. Le pays, en le désignant par ses votes avant l'Assemblée elle-même, l'avait nommé pour son passé, pour ses dons personnels, pour son éloquence, pour les services qu'il pouvait rendre. Le pays ne l'avait pas élu pour s'effacer et pour se taire, pour se retirer dans une commode irresponsabilité ; il l'avait choisi pour agir, pour gouverner, pour parler, pour être un guide, pour remplir en un mot le rôle que M. Thiers remplissait depuis deux ans le jour et la nuit avec un infatigable dévouement, avec un incomparable éclat. Imaginer qu'on pouvait frapper d'un certain ostracisme le plus bouillant des hommes, le premier des parlementaires de France, et le soumettre à des règlements minutieux, à des rôles bizarres, à tout un cérémonial fixant ses droits d'intervention, le mode de ses comparutions devant l'Assemblée, ses entrées et ses sorties, c'était une puérilité aussi peu digne du Par-

lement que de celui qu'on voulait ainsi traiter. M. Thiers n'était pas homme à se laisser mettre hors du Parlement.

Il pouvait, pour un bien de paix, se prêter à quelques-unes de ces exigences qu'il appelait des « chinoiseries », qui offensaient son bon sens même quand elles se déguisaient sous un hommage; il n'admettait que celles qui respectaient son droit d'intervention dans la discussion des grandes affaires extérieures ou intérieures du pays, et, mis en présence de la commission des « trente », il lui disait librement, familièrement : « Laissez-moi vous parler à cœur ouvert! Je ne veux pas d'une rupture avec vous; mais votre proposition m'humilie. Elle est dirigée contre moi, je ne puis l'accepter. Dieu m'a fait l'âme fière! Je peux, par amour de la concorde, me soumettre à certaines exigences; mais si vous me demandez de laisser discuter les grandes questions en dehors de moi, non, je ne le puis pas. Cherchez une autre rédaction, je suis prêt à l'accepter; quant au principe même, je ne puis pas y renoncer, et j'irai, s'il le faut, le soutenir devant la Chambre. Je ne saurais admettre qu'on pourra me priver du droit d'être entendu lorsqu'il s'agira de défendre la politique générale. Qu'en résulterait-il? C'est qu'après deux ans on viendrait amoindrir mon pouvoir. Je ne le laisserai pas réduire. » Il refusait de se laisser ravir la plus puissante de ses armes : la parole! Il avait raison, et à ceux qui se prévalaient encore contre lui des grandes traditions parlementaires, il pouvait rappeler qu'à toutes les heures, depuis qu'il était le chef de l'État, il avait toujours été prêt à rendre le pouvoir devant un mot net et clair de l'Assemblée.

Au fond, ce qu'on reprochait surtout à M. Thiers, c'était de ne pas se servir de son ascendant personnel comme on l'aurait voulu, de n'être pas assez avec les conservateurs, de favoriser les radicaux par un semblant d'alliance sous les auspices de la République. On lui demandait de rompre solennellement avec ces radicaux qui le compromettaient par leur appui, et, au besoin, on se flattait de l'y contraindre par une loi de responsabilité qui remettrait le ministère à la discrétion de la majorité. On avait beau s'en défendre, on se défiait plus que jamais du président, on le traitait en suspect, qui n'offrait pas assez de garanties aux partis conservateurs, qui avait passé à l'ennemi! L'accusation était certes étrange. Conservateur, M. Thiers l'avait été toute sa vie, même dans ses campagnes les plus libérales; il l'était par ses instincts, par ses traditions, par ses opinions obstinées sur toutes les questions financières, militaires, administratives. Depuis deux ans, il n'avait cessé de montrer la résolution du conservateur le plus décidé dans ses actes, dans ses répressions, dans ses choix des représentants de la diplomatie et des commandants de l'armée. Il était même, si l'on veut, réactionnaire!

M. Thiers connaissait assez les partis pour ne point s'étonner de leurs tactiques et de leurs accusations; il avait pourtant de la peine à maîtriser son irritation quand on méconnaissait par trop ses intentions ou ses services, et justement dans cette séance d'interpellation du général Changarnier, qui ressemblait à un intermède orageux entre le message et la commission des « trente », où l'on avait voulu un peu trop vivement l'obliger à s'ex-

pliquer, il se révoltait. Il n'admettait pas qu'on le traitât comme un homme qui aurait eu encore à faire ses preuves de conservateur, dont les opinions auraient pu être mises en doute, et il refusait fièrement de répondre : « Après ma vie tout entière, disait-il d'un accent ému, et après les deux ans que je viens de passer sous vos yeux, je crois avoir droit à quelques égards. Qu'on ne vienne donc pas m'interroger sur les doctrines de toute ma vie... C'est me faire une offense que de m'appeler ici à venir professer ma foi lorsque quarante ans de vie l'ont fait connaître... Lorsque dans une position pareille on vient m'amener là comme sur la sellette, je ne l'accepte pas. Quand on veut qu'un gouvernement soit fort, — et vous le désirez apparemment, — il faut lui faire une situation digne de lui et ne pas l'appeler comme un suspect et un coupable pour venir faire une profession de foi... Non, je le répète de nouveau, je ne répondrai pas !... » Il laissait ses actions, — l'insurrection de Paris vaincue, l'ordre rétabli partout, l'armée rendue à son devoir, le crédit relevé avec éclat, — répondre pour lui.

Bien mieux : par son message, par l'initiative qu'il avait prise en proposant à l'Assemblée de créer elle-même ce qu'il appelait les « institutions nécessaires », M. Thiers croyait sincèrement avoir agi en prévoyant conservateur. Il croyait, il ne le cachait pas, que pour l'œuvre constitutionnelle qu'il demandait il y avait plus de garanties dans une Assemblée éprouvée que dans un parlement inconnu sorti un jour où l'autre d'un scrutin qui s'ouvrirait dans une incertitude agitée, au milieu des passions déchaînées. « Est-ce, disait-il, une pensée qui n'ait pas

les caractères frappants, indéniables, de la sollicitude la plus conservatrice, que de s'être posé cette question : L'Assemblée se retirera-t-elle sans avoir donné au pays quelques institutions qui confèrent à la République les caractères que tous, et ceux qui l'aiment, et ceux qui ne l'aiment pas, doivent vouloir lui conférer comme bons citoyens, comme honnêtes gens ?... N'était-ce pas un souci de conservation que de vouloir demander ces quelques institutions à l'Assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, qui se connaît elle-même comme pouvoir conservateur ? N'était-ce pas un souci de conservateur que de vouloir obtenir ces quelques institutions indispensables de votre main ?... »

Les conservateurs ne remarquaient pas que, s'ils voulaient en finir avec les interventions du président dont ils se plaignaient et prendre des garanties contre les progrès du radicalisme qu'ils redoutaient, — qu'ils avaient raison de redouter, — ils avaient un moyen tout simple : ils n'avaient qu'à préciser, à régulariser les pouvoirs du chef du gouvernement et à faire eux mêmes des institutions conservatrices. M. Thiers les y conviait ; il croyait plus qu'eux à l'impossibilité de faire autre chose que la République, — il voulait autant qu'eux mettre l'esprit conservateur dans les institutions nouvelles. La commission des « trente », partagée entre le sentiment des nécessités qui la pressaient et la crainte de donner trop de gages à la République, avait de la peine à se rendre. Elle s'égarait dans les subtilités doctrinaires, et en cédant à demi elle se retenait à demi.

Une œuvre ainsi conçue sous l'influence de bien des

arrière-pensées, poursuivie à travers toute sorte de péripéties et d'alternatives, pouvait-elle réussir? Un instant, il est vrai, après trois mois passés en négociations souvent presque rompues, toujours renouées, un instant on croyait toucher le but. Entre la politique du message expliqué par le président comme par M. Dufaure et la savante diplomatie des «trente», un traité de paix semblait signé. M. Thiers avait fini par se soumettre au cérémonial imaginé à son usage; la commission, de son côté, avait fait des concessions assez sérieuses, et l'on s'accordait pour soutenir ensemble une loi réglant les interventions parlementaires du président, décidant en outre que l'Assemblée ne se séparerait pas sans avoir statué sur l'organisation des pouvoirs publics, confiant enfin au gouvernement le soin de préparer les projets constitutionnels. L'Assemblée à son tour votait, non sans peine, ce qu'on lui présentait.

La paix semblait rétablie. Malheureusement, ce n'était encore qu'une apparence, une phase nouvelle, la dernière, d'une trêve plus que jamais fragile et précaire. Les ressentiments, les défiances restaient toujours vivaces; les animosités contre M. Thiers ne se cachaient plus au camp de la droite, et la lutte n'était visiblement qu'interrompue. Elle ne tardait pas à renaître dans trois circonstances, à la suite de trois incidents qui la ravivaient, qui en marquaient les progrès et allaient en précipiter l'explosion définitive.

XI

D'abord, la libération de la France venait de faire un pas décisif. Au moment même où il avait à se débattre avec l'Assemblée, avec la commission des « trente », M. Thiers, qui ne se détournait pas du premier et grand objet de ses efforts, poursuivait patiemment, discrètement, une négociation bien autrement sérieuse avec l'Allemagne. Il venait de gagner sa cause à Berlin en signant le traité du 15 mars 1873, qui rapprochait de plus d'une année le terme de l'occupation étrangère, qui fixait au mois de septembre suivant la retraite définitive et complète de l'armée allemande.

Cette libération anticipée, en dégageant heureusement l'intérêt national, avait aussi un autre effet assez facile à prévoir. Ce qui, jusque-là, avait contenu les partis cessait d'être un frein pour leurs passions. Ils n'avaient plus ce poids de l'occupation étrangère ; ils retrouvaient jusqu'à un certain point leur liberté, et ils laissaient éclater leurs sentiments intimes dans les manifestations mêmes auxquelles se livrait l'Assemblée à l'occasion d'un événement, prix de tant de soins habiles et persévérants. Ils ne méconnaissaient pas les services de M. Thiers, ils ne lui refusaient pas un remercîment ; ils semblaient s'étudier à lui mesurer les témoignages de la reconnaissance publique, et ce n'est qu'après des explications pénibles,

par une addition disputée à un ordre du jour, qu'ils consentaient à déclarer que le chef du pouvoir exécutif « avait bien mérité de la patrie ». Ils prouvaient ce jour-là assez malheureusement qu'ils n'avaient pas désarmé, qu'ils se tenaient toujours prêts à reprendre le combat, même contre celui qu'on pouvait appeler désormais le « libérateur du territoire ».

Peu après, survenait un autre incident peu important en apparence, au fond significatif, qui révélait du moins l'état des esprits, la marche des choses. M. Jules Grévy, qui depuis deux ans présidait l'Assemblée, qui représentait la République dans une des deux grandes positions de l'État, croyait devoir se retirer devant quelques manifestations qui l'avaient blessé. Il avait été jusque-là l'élu de tous les partis ; par une démission d'impatience et d'humeur il dégageait la droite en lui offrant l'occasion de s'emparer pour son propre compte de la présidence comme d'une place de sûreté. Les conservateurs se hâtaient de donner pour successeur à M. Jules Grévy un homme d'une droite et ferme autorité d'ailleurs, M. Buffet, dont la présence au fauteuil pouvait avoir dans des moments difficiles une influence sérieuse. Ils essayaient leurs forces, ils s'enhardissaient par ce coup de scrutin, qui était pour eux une victoire d'autant plus caractérisée que M. Buffet avait eu un concurrent appuyé par le gouvernement. On sentait l'approche de nouveaux conflits ; mais ce n'étaient là encore que des préliminaires, des signes avant-coureurs, et l'incident le plus grave, le plus décisisif, était assurément une élection par laquelle Paris se donnait le passe-temps de faire la leçon à Ver-

sailles, au président comme à l'Assemblée, au risque de remettre tout en question et de renverser sur le coup un gouvernement.

Chose curieuse ! si entre tous les partis qui se disputaient la France, il y en avait un plus intéressé que les autres à ne rien brusquer, à éviter de créer des embarras au chef du pouvoir exécutif, à désarmer les défiances par la modération, c'était le parti républicain. C'est de lui cependant que venait le coup qui allait tout bouleverser. On était au mois d'avril 1873, presque au lendemain du traité qui en finissait avec l'occupation étrangère. L'Assemblée venait de prendre congé pour quelques semaines, du 8 avril au 19 mai, et dans l'intervalle Paris avait à nommer un député. Un candidat avait été adopté spontanément par une partie de la population parisienne, et il ne pouvait certes être mieux choisi : c'était M. de Rémusat, qui venait d'être, comme ministre des affaires étrangères, le généreux complice du président dans la libération du territoire, qui représentait depuis dix-huit mois la diplomatie française avec une dignité simple, qui alliait enfin les sentiments du patriote, la fermeté du libéral, l'indépendance du caractère aux séductions de l'esprit. M. Thiers avait reçu avec sa vivacité naturelle, avec passion, cette offre de candidature pour son ministre, un ami d'un demi-siècle qui partageait toutes ses idées, et dont l'élection à Paris ne pouvait qu'être une force pour lui, un succès pour sa politique.

On aurait pu croire que les républicains, ne fût-ce que par tactique, se seraient hâtés d'accepter des mains du chef du gouvernement un tel candidat. Point du tout !

les modérés du parti, il est vrai, sentant le danger d'une manifestation criante, se mettaient en campagne pour le ministre des affaires étrangères. Les violents, les radicaux trouvaient l'occasion merveilleuse pour relever leur drapeau à Paris, dans la ville toute pleine encore des ruines laissées par la Commune. Ils allaient chercher un obscur candidat de démagogie, dont on ne savait rien, si ce n'est qu'il venait de passer à la faveur des événements par la mairie de Lyon. Qu'était-ce que M. Barodet? Peu importait; ce nom inconnu, choisi comme un défi, avait pour ceux qui l'adoptaient la signification vague d'une protestation contre Versailles, d'une revendication crûment révolutionnaire. La lutte électorale, aussitôt engagée, s'animait d'autant plus que le président lui-même s'y jetait avec toute son impétuosité.

Qui aurait cru que, placé entre le ministre libéral, négociateur de la libération du territoire, et l'inconnu sans titres, sans passé, Paris choisirait le dernier? M. Thiers, confiant jusqu'au bout, ne pouvait y croire. C'est pourtant ce qui arrivait. Dans la ville qui a si souvent passé pour la plns spirituelle du monde et qui a si souvent aussi la singulière fortune d'être représentée par des inconnus, M. Barodet l'emportait avec 40,000 voix de majorité sur M. de Rémusat! Oh! certes la victoire des radicaux ne pouvait être plus complète. Seulement, on le sentait dès le lendemain, cette désastreuse victoire avait tout changé et achevait de ruiner une situation. D'un côté, elle affaiblissait et désarmait. M. Thiers, frappé directement dans son ministre le plus cher, dans son autorité morale, dans sa politique; d'un autre côté, elle remplis-

sait d'émotion les conservateurs, qui gardaient après tout la majorité dans l'Assemblée; elle donnait raison à leurs craintes, elle ajoutait à leurs griefs, et elle ravivait en eux, avec un sentiment plus net du péril, la résolution de livrer à tout prix, sans plus de retard, un dernier combat. La victoire des radicaux avait cet unique effet de pousser tout à l'extrême.

Voilà donc où en venait ce drame de deux ans tout mêlé de généreux efforts pour la libération de la France, de réorganisation et d'ardents conflits de partis. Après avoir passé par une série d'évolutions, de détours et de péripéties, il se précipitait par une défaite de la politique de transaction que représentait le gouvernement pour se concentrer aussitôt dans une sorte de duel entre l'esprit de radicalisme et l'esprit conservateur. Il s'agissait pour M. Thiers de faire face à cette situation nouvelle, de savoir s'il persisterait dans ses idées, dans sa marche, ou s'il se replierait vers la droite pour tenir tête avec elle à l'ennemi. Il avait été d'abord sans doute vivement ému d'un scrutin qui le blessait, qui contrariait toutes ses vues, qui lui semblait, à lui aussi, fort périlleux. Il ne se laissait pas ébranler néanmoins, et, tout bien pesé, il se disait qu'il ne fallait rien prendre trop au tragique, que cette élection du 27 avril tenait surtout à l'incertitude des choses, que le meilleur moyen de combattre le radicalisme était de lui opposer sans plus de retard des institutions précises, une République fortement et sagement organisée. Il pensait ainsi, et sur-le-champ il réglait son plan de conduite. Il avait cru jusque-là devoir garder un ministère composé de façon à donner des gages à toutes

les grandes opinions du Parlement, à la droite, successivement représentée par M. de Larcy, M. de Goulard, aussi bien qu'à la gauche, représentée par M. Jules Simon; il le recomposait maintenant en appelant au pouvoir, à côté du premier de ses coopérateurs, M. Dufaure, des hommes comme M. Casimir Perier, M. Bérenger, M. Waddington, qui partageaient ses idées, qui remettraient l'unité dans le conseil. Il se hâtait en même temps de faire préparer les lois d'organisation constitutionnelle que la commission des « trente » lui avait laissé le soin de présenter. Par ces premiers actes, il prenait nettement position; mais ce n'était plus là ce qu'on lui demandait en présence de cette recrudescence de radicalisme qui venait d'éclater à Paris, qui éclatait au même instant ou peu de jours après à Lyon par une autre élection.

Les conservateurs, surpris dans leurs provinces par ce scrutin, revenaient exaspérés, décidés à ne plus se contenter de demi-mesures, de nouveaux compromis. Ils croyaient avoir la majorité dans l'Assemblée; par l'élection de M. Buffet à la présidence, ils avaient un homme sûr à leur tête pour un jour de combat. Ils trouvaient dans la double élection de Paris et de Lyon un grief plus que suffisant, une raison décisive d'agir, — et ils n'avaient pas tardé à se concerter sur un mot d'ordre de bataille qui, en écartant la question délicate de la République ou de la Monarchie, pouvait rallier toutes les forces conservatrices, les partisans de toutes les dynasties. Il faut se souvenir de l'état de surexcitation de ces hommes évidemment sincères à cette heure critique. Ils n'entendaient plus rien; ils témoignaient une résolution attris-

tée, mais inébranlable. Ils ne voulaient pas tous de propos délibéré la chute de M. Thiers; ils acceptaient désormais cette chance si M. Thiers refusait de se rendre à leurs vœux, de donner satisfaction à leurs craintes, et les chefs avaient déjà choisi dans leur pensée celui qui pourrait être le successeur du président de la République. On se défiait du regard et du geste avant l'action!

XII

Au moment où l'Assemblée, séparée depuis près d'un mois, se retrouvait à Versailles le lundi 19 mai, une émotion extraordinaire régnait dans tous les camps; on sentait que quelque chose de grave allait se passer. Dès la première séance, tandis que le cabinet se hâtait de présenter ses projets d'organisation constitutionnelle, trois cent vingt membres de la droite, formant déjà presque une majorité, signaient une interpellation demandant des explications sur les dernières modifications ministérielles et sur la « nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une *politique résolûment conservatrice* ». D'un commun accord, la bataille restait fixée au vendredi 23 mai, et ce jour-là, c'est le duc de Broglie qui se chargeait de l'attaque dans un discours serré, nerveux, élégamment implacable, qui ne faisait d'ailleurs que traduire les opinions, les griefs, les passions d'une majorité impatiente de ressaisir l'ascendant.

La question pour le duc de Broglie et pour ses amis était tout entière dans les progrès d'un radicalisme qui représentait moins un parti politique qu'un péril social, dont les succès croissants menaçaient d'infliger un jour où l'autre à la France une « revanche légale de la Commune ». Le gouvernement avait-il fait, faisait-il encore tout ce qu'il devait pour détourner cette redoutable éventualité ? Par son passé, par le nom de ses principaux chefs, par ses intentions, il était conservateur, on voulait bien le reconnaître ; par sa fausse tactique de ménagements et de compromis, par son système d'équilibre entre toutes les influences, il faisait sans le vouloir la force du radicalisme. Il créait une situation équivoque où lui, gouvernement conservateur, élu par la majorité de l'Assemblée, il paraissait souvent l'allié des partis extrêmes, des minorités révolutionnaires contre les conservateurs. Les élections de Paris et de Lyon venaient de montrer le danger, — « le précipice ouvert ». Que représentaient dans ces conditions les nouveaux ministres ? Si honorables, si bien intentionnés qu'ils fussent, ils semblaient n'arriver au pouvoir que pour continuer, pour accentuer le système qui avait fait tout le mal, — et c'est là ce que ne pouvaient plus admettre les conservateurs, convaincus, suivant une phrase fameuse, « qu'il n'y avait plus dans ce sens ni une faiblesse ni une faute à commettre ».

Le duc de Broglie ne cachait pas que, si le gouvernement hésitait à rompre avec les radicaux, qui, après l'avoir vaincu dans les élections, le menaçaient d'un appui plus compromettant encore, ses amis, les trois cent vingt, étaient décidés à la guerre, quoi qu'il dût arriver, dussent-

ils s'exposer à une défaite qui atteindrait d'ailleurs le gouvernement aussi bien qu'eux-mêmes, et d'un accent résolu il ajoutait : « Périr pour sa cause en tenant son drapeau dans la main et au pied d'un rempart qu'on défend, c'est une mort glorieuse dont un parti se relève et qui grandit la mémoire des hommes publics. Périr, au contraire, après avoir préparé, avant de le subir, le triomphe de ses adversaires, périr en ayant ouvert la porte de la citadelle ; périr en joignant au malheur d'être victimes le ridicule d'être dupes et le regret d'être involontairement complices, c'est une humiliation qui emporte la renommée en même temps que la vie des hommes d'État. »

A cette attaque véhémente M. Dufaure répliquait sur-le-champ de sa forte et sobre parole au nom du cabinet ; mais il ne s'agissait pas évidemment du ministère. L'interpellation, on le sentait bien, s'adressait au chef de l'État lui-même, et M. Thiers, toujours impatient de prononcer le *Me ! me adsum !* n'avait pas tant tardé à réclamer sa place dans le combat. Dès le premier instant, il avait prévenu le président de l'Assemblée de son intention d'intervenir dans la discussion, invoquant à la fois son droit et la raison.

Tout avait été réglé selon la bizarre étiquette de la loi des « trente ». Le président de la République ne pouvait être entendu que le lendemain, dans certaines conditions, dans une séance spéciale, et le matin du lendemain, 24 mai, M. Thiers comparaissait en chef de gouvernement se déclarant seul coupable, s'il y avait un coupable. Rien certes de plus émouvant que cette scène matinale

où un vieillard chargé de services et de travaux se présentait, prêt à relever tous les défis, à donner toutes les explications devant le Parlement, devant le pays, devant l'Europe, « avec la fierté d'une conscience honnête et d'un citoyen dévoué ». Rien de plus saisissant que ce discours où M. Thiers semblait réunir tout ce qu'il avait de raison et d'art, sans déguiser l'amertume qu'il avait dans le cœur, sans dissimuler non plus l'étonnement un peu hautain qu'il éprouvait à voir des hommes beaucoup plus jeunes que lui, — disait-il, — moins expérimentés que lui dans la vie publique, mettre en doute son esprit conservateur.

Pendant plus de deux heures, il tenait l'Assemblée captive, déroulant devant elle ce vaste tableau de l'histoire des deux années depuis 1871, — et la paix reconquise, et la sédition vaincue, et la libération près d'être réalisée, et les finances reconstituées, et le pays rendu au travail, à la confiance, et un ordre réparateur succédant à la confusion. Comment tout cela était-il arrivé? C'est qu'au lieu d'être un gouvernement de combat, comme on aurait voulu qu'il le fût, il s'était toujours étudié à rester un gouvernement de modération et de médiation entre les partis, un gouvernement de gens éclairés résistant à toutes les suggestions extrêmes, s'inspirant dans sa politique de la situation d'un pays dévoré de divisions, partagé entre la République et la Monarchie. « Oui, disait M. Thiers, ce qu'il faut dans cette situation, ce n'est pas un gouvernement de parti; c'est un gouvernement qui soit inexorable devant le désordre, impitoyable même jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli, jusqu'à ce que la paix

soit rendue au pays, et en même temps, quand le combat et le désordre sont finis, devienne calme, impartial, conciliant. Traitez avec dédain cette politique ; moi, je ne crains les hauteurs de personne. Par ma vie, par mes actes et peut-être par quelques qualités bien modestes d'esprit, je suis capable de supporter ces dédains... Vous pouvez dédaigner cette politique ; moi, je plains ceux qui ne sauraient ni la comprendre, ni avoir le courage de la soutenir. Il m'a fallu bien plus de force de caractère et de volonté pour tenir cette conduite que pour me donner à un parti et lui obéir aveuglément. »

C'est avec cette politique qu'on avait pu depuis deux ans pacifier, délivrer le pays, « ranimer le grand blessé », résoudre les questions les plus urgentes. Et si, maintenant que ces questions se trouvaient à peu près résolues, une autre question avait surgi, celle du choix des institutions, c'est que les partis eux-mêmes, las de se contenir, s'acharnaient à ruiner, à rompre de toute façon une trêve momentanément acceptée. Si dans ces conditions de jour en jour plus laborieuses, plus difficiles, le gouvernement se décidait pour l'organisation de la République, c'est que la République lui semblait seule possible. C'est là justement ce qu'on lui reprochait comme sa grande trahison, comme la grande concession au radicalisme, et à ceux qui lui en faisaient un crime il répondait : « Vous le savez bien, et c'est ce qui vous justifie de ne pas venir, au nom de votre foi, nous proposer le rétablissement de la Monarchie, car enfin ce serait votre droit... Pourquoi ne le faites-vous pas ? Pourquoi, quand la polémique s'engage entre vous et nous, vous hâtez-vous

de dire : Non, ce n'est pas comme monarchistes que nous parlons, c'est comme conservateurs? C'est, convenez-en de bonne foi, que vous-mêmes sentez que pratiquement aujourd'hui la Monarchie est impossible. Je n'ai pas besoin d'en dire la raison encore une fois, elle est dans votre esprit à tous : il n'y a qu'un trône, et l'on ne peut pas l'occuper à trois !... » — M. Thiers ne voyait donc que la République possible dans la situation de la France, et il proposait les lois qui pouvaient le mieux lui imprimer un caractère conservateur.

Le moyen était décevant ou insuffisant, lui disait-on; pour lui, il n'en connaissait pas d'autre, il restait ferme dans sa politique, et rendant coup pour coup, blessure pour blessure, à ceux qui l'accusaient, laissant déborder son amertume, il ajoutait en finissant : « On nous a dit avec une pitié dont j'ai été très-touché qu'on plaignait notre sort, que nous allions être des protégés, — des protégés de qui? Du radicalisme. On m'a prédit à moi une triste fin. Je l'ai bravée plus d'une fois pour faire mon devoir, je ne suis pas sûr que je l'aie bravée pour la dernière fois. Et puis on nous a dit qu'il y avait une chose fâcheuse, outre une fin malheureuse, c'était d'y ajouter le ridicule. On me permettra de trouver cela bien sévère. Un homme qui aurait servi son pays toute sa vie, qui aurait dans les temps les plus difficiles sacrifié sa popularité pour la vérité, qui aurait rendu des services que je ne prétends pas avoir rendus, peut-être pourrait traiter avec cette pitié des hommes comme ceux qui sont sur ces bancs. Je remercie l'orateur de ses sentiments compatissants; qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire

aussi que moi, je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous; mais il sera un protégé aussi, je vais lui dire de qui,... il sera le protégé de l'Empire ! »

C'est la fatalité des luttes ainsi engagées de ne pouvoir finir que par d'irréparables ruptures. A peine M. Thiers avait-il cessé de parler, ses adversaires, sans perdre un instant, se concertaient déjà pour continuer la bataille jusqu'au bout. Ce n'était pas sans intention qu'ils avaient fixé à neuf heures du matin la séance où le président de la République devait être entendu. Ils se hâtaient de décider qu'il y aurait une séance nouvelle dans l'après-midi; ils étaient résolus à provoquer, s'il le fallait, une troisième séance, une séance de nuit. L'affaire était évidemment conduite par d'habiles tacticiens, qui ne voulaient laisser ni trêve ni répit, qui avaient l'ardente impatience d'en finir. Vainement, dans la séance de l'après-midi, on essayait de ralentir, d'épuiser cette ardeur de combat par une demande d'ajournement au lendemain ou par la proposition de l'ordre du jour pur et simple. Les chefs de la campagne allaient droit à leur but sans s'arrêter. Ils mettaient leur dernier mot, la pensée même de l'interpellation, dans un ordre du jour qui, en réservant la forme du gouvernement, affirmait la nécessité d'une « politique résolûment conservatrice », et l'insuffisance des récentes modifications ministérielles. C'est cet ordre du jour qui l'emportait au scrutin décisif, frappant à la fois le ministère et le président de la République.

A six heures du soir, le 24 mai 1873, deux années, jour pour jour, après la rentrée de l'armée française dans Paris, M. Thiers était renversé. A la rigueur, il aurait pu

se prévaloir encore, il est vrai, du premier acte constitutionnel d'août 1871, qui lui assurait une sorte d'inamovibilité, en donnant à son pouvoir la même durée qu'à l'Assemblée. Il n'était pas homme à se couvrir d'un subterfuge, à retenir un pouvoir disputé ou amoindri. Il l'avait dit, du reste, le matin : « Quand votre verdict sera rendu, c'est à moi, à moi seul qu'il sera adressé ; c'est pour moi que je le prendrai. » Il le prenait ainsi, en effet, et avant neuf heures, il avait envoyé sa démission à l'Assemblée réunie dans une séance du soir ; avant minuit, il avait un successeur élu, reconnu et acceptant l'héritage. La campagne avait été certes vigoureusement menée. M. Thiers tombait ; mais en tombant il laissait la liberté du territoire assurée, une armée raffermie, les finances reconstituées, la France en paix avec elle-même comme avec l'étranger, l'ordre établi partout.

Il avait rempli sa tâche, et le témoignage le plus sensible de l'efficacité réparatrice de son gouvernement, c'était cette révolution même qui faisait passer le pouvoir aux mains du maréchal de Mac Mahon, qui pouvait s'accomplir sans trouble, sans violente secousse. Il disparaissait, non en vaincu d'un scrutin de hasard, mais en chef d'État emportant dans sa retraite la dignité d'une politique et demeurant pour le pays le personnage consulaire d'une des phases les plus tragiques, les plus émouvantes de l'histoire.

XIII

Ces jours sont passés, et après ceux-ci, depuis dix ans, bien d'autres jours sont passés, tous pleins d'événements qui n'ont été que le long et orageux conflit de toutes les politiques. Les vainqueurs du 24 mai ont été les vaincus des années suivantes, et ils n'ont tenté de ressaisir la victoire, en 1877, que pour retomber sous le coup d'une défaite plus accablante. Les vaincus de 1873, les républicains sont redevenus les vainqueurs de 1876, de 1877; ils n'ont retrouvé le succès que pour en abuser, pour commencer dès lors à faire de la République le règne des passions, des représailles et des excès de parti. Les uns et les autres se sont rencontrés dans d'étranges et implacables mêlées, se disputant la France à travers toutes les alternatives de réaction ou d'agitation.

Éloigné du pouvoir, mais non désintéressé des affaires du pays, témoin supérieur et clairvoyant de ces violentes oscillations des partis, M. Thiers est resté jusqu'au bout, dans sa retraite, le représentant de la politique pour laquelle il avait accepté de tomber, qu'il soutenait encore à ces premiers moments de septembre 1877, où, surpris par la mort, il disparaissait de ce monde sans avoir vu le dénoûment de la malheureuse crise du 16 mai. Je ne reprends pas tout ce passé, dont le présent n'est d'ailleurs que la continuation violente. Je ne veux pas refaire

le compte des fautes, des aveuglements, des illusions des partis et des hommes ; mais ce qui reste frappant, c'est que, vainqueurs ou vaincus de ces luttes de dix années, monarchistes et républicains, ont eu le temps de prouver tour à tour ce qu'il y avait de clairvoyance, de justesse et de profondeur dans les vues essentielles de M. Thiers sur la politique de la France, sur la difficulté de rétablir la monarchie aussi bien que sur les conditions nécessaires d'une république tolérable et durable.

Ce n'est point évidemment à la légère que M. Thiers s'était fait son opinion tout d'abord sur cette question d'une restauration monarchique qui paraissait si simple à tant d'esprits honnêtes, qui se retrouvait dans tous les débats, dans toutes les crises du temps. Il s'était décidé en politique obligé de compter avec les circonstances, avec la réalité des choses, de se demander sans cesse ce qu'il y avait de possible ; il avait pris son parti parce qu'il n'avait eu qu'à regarder autour de lui pour voir les divisions accumulées dans la situation de la France par les révolutions, par des scissions dynastiques, qui faisaient pour le moment d'une restauration de monarchie une sorte d'impossibilité. Il ne cessait de le dire à la droite de l'Assemblée : « Quand je m'adresse de votre côté, je trouve des conservateurs, je le sais ; mais je trouve aussi les représentants de trois dynasties... Si vous pouvez rétablir la monarchie, que ne le faites-vous à l'instant? Vous ne le faites pas ; vous ne le pouvez pas, parce que vous vous diviseriez aussitôt... Il n'y a qu'un trône, on ne peut pas l'occuper à trois !... » S'il eût dit

toute sa pensée, il aurait ajouté que, même en écartant une des trois dynasties, celle de l'Empire, il avait, pour lui, peu d'illusions sur le rétablissement de l'union dans la vieille maison royale de France. Il ne doutait pas des sentiments généreux des princes; il n'avait jamais cru à ce qu'on appelait « la fusion », à la réconciliation durable des principes, des souvenirs, des drapeaux, de la monarchie traditionnelle, à demi mystique, représentée par M. le comte de Chambord, et de la monarchie constitutionnelle de 1830. Il ne préjugeait pas l'avenir, il voyait partout, pour le moment, une impossibilité de restauration. Il pensait ainsi, il l'avouait, — on ne l'écoutait pas! Les royalistes naïfs se figuraient toujours qu'il n'y aurait eu qu'un mot à dire; les plus éclairés, les politiques, croyaient qu'avec un peu d'habileté on aurait pu préparer le dénoûment désiré. Les uns et les autres, dans tous les cas, restaient persuadés que M. Thiers avait été, était encore le seul obstacle.

Eh bien! M. Thiers avait subitement disparu de la scène, l'obstacle n'existait plus, et même les dernières élections radicales favorisaient un certain mouvement de réaction. A peine le 24 mai se trouvait-il accompli, le secret des arrière-pensées monarchistes de la politique « résolûment conservatrice » s'échappait de toutes parts. Dès le 5 août 1873, M. le comte de Paris allait généreusement porter à Frohsdorf l'acte d'adhésion de sa famille et saluer, en M. le comte de Chambord, le chef de la maison de France ainsi reconstituée dans son unité. Aussitôt les esprits s'exaltaient au camp royaliste; on voyait déjà la Monarchie rétablie, et assurément un grand

pas avait été fait par cette réconciliation des princes. Monarchistes de toutes nuances, légitimistes, constitutionnels, se mettaient à l'œuvre pleins de confiance, impatients de tracer le programme de cette restauration qui semblait désormais facile. Des commissions des divers groupes de la droite se réunissaient; des plénipotentiaires couraient entre Versailles et Frohsdorf ou Salzbourg. Il s'agissait de savoir ce qu'on faisait, de tout régler avant de provoquer un vote de l'Assemblée.

Qu'arrivait-il alors? On avait fait un rêve! Au moment où l'on croyait saisir la réalité, tout s'évanouissait brusquement. Une lettre de M. le comte de Chambord, — aux derniers jours d'octobre, — suffisait pour dissiper toutes les illusions, en dévoilant une fois de plus l'inconciliable malentendu entre la France nouvelle et le chef de la maison royale. Le plus digne des princes, par sa candeur, sans le savoir, avait d'un mot rendu tout impossible, brisé ou ajourné toutes les espérances. Le coup avait été si rude que les amis les plus dévoués de M. le comte de Chambord se sentaient eux-mêmes déconcertés. Il n'y avait plus, pour l'instant, rien à faire. — M. Thiers n'avait pas été étonné de la tentative, il ne s'étonnait pas de l'échec, et lorsque plus tard, rappelant le passé, on lui disait qu'il avait été trop prompt à se retirer au 24 mai, qu'il avait laissé toute liberté à cette campagne monarchique, il répondait vivement qu'on se trompait, que s'il était resté au gouvernement, on l'aurait toujours accusé d'avoir été seul un obstacle, d'avoir tout empêché par sa mauvaise volonté. «Avec les hommes du 24 mai, ajoutait-il, toute fausse interprétation devenait impos-

sible. C'était à eux à faire la lumière, et ils l'ont faite éclatante. En effet, eux présents au pouvoir et le sachant, ne l'empêchant pas, on est allé à Frohsdorf traiter de la couronne de France. Loin de blâmer mes successeurs de leur attitude en cette occasion, je trouve bon qu'ils aient ainsi laissé tout faire, tout tenter; mais alors il faut bien m'accorder que la preuve est complète sans que rien y manque. » L'expérience était en effet décisive. — Restons en 1873. Qui s'était trompé? qui avait eu raison?

XIV

Cette impossibilité de la Monarchie qui éclatait dans un si grand mécompte, M. Thiers l'avait vue ou prévue. C'était le premier point de sa politique, le secret de ses résolutions; mais en même temps, s'il avait pris la République comme le seul régime possible, il avait fait son choix sans illusion, sans méconnaître ce que la République avait de difficile avec son passé, avec ses souvenirs de violence, avec un parti toujours prêt à la compromettre. Il en avait tracé d'avance les conditions nécessaires, permanentes, et la première de ces conditions, celle qui dominait toutes les autres, il l'avait inscrite dans son message du 13 novembre 1872. Il avait dit: « La France ne veut pas vivre dans de continuelles alarmes, et si on ne lui laisse pas le calme dont elle a

indispensablement besoin, quel que soit le gouvernement qui lui refusera ce calme, elle ne le souffrira pas longtemps. Qu'on ne se fasse pas d'illusions ! On peut croire que, grâce au suffrage universel et appuyé ainsi sur la puissance du nombre, on pourrait établir une République qui serait celle d'un parti. Ce serait là une œuvre d'un jour... La République n'est qu'un contre-sens si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti. Si, par exemple, on veut la représenter comme le triomphe d'une classe sur une autre, à l'instant on éloigne d'elle une partie du pays, une partie d'abord et le tout ensuite... Quant à moi, je ne comprends, je n'admets la République qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend le parti de se régir elle-même, elle seule, par ses élus librement, sagement désignés sans acception des partis, de classe, d'origine... » Prévoyantes paroles qui s'adressaient aux républicains, qui définissaient d'avance le caractère de la seule république acceptable pour la France, — et qui n'ont certes pas perdu leur à-propos !

C'était là, dans la pensée de M. Thiers, la condition première, supérieure, qui devait être réalisée. La République n'était digne de vivre qu'en restant le gouvernement de tous; elle devait savoir aussi conformer sa politique aux intérêts permanents du pays et régler prudemment sa direction, ses opinions sur deux ou trois

points essentiels, — les affaires religieuses, les finances, l'armée.

Toutes les fois que M. Thiers rencontrait devant lui les affaires religieuses, il les traitait avec des ménagements infinis. Lui, qui avait accusé l'Empire d'avoir soulevé par sa politique italienne les plus redoutables problèmes, il se serait bien gardé sous la République de troubler ou d'irriter les croyances : « Toucher à une question religieuse, disait-il, est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre... Pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'esprit humain est libre heureusement; le plus haut degré de philosophie est de respecter la conscience religieuse d'autrui sous quelque forme qu'elle se présente... Désoler les catholiques, désoler les protestants est une faute égale,... et tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie... » Ce n'était pas un clérical qui parlait ainsi, c'était un chef d'État à l'esprit libre, sentant le prix de la paix religieuse, sachant aussi l'importance des clientèles catholiques pour l'influence française dans le monde, et préoccupé de sauvegarder ces intérêts par une libérale application du concordat, — « le plus sage traité que les puissances catholiques avaient jamais conclu avec le saint-siége ». La République ne pouvait vivre qu'en observant sagement ce sage traité, en s'imposant une

politique de respect pour le « culte national », pour la « paix des âmes », — et pour les traditions françaises.

Le soin que M. Thiers mettait à fixer des principes de conduite dans les affaires religieuses, il le mettait aussi patriotiquement dans la direction des finances et des affaires militaires, qu'il ne séparait jamais. Sa force avait été d'aborder ce redoutable problème de la liquidation financière avec des idées simples, avec une expérience pratique aussi ingénieuse que profonde, avec un esprit qui savait résister aux innovations chimériques. Il avait compris que, pour rétablir les finances, pour suffire aux immenses charges de la guerre, il n'y avait d'abord qu'un moyen, le crédit, et qu'on ne pouvait reconquérir le crédit qu'en lui donnant des garanties par la création de puissantes ressources qu'il fallait nécessairement demander au pays. Il y avait ajouté un gage plus visible et plus décisif; il avait toujours devant l'esprit l'exemple des États-Unis « attaquant leur dette avec une énergie extraordinaire » par l'amortissement et retrouvant ainsi par degrés, en temps de paix, la liberté de leurs finances.

Il avait voulu dès le premier moment, lui aussi, assurer au pays chargé d'un pesant fardeau cet avantage d'un amortissement énergique. « A toutes les époques, disait-il, les membres du gouvernement qui ont eu l'occasion d'exprimer leur pensée sur les finances ont déploré la négligence avec laquelle la plupart des gouvernements antérieurs marchaient vers un accroissement continuel de la dette, en ne songeant en aucune façon à l'amoindrir dans le présent, pour la faire disparaître d'une manière certaine dans l'avenir... Pour ma part, j'ai été

élevé à une école financière qui a toujours regardé comme une imprévoyance coupable de n'avoir pas un amortissement proportionné à la dette que l'on contracte, et je me suis dit que la France ne sortirait de la crise qu'elle traverse, honorablement, sagement, de manière à donner confiance dans son avenir, qu'en réorganisant d'abord ses finances... Réorganiser ses finances, cela veut dire créer un amortissement proportionné aux nouvelles dettes que ses malheurs lui ont fait contracter... — Oui, nous nous sommes dit que nous ne ferions pas assez si nous nous bornions à créer des ressources pour servir les intérêts des dettes que nous avons contractées et que nous allons contracter encore, mais qu'il fallait apporter à cette dette énorme un amortissement assez puissant pour être mis en parallèle avec cette dette sans être écrasé par la comparaison... » C'était, comme il le disait, la pensée qui présidait à son système financier, qui avait bientôt pour conséquence une situation où la prospérité pouvait renaître, — à la condition qu'on ne recommençât pas l'éternelle histoire des dettes imprévoyantes et des dépenses inutiles.

Une seule chose occupait M. Thiers autant que les finances dans cette réorganisation du pays sous la République, c'était l'armée, et là aussi il avait sa politique, ses vues nettes et précises qu'il soutenait de toute la force d'une parole puissante, d'une volonté obstinée. Il représentait l'expérience et la prévoyance dans ce travail de reconstitution militaire. Pour lui, le problème était aussi simple qu'impérieux. On voulait une armée, la France avait le droit de l'avoir pour garder la place

qu'elle a toujours occupée dans le monde. Pour avoir une armée, il fallait des soldats, de vrais soldats; pour avoir des soldats, il fallait le temps, l'habitude de la discipline, l'esprit militaire. Tout le reste, — le service obligatoire pour tous, le service de trois ans, le nombre, — n'était que chimère. Avec cela on n'aurait jamais une véritable armée, des cadres suffisants de sous-officiers, les vieux soldats nécessaires pour compléter les cadres. Il fallait savoir ce qu'on voulait!

Les idées qu'il avait soutenues au pouvoir, il les soutenait hors du pouvoir, il s'y attachait d'autant plus qu'il voyait grandir d'autres idées qui prétendaient être nouvelles, qui lui semblaient, à lui, la ruine de la puissance militaire de la France. Il les défendait avec passion, et jusque dans sa retraite, en 1876, en 1877, il épuisait ses dernières forces à combattre ceux qui préparaient déjà une révision de la loi de 1872, qui voulaient en revenir au service de trois ans. Il se livrait à des travaux qui dévoraient ce qui lui restait de vie. Il tenait à lutter jusqu'au bout contre les présomptueux réformateurs. « Votre soldat de trois ans, répétait-il sans cesse, est une erreur désastreuse, parce qu'il faut non-seulement l'instruction, mais l'éducation militaire... Je suis désolé de voir qu'on n'a que des chimères en tête. Le feld-maréchal de Moltke disait à notre ambassadeur, M. de Gontaut-Biron, au moment de la discussion de la loi de 1872 : Je souhaite de voir M. Thiers battu. Et il avait raison... Je fais le métier de la vieillesse, je prêche dans le désert; mais il faut bien défendre le peu qui reste de l'esprit de gouvernement... » — Armée, finances, affaires religieuses, in-

stitutions administratives, politique générale, sur tous ces points M. Thiers avait les opinions d'un homme fait pour le gouvernement. Il traçait des principes et des règles dont il faisait les conditions d'une République sérieuse, la seule qui pût être proposée à la France.

De toutes ces opinions que M. Thiers exprimait avec sa vivacité naturelle et qui formaient tout un ensemble de politique, de ces conditions qu'il traçait avec son expérience, quelles sont celles qui ont été respectées, qui lui ont survécu ? Les républicains à leur tour n'ont pas voulu l'écouter. Ils ont reçu de lui la République qu'il avait rendue possible à force de prudence et d'art. A peine ont-ils eu recueilli l'héritage et se sont-ils sentis maîtres des affaires de la France, ils se sont hâtés de secouer le joug de la sagesse modératrice qui leur pesait. Ils ont voulu avoir leur règne, leur République à eux, avec les passions exclusives de parti et les abus de domination dans le gouvernement, avec les emportements de secte et les violences persécutrices dans les affaires religieuses, avec l'imprévoyance et la prodigalité bouillonne dans les finances, avec l'esprit de désorganisation dans les affaires militaires. Qu'est-il arrivé ? — Arrêtez-vous un instant à ce double spectacle.

Au moment où M. Thiers quittait le pouvoir après deux années aussi laborieuses que cruelles, il laissait le pays plus qu'à demi ranimé, la rançon de guerre payée, l'ordre régnant partout, la France relevée par ses efforts dans l'estime du monde, le budget gonflé de ressources, une situation qui pouvait passer pour le commencement d'une prospérité nouvelle ; il laissait de plus la République

à peu près acceptée avec le caractère qu'il lui avait imprimé. Les républicains, en cinq ans de règne, ont déjà dévoré cette prospérité renaissante si péniblement reconquise par la sagesse ; ils ont réussi avec leur politique à surcharger encore la dette en pleine paix, à mettre le déficit dans le budget, à diviser le pays par les guerres religieuses, à isoler la France en Europe, à remettre la République en doute par leurs passions et par leurs excès.

Les résultats des deux politiques sont là, évidents, éclatants, et si les monarchistes donnaient raison à M. Thiers au lendemain de sa chute en échouant dans leurs tentatives pour refaire la Monarchie, les républicains lui donnent encore plus raison depuis cinq ans, depuis qu'il n'est plus de ce monde. Leur règne continue la démonstration de cette vérité : « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas !... Une république de parti ne serait qu'une œuvre d'un jour. »

XV

Ce que M. Thiers penserait ou ferait aujourd'hui, c'est écrit dans ses actes comme dans ses discours ; c'est écrit en traits bien plus significatifs encore dans toute sa carrière, dans cette carrière de plus de cinquante années qui se déroule à travers les révolutions pour finir par se confondre avec l'histoire même de la France, et qui, au milieu des mobilités, des contradictions du temps, garde

une singulière unité. M. Thiers, au courant de sa longue et brillante vie, n'a point été sans doute autrement que tous les autres hommes. Il a pu avoir ses passions ou ses illusions. Il a paru quelquefois prendre des rôles différents, soutenir des opinions différentes, être un peu plus libéral ou un peu plus conservateur, selon les circonstances. Au fond, ce qui a fait l'unité de sa vie, c'est que dans toutes les situations, — hardi polémiste sous la restauration, ministre de la Monarchie de 1830, conseiller conservateur de la République de 1848, chef de l'opposition parlementaire sous le second Empire, — il a toujours servi ou voulu servir la même cause. Le secret de son ascendant, de sa position privilégiée entre ses contemporains, c'est que par ses actions comme par les œuvres de son esprit, par ses opinions sur deux ou trois points décisifs, il a répondu à quelques-uns des instincts les plus profonds, les plus vivaces de la France.

M. Thiers, depuis la première heure jusqu'à la dernière, a toujours été un patriote. Il a aimé son pays avec passion, non pas le pays rétréci ou défiguré par les partis, mais le pays de tous les temps, de tous les régimes, le pays de Condé, de Vauban et de Turenne, aussi bien que de la Révolution et de Napoléon. Il aimait la France en homme tout plein du sentiment de ses traditions et de ses intérêts. Il avait défendu la grandeur nationale avec orgueil dans les bons jours ; il la défendait avec une généreuse et ardente opiniâtreté dans les mauvais jours, lorsqu'il la voyait déjà compromise par les fautes politiques de l'Empire, et le souvenir de ses efforts désespérés pour préserver le pays des derniers malheurs

donnait je ne sais quelle autorité touchante et pathétique à son dévouement après les catastrophes qu'il avait prévues. Le pays sentait en lui son homme par le cœur comme par la tête : c'était sa force.

Il se plaisait aussi à se dire le fils de la Révolution française, de la société moderne issue de cette révolution, et il s'appelait même quelquefois familièrement « un petit bourgeois ». Il aimait la Révolution, non certes dans ses crimes, mais dans ses résultats bienfaisants, régularisés et coordonnés par la main puissante de Napoléon, dans ses institutions civiles, dans son organisation administrative, dans le concordat, qui avait donné au pays tout à la fois la paix religieuse et les garanties les plus sages. Cette révolution, il ne la désavouait jamais, et s'il croyait la voir menacée par quelque apparition ou réminiscence d'ancien régime, il ne pouvait se défendre d'une certaine émotion. Par là encore il touchait la fibre du pays. Il était l'homme de certains instincts populaires, sans rechercher une banale popularité, en restant au contraire par la supériorité de son esprit le plus intrépide conservateur, en bravant parfois les entraînements d'opinion avec ce séduisant mélange de flexibilité et de vigueur, de raison ingénieuse et de force, d'expérience et de finesse, qui était l'originalité de sa puissante et souple nature.

C'est ce qui a fait de lui, à un moment de décisives épreuves, un conseiller supérieur, le génie familier de la patrie en détresse, un personnage national qui pouvait dire un jour avec une juste fierté qu'il n'entendait pas « comparaître au tribunal des partis, qu'il faisait défaut devant eux, qu'il ne faisait pas défaut devant l'histoire, et

qu'il méritait de paraître devant elle ». — Ce qu'aurait fait M. Thiers, s'il avait vécu, demandera-t-on encore; ce qu'il ferait maintenant, avec son passé, avec ses sentiments et ses idées ? Il se serait d'abord opposé sûrement de toute son énergie à une politique remettant en doute et en péril tout ce qu'il croyait avoir reconquis dans les heures les plus poignantes de ces cinquante dernières années de notre histoire. Il ne serait certes pas avec ceux qui, après avoir reçu la France relevée et prête à revivre, détruisent ou menacent chaque jour sa paix religieuse, ses finances, ses institutions traditionnelles, sa civilisation libérale, l'intégrité de son armée, et l'exposent à être l'objet des dédains du monde. Tout *cela, il* l'aurait combattu, il le combattrait de ses derniers efforts. Une fois encore, pour l'honneur de son nom et de sa mémoire, il se retrouverait le premier parmi ceux qui combattent pour la « patrie française et la liberté », pour tout ce qui a passionné sa vie !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.